

Le Laboratoire Artistique Populaire de Keur Eskemm :

Une démarche collective singulière et une expérimentation sociale au local pour l'émancipation des jeunes-adultes

Maxime Lecoq

Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale

Avec la coopération de Patricia Loncle

Janvier 2020



Université Rennes 2 - Campus "La Harpe"
Avenue Charles Tillon - 35 044 RENNES Cedex

Nom : Maxime Prénom : Lecoq Date de jury : 11/02/2020

Formation : Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale

Titre : Le Laboratoire Artistique Populaire de Keur Eskemm :

Une démarche collective singulière et une expérimentation sociale au local pour l'émancipation des jeunes-adultes

Résumé :

A Rennes, en 2015, l'association Keur Eskemm lance une initiative expérimentale en faveur de l'émancipation sociale et culturelle des jeunes-adultes : la Laboratoire Artistique Populaire (LAP). Ce projet est né d'un manque ressenti par le groupe de porteurs dont je faisais partie.

Pour problématiser le contexte, ce mémoire mobilise des écrits en sciences sociales et politiques relatifs à l'autonomie des jeunes-adultes (régime des politiques publiques et formes d'expériences) s'articulant à un travail d'auto-biographie raisonnée.

Sa complexité tient alors dans le croisement des différents rôles que j'y occupe : le « moi » jeune- adulte, le « moi » co-initiateur du LAP et le « moi » chercheur.

En s'appuyant sur le programme La Fabrique du Social, ce travail de recherche vise à révéler et analyser les étapes du processus d'expérimentation pour caractériser la démarche collective à l'œuvre.

Mots clefs : Jeunes-adultes, autonomisation et indépendance, émancipation et citoyenneté, expérimentation sociale, démarche collective et leadership, instituante, savoirs et expertise en usage.

Nombre de pages : 133

Volume Annexe : 6 (Tome 2)

Centre de formation : Collège Coopératif en Bretagne.

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Patricia Loncle et Nadine Souchard pour leur bienveillance, leur ouverture, leur exigence et à la fois, leur souplesse avec laquelle elles m'ont accompagné tout au long de ce travail.

Je tiens à remercier par avance les membres du jury de soutenance pour leur lecture et leurs retours que j'imagine constructifs.

Au cours de ma formation au Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale au sein du Collège Coopératif en Bretagne (CCB), j'ai rencontré plusieurs intervenants qui m'ont éclairé. Merci à Hugues Bazin, Sébastien Ségas, Ghislaine Liberos, Yves Bonny, Alice Poisson, Eleonora Banovich. Merci à l'équipe du CCB pour leur aide (Sandrine, Christelle, Juliette et Yves). Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues de promotion pour leur coopération : Marie Behra, Hélène Lacroix, Bastian Besson, Nadège Salmon et Philippe Lenormand.

J'aimerais « rendre hommage » à Etch, mon pote, sans qui cette histoire n'aurait jamais vu le jour...

Je tiens à faire part de toute mon amitié à Paya. Ensemble, nous avons appris et mené cette histoire au-delà de mon imagination et de mes espérances... Merci à toi pour ta confiance indéfectible. « Tic et Tac » sont dans un bureau... !

Je remercie tous les membres de Keur Eskemm pour leur engagement, leur énergie, leur implication, leurs idées, leur générosité et leur confiance. En particulier, merci à Agathe, Angéline, Arnaud, Camille, Carolane, Éloi, Glwadys, Gwen, Gwéna, Jules, Julien, Florence, François, Fransez, Lydie, Léa, Marion, Maud, Morgane, Nora, Pola, Priscille, Ronan, Yoann... Je dédie ce travail aux anciens et futurs participants du LAP !

Ces cinq années de travail représentent une expérience inestimable, riche d'apprentissages et de relations humaines. Je remercie chacune des personnes rencontrées avec qui j'ai échangé, coopéré et développé des projets en commun. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Emmanuelle Berthinier et l'équipe de la Maison Internationale de Rennes, à Sophie Ricard et Lise Buisson, à Geoffrey Vigour, à Erwan Marion, à Pauline Legal, Raphaëlle Trepos-Pouplard et Catherine Le Hir.

Je tiens également à exprimer mon amitié pour mes compagnons de rap : Thomas aka So et Tom alias Kees !

A titre personnel, je remercie chaleureusement mes parents, ma sœur Alice, mes amis, en particulier, Maryam, Marion et Antoine pour leur soutien affectueux.

Table des matières

Introduction	6
Partie 1 : Aux origines de Keur Eskemm : les ambiguïtés du statut des jeunes-adultes en France.....	15
1. Les jeunes-adultes : enjeux, épreuves et expériences d'une citoyenneté menacée.....	15
A) Les politiques publiques relatives à l'autonomie des jeunes en France.....	15
Typologie des régimes de citoyenneté socio-économique des jeunes en Europe.....	16
Le régime des politiques d'éducation et d'emploi à destination des jeunes en France.....	17
Le régime des politiques de protection et d'insertion sociale à destination des jeunes en France....	18
B) Les formes d'expériences du « devenir adulte ».....	22
Se placer.....	22
Le prix de l'appartenance.....	23
La semi-indépendance.....	24
L'enjeu des études : entre urgence et « angoisse du retard ».....	26
Entre temps personnel et temps social : l'ambiguïté française	27
2. Une initiative visant les jeunes-adultes : les origines singulières du projet de Keur Eskemm.....	30
A) Un parcours académique constitutif de ma trajectoire d'insertion sociale.....	31
B) Un parcours autonome de développement personnel : pratique artistique et engagement culturel...34	
L'initiation au rap: construction identitaire et développement personnel.....	35
Notre terrain d'aventure : « Le squat » ou la petite maison délabrée.....	36
Le collectif de pairs.....	37
De la pratique artistique à l'engagement culturel.....	39
C) Regard critique sur mon parcours académique et personnel	41
L'origine du projet associatif actuel.....	41
En faveur du développement personnel des jeunes par la pratique artistique.....	42
Pour le soutien à l'engagement culturel des jeunes-adultes en collectif.....	43
Pour la reconnaissance des engagements culturels émergents et populaires.....	44
Partie 2 : Le LAP de Keur Eskemm : démarche collective, processus d'ingénierie et projet pédagogique	48
1) Le LAP et son réseau : démarche collective et système d'acteurs.....	49
A) Le collectif de Keur Eskemm : atouts et faiblesses de l'interconnaissance.....	50
Histoire du collectif : constitution et identités.....	50
Keur Eskemm : collectif de pairs.....	51
Culture et diagnostic communs.....	55
Le leadership : moteur de l'organisation de Keur Eskemm.....	56
B) La démarche partenariale : entre alliance et défiance	57
L'intégration des réseaux professionnels et institutionnels.....	58
La stratégie partenariale : la recherche de transversalité.....	61
Les alliés.....	62
Le « terrain de jeu et d'aventures » : l'Hôtel Pasteur.....	64
Les sceptiques et les défiants.....	67
2. La conception du LAP : processus d'ingénierie et projet pédagogique.....	72
A) Le processus collectif de conception du LAP.....	72

a) Les fondements du LAP.....	73
Un espace d'apprentissage et d'engagement pour le développement personnel.....	74
La révélation des potentiels pour l'auto-détermination des jeunes-adultes.....	75
Le pouvoir d'agir des jeunes-adultes par l'engagement culturel.....	77
b) Le comité consultatif.....	78
Le processus de consultation du comité.....	78
La constitution du groupe : les publics, les dénominateurs communs et le lieu.....	79
Les étapes et les temporalités du LAP.....	83
L'évaluation du LAP.....	86
Les suites à donner au comité.....	87
B) Le projet pédagogique : entre accompagnement et autonomisation des participants.....	89
Les grands principes pour l'accompagnement des participants.....	92
Les grands principes pour l'autonomisation du collectif.....	93
La programmation par Keur Eskemm.....	94
Le programme et les étapes.....	95
Les finalités.....	96
Partie 3 : L'émergence d'une innovation sociale : l'expérimentation et la reconnaissance du LAP.....	98
I) L'expérimentation du LAP : la capacité d'internalisation du groupe de porteurs.....	99
A) L'organisation interne de Keur Eskemm pour réaliser le LAP.....	100
La professionnalisation.....	100
La complémentarité des compétences entre les membres du collectif.....	101
La sollicitation de partenaires clefs.....	102
La distribution des savoirs en interne.....	104
B) L'expérimentation du LAP: des registres d'actions au service de l'accompagnement et de l'autonomisation des participants.....	106
a) Les registres d'action relatifs à l'accompagnement.....	107
La composition du groupe de participants.....	108
La participation.....	109
L'accompagnement par les pairs	110
La dynamique collective	111
b) Les registres d'actions relatifs à l'autonomisation du groupe de participants.....	112
Les prises d'initiatives des participants.....	112
Les processus de prises de décisions collectives.....	113
L'appropriation du lieu.....	114
L'acquisition de savoirs et le développement de compétences des participants.....	115
II) La reconnaissance institutionnelle et professionnelle du LAP : les capacités auto-réflexive et de traduction développées par les porteurs.....	117
A) La capacité auto-réflexive des porteurs comme soutien à la reconnaissance professionnelle.....	117
L'agir créatif et le principe de fins visées.....	118
Le développement de savoirs en usage.....	119
L'émergence d'une expertise d'usage.....	121
B) La capacité de traduction comme soutien à la reconnaissance institutionnelle.....	122
a) Les difficultés inhérentes à la démarche singulière de Keur Eskemm.....	122
b) Les éléments favorables.....	124
Conclusion.....	128
Bibliographie	132
Annexes.....	133

Introduction

Le thème et le sujet

Ce mémoire a pour sujet d'étude la conduite par l'association Keur Eskemm d'une expérimentation sociale localisée pour penser autrement la période jeune-adulte en France : « *Traiter le soutien et la reconnaissance des apprentissages au sein des parcours d'engagements culturels des jeunes-adultes, notamment issus des classes populaires, dans une visée d'émancipation sociale : l'approche de Keur Eskemm à travers l'action du Laboratoire Artistique Populaire* ».

Mon rapport au sujet

L'objet de cette recherche se situe à Rennes, en France, dans le milieu associatif, aux croisements des secteurs du social, de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des politiques locales et de l'action publique. Ce mémoire se consacre à l'étude du processus d'ingénierie et d'expérimentation sociales du LAP à travers la démarche collective de Keur Eskemm au sein de laquelle j'ai été impliqué jusqu'en septembre 2019. En effet, j'ai participé à cette aventure en tant que co-fondateur du LAP et coordinateur de l'association.

Définition des termes du sujet

Pour commencer, nous devons définir les termes du sujet ici évoqués afin de se mettre d'accord pour le reste de l'écrit.

D'abord, la première notion centrale de cette recherche est celle de l'expérimentation sociale. Qu'entend-on par expérimenter ? Selon la définition du Larousse, une expérimentation désigne « *une méthode scientifique reposant sur l'expérience et l'observation contrôlée pour vérifier des hypothèses* ». Selon l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), le concept d'expérimentation sociale, du point de vue scientifique, consiste à « *construire un contre-factuel permettant la mesure de relation causale, c'est-à-dire de comparer une population qui va bénéficier d'un dispositif et une population qui n'en bénéficiera pas* »¹. Le champ politique en retient une définition plus large qui correspond à : « *la mise en œuvre à petite échelle d'un dispositif et l'occasion de procéder à son évaluation* »². L'objectif d'une expérimentation est alors de mesurer les effets d'un dispositif et ses conditions de mise en œuvre afin d'envisager de le généraliser dans son ensemble ou en partie. Pour ce faire, différentes méthodes issues de plusieurs disciplines scientifiques (essentiellement l'économie et la sociologie) sont mobilisées.

Dans le programme de recherche la Fabrique du Social qui s'intéresse aux démarches collectives d'expérimentation et d'innovation sociale, les auteurs se focalisent sur les rapports entre sciences et société

¹ Fiches de l'INJEP octobre 2018

² Fiches de l'INJEP octobre 2018

éprouvant l'hypothèse de l'existence d'un tiers-secteur scientifique. Selon cette hypothèse, « *les acteurs mobilisent généralement des pratiques d'observation sociale, de recherche-action fondées sur l'engagement, l'analyse des situations et la mutualisation des savoirs. Partant d'un phénomène social qu'ils construiraient en problème social, les acteurs tenteraient de proposer des réponses en conduisant des expérimentations sociales. Pour conduire ce travail collectif, ils (...) solliciteraient pour des appuis méthodologiques et théoriques des chercheurs professionnels (...) qui leur permettrait non seulement de répondre à une demande sociétale, mais aussi de recueillir des données de qualité sur des questions sociales émergentes et d'engager des formes originales d'intervention sociologique* »³. En ce sens, ce programme questionne la vision assez hiérarchisée des savoirs qui prédomine dans la relation entre la science et la société selon laquelle « *l'appropriation des apports de la science soutiendrait au final les dynamiques des acteurs de la société civile* »⁴. Ainsi, selon ce programme de recherche sur lequel nous nous appuyons pour le développement de ce travail, l'expérimentation sociale implique la notion de réflexion collective, les concepts de mobilisation et d'hybridation de savoirs et pose la question de la déhiérarchisation des savoirs à travers l'enjeu de penser la recherche sur le mode de l'implication.

Ensuite, la deuxième notion au centre de ce mémoire d'études est celle de « jeune-adulte ». Elle correspond à un âge de la jeunesse qui comprend les personnes qui ont quitté l'adolescence sans être entré dans l'âge adulte. En cela, on peut tenter de définir le terme de jeune-adulte par son principal référent : l'âge adulte. Cette voie pose la question du « devenir adulte » : quitter ses parents, entrer dans la vie active, construire son autonomie : comment devient-on un adulte ? Cependant, Cécile Van De Velde souligne que l'empreinte des sociétés sur les parcours de vie est profonde, clivant les trajectoires individuelles de jeunesse, jusqu'aux définitions mêmes de l'adulte. « *Il devient de plus en plus difficile, au sein des parcours de vie contemporains, de fixer des frontières entre les âges, et d'objectiver les étapes qui font de nous un adulte.* »⁵.

L'âge adulte perd de sa stabilité au profit d'une plus forte flexibilité. Ce phénomène relatif impose aux individus de développer une plus grande capacité d'adaptation. Les trajectoires linéaires tendent à s'estomper. La mobilité (conjugale, professionnelle, résidentielle) n'est plus seulement l'apanage de la jeunesse. L'âge adulte est de plus en plus caractérisé par le mouvement et le réversible. Cette évolution s'explique par deux raisons liées à l'hégémonie de l'idéologie libérale. D'une part, elle résulte de la mutation des structures socio-économiques exigeant la mobilité et la flexibilité. D'autre part, elle est causée par le déplacement des normes sociales en faveur de l'autonomie et de la responsabilité individuelle dans la conduite des cheminements de vie. Ces mutations placent alors l'individu « contemporain » dans la potentialité permanente d'un nouveau changement. Dès lors, comment définir les « jeunes-adultes », quand son principal référent – l'âge adulte – échappe lui-même à son mode de définition antérieur, à savoir l'âge de la stabilité et de l'installation ? Est-ce une période de transition ou de construction de soi ? Quelles sont les causes et conséquences de l'allongement temporel de la jeunesse ? Dans ces conditions, la situation jeune-

³ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

⁴ Idem

⁵ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

adulte «peut-elle encore être pensée comme une transition, quand on sait que cette transition peut désormais se prolonger tout au long de la vie ? »⁶.

Il est donc difficile de définir la jeunesse de façon objective, celle-ci étant souvent considérée comme une « *période de transition* » ou de « *construction de la personnalité* », l'âge de l'accès à l'indépendance pouvant varier d'un individu à l'autre. Selon M. Olivier Galland⁷, l'autonomie se caractérise par la possession de quatre attributs : un emploi stable, un logement indépendant, des revenus tirés, pour l'essentiel, de l'activité, et la construction d'une famille (conjoint, enfant).

De façon générale, les études démographiques, économiques et sociales retiennent la tranche d'âge de 16 à 25 ans, l'âge de 16 ans marquant la fin de la scolarité obligatoire⁸ et l'âge de 25 ans correspondant à l'âge moyen de l'accès à l'autonomie, cette notion intégrant à la fois l'entrée dans la vie active, la formation du couple⁹ et l'arrivée d'un premier enfant¹⁰, étapes souvent à l'origine du départ du domicile parental et de l'entrée dans un logement autonome¹¹.

Selon une étude l'INSEE, au 1^{er} janvier 2016, la population dite « jeune » soit les les 16-29 ans représente 14% de la population en France. Au total, en 2015, entre 18 et 24 ans, 51,2 % des jeunes femmes et 46,4 % des jeunes hommes sont en études initiales (cumulées ou non avec un emploi), et encore 6,4 % (femmes comme hommes) entre 25 et 29 ans. Une partie des jeunes cumule à la fois emploi et études : en 2015, environ 10 % des 18 à 24 ans et 3 % des 25 à 29 ans, hommes comme femmes, sont dans ce cas. La part des jeunes occupant un emploi (hors cumul avec les études) augmente avec l'âge : elle atteint 13 % pour les 18-20 ans, 43 % pour les 21-24 ans et 70 % pour les 25-29 ans. Hors cumul avec les études, entre 18 et 24 ans, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes, car celles-ci poursuivent plus fréquemment leurs études initiales. Entre 25 et 29 ans, la proportion d'hommes en emploi (hors cumul) est supérieure de 10 points à celle des femmes, qui sont 18 % à être inactives, contre 6 % d'hommes inactifs.

Pour cette recherche sur les jeunes-adultes, nous faisons le choix de se focaliser sur la tranche des 18-30 ans étant celle retenue par l'association Keur Eskemm pour son projet de Laboratoire Artistique Populaire. D'un point de vue contemporain, en référence au système familial, économique, social, politique en France et en Europe, elle correspondrait le mieux à la période émancipatrice et transitoire vécue actuellement pour devenir et être soi-même durant laquelle il faut gagner en expérience et en liberté pour être autonome. En ce sens, nous nous baserons en partie sur l'étude de Cécile Van de Velde qui considère la jeunesse comme « *un processus singulier d'individuation se structurant en référence à des normes et des*

⁶ Van de Velde C., Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

⁷ Auteur de l'article : « *Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées* », économie et statistiques, n° 337-338, 2000.

⁸ Ordonnance n° 59-45 du 6 janvier 1959 portant prolongation de la scolarité obligatoire.

⁹ En 2007, seuls 1,2 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans et 22,9 % des 20-24 ans étaient en couple, mariés ou non. L'âge moyen lors du premier mariage était de 31,5 ans pour les hommes et 29,5 ans pour les femmes.

¹⁰ En 2008, l'âge moyen de la mère lors de l'arrivée d'un premier enfant avoisine 30 ans et plus d'un enfant sur cinq est né d'une mère âgée de plus de 35 ans.

¹¹ L'âge moyen de l'entrée dans le logement est actuellement de 22 ans (21 ans en moyenne pour les filles et 23 ans pour les garçons).

configurations sociales définies »¹². En effet, dans son étude des formes contemporaines du devenir adulte, ses considérations théoriques invitent à s'interroger sur le sens que les individus donnent à leurs itinéraires de jeunesse. Cette analyse repose sur une double dimension biographique, confrontant les trajectoires d'émancipation aux expériences vécues et aux représentations de l'adulte qui lui sont associés.

Mise en perspective théorique

Dans une perspective de contextualisation du sujet en sciences sociales et politiques, nous pouvons nous intéresser à quelques écrits pour aider à notre compréhension et appuyer notre analyse. Aujourd'hui, les étapes traditionnelles définies comme frontières entre la catégorie « jeunes-adulte » et l'âge adulte sont franchies plus tardivement qu'il y a une trentaine d'années¹³, en réponse à l'augmentation de la durée des études et au durcissement relatif des conditions d'intégration sur le marché du travail. Olivier Galland a analysé cet étirement de la dépendance dans un cadre théorique qui conçoit la jeunesse comme « un nouvel âge de la vie ». Il l'envisage comme un état transitoire avant le franchissement de « seuils » définissant l'entrée dans l'âge adulte (l'indépendance résidentielle, l'emploi stable et la mise en couple). Ce modèle permet de mettre en évidence la multiplication de situations intermédiaires avant l'aboutissement du processus d'indépendance, à tel point que l'indétermination est devenue caractéristique de la phase : « jeune adulte ». *« C'est sans doute cette situation intermédiaire entre la dépendance adolescente et l'autonomie adulte qui caractérise le mieux la jeunesse européenne aujourd'hui »*¹⁴.

En plus de mettre en valeur de la multiplicité des expériences sociales qui sous-tendent les parcours, cette approche souligne l'émergence d'une « logique d'expérimentation » au sein des jeunes générations. A cet égard, Baudelot et Establet insistent sur la forte variabilité des expériences dont est susceptible de rendre compte le concept d'« allongement de la jeunesse ». Ils soulignent l'existence d'un « retard pour tous, mais à deux vitesses » : si la dépendance prolongée est un allongement « consenti » pour les classes supérieures, elle constitue un allongement subi pour les classes sociales les plus défavorisées »¹⁵. En s'appuyant sur cette grille de lecture, les frontières qui définissent « les jeunes-adultes » sont désormais « *progressives, discontinues et réversibles* ». La valeur normative et symbolique des étapes traditionnelles est profondément remise en question. *« Dans une société valorisant la mobilité et le devenir, l'entrée dans la vie adulte tend à relever davantage d'une représentation de soi que d'acquis statutaires. La vie s'allonge et, avec elle, le temps d'accession à ce qui est reconnu comme l'âge de la maturité individuelle ou sociale »*¹⁶.

Les critères d'indépendance mobilisés par la sociologie de la jeunesse pour définir l'âge adulte sont l'indépendance résidentielle, l'emploi stable et la mise en couple. En contradiction avec cette définition statutaire, de plus en plus de jeunes se considèrent comme autonomes et adultes, bien que résidant chez leurs

¹² Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

¹³ Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, coll « U », 2007.

¹⁴ Olivier Galland, « *L'allongement de la jeunesse*, Poitiers Actes Sud, 1993, p.16.

¹⁵ Baudelot C., Establet R., *Avoir 30 ans en 1968 et 1998*, Paris, Le Seuil, 2000.

¹⁶ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

parents, étant célibataires et n'occupant pas d'emploi stable, mais au regard de critères relationnels et identitaires. Cette reconnaissance intrafamiliale, du statut d'adulte, est pensée comme être autonome et responsable, davantage que comme être indépendant matériellement. Selon Cécile Van De Velde, aujourd'hui, « être adulte » appelle plus souvent des définitions en termes de maturité, de construction de soi et de responsabilité morale que d'installation matrimoniale et professionnelle¹⁷.

L'« allongement de la jeunesse » renvoie avant tout à une transformation profonde et qualitative des trajectoires adultes. Si l'indépendance plus tardive des jeunes-adultes répond pour une large part aux contraintes économiques liées à l'augmentation de la durée des études et aux difficultés d'intégration sur le marché du travail, elle s'explique également par l'évolution du lien filial, du lien conjugal et de l'individualité contemporaine. « *Parce que ce processus d'individualisation repose non seulement sur l'accession aux rôles sociaux, mais aussi sur l'autonomie d'un itinéraire personnel, l'âge adulte devient une ligne d'horizon mouvante et subjective associée à l'idée de responsabilité et de maturité* »¹⁸ précise Cécile Van De Velde.

Pour Jean-Pierre Boutinet, on est passé « de l'adulte comme statut à l'adulte comme perspective ».¹⁹ Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot soulignent ce paradoxe contemporain : « Il faut devenir mature toujours plus tôt et rester jeune toujours plus tard. »²⁰ De son côté, Norbert Elias a associé l'idée moderne de l'individu à « cet idéal du moi qui se gouverne par lui-même », issue d'un long processus de transformation de l'équilibre « nous-je » au sein de sociétés occidentales²¹. On retrouve dans ces tendances la figure contemporaine d'un individu invité à « être soi », à refuser une identité assignée par son héritage familial, et à se construire au travers d'un parcours singularisé. Ainsi, la figure de l'individu autonome se dessine au même moment que s'érode celle d'un individu défini avant tout par son inscription dans des appartenances collectives. Cette dynamique de l'individualisation place au cœur des trajectoires la notion d'« expérience », qui renvoie, selon François Dubet, au « *travail que chacun poursuit* » afin de se percevoir l'auteur de sa propre « vie », ou encore celle d'« épreuves », subjectivement vécues mais collectivement structurées, dont la forme et la succession constituent désormais, selon Danilo Martuccelli, la matrice privilégiée d'appréhension des parcours de vie contemporains²².

Cependant, le chemin qui relie l'enfant à l'adulte n'échappe pas à la tension qui traverse aujourd'hui l'ensemble des parcours de vie contemporains : d'un côté, les frontières entre les âges se font plus floues et subjectives ; de l'autre, les parcours de vie restent fortement structurés, notamment par l'intermédiaire des seuils d'âge induits par les politiques publiques²³. Les « épreuves » qui jalonnent l'itinéraire vers l'adulte se construisent elles-mêmes en référence à des normes sociales, économiques, politiques et culturelles qui posent une empreinte profonde sur les trajectoires. Tant sur la forme que sur l'expérience des parcours

¹⁷ Idem

¹⁸ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social*, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

¹⁹ J.P. Boutinet, *L'immaturité de la vie adulte*, Paris, PVF, 1998, p.27.

²⁰ E. Deschavanne, P.-H. Tavoillot, *Philosophie des âges de la vie*, Paris, Grasset, 2007.

²¹ N. Elias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, p. 207-301.

²² D. Martuccelli, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France Contemporaine*, Paris, Armand Colin 2006.

²³ L. Lima, *Le temps de l'insertion dans les politiques sociales, en France et au Québec*, in C. Bidart (dir), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris, INJEP-L'Harmattan, 2006, p.55-70.

d'autonomisation, la différenciation sociale s'impose, en termes de groupes sexués, de milieux sociaux et, plus largement, de sociétés. Ces variations suggèrent à quel point la « jeunesse » est également une construction sociale et culturelle répondant à des normes et des agencements sociétaux spécifiques, qui définissent par exemple le moment à partir duquel il est normal – ou possible – pour un jeune individu d'acquérir son indépendance résidentielle ou financière.

Le cœur de l'étude

Notre problématique a nécessité de croiser et d'articuler un double champ de réflexion théorique. Il nous a fallu cheminer sur le thème des « jeunes-adultes » en France pris en tensions par des injonctions contradictoires entre indépendance matérielle et autonomie individuelle. En parallèle, nous avons été amenés à spécifier les démarches d'expérimentation sociale pour étudier le processus singulier de l'association Keur Eskemm à travers le portage du Laboratoire Artistique Populaire à Rennes.

En quoi favoriser l'engagement socio-culturel des jeunes-adultes et valoriser ses apprentissages contribuent à garantir leur pleine et réelle citoyenneté en France ? Pourquoi soutenir la quête d'émancipation sociale et culturelle des jeunes-adultes, notamment issus des classes « populaires », participe à garantir leur citoyenneté politique ?

En quoi Keur Eskemm développe une capacité collective à l'innovation sociale à travers la réalisation du LAP ? En quoi cette démarche collective forte d'une articulation singulière entre les dimensions pédagogiques, sociales et culturelles produit des savoirs spécialisés qui contribue à favoriser l'émancipation des jeunes-adultes notamment issus des classes populaires ? Quelles sont les caractéristiques de l'approche socio-culturelle de l'association Keur Eskemm à travers l'expérimentation du LAP ?

Les hypothèses

Face à notre problématique croisant un double champ de réflexion théorique, nous émettons une hypothèse générale pour chacun de ces champs.

D'abord, sans négliger le rôle d'autres variables telles que la dimension sexuée, le niveau d'éducation ou l'origine sociale, ce travail s'appuie sur l'hypothèse centrale de « *l'existence d'un effet structurant des sociétés sur les trajectoires de jeunesse, ainsi que sur les conceptions de l'adulte qui leur sont associés* »²⁴. Un triple jeu de trois sous-hypothèses fonde ce postulat. Selon Cécile Van De Velde, l'effet structurant des cadres sociétaux sur les expériences de vie se jouerait à travers trois vecteurs principaux :

- les modes d'intervention étatique (système de protection sociale),

²⁴ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

- les systèmes éducatifs en lien avec les marchés du travail,
- les normes d'indépendance familiale : les modes de « defamiliarisation » et les solidarités familiales.

Ensuite, au sujet de l'expérimentation sociale, l'hypothèse retenue est qu'à travers le montage et le portage du LAP, l'association Keur Eskemm développerait un ensemble de capacités lui permettant d'acquérir la maîtrise du processus d'ingénierie, d'en produire des savoirs spécialisés et d'en retirer une « expertise d'usage ». En ce sens, il existerait une correspondance entre les phases du processus expérimental du LAP et les étapes du cheminement d'une innovation sociale schématisées par les chercheurs du programme La Fabrique du Social²⁵. L'association Keur Eskemm développerait alors une capacité collective à innover socialement.

Méthodologie d'enquête et politique de terrain

Cette étude est réalisée de manière rétrospective. La démarche méthodologique articule un travail d'auto-biographie raisonnée, une analyse de matériaux issus du terrain d'enquête et la mobilisation d'écrits en sciences sociales et politiques. En effet, nous cherchons ici à décrypter l'expérience collective de Keur Eskemm dans la conduite du LAP entre janvier 2015 et septembre 2018. En ce sens, nous partons du terrain et de la pratique pour rechercher des points de résonance avec la littérature scientifique.

A titre personnel, l'enjeu est de mesurer et de valoriser la démarche collective mise en œuvre. Ce terrain d'enquête a été une partie de mon terrain professionnel durant mes cinq années passées en tant que coordinateur de l'association (mai 2014 à septembre 2019). La période 2015-2018 correspond au processus d'expérimentation des éditions 1, 2 et 3 du LAP à Rennes en centre-ville. Les deux premières ont été réalisées à l'Hôtel à projets Pasteur et la troisième dans un local commercial vacant. En ce sens, le terrain d'enquête se concentre sur le processus d'ingénierie : des origines du projet à son ancrage en passant par sa conception, sa réalisation et son évaluation.

Les matériaux sont principalement les écrits réalisés par l'association Keur Eskemm tout au long de la démarche du projet LAP. Ce dernier a été énormément documenté : compte-rendu de réunions, dossiers de présentation, dossiers d'évaluation, référentiels de compétences... Ces données appartiennent donc au processus expérimental. Elles en sont à la fois, le produit du point de vue de l'acteur et une trace (un indice) au regard du chercheur. En ce sens, je mobilise le travail d'ingénierie auquel j'ai contribué en tant qu'acteur pour me l'approprier comme matériaux supports à ce travail d'étude en tant que chercheur. De plus, ce travail s'appuie également sur les écrits sociologiques de Patricia Loncle et Céline Martin qui ont étudié le LAP dans le cadre du programme de recherche Partispace²⁶. Patricia étant également coopératrice de cette enquête, j'ai eu accès à son journal de terrain relatif à son étude du LAP de 2015 à 2016. Mon choix de

²⁵ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

²⁶ Partispace est un programme de recherche comparative entre huit villes à l'échelle européenne au sujet de la participation des jeunes.

récolte de ces matériaux correspond à la délimitation de mon terrain d'enquête, c'est-à-dire la démarche collective de Keur Eskemm pour expérimenter le LAP entre 2015 et 2018.

Ainsi, la récolte des matériaux a été facilitée puisque la majorité de ces documents était en ma possession ou à ma disposition. Cependant, ayant contribué à leur réalisation en tant qu'acteur, la première difficulté dans ma position de chercheur réside dans le besoin de prise de recul pour analyser ces matériaux. Mon choix consiste alors à mobiliser la littérature scientifique pour favoriser la prise de recul et l'exercice de réflexivité.

Pour l'étude des matériaux, nous nous appuyons sur la grille développée par les chercheurs du programme de de recherche *La Fabrique du Social, expérimentations et innovation sociale* qui analyse la maîtrise du processus d'innovations sociale au sein de démarches collectives. Ce choix répond à l'enjeu de qualifier la capacité d'expérimentation de Keur Eskemm et de caractériser son groupe d'acteurs. Ce programme s'intéresse à : « *comment penser l'action collective et les situations construites par les acteurs ?* »²⁷ et s'inscrit dans la théorie d'Hans JOAS²⁸ « *qui insiste sur la créativité de l'agir des acteurs en situation. Dans cette perspective, la situation n'est pas prédéterminée par les intentions initiales, elle ne détermine pas non plus le sens de l'action, elle est co-construite par les acteurs qui dialoguent, réfléchissent et agissent ensemble* »²⁹.

La posture de recherche

Cette étude génère une configuration particulière concernant la posture de recherche. La complexité de cette recherche réside dans la pluralité des postures liées à ma personne. En effet, la difficulté majeure rencontrée dans ce travail est l'exercice de réflexivité permanent entre mon « je » d'acteur et mon « je » de chercheur. Il a été complexe de prendre du recul ayant été fortement impliqué dans l'objet mis à l'étude. Étant partie prenante de cette expérience et occupant une position de leader, j'ai rencontré certaines limites dans l'analyse de la démarche de l'association entre imputations individuelles et collectives pour qualifier l'acquisition de compétences et le développement de capacités.

Il y a d'abord le « je » en tant que chercheur qui mène rétrospectivement cette étude.

Ensuite, dans la première partie relative à la problématisation du contexte, on retrouve le « je » de l'adolescent et du jeune-adulte que j'ai été, en prise aux épreuves identitaires et d'investissement. L'hypothèse est que ces éléments de ma trajectoire individuelle auraient contribué à la constitution du projet associatif de Keur Eskemm. Ici, le « je » du chercheur développe une auto-réflexivité sur le « je » de l'adolescent.

²⁷ Coordonnée par Nadine Souhard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

²⁸ JOAS H., (1999), *La créativité de l'agir*, Editions du Cerf, 306p.

²⁹ Idem

Enfin, dans la deuxième et la troisième partie, apparaît le « je » relatif à mon expérience en tant que promoteur de l'expérimentation du LAP. Ce « je » se confond avec le « nous » du collectif de porteurs qui forme l'association Keur Eskemm. Dans cette configuration, le « je » du chercheur distancie le « je » du promoteur par la dimension rétrospective de l'étude et sa méthodologie d'analyse. Le « je » du promoteur qui se confond avec le « nous » lié à mon appartenance au collectif se transforme alors en « il » et en « ils ».

Dans chaque partie, je rappellerai cette complexité et présenterai la configuration d'écriture selon les postures adoptées afin de situer au mieux le lecteur tout au long du mémoire.

Le plan

Dans une première partie, je propose d'exposer les tensions qui traversent les jeunes-adultes entre leurs recherches d'autonomie et les injonctions à l'indépendance. Cette problématisation du contexte s'articule entre des références scientifiques issues d'études sociologiques sur la jeunesse et un travail d'autobiographie raisonnée relatif à mon parcours de vie en tant que jeune-adulte en proie à ces tensions.

Dans un deuxième temps, cette étude se focalise sur la démarche collective développée par l'association Keur Eskemm pour concevoir le projet pédagogique du Laboratoire Artistique Populaire en vue de son expérimentation. L'objectif consiste à analyser l'action collective en décryptant la constitution du système d'acteurs et en qualifiant la capacité du groupe de porteurs à l'hybrider des savoirs.

Enfin, la troisième partie consiste à étudier le degré de maîtrise développé par les porteurs relatif à la conduite du processus d'expérimentation du LAP et sa production de savoirs. En cela, nous analyserons l'organisation, les registres d'action, de pratique et les stratégies mis en œuvre afin de qualifier les capacités du groupe de porteurs à innover socialement.

Partie 1 : Aux origines de Keur Eskemm : les ambiguïtés du statut des jeunes-adultes en France

Ce premier chapitre consiste d'abord à problématiser le contexte relatif aux jeunes-adultes en France à partir d'écrits en sciences sociales et politiques. Cette problématisation tend à exposer les tensions qui traversent les jeunes-adultes entre leurs recherches d'autonomie et les injonctions à l'indépendance. Ensuite, cette problématisation basée sur des références scientifiques est illustrée par un travail d'autobiographie raisonnée relatif à mon parcours de vie en tant que jeune-adulte en proie à ces tensions.

I. Les jeunes-adultes en France : enjeux, épreuves et expériences d'une citoyenneté menacée

Dans cette partie, nous tenterons de répondre aux questions suivantes en s'appuyant sur la littérature en sciences sociales et politiques. Quelle est l'empreinte de la société française et de ses politiques publiques sur la conception de la jeunesse et de ses états ? Au regard du régime français des politiques sociales, économiques et culturelles, quels sont les types et les formes d'expériences du « devenir adulte » ? A quelles expériences et « situations limites » font face les « jeunes adultes » ? Quelles sont les épreuves et les difficultés dans le passage à l'âge adulte ?

A) Les politiques publiques relatives à l'autonomie des jeunes-adultes en France

Ce point premier vise à analyser les cadres sociaux qui instituent les différentes formes d'expériences associées aux trajectoires des jeunes adultes en France. Il s'agit ici d'explicitier l'articulation entre l'intervention étatique en matière sociale, le système éducatif et la culture familiale qui façonnent les modes d'entrée dans la vie adulte. Avant cela, il apparaît pertinent de connaître et d'analyser la conception de la jeunesse du point de vue Institutionnelle au travers de la définition qu'en fait l'État en France.

De nombreux dispositifs publics ont retenu l'âge de 25 ans comme limite à l'ouverture de certains droits : le revenu minimum d'insertion (RMI), bientôt revenu de solidarité active (RSA), l'éligibilité à certaines réductions pour accéder aux transports ou à la culture, le « Livret jeune »³⁰, etc.

Ainsi, on observe un allongement temporel de la jeunesse - qui provient notamment de l'augmentation de la durée moyenne des études - et la difficulté du passage au « statut d'adulte », l'accès à l'emploi et à l'autonomie financière, tout comme la formation du couple, intervenant de plus en plus

³⁰ Carte 12-25 ans de la SNCF et accès gratuit aux musées nationaux pour les jeunes âgés de moins de 26 ans depuis avril 2009.

tardivement. Considérée par certains comme « *réductrice* », la définition de la tranche d'âge 16-25 ans ne fait donc pas l'objet d'un consensus unanime. Certains pays de l'Union européenne ont d'ailleurs choisi de prolonger la durée de la jeunesse jusqu'à l'âge de 34 ans et, de plus en plus, les organismes statistiques, à l'image de l'INSEE et du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), privilégient pour leurs études la tranche d'âge 16-29 ans.

Dans le contexte économique actuel de transition vers une économie et un marché du travail de type « post-industriel », les compétences sont devenues déterminantes pour accéder à l'emploi. La citoyenneté économique des jeunes dépend donc de cet enjeu de formation des compétences. Pour analyser les enjeux relatifs à la citoyenneté socio-économique des jeunes³¹, Thomas Humphrey Marshall distingue trois citoyennetés en fonction des droits associés :

- la citoyenneté civile : à 18 ans en France,
- la citoyenneté politique : à 18 ans en France,
- la citoyenneté sociale ou socio-économique : à 25 ans en France (l'instauration du RMI en 1988).
- Quid de la citoyenneté culturelle et de la citoyenneté vis-à-vis de la justice ?

En France, les deux premières se confondent puisque la majorité civile (droits civils) comme la majorité politique (le droit de vote) sont fixées à 18 ans. L'obligation de scolarité prenant fin à 16 ans (bientôt 18 ans³²), une période d'incertitudes se dessine entre 16 et 25 ans à propos du statut de citoyenneté à accorder aux individus, notamment concernant la citoyenneté socio-économique alors que cette période renvoie à un « nouvel âge de la vie » qu'est la jeunesse. Quel est le statut de citoyenneté des jeunes en France ? Sont-ils des citoyens adultes comme les autres ?

Typologie des régimes de citoyenneté socio-économique des jeunes-adultes en Europe

L'État peut promouvoir l'autonomie des jeunes de deux façons :

- il y a l'enjeu de la citoyenneté économique qui consiste à aider les jeunes à accéder à l'emploi. Dans ce registre, l'action publique est structurée par les politiques d'éducation et d'emploi. Cette citoyenneté peut alors prendre deux formes : « inclusive » ou « sélective ». Elle est inclusive quand elle cherche à délivrer des compétences à tous les jeunes en limitant le décrochage scolaire. Elle est sélective lorsque le système éducatif est élitiste et produit des fortes inégalités scolaires, débouchant sur un nombre important de jeunes peu qualifiés en difficulté sur le marché du travail.
- la citoyenneté sociale : l'action publique peut délivrer un revenu, une aide publique aux jeunes (les politiques familiales, les aides aux étudiants, les allocations logement, la couverture chômage). Cette

³¹ Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses Etats*, Le lien social, PUF, 2018.

³² Voir réforme Blanquer, ministre de l'éducation nationale

citoyenneté peut prendre deux formes : « familialisée » (les jeunes sont considérés comme des enfants dans la protection de l'enfance) ou « individualisée » (les jeunes sont considérés comme des adultes).

Pour la France, Tom Chevalier³³ qualifie le régime socio-économique d'actions publiques destiné aux jeunes comme une **citoyenneté refusée** qui hybride une citoyenneté économique sélective à une citoyenneté sociale familialisée.

Le régime des politiques d'éducation et d'emploi à destination des jeunes-adultes en France

Les politiques d'éducation en France développent principalement une stratégie qui vise à délivrer des compétences avant tout à une élite, de façon sélective. Le système éducatif est fortement élitiste dans le sens où il se focalise sur les meilleurs élèves et ne délivre pas de seconde chance pour les jeunes peu qualifiés. Sa fonction est d'abord de classer les jeunes en fonction de leur supposé mérite, en distinguant continuellement les « bons » des « mauvais » élèves. Par conséquent, une des résultantes est le constat de fortes inégalités en termes de compétences et de niveaux d'études. On observe une part importante de jeunes ayant un faible niveau de qualification et ayant quitté l'école prématurément³⁴.

Ce sont ces derniers qui sont en difficulté sur le marché du travail une fois sortis du système éducatif. La logique élitiste du système considère que la formation concerne les plus performants scolairement. L'intervention des pouvoirs publics vise moins à compenser ou réparer les défaillances du système éducatif en leur délivrant une formation de seconde chance qu'à leur permettre d'obtenir un emploi malgré tout, à bas niveau de qualification, quelle que soit la qualité de cet emploi. Ainsi, la politique de l'emploi complète la politique d'éducation en consolidant la logique élitiste et en accentuant ses effets inégalitaires en matière de distribution des compétences.

Dans la relation formation-emploi, le salariat est alors la priorité par le développement d'une politique centrée sur la demande de travail. Plutôt que de viser à améliorer l'employabilité des jeunes, ce type de politique vise à modifier le marché du travail. En effet, au début des années quatre-vingt, face à l'augmentation du chômage des jeunes, la puissance publique a pensé les programmes d'insertion professionnelle en partant du diagnostic selon lequel il existerait un décalage entre la productivité et le coût du travail des jeunes : « *si le coût du travail est supérieur à leur productivité, les entreprises n'embaucheraient pas* »³⁵.

Le plus souvent, c'est l'abaissement du coût du travail (instauration d'un salaire minimum, exonération de cotisations sociales) qui est privilégié avec le développement d'emplois atypiques à destination principalement des jeunes (création directe d'emploi et subventions à l'emploi, flexibilisation du

³³ Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses Etats*, Le lien social, PUF, 2018.

³⁴ Dubet F., *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?* Paris, Le Seuil, coll. « La République des idées », 2004.

³⁵ Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses Etats*, Le lien social, PUF, 2018.

marché du travail). L'idée de réduire le coût du travail pour promouvoir l'emploi des jeunes s'inscrit dans une logique plus globale selon laquelle ce coût, en l'occurrence du travail peu qualifié, serait la cause principale du chômage en France en raison de charges sociales trop importantes. Ainsi, dans la mesure où les jeunes sont des débutants sur le marché du travail, le choix d'une baisse du coût de leur travail est privilégié par la diminution des charges sociales des employeurs.

Lorsque des formations sont plébiscitées par la politique de l'emploi, elles ne sont pas explicitement dirigées vers ces jeunes peu qualifiés et en difficulté mais bénéficient le plus souvent aux jeunes déjà diplômés, allant davantage dans le sens d'une stratégie sélective qu'inclusive.

En France, la politique de l'emploi ne compense pas la politique d'éducation mais au contraire en renforce la logique de sélection. Selon les études d'Iversen et Stephens³⁶, la France présente des faiblesses en matière de formation professionnelle et est marquée par un développement tardif d'un système éducatif de masse, en raison de sa logique très élitiste, mais aussi d'une économie longtemps dominée par le secteur primaire (agricole) ne nécessitant pas d'une main d'œuvre très qualifiée. Pour ces raisons, la France se serait trouvée dans un « équilibre de faibles compétences »³⁷.

Enfin, la politique d'emploi suit une troisième logique : celle de l'accompagnement. En 1981, dans un rapport au Premier Ministre relatif à « *l'insertion sociale et professionnelle des jeunes* », Bertrand Shwartz contribue à reconnaître : « *d'une part, la double dimension formation / socialisation dans l'élaboration des futurs dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes et, d'autre part, la nécessité de penser la question de l'insertion dans une perspective globale qui tienne compte de l'ampleur des mutations à l'œuvre à tous les niveaux de la société* »³⁸. Son travail aboutit sur à la mise en place des Missions Locales et des Permanences d'Accueil, d'Informations et d'Orientations (PAIO) en 1982.

Cette partie de la politique d'emploi renvoie davantage à une logique inclusive, dans la mesure où il s'agit d'une action sur l'offre de travail, proposant un accompagnement individualisé tout en se focalisant sur les jeunes peu qualifiés. Néanmoins, œuvrant parallèlement à la politique d'éducation et marginalement au sein de la politique d'emploi, cette action ne compense pas mais renforce la logique sélective de citoyenneté économique et ses effets inégalitaires, par un phénomène de stigmatisation à travers l'institutionnalisation de cette période intermédiaire de précarité.

Le régime des politiques de protection et d'insertion sociale à destination des jeunes-adultes en France

Selon Tom Chevalier, « *La France renvoie principalement au régime bismarckien de protection sociale, bien que des caractéristiques plus Beveridgiennes aient été progressivement implantées. On y trouve*

³⁶ Iversen T. et Stephens J.D., « *Partisan politics, the welfare state, and three worlds of human capital formation* », art. cit., p.12.

³⁷ Crouch C., Finegold D., Sako M., « *Are Skills the Answer ?* », op. cit., p. 114.

³⁸ B. Shwartz, *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes*, rapport au Premier Ministre, la documentation française, Paris, septembre 1981.

un principe de subsidiarité au fondement de la familisation de la citoyenneté sociale des jeunes »³⁹.

L'hybridation française entre régimes bismarckien et beveridgien revient à introduire des dispositifs renvoyant à la conception libérale de la protection sociale le tout dans un régime dont les fondements découlent d'une approche corporatiste. On assiste à une dualisation du système de protection sociale : « *il s'agit alors de suivre les principes de Beveridge avec les méthodes de Bismarck* »⁴⁰. Cet accouplage s'illustre à travers des prestations bismarckiennes d'assurance sociale pour les « insiders » (les travailleurs en emploi stable) et des prestations beveridgiennes d'assurance sociale moins généreuses pour les « outsiders » (les travailleurs en emploi atypique : CDD, temps partiel, intérim).

Dans ce modèle, l'État intervient principalement en cas d'échec sur le marché du travail et encourage les familles à prendre en charge les jeunes-adultes durant la phase des études et jusque 25 ans, ce qui répond à une inspiration corporatiste selon Cécile Van De Velde⁴¹. Initialement modelés par l'Église catholique, les régimes « corporatistes » sont principalement fondés sur l'idée de préservation des valeurs familiales traditionnelles, l'État ne devant intervenir que lorsque que la famille a épuisé ses ressources en matière d'aide à ses membres. Reposant ainsi sur le principe de subsidiarité d'un système bismarckien, la couverture sociale des jeunes scolarisés est fortement familialisée. En raison de la faiblesse de la formation professionnelle, elle concerne surtout les étudiants dans l'enseignement supérieur.

Plusieurs formes d'intervention auprès de la jeunesse donnent la priorité à l'inscription filiale du jeune-adulte dans son statut individuel, et en premier lieu des jeunes scolarisés (le système d'allocations familiales jusqu'aux 20 ans de leur enfant et d'allègements fiscaux jusqu'aux 25 ans sous conditions de poursuite d'études des enfants ; le système de bourses prenant majoritairement en compte les revenus parentaux ; l'ouverture de droits sociaux à titre individuel à partir de 25 ans s'agissant d'un revenu minimum qui est officiellement subsidiaire aux aides familiales). La politique familiale reste encore centrale aujourd'hui même si sa place a relativement reculé par rapport aux politiques sociales d'après-guerre et celles des années 80. De plus, la conception d'une responsabilité parentale du jeune-adulte est illustrée par la jurisprudence en droit civil ; elle définit l'occupation d'un emploi stable comme limite de fin à l'obligation alimentaire des parents envers les enfants⁴². Le Code Civil stipule : « *les parents et les grands-parents sont tenus de fournir des aliments à l'enfant lorsqu'il est dans le besoin, quel que soit son âge, même si il est majeur* ».

Toutefois, au cours des années quatre-vingt, le passage à un système universitaire de masse, en l'absence d'une réforme du système des bourses, a été accompagné par l'apparition et la montée en charge d'allocations logement en rendant solvable une plus grande part de jeunes. Introduisant parallèlement et progressivement la logique d'individualisation de la citoyenneté sociale puisque les jeunes peuvent y

³⁹ Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses Etats*, Le lien social, PUF, 2018.

⁴⁰ *Idem*

⁴¹ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁴² Articles 203 et 295 du Code Civil relatifs à l'obligation alimentaire et l'obligation d'entretien

prétendre en leur propre nom dès leurs 18 ans, ces allocations logement représentent désormais un tiers de l'aide aux étudiants, à hauteur des bourses. Attribuée directement au jeune-adulte se déclarant locataire ou propriétaire, cette aide universelle dépend des revenus individuels. La politique étatique légitime ainsi un droit partiel à l'indépendance résidentielle des jeunes étudiants, chômeurs ou salariés précaires. L'existence d'un certain niveau de défamilialisation se révèle alors au sein d'une politique sociale relevant d'un type de régime corporatiste.

Selon Cécile Van De Velde, l'intervention publique auprès des jeunes adultes en France, d'« *inspiration corporatiste teintée de social-démocratie* », comporte « *deux principes contradictoires* »⁴³ : d'une part, la consécration de la prise en charge parentale du jeune de moins de 25 ans ; et d'autre part, le financement partiel de son indépendance résidentielle. Cette dichotomie a pour conséquence une ambiguïté prégnante qui caractérise les trajectoires des jeunes-adultes en France.

De son côté, Tom Chevalier souligne la complémentarité qui peut exister entre le caractère sélectif du système éducatif et la familialisation de l'aide aux étudiants : « *cet élitisme du système éducatif entraîne de fortes inégalités scolaires, qui se redoublent elles-mêmes de fortes inégalités sociales : en France, l'origine sociale des élèves influence grandement les performances scolaires* ». Dans ces circonstances, la reconnaissance du rôle central de la famille, en matière de transmission de capitaux culturels et économiques, par la logique de familialisation de l'aide aux étudiants accentue les effets inégalitaires en ajoutant aux inégalités scolaires et sociales des inégalités de redistribution, notamment du fait des aides fiscales qui avantagent les foyers les plus aisés.

La couverture sociale des jeunes sans emploi est également familialisée en France. La limite d'âge du revenu minimum (Revenu de Solidarité Active : RSA) fixée à 25 ans constitue l'âge officiel de la citoyenneté sociale, au-dessous de laquelle les jeunes sont considérés comme des mineurs sociaux. En effet, au-dessous de 25 ans, c'est la famille qui est supposée pourvoir aux besoins des jeunes adultes. Cette borne d'âge a été pensée comme garante des solidarités familiales face aux risques de décohabitation précoce et d'isolement des jeunes⁴⁴. Ainsi, le RSA est une aide subsidiaire aux solidarités familiales puisque son attribution est conditionnée au fait d'avoir fait valoir ses droits à l'obligation d'entretien pour les parents et son montant dépend des transferts familiaux déclarés. Par conséquent, les jeunes ne peuvent bénéficier de cette prestation qu'en tant qu'enfants à charge.

De plus, concernant le régime d'assurance chômage (ARE ou ASS⁴⁵), même si les allocations sont relativement favorables au regard du taux de couverture et de leurs conditions d'accès, elles ne concernent que les individus ayant préalablement déjà travaillé (logique bismarckienne), c'est-à-dire, des jeunes déjà adultes en termes de citoyenneté économique. Par conséquent, elles ne concernent pas une majorité des jeunes qui ne sont pas encore entrés sur le marché du travail et n'ont pas eu accès à l'emploi.

⁴³ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social*, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁴⁴ Lima L., « L'âge de l'État social : une comparaison France-Québec des systèmes d'assistance-jeunesse », Paris, 2004.

⁴⁵ Allocation de Retour à l'Emploi ou Allocation de Solidarité Spécifique

Enfin, on observe une montée en puissance de la logique d'activation de la protection sociale qui s'implante progressivement en France⁴⁶. La suppression de l'allocation insertion en 1992 rend compte de cette tendance tout comme l'expérimentation de l'attribution du revenu minimum sous conditions d'activités non rémunérées telles que le bénévolat associatif à Rennes en 2016 par l'intermédiaire des CDAS et CCAS⁴⁷. Elle reflète la préoccupation d'empêcher la désincitation des jeunes au travail en promouvant leur « assistanat »⁴⁸. Cette critique d'un éventuel « assistanat » se fonde sur l'idée qu'une prestation sociale ouverte aux jeunes sans condition d'activité les inciterait à ne pas chercher à travailler.

Néanmoins, le RSA « jeune actif » a été lancé en 2010 pour les jeunes-adultes de 18 à 24 ans. Ce dispositif s'inscrit dans une approche individualisée de la protection sociale. Toutefois, pour y prétendre, il faut avoir travaillé deux années à temps plein sur les trois dernières années. Les critères étant si restrictifs, les bénéficiaires sont une minorité, ce qui limite fortement le potentiel de défamilialisation de cette prestation.

De plus, dans le cas des jeunes de moins de 25 ans n'ayant pas ou plus de famille pour les aider, le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) a été introduit pour fournir de façon « ponctuelle » et « temporaire » une aide sociale à titre individuel sans pour autant conférer un réel droit social aux bénéficiaires.

Pour finir sur les mesures allant dans le sens de l'individualisation, l'introduction de la « garantie jeune » en 2013 propose un accompagnement global aux jeunes âgés de 18 à 25 ans en situation de grande précarité. Mise en œuvre de façon contractuelle par la Mission Locale avec le jeune, cette prestation se destine aux jeunes qui vivent hors du foyer de leurs parents ou au sein de ce foyer mais sans recevoir de soutien financier de leurs parents, qui ne sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation. Le déploiement de ce dispositif représente un infléchissement de la citoyenneté économique car il constitue un dispositif de seconde chance pour les jeunes dans la politique de l'emploi.

La familialisation des aides en direction des jeunes sans emploi s'est conjuguée avec la logique d'activation qui consiste à ne pas désinciter les jeunes au travail en leur refusant l'accès à la couverture sociale. Léa Lima parle d'une « activation sans protection »⁴⁹. Toutefois, ce caractère de la citoyenneté sociale des jeunes tend à être compensé à la marge par l'instauration de dispositifs de la politique de l'emploi qui ouvrent droit à des allocations même si la tendance à l'individualisation apparaît conditionnée à une certaine logique d'activation des prestations.

Ainsi, Tom Chevalier conclut que : « *La citoyenneté socio-économique des jeunes en France est principalement refusée, non seulement parce que la citoyenneté sociale familialisée ne permet pas l'accès au statut d'adulte, mais aussi car la citoyenneté économique sélective ne permet pas, à une part importante des*

⁴⁶ Barbier J., « Peut-on parler d'« activation » de la protection sociale en Europe ? », *Revue Française de Sociologie*, 2002, XLIII, n°2, p. 307-332.

⁴⁷ CDAS et CCAS : Centres Départementaux d'Actions sociales et Centres Communaux d'Actions Sociales

⁴⁸ Lima L., « Les jeunes vulnérables : laboratoire de l'Etat social-actif ? », art. cit.

⁴⁹ *Idem*

jeunes, l'accès à l'emploi stable de qualité en raison d'une distribution inégalitaire des qualifications : l'accès au statut d'adulte et à l'autonomie intervient tardivement en France »⁵⁰.

B) Les Formes d'expériences du « devenir adulte »

Dans son étude comparée des trajectoires de jeunesse en Europe, Cécile Van de Velde⁵¹ développe l'échelle d'analyse suivante pour expliciter la multiplicité des itinéraires en dégagant les principes sous-jacents : se trouver, s'assumer, se placer et s'installer. Cette distinction de quatre formes d'expériences du « devenir adulte » est élaborée selon l'étude des régimes de politiques publiques à destination des jeunes. Mises en perspective comparative, les expériences de jeunesse des Français se différencient de celles de leurs homologues européens par une pression sociale à « se placer » au sein d'une hiérarchie prédéfinie.

Se placer

Ce type d'expérience relève d'une logique d'intégration sociale, au sein de trajectoires dominées par l'enjeu des études et du premier emploi. Le temps de la jeunesse, associé à celui des études, y est pensé comme « un investissement à vie », déterminant de façon quasi définitive le statut social de l'individu, et légitimant le passage par la formation, la recherche du diplôme, tout comme la phase de dépendance familiale qu'ils induisent. Le rapport au temps s'inscrit dans une logique d'urgence, où les choix apparaissent définitifs et irréversibles, et l'avenir figé au sein du couloir professionnel emprunté. Cette période est ainsi marquée par une forte pression à « s'intégrer » socialement, à « entrer dans le rang » ; l'accès à un statut social stable constitue l'un des principaux seuils symboliques d'entrée dans la vie adulte.

L'étude de Cécile Van De Velde montre que les jeunes Français apparaissent les plus proches de ce type d'expérience, mais de façon relativement ambiguë, tiraillés entre une aspiration au développement personnel et les contraintes d'une structure sociale conditionnant fortement l'emploi potentiel à la formation initiale. En effet, ce mode d'entrée dans la vie adulte est marqué par la centralité des études et par une extrême valorisation du diplôme tout au long de la vie. L'intériorisation de l'enjeu de la formation initiale induit des trajectoires d'études linéaires et précoces, et légitime l'acceptation d'un maintien partiel sous dépendance parentale. Cécile Van de Velde analyse que « *cette détermination précoce par les études, plus encore que l'ampleur du chômage juvénile, constitue une clé de compréhension majeure des trajectoires de placement qu'ils sont conduits à adopter* »⁵².

Loin de postuler l'homogénéité de ces itinéraires ou de gommer les clivages internes qui les traversent, notamment en termes sexués et sociaux, son enquête sociologique met en exergue les tendances lourdes qui structurent les modes d'entrée dans la vie adulte en France. « *Le caractère anxiogène relatif au*

⁵⁰ Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses Etats*, Le lien social, PUF, 2018.

⁵¹ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁵² Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

poids de la formation et du premier emploi sur les trajectoires de jeunesse s'accroît actuellement face au durcissement relatif des conditions d'entrée dans la vie active »⁵³.

Les trajectoires familiales des jeunes Français donnent à voir l'existence de comportements de « semi-dépendance » justifiés par les phases d'études et d'intégration professionnelle. Elles sont caractérisées par une dissociation entre des normes d'indépendance relativement précoce et un autofinancement total intervenant bien plus tardivement. Ainsi, les expériences d'une majorité des Français relèvent d'un long et progressif accès à l'indépendance qui induit de multiples situations intermédiaires « ambiguës » dont la manifestation varie selon les milieux sociaux. Cette ambiguïté apparaît comme le fruit d'une tension profonde entre deux normes apparemment contradictoires, une injonction à l'indépendance et une prise en charge parentale des études et de la phase de recherche d'emploi.

Rester chez ses parents tout en gagnant sa vie n'est pas la norme française. Hormis des configurations particulières (« cohabitations assumées » permettant de conjuguer autonomisation individuelle et maintien au foyer) qui relèvent plutôt de l'exception, le prolongement de la cohabitation au-delà de 22 – 23 ans est loin d'aller de soi. L'âge de 25 ans est posé comme la limite à ne pas franchir reflétant l'intériorisation des normes qui stigmatisent la cohabitation tardive. Quand elles se prolongent au-delà de 25 ans, « *la cohabitation coïncide avec l'exercice d'une responsabilité au sein même du foyer qui place le jeune-adulte dans une logique d'assistance ou de protection vis-à-vis de ses parents, inversant ainsi les rôles associés à la relation intergénérationnelle* »⁵⁴. Relativement dévalorisée, la dépendance résidentielle prolongée relève plutôt d'une aspiration contrariée à l'indépendance que d'une stratégie assumée.

Toutefois, le départ des jeunes Français du foyer familial est loin d'être précoce. La décohabitation est généralement suivie par l'adoption de modes de vie solitaire ou en couple non institutionnalisés. En France, l'institutionnalisation du couple parmi les jeunes-adultes s'avère relativement rare. De plus, les femmes françaises, à tous les âges, sont bien moins enclines à vivre au foyer parental que les hommes. C'est plutôt par la vie de couple, marié ou non, ainsi que par la parentalité que se traduit la précocité relative des femmes françaises au départ du domicile familial.

Le prix de l'appartenance

L'appartenance au foyer familial a un « prix » variable selon les milieux sociaux, se traduisant en termes d'autonomie dans les classes moyennes aisées, et en termes plus directement financiers dans les milieux les plus défavorisés.

Pour les jeunes-adultes issus de milieux ouvriers, leur maintien au domicile familial constitue avant tout une réponse aux difficultés d'insertion. « *Face à la déstructuration du temps social et à l'incertitude de*

⁵³ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁵⁴ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

*l'avenir, le foyer est perçu comme « une garantie, une sécurité, un soutien » qu'on ne quitte pas sans une certaine emprise sur sa vie »*⁵⁵. Néanmoins, le foyer familial comporte des enjeux identitaires et relationnels. L'installation définitive justifie le départ du domicile familial mais la vie seule n'a que peu de légitimité. La sortie est censée s'opérer d'un foyer à l'autre, sans transition par la vie solitaire, sauf en cas de mésentente familiale. Or, l'emploi est présenté comme préalable à cette mise en couple. Selon Cécile Van De Velde, « *Cette volonté de ne pas quitter le foyer parental sans filet de sécurité matérielle et affective montre que le modèle de l'installation qu'Olivier Galland a caractérisé comme symptomatique des milieux ouvriers dès le début des années 80 reste prégnant dans les années 2000* »⁵⁶.

Davantage que dans les milieux favorisés, le maintien au foyer de ces jeunes-adultes issus des classes ouvrières se fait dans le cadre de l'acceptation de l'autorité parentale. Il nécessite une négociation plus ou moins explicite d'une marge d'autonomie individuelle. Plus qu'ailleurs, le paiement d'un « loyer » apparaît comme un outil de gestion de l'attente neutralisant une dépendance filiale jugée illégitime et négociant partiellement une marge d'autonomie. Il révèle une inscription dans le foyer vécu sur le mode majoritaire d'une aspiration contrariée. Pour la majorité d'entre eux, la dépendance résidentielle ne se double pas d'une dépendance financière. Au sein des milieux ouvriers français, ce flux financier ascendant correspond au remboursement d'une dette de court terme engendré par la cohabitation (mise à disposition d'une chambre, les repas et l'aide matérielle).

Au sein des classes moyennes, la cohabitation apparaît moins légitime ou normalisée que négociée. Selon Cécile Van De Velde, « *Elle se fonde prioritairement sur un processus de privatisation de l'espace et l'aménagement d'une marge d'autonomie à l'intérieur même du foyer parental* »⁵⁷. Pour la majorité des jeunes étudiants, ce maintien au domicile parental se présente comme la conséquence directe de freins financiers et matériels à l'indépendance pendant la période de formation, plutôt que celle d'un choix explicite. Le prolongement de la cohabitation prend sens dans un contexte normatif et économique légitimant la prise en charge des études.

La semi-indépendance

Plusieurs travaux de la sociologie de la jeunesse ont soulevé la question d'un clivage entre autonomie et indépendance⁵⁸. Celle-ci contribue à expliquer la remise en cause des seuls critères d'indépendance comme définition de l'âge adulte. Cette dissociation consiste à distinguer « la perception de soi » relative à l'autonomie des « attributs statutaires » propres à l'indépendance. Vincenzo Cicchelli précise « *ne pas considérer l'autonomie comme le couronnement d'une suite d'étapes dont le point final coïncide*

⁵⁵ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁵⁶ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁵⁷ Idem

⁵⁸ François de Singly, « Penser autrement la jeunesse », in M. Gauthier, F. de Singly (dir), « Voir autrement la jeunesse », *Lein social et politique*, n° 43, 2000.

avec l'émancipation voire avec l'affranchissement des instances de tutelle »⁵⁹.

Cette dissociation entre autonomie et indépendance se révèle caractéristique des trajectoires des jeunes français. Elle émane « *d'un ensemble de facteurs économiques et culturels conduisant à une contradiction entre une norme au départ relativement précoce et des conditions d'intégration professionnelle rendant celui-ci difficile, et légitimement l'aide transitoire des parents* »⁶⁰. En l'absence d'une normalisation culturelle de la cohabitation, celle-ci apparaît contrainte par les conditions économiques laissant place à des situations d'attente et de sursis face à des aspirations de faire coïncider l'autonomie et l'indépendance.

Ainsi, cette autonomie apparaît plus facile à construire pour les jeunes adultes issus des milieux les plus aisés que pour ceux dans les milieux ouvriers.

De plus, les jeunes français se distinguent plutôt par la légitimité d'une indépendance résidentielle précédant l'indépendance financière. Elle est caractéristique d'un départ progressif, ambigu et réversible et constitue une autre logique de sortie du foyer pour les individus issus des classes moyennes et aisées prenant la forme d'une « indépendance sans finances ». Elle consiste souvent en un financement parental au moins partiel d'un logement distinct au cours des études et de la phase d'intégration professionnelle. Cette logique de décohabitation constitue le versant « aisé » de la « semi-dépendance » des jeunes-adultes en France.

Si l'indépendance résidentielle est souvent nécessaire, exigée notamment par la localisation des études, la dépendance financière est quasi inévitable au cours de la formation (absence de politique d'aide directe si ce n'est celle du logement, associée à la linéarité des études et au durcissement à l'entrée du marché du travail). Face à la difficulté de trouver un emploi parallèle, le financement parental est considéré comme « normal », et correspond à un principe implicite de prise en charge familiale du coût des études, consacrée d'ailleurs par le système d'aides mises en place (politique sociale de type familialiste), même après la décohabitation de l'enfant.

Cette dissociation répond à ce système normatif encourageant l'indépendance précoce de l'enfant même avant que ne soient réunies les conditions de son autofinancement. Cette légitimité d'une indépendance résidentielle sans indépendance financière est très perceptible au sein des milieux aisés. Parmi les jeunes-adultes issus de ces milieux, la dépendance partielle envers les parents apparaît légitime tant que ne sont pas réunis les conditions d'une stabilisation de l'emploi salarié.

Ainsi, le lien de dépendance intergénérationnel est en France un lien que l'on commence à couper relativement tôt, mais qui peut se rompre relativement tard. De plus, s'il n'apparaît pas légitime de partir trop tôt (culpabilité et culpabilisation), il ne l'est pas non plus de partir trop tard : au cours de la phase intermédiaire, les jeunes Français se caractérisent par la recherche d'un équilibre, toujours précaire, entre

⁵⁹ V. Cichelli, *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes-adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001, p.145.

⁶⁰ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

indépendance individuelle et appartenance familiale.

L'hypothèse émise par Cécile Van De Velde est l'existence, au sein des familles françaises, « *d'une conception relativement duale de l'individualité, oscillant entre pression à l'intégration et revendication d'indépendance, au sein de laquelle une réelle pratique de solidarité familiale s'associe au souci de ménager le sentiment d'autonomie de l'autre* »⁶¹.

Dans une société au caractère élitiste qui pose le niveau d'études ou le diplôme initial comme le principal déterminant d'une identité socio-professionnelle future, la semi-dépendance constitue « le prix à payer » pour ce qui représente le véritable enjeu de cette période : se placer. Les attitudes envers les études et l'emploi des jeunes Français sont sous-tendues par une logique d'intégration sociale, induisant une profonde tension entre une aspiration au développement personnel et l'enjeu d'« investissement à vie » qu'est censée revêtir la jeunesse. Les jeunes français, et ce que quelle que soit leur origine sociale, tendent à définir l'horizon des choix et des possibilités professionnelles par une relative fermeture exigeant des trajectoires « sans faute » pour y faire sa place.

L'enjeu des études : entre urgence et « angoisse du retard »

Comme le souligne Louis Chauvel⁶², ce sont les jeunes-adultes issus des milieux défavorisés qui sont les plus exposés à une potentielle défaillance de leur « socialisation » dans le monde et sur le marché du travail. Cette divergence objective des trajectoires laisse place à la représentation commune d'une puissante adversité sociale réduisant l'espace des choix professionnels et des perspectives d'intégration.

De plus, les attitudes des jeunes Français envers les études frappent par l'horizon temporel dans lequel elles s'inscrivent, censées déterminer à vie le statut professionnel de l'individu. Au sein des classes moyennes, cet enjeu se traduit par une forte pression familiale et sociale marquant l'orientation initiale.

Cette intériorisation du poids du diplôme transparait dans la gravité avec laquelle les jeunes Français envisagent le choix des études, notamment au moment de l'entrée dans le cycle supérieur. Souvent vécu comme une restriction contrainte, soudaine et trop précoce de l'horizon des possibles de l'individu, le choix de la filière apparaît scellé par l'absence de droit à l'erreur (métaphore du « train » et du « couloir »). Cet engagement perçu comme largement prématuré suscite des sentiments de « peur » et des sensations de « vertige » chez les jeunes-adultes : « *l'angoisse du mauvais choix et la peur de se tromper* »⁶³. Lourde d'enjeux identitaires, l'expérience du choix des études s'apparente difficile car elle implique un questionnement qualifié de « contre-nature » exigeant une projection temporelle en décalage avec l'indétermination présente, et un renoncement à la multiplicité des choix envisagés. Cette exigence de

⁶¹ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁶² L. Chauvel, « Contextes de socialisation des jeunes au travail et en famille : les mutations des modèles d'entrée dans la vie », *op. cit.*, 2001, p. 106.

⁶³ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

l'engagement est vécue comme un arbitrage entre aspiration personnelle et stratégie de placement. Il donne souvent lieu à une reconversion brutale de filière ayant pour objet d'échapper à la destinée sociale par la peur de l'enfermement dans une « impasse » au sein de laquelle on ne se reconnaît pas. La reconversion est alors vécue comme une réaffirmation de soi.

Mais c'est surtout au sein des classes défavorisées que se manifeste la volonté de « repartir à zéro », induite par une prise de conscience de l'enjeu de la possession d'un diplôme ou d'une formation comme seul mode d'accès à l'emploi stable⁶⁴. Prise de conscience souvent tardive après une situation de décrochage scolaire, reprendre la scolarité semble le seuil moyen de s'extraire du piège social que représente la précarité pour construire sa vie et trouver sa place.

La question de l'« orientation » constitue un enjeu majeur des parcours induisant un rapport au temps marqué par la pression à l'avancement. Le sentiment partagé d'être en retard est révélateur d'une puissante norme sociale sur le temps et l'issue des études. Parmi les jeunes Français, il existe « un seuil » des 25 ans au-delà duquel l'identité sociale de l'individu se doit d'être posée. Un passage « obligé » par les études est peu remis en cause en début de trajectoires, hormis au sein des milieux ouvriers. Claude Grignon et Louis Gruel notent que les enfants d'ouvriers restent largement minoritaires à l'université, et qu'une fois entrés dans l'enseignement supérieur, ils sont moins nombreux à s'y maintenir durablement en poursuivant des cursus longs⁶⁵.

En France, la rigidité du lien diplôme-emploi et la forte visibilité du chômage juvénile contribuent à façonner des trajectoires académiques linéaires, amorcées de façon précoce. Ces études initiales sont rarement prolongées par la formation continue. Même pour les étudiants issus des milieux les plus aisés, ne pas être inséré après 25 ans apparaît relativement peu légitime. Les jeunes Français sont caractérisés par un investissement massif mais court dans les études. Cette caractéristique s'explique par l'incertitude croissante à laquelle font face les jeunes-adultes quant à leur intégration professionnelle⁶⁶.

Entre temps personnel et temps social : l'ambiguïté française

Face à cette centralité de la formation, prévaut une conception ternaire des trajectoires : études non salariées, période d'insertion (en recherche d'emploi, période de chômage), puis accès à l'emploi. « *En dessinant une forme de goulet d'étranglement vers un emploi à temps plein lui-même réversible, les flux sont caractéristiques d'une difficulté d'insertion socio-professionnelle* »⁶⁷.

De multiples situations transitoires (chômage, emploi à temps partiel, inactivité, emploi à temps

⁶⁴ Van de Velde C., Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁶⁵ C. Grignon, L. Gruel, *La vie étudiante*, Paris, PUF, 1999, p. 16.

⁶⁶ Van de Velde C., Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁶⁷ Van de Velde C., Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

partiel en parallèle des études...) dessinent une entrée non linéaire dans le statut de salarié à temps plein, marquée par le passage dans des statuts intermédiaires et annexes. Les trajectoires des jeunes Français sont caractérisées par une intégration difficile sur le marché du travail. Les jeunes femmes sont davantage touchées par ces difficultés malgré leurs inscriptions privilégiées dans des parcours académiques.

Les perceptions des jeunes Français sont dominées par la rhétorique d'une « place » à prendre au sein d'une hiérarchie prédéfinie. Sous-tendues par la peur d'un chômage long, elles laissent transparaître l'intériorisation d'un « classement » social déterminé, au sein duquel l'occupation potentielle d'un rang défini est conditionnée par le niveau d'études atteint. Les jeunes Français témoignent d'un sentiment de forte adversité sociale.

Louis Chauvel souligne l'existence d'un appauvrissement relatif des jeunes générations françaises comparativement aux cohortes nées après-guerre, allant de pair avec un resserrement de leurs perspectives d'ascension professionnelle⁶⁸. Le durcissement des conditions d'entrée dans la vie active engendre le risque de produire des séquelles profondes et durables tout au long de la vie professionnelle, en particulier pour les jeunes issus des classes les plus défavorisées. Cécile Van De Velde⁶⁹ souligne que les difficultés objectives d'entrée marquent fortement de leur empreinte les attitudes envers les études et l'emploi des jeunes, et pour toutes les classes confondues. Étant de moins en moins marginalisé, le phénomène de pauvreté chez les jeunes-adultes laisse entrevoir une crainte collective et est vécu comme une forme de disqualification.

Les jeunes Français issus des classes moyennes et aisés développent des stratégies qui consistent à se doter du maximum d'attributs pour prétendre occuper une position sociale souhaitée et se protéger ainsi des menaces relatives au chômage et à la précarité. Ils ont tendance à envisager leurs trajectoires d'études et d'emploi comme une réponse à des exigences extérieures, davantage que comme le fruit d'aspirations proprement identitaires. Selon Cécile Van De Velde, « nombreux s'avouent tirillés entre l'investissement dans une filière d'études et leurs propres aspirations à l'expérimentation »⁷⁰. En effet, la majorité d'entre eux développerait la perception d'un jeu institutionnel ne laissant que peu de marges aux parcours autonomes et « hors des sentiers battus ».

Ainsi, ces jeunes Français considèrent les études comme le prix à payer d'une « garantie » face à l'avenir et comme une réponse à la pression sociale ou parentale, et invoquent, après cet investissement étudiant, le « droit » d'emprunter « enfin » un chemin qui se veuille plus personnel. Ces réorientations volontaires illustrent la tension entre une injonction sociale exigeant une détermination précoce des choix professionnels et une injonction parallèle « à être soi ». Dans les milieux aisés, cette échelle de développement personnel constitue une trame prioritaire pour mener sa trajectoire de vie faisant référence au concept d'autonomie présenté précédemment alors qu'en milieux populaires, elle se juxtapose à des éléments

⁶⁸ L. Chauvel, *Le destin des générations. Structures sociales et cohortes en France au Xxème siècle*, Paris, PUF, 1998.

⁶⁹ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁷⁰ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

plus statutaires relatifs à l'indépendance matérielle⁷¹.

La tension entre les aspirations individuelles et les contraintes temporelles des stratégies d'insertion s'illustre par la relative ambiguïté avec laquelle les jeunes Français se positionnent au sein de leurs trajectoires d'intégration sociale et leurs représentations de l'âge adulte. Cette ambiguïté entraîne un auto-positionnement contradictoire sur le cycle de vie séparant explicitement une propre inscription d'un chemin identitaire vers l'adulte et un chemin plus objectif en matière d'installation familiale et professionnelle.

Il y a donc une double problématique dans les expériences des jeunes-adultes en France :

- La disjonction entre des aspirations à l'indépendance résidentielle précoce et des capacités réelles d'autofinancement plus tardives : « semi-dépendance » et « indépendance sans finance ». Elle génère de longs et progressifs accès à l'indépendance comportant de multiples situations intermédiaires « ambigües »⁷².
- La tension entre valorisation du « devenir soi » par l'invitation au développement personnel et l'adaptation aux contraintes d'une détermination sociale par les études.

Dans la seconde partie, nous illustrerons cette problématisation de la situation socio-économique des jeunes-adultes en France par un travail d'autobiographie raisonnée relatif à mon parcours de vie en tant que jeune-adulte en proie à ces tensions. Nous expliquerons en quoi certaines composantes de mon expérience tant académique que personnel sont en partie aux origines du projet singulier de Keur Eskemm.

II. Une initiative visant les jeunes-adultes : les origines singulières du projet de Keur Eskemm

« *La jeunesse est moins un statut qu'elle n'est un ensemble d'épreuves qui obligent les acteurs à construire leur propre expérience* »⁷³. A partir de l'approche de François Dubet, je propose de présenter et d'analyser des éléments de ma trajectoire personnelle en tant que jeune-adulte qui ont participé à me construire en tant qu'adulte, à forger mon identité et à m'insérer socialement et professionnellement. En m'appuyant sur ces données relatives à mon cheminement tant académique que sur le plan de l'engagement, je vise à expliquer en partie les fondements de l'objet politique et du projet associatif de Keur Eskemm.

⁷¹ Idem

⁷² Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁷³ François Dubet, « La jeunesse est une épreuve », *Revue de philosophie et de sciences sociales*, no 5, 2004b, pp. 275-291.

François Dubet⁷⁴ distingue *les épreuves identitaires* qui reposent sur une négociation entre des normes juvéniles et l'invention d'une singularité et *les épreuves d'investissement* qui renvoient au placement des individus dans l'espace social et à la gestion d'éventuels écarts entre la position désirée, la position probable et la position obtenue. Les jeunes seraient ainsi pris entre les épreuves de l'incertitude et de l'obligation d'être libre qui renvoient au processus d'individuation et les épreuves de compétition et de contrôle qui correspondent à la logique de placement et de conquête statutaire.

Selon Cécile Van De Velde, « *la jeunesse et sa définition se métamorphosent ; émerge une représentation très exploratoire du « devenir adulte », indépendante de l'avancée dans une trajectoire exclusivement statutaire* »⁷⁵. Ainsi, c'est avant tout en référence à une série d'épreuves personnelles dans un chemin d'autonomisation qu'un individu est amené aujourd'hui à se dire ou ne pas se dire adulte.

Dans l'étude des formes contemporaines du devenir adulte, ses considérations théoriques invitent à s'interroger sur le sens que les individus donnent à leurs itinéraires de jeunesse. Cette approche repose sur une double dimension biographique, confrontant les trajectoires d'émancipation aux expériences vécues et aux représentations de l'adulte qui lui sont associés.

A titre personnel, mon implication dans le rap à partir de la fin de l'adolescence correspondrait à l'affrontement des épreuves identitaires. Dans le cas de mon parcours universitaire et de mon engagement associatif entamé à l'issue de ma période d'études, il s'agirait plutôt de faire face aux épreuves d'investissement. Pour chacune de ces deux expériences, j'ai éprouvé mes idées, à la fois, au sein d'un collectif de pairs et par l'appropriation d'un lieu « intermédiaire », non programmé. Néanmoins, mon expérience jeune-adulte illustre la tension entre la valorisation à « devenir soi » par l'affirmation de sa singularité et l'adaptation aux contraintes temporelles d'une détermination sociale par les études. Elle est révélatrice de l'ambiguïté avec laquelle les jeunes se positionnent au sein de leur trajectoire d'intégration sociale et quant à leurs représentations de l'âge adulte. Selon Cécile Van de Velde, « *cette ambiguïté consiste en un auto-positionnement contradictoire séparant explicitement leur propre inscription d'un chemin identitaire vers l'adulte et un chemin plus objectif en matière d'installation professionnelle* »⁷⁶.

A) Un parcours académique constitutif de ma trajectoire d'insertion sociale

Mon parcours d'inclusion sociale répond à la conception ternaire présentée par Cécile Van De Velde⁷⁷ qui caractérise le modèle français au sein duquel la centralité du diplôme génère des situations de fortes pressions et des sentiments de peur chez la majorité des jeunes : « *l'angoisse du mauvais choix et la peur de*

⁷⁴ François Dubet, « La jeunesse est une épreuve », Revue de philosophie et de sciences sociales, no 5, 2004b, p. 275-291.

⁷⁵ Van de Velde C., Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁷⁶ Van de Velde C., Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

⁷⁷ Van de Velde C., Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

se tromper »⁷⁸. Elle distingue trois périodes des trajectoires de jeunes-adultes relatives à leur insertion professionnelle : les études, le chômage et l'accès à l'emploi. Ma période d'études universitaires a notamment comporté des situations intermédiaires relativement ambiguës à l'image des formes d'expériences françaises analysées par Cécile Van De Velde qui consistent à « se placer ».

Je suis originaire de Vitré en Ille-et-Vilaine et issu d'un foyer de classe moyenne. A mon entrée dans l'enseignement supérieur, mon père est cadre supérieur et ma mère est assistante de direction. Mes parents ne bénéficient pas d'allocations familiales et, au regard de leurs revenus, je ne perçois pas non plus de bourses universitaires. Néanmoins, ayant fait le choix d'accéder à la propriété lors de mon entrée au Lycée, mes parents font face à des remboursements mensualisés conséquents relatifs à un emprunt bancaire contractualisé sur une vingtaine d'années.

Suite au lycée, je fais le choix par défaut d'intégrer l'IUT de Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) de Rennes. Par l'obtention de mon baccalauréat, j'ai le sentiment d'avoir répondu à l'exigence parentale et sociale. Je me sens libéré d'un carcan et pense avoir gagné en autonomie. Toutefois, je n'ai ni projection concrète concernant mon avenir professionnel ni conviction précise quant à la trajectoire que je souhaiterais emprunter. Face à la lourde pression, à la fois familiale et sociale, qui réside dans le choix des études, je prends une voie qui me laisse un large panel de possibilités pour me spécialiser à l'avenir. En effet, ma décision de candidater et de m'inscrire à l'IUT se base sur deux priorités : d'une part, elle repose sur l'idée de ne pas suivre une direction trop déterminée alors que j'entame une période de vie caractérisée par l'incertitude et l'exploration ; et d'autre part, elle s'inscrit dans l'optique de poursuivre mon parcours à Rennes qui est « la porte à côté », et la ville où je retrouve une grande partie de mes amis du lycée dont mes camarades avec qui je rappe.

L'intériorisation du poids du diplôme revêt les traits d'un « tournant » susceptible de marquer durablement l'avenir professionnel. « *Lourde d'enjeux identitaires, l'expérience du choix des études s'apparente difficile car elle implique un questionnement qualifié de « contre-nature » exigeant une projection temporelle en décalage avec l'indétermination présente, et un renoncement à la multiplicité des choix envisagés* »⁷⁹. Comme beaucoup d'autres jeunes-adultes, je perçois cette exigence de l'engagement étudiant comme une entrave à ma volonté de découvertes et mon besoin de laisser plus longtemps ouvert l'horizon des possibles.

Durant les deux premières années, je ne quitte pas le foyer familial et fais le trajet en train pour mes allées-venues quotidiennes à Rennes. Malgré le sentiment de gagner en autonomie et même si j'occupe un « job alimentaire » durant les vacances estivales, je demeure complètement dépendant de mes parents, à la fois financièrement comme au niveau de mon lieu de résidence. Du point de vue des études, je ne suis que très peu impliqué car je n'y trouve guère de sens, subissant l'injonction à une détermination précoce de mon

⁷⁸ Idem

⁷⁹ Van de Velde C., Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

futur professionnel. Mes résultats étant insuffisants, je suis amené à suivre une année supplémentaire à l'IUT Gestion des Entreprises et des Administrations.

Dans le cadre de cette troisième année et du programme européen de mobilité étudiante, Erasmus, une expérience de dix mois à Valence en Espagne me permet d'accéder temporairement à l'indépendance résidentielle. Cette expérience est salvatrice au regard de mon processus d'autonomisation. Concernant mon développement personnel, elle contribue à nourrir mon envie d'exploration et mon besoin d'expérimentation. Toutefois, à mon retour en France, je ne gagne pas en certitudes quant à mon avenir professionnel. Je m'inscris à l'université de Rennes 2 en filière Administration Économie et Social (AES). Les ponts entre l'IUT et les cursus universitaires étant rares et ayant un dossier loin d'être excellent, je suis affecté en Licence 2. Durant cette quatrième année d'enseignement supérieur, je retourne vivre chez mes parents et retrouve une situation d'entière dépendance : financière et résidentielle.

Lors de mon passage en Licence 3, tout juste âgé de 22 ans, j'obtiens mon indépendance résidentielle. J'emménage à Rennes, en colocation avec Antoine, l'un de mes plus proches amis. Le financement du loyer est assuré en grande partie par les ressources de mes parents. Cette logique de sortie du foyer à ce seuil d'âge représente une norme sociale pour la majorité des jeunes-adultes issus des classes moyennes. Constituant le versant « aisé » de la « semi-dépendance » des jeunes-adultes en France, elle reflète également l'équilibre précaire qui existe entre autonomisation individuelle et appartenance familiale. Étant donné que je demeure financièrement dépendant de mes parents, je me retrouve dans une situation d'indépendance sans finance comme le caractérise Cécile Van De Velde⁸⁰. Je perçois des allocations logement tandis que mes parents bénéficient des exonérations fiscales relatives à la situation d'un enfant à charge de moins de 25 ans qui poursuit des études dans l'enseignement supérieur. Cette situation intermédiaire « ambiguë » émane de la dichotomie entre l'injonction précoce à l'indépendance alors que la capacité d'autofinancement du jeune-adulte n'intervient que plus tardivement et la norme sociale légitimant la prise en charge parentale des études étant donné l'impossibilité matérielle de l'enfant.

Suite à l'obtention de la Licence 3, je décide de m'orienter en Master 1 de Sciences Politiques. N'étant pas admis à celui de l'université de Rennes 1 qui sélectionne les étudiants sur dossier, j'intègre le master de l'université du Capitole à Toulouse. N'ayant toujours pas d'idée précise quant à ma projection professionnelle, ce choix repose, d'une part, sur mon intérêt prononcé pour cette discipline qui s'est affirmé au fil de mes études, et d'autre part, sur le fait que les sciences politiques me laissent le champ des possibles relativement ouvert. De plus, ce choix est encouragé par le fait que nous sommes plusieurs camarades de Licence 3 à s'inscrire à ce Master et à prendre la direction de Toulouse. J'y emménage en colocation pour laquelle je perçois des allocations logement. Néanmoins, pour, à la fois, soulager financièrement mes parents qui rencontrent une période délicate et gagner progressivement en indépendance, je trouve un job étudiant en tant que plongeur au restaurant universitaire du campus. Cependant, mes parents continuent à financer en partie mon loyer.

⁸⁰ Van de Velde C., Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

Après cinq années d'enseignement supérieur, la discipline et ses différents enseignements suscitent réellement mon intérêt. La réalisation d'un mémoire contribue à m'investir pleinement et à me saisir du cadre universitaire. Ma recherche se consacre à l'étude du fait politique au sein de la culture Hip-Hop, à savoir : « Le rap français : de l'action collective au mouvement social ? ». L'année suivante, je décide de m'orienter vers le master 2 Expertise des Professions et Institutions Culturelles à l'Université de Nantes. Ce choix accentue le lien entre mon engagement culturel et ma formation professionnelle. Le second semestre étant totalement dédié au stage, je concrétise une expérience de neuf mois en tant qu'assistant chargé de l'Action Culturelle au sein de l'Association Culturelle de l'Été (ACE) missionnée par la Ville de Nantes pour assurer l'animation culturelle durant la période estivale.

Durant cette dernière année de formation initiale, ma situation de semi-dépendance se prolonge même si mon stage me procure une indemnité mensuelle qui contribue à m'offrir une marge d'indépendance financière. De plus, à titre individuel, je perçois des allocations logement étant en colocation à Nantes tandis que mes parents bénéficient encore d'exonérations fiscales puisque je n'ai que 24 ans et suis toujours rattaché au foyer familial. Toutefois, suite à mon expérience au sein de l'ACE, je retourne vivre à Vitré, au sein du foyer familial pour conclure mon master 2. En effet, la réalisation d'un mémoire relatif à la réception des actions culturelles en milieu carcéral me permet d'obtenir mon diplôme en octobre 2013 alors que je viens tout juste de fêter mes vingt-cinq ans.

Issu d'un foyer de classe moyenne, le phénomène d'allongement de la jeunesse qui consacre notamment le temps des études comme un « investissement à vie » est relativement consenti au sein de ma famille. La prise en charge de mes études est assumée principalement par mes parents. Je ressens une certaine pression parentale et sociale concernant l'enjeu d'acquiescer un diplôme. Néanmoins, mes parents me soutiennent dans mes choix d'orientation pour lesquels je dispose d'une certaine liberté. Étant donné l'indécision qui caractérise mon parcours académique, mes choix se portent, d'une part, sur la poursuite d'études dans le secteur public, et d'autre part, sur des filières relativement généralistes qui ne m'enferment pas dans une spécialisation. N'étant pas indépendant financièrement, je ne souhaite pas m'endetter auprès d'une banque pour financer mes études, et n'ayant pas de projection précise quant à mon avenir professionnel, je cherche à ne pas m'engager dans une voie très spécialisée afin de conserver des possibilités de bifurcation. Ainsi, malgré des situations intermédiaires ambiguës au cours de mon long parcours académique, mon autonomisation vers une future prise d'indépendance dessine un départ progressif et réversible du foyer familial qui apparaît relativement favorisé par ma provenance sociale et facilitée par le soutien prégnant de mes parents. Toutefois, pour gagner mon indépendance, je dois assurer mon insertion professionnelle, notamment dans le champ de la culture. D'une part, comme présenté précédemment, les conditions d'accès à l'emploi stable sont de plus en plus rudes pour les jeunes en France. D'autre part, le milieu culturel est très élitiste et concurrentiel ne générant que peu d'emplois stables.

B) Un parcours de développement personnel : pratique artistique et engagement culturel

A l'automne 2013, je suis jeune diplômé et de retour chez mes parents après trois années « d'exil » pour achever mon parcours académique. N'ayant pas travaillé au moins deux ans sur la période des trois dernières années, je ne peux prétendre aux allocations liées à l'assurance chômage. Toutefois, ayant vingt-cinq ans, j'acquière la majorité sociale puisque je bénéficie du RSA durant cette période post-universitaire. Cette précarité me laisse dans une nouvelle situation de dépendance vis-à-vis de ma famille, à la fois, sur le plan financier et résidentiel.

Ce retour au domicile parental s'explique donc par l'impossibilité matérielle de fusionner mon statut de chercheur d'emploi avec l'occupation d'un appartement indépendant, ainsi que par l'absence de raison légitime pour justifier aux yeux de mes parents un départ financé. Le retour à la cohabitation prend sens dans un contexte normatif et économique légitimant la prise en charge d'une situation de chômage post-universitaire.

L'étape suivante socialement normée consiste à m'insérer sur le marché du travail. Je ressens une certaine pression familiale quant à cette épreuve de placement. Traversant une période difficile sur le plan professionnel et personnel, mes parents se verraient soulagés, à la fois, psychologiquement et financièrement de ma prise d'indépendance globale par l'obtention d'un emploi stable. De plus, même si l'impossibilité matérielle justifie la dépendance résidentielle, retourner chez ses parents à vingt-cinq ans est souvent difficile à vivre moralement et sur le plan de l'estime de soi. Cette situation fait naître le sentiment d'une stagnation voir même d'un « retour en arrière ». Néanmoins, plutôt qu'amorcer une recherche active d'emploi, je prends le temps, quelques mois, de me consacrer à ma passion et à ma pratique artistique. En effet, considérant avoir pleinement répondu aux exigences familiales et sociales quant à l'accomplissement de ma formation initiale, je souhaite m'adonner temporairement à ce qui contribue fortement à mon développement personnel et ma construction identitaire : le rap.

Mon choix illustre la tension entre une injonction sociale exigeant une détermination précoce des choix professionnels et une injonction parallèle « à être soi ». Depuis l'adolescence, je suis tiraillé par la gestion de mon temps et de mon énergie entre mon implication à pratiquer le rap avec mes acolytes et la poursuite de mon parcours scolaire et académique vers la constitution d'un projet professionnel. Néanmoins, dans les milieux aisés, cette échelle de développement personnel constitue une trame prioritaire pour mener sa trajectoire de vie faisant référence au concept d'autonomie présenté précédemment.

L'initiation au rap : construction identitaire et développement personnel

Tout commence à Vitré, à l'aube de mes années lycéennes au cours desquelles, avec trois amis, Thomas, Tom et Marc, nous nous attachons à la pratique du rap. Noircir la page blanche sur un fond musical, retranscrire ses sentiments, exprimer ses idées, déclamer ses textes, battre le rythme et poser sa voix sur le

« beat »⁸¹ deviennent progressivement des rites qui prennent une place considérable dans nos vies. Nous découvrons l'ampleur des dimensions artistiques, urbaines et populaires qu'englobe le Hip-Hop et dont le rap est une des disciplines. Nous collectionnons et échangeons les CD ainsi que les cassettes de nos diverses découvertes musicales. Nous sommes en 2003⁸² et le rap occupe une place prépondérante dans l'industrie musicale jusqu'à influencer les adolescents des classes moyennes que nous sommes.

Notre initiation au rap coïncide avec la fin de notre adolescence. Nous sommes alors des jeunes en voie de devenir adultes. La question de l'autonomie nous importe et nous incombe. Au cours de cette période, nous vivons différentes étapes de responsabilisation socialement normées : l'injonction à l'obtention de diplômes, à la projection professionnelle, à la participation citoyenne... Ces exigences sociales correspondent à l'ensemble des attributs qui déterminent le statut d'adulte et la citoyenneté d'un individu. Toutefois, « *devenir adulte ne se conçoit plus seulement comme un statut à acquérir, mais également comme un chemin de vie à construire, dans un parcours qui se veut signifiant* »⁸³. C'est avant tout en référence à une série d'épreuves personnelles dans un cheminement d'autonomisation qu'un individu est amené aujourd'hui à se dire ou ne pas se dire adulte. En processus de construction identitaire, la post-adolescence est une période où les aspirations de découvertes et d'aventures sont manifestes voire criantes. Avec mes compères du lycée, nous nous rassemblons autour de la pratique du rap pour assouvir notre besoin d'évasion et nous épanouir.

En effet, notre attrait pour ce genre musical se développe à l'âge où l'on souhaite gagner en indépendance, où l'on cherche « *des aires de jeux permissives, débrouillardes et destroy* »⁸⁴ pour faire ses propres expériences loin du regard et de l'autorité des adultes. Dans le prolongement de l'enfance, il est nécessaire d'éprouver, d'essayer, de se tromper pour se construire et gagner en autonomie. « *C'est en tombant que l'on apprend à marcher* ». Cette idée relève notamment des pédagogies actives qui revendiquent l'apprentissage par l'expérimentation. De cette approche favorable à l'apprentissage par essais et erreurs qui vise à stimuler l'esprit de débrouillardise et de coopération, proviennent notamment les « terrains d'aventures ».

Notre terrain d'aventure : « Le squat » ou la petite maison délabrée

Pour favoriser l'apprentissage des enfants, les terrains d'aventures, d'abord créés au Danemark, ont vu le jour avant la seconde guerre mondiale. Après 1968, l'idée prend réellement forme et se répand en Europe. Les terrains d'aventures sont des espaces d'expérimentations et de jeux libres où poussent des herbes folles, où chaque enfant crée son activité, seul, avec ses pairs ou avec l'aide d'un adulte s'il l'a sollicitée. En introduction de la revue *Autrement dans la ville, des enfants* d'octobre 1977, Henri Dougier⁸⁵ écrit au sujet

⁸¹ « Beat » est un terme anglophone qui signifie « battement ». Dans la musique hip-hop, le terme se réfère souvent à l'ensemble de la partie instrumentale d'un morceau, fréquemment composée de l'enregistrement en boucle d'un rythme ou d'une partie de mélodie.

⁸² Selon un sondage de Médiamétrie en 2003, le rap était le genre musical le plus apprécié en France chez les 11-20 ans avec 41% d'écoute. Il est possible d'évaluer que les ventes d'albums et compilations de rap s'élèvent entre 5 et 7% du volume total de l'industrie du disque. Source : FRANCOIS Pierre (dir.), *La musique, une industrie, des pratiques*, La Documentation Française, 2008, 147 p.

⁸³ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

⁸⁴ Idem

⁸⁵ Henry Dougier est un éditeur français, fondateur des Éditions Autrement.

des terrains d'aventures : "Où sont-ils les enfants ? La rue est adulte, les espaces balisés, les interdits et la peur promulguée. (...) Le vide, le flou, le spontané, ça rappelle 68, ça fait peur, ça dérange. Et pourtant c'est ce qu' "ils" demandent : des lieux qui soient leur création, leur propriété, leur terrain de refuge et d'activité - cabanes, terrains vagues, vieilles maison. des lieux non voulus, non programmés par les autres !"⁸⁶

Le terrain de jeux correspond ici à l'espace des possibles. C'est l'endroit où les idées et les usages ne sont que faiblement contraints. En milieu urbain, le terrain de jeux recouvre ces dimensions à travers des espaces abandonnés : terrains vagues, lieux en friche ou désaffectés, locaux vacants... Moins l'espace est assigné, plus il offre un large horizon des possibles. Il peut ainsi s'appréhender comme une page blanche. Au préalable, il n'est pas dédié à un champ d'activités et il ne répond pas aux exigences d'un registre d'actions en particulier. Son appropriation revêt alors un degré élevé de liberté.

Adolescent, mon véritable terrain d'aventures a été un espace laissé à l'abandon. L'été 2003 marque mon passage du collège au lycée durant lequel nous nous essayons au rap. Nous écrivons des bribes de textes dans nos chambres, ensemble et séparément. Toutefois, nous devons nous aventurer ailleurs pour nous exercer, nous risquer et concrétiser nos tentatives, notamment interpréter et enregistrer nos compositions. Progressivement, nous nous attribuons la petite maison délabrée servant de débarras au fond du jardin des parents de Thomas.

Amis de longue date, nous nous côtoyons depuis l'école élémentaire. Thomas a un demi-frère prénommé Fabien de sept ans son aîné qui est fortement animé par la culture Hip-Hop. Il vit à Rennes où ses pratiques artistiques s'étendent du rap au graffiti en passant par le tatouage. A nos yeux, Fabien constitue à l'époque un modèle qui nous transmet ses connaissances et ses références. Développant notre passion pour le rap, la petite maison devient notre terrain de jeux au cours des trois années suivantes. L'appropriation du lieu se manifeste par la réalisation d'une fresque murale réalisée par Fabien. Le « squat » contribue fortement à notre implication, à développer nos capacités dans le rap et à constituer notre collectif.

Le collectif de pairs

Nous nous retrouvons sur nos temps libres, principalement les mercredis et les samedis après-midis, dans la petite maison délabrée. Ajouté à cette passion fleurissante et partagée, ce rapprochement progressif s'explique dans l'essence de notre relation amicale. Nous nous sentons proches, nous côtoyons ensemble les bancs de l'école, nous grandissons dans la même commune, nous vivons la même période de vie... Nous avons le sentiment de nous comprendre facilement. La relation de proximité génère de l'empathie entre les personnes. L'autre se révèle à moi, et je me révèle alors dans le regard de l'autre. On reconnaît l'autre comme son pair et on se reconnaît alors dans la figure de son pair. « *La relation de pair à pair est favorable à l'échange (...) favorise la confiance mutuelle.* »⁸⁷.

⁸⁶ *Dans la ville, des enfants... les 6-14 ans et le pouvoir des adultes : enjeux, discours, pratiques quotidiennes*, Autrement, septembre 1977 - dossiers n°10 - éditions STOCK, Paris

⁸⁷ Eve Gardien, Journée d'études Expairs EHESP, Maison des Sciences de l'Homme à Rennes « L'accompagnement par les pairs : approche transversale aux champs de la santé, de la santé mentale et du handicap. »

Les pairs sont les personnes qui occupent le même rang, sont égaux en dignité et en situation sociale. Si la relation de pairs est conscientisée, alors s'opère le processus de reconnaissance mutuelle. Cette prise de conscience favorise le gain de confiance en soi et envers les autres. Partagée par un groupe de pairs, cette reconnaissance renforce la considération conférée à chacun des membres et décuple la solidarité entre eux. A partir de leurs expériences et dans le cadre d'une relation de réciprocité, les pairs co-construisent des savoirs sur mesure et propres à la situation singulière qui les réunit. Si on se retrouve, c'est parce que l'on vit les mêmes situations, les mêmes épreuves, on rencontre les mêmes limites auxquelles, ensemble, on souhaite trouver des solutions. En ce sens, le groupe de pairs développe des capacités et chaque pair acquiert des compétences. Ils contribuent à surmonter individuellement et collectivement les épreuves communes.

En l'occurrence, les épreuves que nous partageons consistent à progressivement se construire en tant que personne, à se déterminer en tant que futur adulte ainsi qu'à progressivement se placer socialement. Correspondant aux étapes d'autonomisation et de prise d'indépendance, elles sont individuellement vécues et collectivement structurées. En effet, même si l'individu est invité à « être soi » par ses propres expériences au travers d'un parcours singularisé, ces « épreuves » qui jalonnent l'itinéraire vers l'adulte se construisent elles-mêmes en référence à des normes sociales, économiques, politiques et culturels qui posent une empreinte profonde sur les trajectoires.

Au cours de l'adolescence et de la post-adolescence⁸⁸, elles se cristallisent principalement autour de l'école avec l'obtention du baccalauréat comme point de mire pour accéder à l'enseignement supérieur. Comme l'indique Tom Chevalier, dans une société du travail avec un marché de l'emploi de type post-industriel, l'enjeu de la citoyenneté socio-économique des individus réside dans l'acquisition de compétences. Souvent au détriment du processus de développement personnel, notamment pour les jeunes issus des milieux plus défavorisés, cet enjeu se joue d'abord et avant tout à l'école.

A titre personnel, je ne suis ni un élève brillant, ni un grand travailleur. J'ai quelques facilités mais j'ai aussi tendance à me reposer dessus. Je suis capable de me mobiliser pour les cours qui me plaisent et, à l'inverse, faire le moindre effort pour les matières qui m'ennuient. Mes résultats sont globalement moyens. Durant ma période d'enseignement secondaire, je franchis les différentes classes sans véritable difficulté et sans non plus consentir à de grands sacrifices sur le plan personnel. Penser un projet professionnel m'apparaît totalement abstrait et se projeter après le lycée m'est complètement inconcevable. Je trouve à m'épanouir avec mes amis en dehors du système scolaire.

Avec mes compères de rap, nous nous sentons à l'étroit dans la place que nous réserve l'école. Son moule ne nous convient guère et nous ne souhaitons pas « rentrer dans le rang ». Issue d'une conception élitiste de la société, la méritocratie inculquée par l'école incite à l'excellence scolaire et à viser des

⁸⁸ Le terme de « post-adolescence » désigne cette phase qui, généralement, se situe entre 17-18 ans et 30 ans, entre l'adolescence et la maturité, et au cours de laquelle s'effectuent les grands choix personnels : professionnels et sentimentaux, qui président au devenir adulte.

professions socialement prestigieuses. Son modèle et son enseignement vertical ne nous correspondent pas et peinent à répondre à nos besoins d'aventures et nos attentes en matière d'affranchissement. Suivant nos aspirations en parallèle de notre scolarité, nous explorons le mouvement Hip-Hop et nous approprions l'un de ses modes d'expression au travers duquel nous expérimentons et construisons notre univers. A l'origine, étant largement déconsidéré au sein de la société française, le rap nous apparaît comme un espace libre de création. Nous développons notre pratique de manière autodidacte nous permettant progressivement de gagner en estime de soi, de nous bâtir une certaine confiance personnelle et de développer notre créativité.

Le Hip-hop puise ses racines dans les milieux urbains relativement défavorisés, les ghettos noirs et latinos de New-York au début des années soixante-dix. Cette naissance dans la rue était principalement due au manque de moyens et d'opportunités des premiers pratiquants. La manière de créer à partir de presque rien va faire l'originalité du mouvement. Cette idée va même être érigée en principe, pour les acteurs, d'un libre accès à tous et une égale possibilité de développer ces pratiques. En France, pays où le mouvement est apparu au début des années quatre-vingt et est particulièrement développé, une littérature à propos du hip-hop a émergé depuis une vingtaine d'années. Hugues Bazin, l'un des chercheurs en tête de file sur le sujet dont le premier ouvrage en 1995 fait office de référence, définit le hip-hop comme regroupant « *des arts de la rue, une culture populaire et un mouvement de conscience* »⁸⁹. La particularité du hip-hop réside donc dans le fait que plusieurs pratiques artistiques se retrouvent liées entre elles dans un seul et même ensemble, par une histoire, des valeurs et un certain état d'esprit.

Selon ce sens étymologique, le hip-hop est défini comme une volonté de s'élever et de progresser en utilisant son intelligence et sa créativité. Le « hip » provenant de l'argot américain a pour correspondance le verbe anglais « to hep » qui signifie « se hisser » pouvant s'interpréter dans le sens d'une recherche d'admiration de ses pairs par la reconnaissance d'une certaine forme d'intelligence issue de la débrouillardise. « Hop », onomatopée du saut, signifie « sauter et danser » en référence à l'importance de la danse dans le mouvement et par extension sémantique, exprime l'idée d'une avancée⁹⁰. Cette culture populaire aux pratiques développées dans la rue valorise l'art du bricolage et l'esprit débrouillard pour se développer personnellement. Fondamentalement proche des pédagogies actives, issues de l'éducation populaire, telles que l'apprentissage par l'expérimentation présentée précédemment, ce mouvement culturel est source de dynamiques d'apprenance⁹¹ et de transmission de nouveaux savoirs qui contribuent à révéler et reconnaître les intelligences de la débrouillardise. En ce sens, je m'investis à rapper avec mes camarades dans un processus d'auto-formation pour lequel nous consacrons la majorité de notre temps libre avec la volonté de progresser et de se surpasser. Notre aventure nous solidarise et nous amène à nous constituer en tant que collectif.

On peut définir un collectif comme un ensemble d'individus qui se rassemblent pendant un temps

⁸⁹ BAZIN Hugues, *La culture hip-hop*, Paris : Desclée de Brouwer, 1995, 305 p.

⁹⁰ BAZIN Hugues, *La culture hip-hop*, Paris : Desclée de Brouwer, 1995, 305 p.

⁹¹ L'apprenance est une attitude dynamique consciente permettant à une personne ou un collectif d'accroître sa capacité à traiter des situations complexes. Le mot « conscient » signifie qu'apprendre repose sur un acte volontaire. Le mot « dynamique » représente le mouvement vers un inconnu, un progrès souhaité.

donné, autour d'un projet commun, qui se donnent les moyens de le réaliser et donc se mettent d'accord pour y arriver. À travers notre pratique du rap qui répond à notre quête de sens, nous développons un sentiment d'appartenance et un désir de reconnaissance en tant que groupe. Nous nous identifions les uns aux autres jusqu'à formaliser nos liens dans l'auto-détermination d'un collectif. En référence à notre approche « débrouillarde » du rap, nous nous sommes appelés « Artisanal ». Ces configurations relationnelles structurent un espace collectif en faveur de dynamiques d'apprentissage au sein duquel on s'autorise le droit à l'erreur et à l'essai. Leurs caractéristiques constituent les dénominateurs d'un collectif intelligent : soient des degrés élevés d'interconnaissance, de confiance mutuelle (confiance dans les capacités des uns et des autres) et un but commun (la volonté de travailler les uns avec les autres).

De la pratique artistique à l'engagement culturel

Cette passion naissante mêlant mon goût pour l'écriture et répondant à ma quête de sens contribue à me construire personnellement et constitue un marqueur important de mon parcours d'engagement. Rapidement, cette pratique individuelle et collective nous pousse hors des murs de nos chambres et de la petite maison délabrée. Elle nous amène à nous représenter en public comme par exemple lors de la fête du Lycée ou sur la scène « jeune talent » organisée par le service culturel de la ville de Vitré. Nous saisissons ces occasions pour partager nos créations, développer nos apprentissages et mener notre aventure toujours plus loin. Notre histoire commune autour du rap se poursuit après le lycée, à Rennes où nous entamons nos études supérieures avec Tom et Thomas à partir de la rentrée 2006.

Parallèlement à mon parcours académique, mon implication artistique se confirme et se concrétise à travers la réalisation de deux albums : un premier en groupe avec Artisanal en 2010 et un second en solo en 2013. La conduite de ces projets nous entraîne à mettre en œuvre une véritable démarche d'engagement qui dépasse la seule pratique artistique, c'est-à-dire, nous organiser pour obtenir les ressources nécessaires et s'octroyer les moyens suffisants d'atteindre notre objectif commun. Notre approche s'inscrit dans le caractère originel du Hip-Hop, c'est-à-dire, nous faisons à partir de presque rien. « *Nous avons des idées mais pas d'argent* » ce qui nous pousse à repousser nos limites et développer notre « art du bricolage ». En ce sens, nous sommes amenés à rencontrer une pluralité de personnes et développer un réseau.

En premier lieu, la production d'un album consiste en un processus de cinq longues étapes : la conception (écritures, compositions, placements, arrangements, interprétations), l'enregistrement (la prise de sons), l'édition, le mixage et le *mastering*. Ce travail de longue haleine peut s'étendre sur une période de six à douze mois selon les circonstances et les aléas. Avec Thomas et Tom, et notamment par l'intermédiaire de Fabien, nous faisons rapidement connaissance des activistes du mouvement au niveau local lors de nos premières années rennaises. De fil en aiguille, nous nous rapprochons de compositeurs et d'ingénieurs du son qui possèdent des « home-studio »⁹². Nous multiplions également les collaborations musicales avec d'autres rappeurs de la ville de Rennes. Cependant, nous éprouvons également l'esprit de compétition qui existe au

⁹² Le home studio ou project studio est un petit studio d'enregistrement aménagé chez soi.

sein de la culture Hip-Hop et qui transcende les différents groupes de rap.

Suite à ce cheminement souterrain qu'implique la création, l'étape qui suit consiste à sortir de l'ombre l'album pour en faire sa promotion. Pour ce faire, nous travaillons à sa communication par la réalisation de visuels pour la pochette et de clips pour mettre en avant quelques morceaux. La diffusion s'opère d'abord par les réseaux sociaux qu'il faut animer de façon quotidienne. De plus, nous contactons également les médias locaux et spécialisés sur le rap pour participer à la promotion du projet.

Enfin, nous nous démenons à chercher des sources de financement en complément d'une partie auto-financée, à intégrer les circuits culturels de diffusion et les espaces de représentation dans la région. Ainsi, nous arpentons les radios locales, les cafés-concerts et les différentes scènes du grand ouest. J'y consacre la majorité de mon temps libre et notre implication nous pousse à entreprendre. De la création à la distribution en passant par la communication, nous assurons toutes les étapes mais touchons également à nos limites. Nous ne sommes pas professionnalisés et découvrons l'environnement culturel rennais qui nous offre des opportunités mais elles nous paraissent restreintes pour les initiatives relatives au rap. Cette implication artistique se constitue au fur et à mesure en un engagement culturel.

Toutefois, je suis tiraillé entre cet engagement prenant et passionnant qui caractérise mes aspirations personnelles et les contraintes temporelles relatives à ma stratégie d'insertion. En effet, à plusieurs reprises, je suis obligé de mettre entre parenthèses mon aventure artistique et collective pour privilégier la poursuite de mes études. Ce fut notamment le cas lors de mon départ à Toulouse en 2011 pour intégrer un Master de Sciences Politiques. Ainsi, s'illustre la tension entre la valorisation à « devenir soi » par l'affirmation de sa singularité et l'adaptation aux contraintes temporelles d'une détermination sociale par les études. Elle témoigne de la relative ambiguïté avec laquelle les jeunes se positionnent au sein de leur trajectoire d'intégration sociale et quant à leurs représentations de l'âge adulte. Cette ambiguïté consiste en un auto-positionnement contradictoire séparant explicitement leur propre inscription d'un chemin identitaire vers l'adulte et un chemin plus objectif en matière d'installation professionnelle. L'exigence de l'engagement étudiant est vécue comme un arbitrage en aspirations personnelles et stratégie de placement.

C) Regard critique sur mon parcours académique et personnel : origines de Keur Eskemm

Mon expérience au sein de l'association Keur Eskemm débute au printemps 2014. Elle représente une jonction entre mon parcours d'insertion et mon engagement culturel. D'une part, après mon parcours académique et une période d'inactivité, j'éprouve ma professionnalisation au sein de l'association à partir d'un volontariat en service civique jusqu'au salariat en contrat aidé en passant par la reprise d'une formation. D'autre part, cet espace professionnel constitue également un espace collectif d'engagement au sein duquel je rencontre des personnes aux valeurs et convictions proches des miennes. En effet, nous nous rassemblons pour concevoir et porter un projet associatif en faveur du développement personnel des jeunes adultes pour

contribuer à leur émancipation sociale. Cette initiative collective vise à répondre aux problématiques que nous rencontrons en tant que jeunes en voie de devenir des adultes.

L'origine du projet associatif actuel

L'association Keur Eskemm a été créée le 19 octobre 2007 par une jeune franco-sénégalaise résidant à Rennes⁹³. A l'origine, sa motivation consiste à favoriser le dialogue et les échanges entre les deux cultures qui constituent son identité : le breton et le wolof. Cet objet explique le sens de la dénomination de l'association. Mélange linguistique, « Keur » signifie « chez » en wolof et « Eskemm » désigne « échange » en breton. Ainsi, Keur Eskemm a pour signification « la maison de l'échange ».

Entre 2007 et 2009, l'association organise plusieurs rencontres interculturelles entre des artistes de Rennes et de Dakar, en France et au Sénégal. Néanmoins, cette activité prend fin et l'association est mise en sommeil sans être dissoute. La reprise de l'association en février 2014 a été motivée par une série de constats qui anime nos critiques et nous pousse à agir. A l'ombre de ces revendications, se fondent les valeurs du projet associatif actuel de Keur Eskemm.

A cette époque, après avoir conclu ma formation initiale par un master 2 d'Expertise des Professions et Institutions Culturelles, je vis une période d'inactivité sur le plan professionnel. N'étant pas focalisé sur la recherche de mon premier emploi et préférant pendant un temps me consacrer à ma pratique artistique et mon engagement culturel, nous partageons nos aspirations avec Etch, un copain engagé depuis quelques années dans le secteur associatif et politique à Rennes. Toutefois, la pression relative à mon insertion professionnelle me rattrape.

En faveur du développement personnel des jeunes par la pratique artistique

Parmi les jeunes Français, il existe « un seuil » des 25 ans au-delà duquel l'identité sociale de l'individu se doit d'être posée. L'intériorisation de ce seuil par une majorité des jeunes et de leurs parents illustre le poids de la norme sociale sur les comportements relatifs au passage à l'âge adulte. Cette empreinte de la société au caractère élitiste qui pose le niveau d'études ou le diplôme initial comme le principal déterminant d'une identité socio-professionnelle future, contraint une partie des jeunes, notamment ceux issus des milieux les moins favorisés, à négliger ou à écarter, voire à omettre, toutes possibilités et opportunités de construire leur identité dans le cadre d'un processus de développement personnel favorable à leur épanouissement, et ce tant que les conditions de leur indépendance ne sont pas réunies.

En tant que jeune adulte, je fais face aux défis relatifs à la période de vie que je traverse, c'est-à-dire, l'âge de l'accès à l'indépendance qui, selon Olivier Galland⁹⁴, se caractérise par la possession de quatre

⁹³ Publication au journal officiel

⁹⁴ Auteur de l'article : « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Economie et statistiques*, n° 337-338, 2000.

attributs : un emploi stable, un logement indépendant, des revenus tirés, pour l'essentiel, de l'activité, et la construction d'une famille (conjoint, enfant). Cet enjeu est source de pression et générateur de stress et d'angoisse pour une majeure partie des jeunes.

De plus, le premier attribut, l'emploi stable, apparaît comme prédominant puisqu'il détermine les conditions de réalisation des trois autres et contribuent en grande partie à leur obtention. En cela, Jérôme Gleizes et Patrick Dieuaide⁹⁵ expliquent la dérive de la « société travail » en tirant cette analyse : « *L'emploi n'était plus un préalable à l'insertion sociale mais la fin d'un processus social*. Et ils ajoutent : « *Le travail devient une fin en soi et non un levier pour l'émancipation, une valeur et non la source de la valeur* ».

Dans la « société travail », avoir un emploi stable constitue la norme sociale qui incombe à chaque individu pour devenir indépendant matériellement et obtenir l'accès à une indépendance résidentielle. Cependant, on assiste à un relatif durcissement des conditions d'entrée sur le marché de l'emploi, notamment concernant les jeunes adultes. Ce phénomène tend à repousser l'âge d'accès à un emploi stable et à décupler les situations intermédiaires précaires pour cette tranche de la population. En effet, Cécile Van De Velde⁹⁶ souligne que les difficultés objectives d'entrée marquent fortement de leur empreinte les attitudes envers les études et l'emploi des jeunes, et ce toute les classes confondues.

En tant que jeune adulte, je fais face à l'injonction à m'insérer professionnellement dont les conditions d'accès à l'emploi se rigidifient et ce au détriment de mes aspirations individuelles. Toutefois, à l'inverse de jeunes issus de milieux défavorisés, ma provenance sociale facilite en partie et en parallèle la poursuite de mon engagement culturel favorisant les conditions de mon développement personnel. Face à ces constats et au regard de cette situation de tensions, Etch et moi partageons l'idée d'encourager l'initiation et la pratique artistique des jeunes-adultes pour participer à leur épanouissement. Avant d'être des agents économiques, nous sommes des êtres sociaux dont les épreuves relatives à la période de vie que nous traversons en tant que jeunes-adultes consistent en partie à construire son identité. C'est dans cette situation sociale commune que nous nous retrouvons avec Etch et sur cette tension précise que nous souhaitons agir.

Pour le soutien à l'engagement culturel des jeunes-adultes en collectif

Face à cette pression, ma recherche de liberté et d'épanouissement se réalise grandement par ma pratique du rap et mon implication au sein de mon groupe *Artisanal*⁹⁷. Cette aventure qui a débuté à l'aube du lycée est fondatrice de ma trajectoire d'engagement culturel. Celle-ci se concrétise principalement par la réalisation d'albums et l'organisation de concerts. Avec mes comparses, nous sommes très impliqués mais nous ne nous inscrivons pas dans une optique de professionnalisation. En effet, nous dissociions notre engagement de nos cheminements respectifs d'intégration professionnelle. Nous explorons l'environnement culturel rennais qui nous offre quelques opportunités sur le plan amateur mais celles-ci nous paraissent

⁹⁵ Auteurs de l'article : « *De la société du travail à la société de l'émancipation sociale* », *Mouvements* 2007/2, n°50, 88 à 94.

⁹⁶ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

⁹⁷ Définir Artisanal

restreintes pour nous développer. Notre comportement s'explique partiellement par notre provenance sociale, Tom et moi sommes issus de familles de classe moyenne tandis que Thomas vient d'un milieu très aisé. Nos parents nous soutiennent, voire nous contraignent à suivre des études supérieures généralement au détriment de notre engagement culturel que nous poursuivons parallèlement. Ce choix constitue une forme de rationalisation face à une perspective quasi improbable de gagner sa vie à travers la pratique du rap. De plus, relevant de l'exception, ce type de projection n'est point encouragé socialement puisque les voies de formation professionnelle en la matière n'existent pas.

Depuis 2010, nous nous sommes rapprochés de plusieurs autres collectifs de rap exerçant à Rennes. Cette dynamique se concrétise par le montage de l'association Check Da Vibes⁹⁸ avec laquelle nous organisons des événements culturels pour promouvoir les groupes de rap locaux. De retour à Rennes en octobre 2013 suite à l'obtention de mon Master, le constat d'une insuffisance d'espaces d'expression, d'accompagnement et d'expérimentation pour les jeunes qui s'essaient et pratiquent les arts est, lui aussi, récurrent. Il est notamment flagrant pour les cultures en manque de reconnaissance institutionnelle. En situation d'émergence, il est difficile, notamment dans le secteur de la culture, de développer son initiative, en l'occurrence, une entreprise artistique relative à la pratique du rap.

Du côté de l'institution, depuis les années quatre-vingt et les politiques de démocratisation culturelle, la scène musicale rennaise s'est structurée autour du rock à travers l'Association des Trans Musicales puis le Jardin Moderne dans les années quatre-vingt-dix. Pour le rap, des groupes et des rappeurs se révèlent être particulièrement actifs et de nombreux projets, sous la forme de concerts et d'enregistrements sont lancés par ces artistes. Le milieu du rap rennais se compose donc de véritables activistes. Cependant, ces pratiques sont, pour la plupart, isolées et souffrent d'un manque de légitimité pour plusieurs raisons.

D'une part, je l'explique par un manquement de la part des acteurs du mouvement. A court terme, les logiques particulières des artistes prennent le plus souvent le pas sur une logique collective qui pourrait structurer le mouvement sur le long terme. Globalement, les logiques de compétition et de mise en concurrence prévalent sur l'approche coopérative. De plus, la plupart des acteurs concernés n'a ni l'ambition, ni la capacité de fédérer le plus grand nombre par la constitution d'un réseau local avec l'objectif de développer l'ensemble de cette culture à l'échelle de la Ville et de la Métropole, et de promouvoir le hip-hop sous tous ses aspects pour et par ceux qui sont et font avancer ce mouvement.

D'autre part, les acteurs institutionnels n'identifient ni un objet culturel en soi ni un mouvement rap qui revendique une reconnaissance et des ressources pour sa structuration. Les initiatives relatives à la Culture Hip-Hop sont fragmentées et disséminées. En l'absence de prise en compte de la part du service culturel de la Ville ainsi que de ses principaux opérateurs concernant les musiques actuelles, notre interlocuteur privilégié est le Centre de Ressources d'Informations Jeunesse (CRIJ) et son pôle Action Culturelle. Le CRIJ organise notamment le festival Quartier d'été qui s'adresse aux jeunes rennais des

⁹⁸ Check Da Vibe est une association rennaise qui contribue à promouvoir le Hip-hop dont particulièrement le rap par l'organisation d'événements culturels et notamment la programmation d'artistes locaux.

quartiers « populaires » et met en avant les cultures urbaines. De plus, je ne distingue aucun interlocuteur sur le sujet dans l'organigramme de la DRAC Bretagne⁹⁹.

Le manque de coopération entre acteurs et l'absence de structure en mesure d'accompagner les dynamiques culturelles émergentes sont prégnants. Face à la difficulté à structurer le mouvement local et au peu de considération des institutions, le Hip-Hop, mouvement populaire urbain, est relégué à la culture « juvénile » par les services de la Ville de Rennes. Néanmoins, sur le long terme, l'institutionnalisation de ces nouvelles cultures se caractérise par une identification partielle voire superficielle des acteurs. Les pratiquants cherchent dès lors à se positionner au même rang que les autres mouvements, dans l'échelon des politiques culturelles. Parallèlement aux moyens de financement, les artistes sont donc dans une attente de reconnaissance et de légitimation de la part des institutions.

Ainsi, mon engagement pour le rap m'amène au constat d'un manque de reconnaissance des cultures populaires et juvéniles. A celui-ci s'ajoute l'insuffisance d'accompagnement, de facilitation, d'espaces d'expression et d'expérimentation pour les jeunes qui s'essaient et pratiquent les arts ainsi que pour les personnes engagées dans des mouvements alternatifs. Cette situation limite est une source de critiques qui me renforce dans l'idée de soutenir l'engagement des jeunes-adultes et d'encourager les émergences.

Pour la reconnaissance des engagements émergents – populaires à l'échelle individuelle et collective

A cet engagement culturel, je lie la fin de mon parcours académique. En effet, en 2011, dans le cadre d'un master 1 de Science Politique à l'Université Toulouse 1, je réalise une recherche consacrée à l'étude du fait politique au sein de la culture Hip-Hop. Elle s'intitule : « Le rap français : de l'action collective au mouvement social ? ».

L'année suivante, j'intègre le master 2 Expertise des Professions et Institutions Culturelles à l'Université de Nantes pour lequel, je réalise un stage de neuf mois au sein de l'Association Culturelle de l'Été (ACE)¹⁰⁰. En tant qu'assistant chargé de l'action culturelle, mes missions consistent principalement à développer des activités culturelles à destination des publics dits « éloignés » et « empêchés ». Pour ce faire, l'ACE développe des partenariats avec le Centre de Détention de Nantes, la Maison d'Arrêt de Carquefou, le Centre Hospitalier Universitaire ainsi que la Maison de Quartier Accoord de la Halvèque-Beaujoire, quartier prioritaire de la Politique de la Ville. A la clef de ce stage, je produis un mémoire de recherche relatif à la réception des actions culturelles en milieu carcéral.

Cette expérience à travers mon cursus universitaire et mon stage suscite ma critique des politiques de démocratisation de la culture. En effet, j'ai le sentiment d'être témoin d'une déconsidération profonde des pratiques issues des cultures populaires et d'assister à un phénomène massif de légitimation des cultures qui

⁹⁹ DRAC : Direction Régionale des Affaires culturelles

¹⁰⁰ L'ACE est missionné par la Ville de Nantes pour assurer l'animation culturelle durant la période estivale. Elle met en place deux festivals : Aux Heures d'Été et les Rendez-vous de l'Erdre.

apparaissent comme prédominantes d'un point de vue institutionnel. L'un des objectifs poursuivis par l'A.C.E. à travers son programme d'actions culturelles consiste à favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. Ainsi, sont visés les publics identifiés comme les plus exclus des offres culturelles institutionnelles : les publics dits « éloignés », « empêchés ». Ces positions partent donc du postulat qu'il existerait des publics plus ou moins homogènes qui n'ont pas ou peu de pratiques culturelles ou du moins, pas de pratiques identifiées par les institutions et ses opérateurs.

En France, la politique culturelle étatique fut dans un premier temps bâtie sur l'action d'André Malraux, premier ministre des Affaires Culturelles de 1959 à 1969. L'une des principales orientations de celle-ci était le droit à la culture pour tous c'est à dire la notion de démocratisation de la culture. Ainsi, le but affiché était de « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français. »¹⁰¹ Cette volonté de confronter le peuple à la haute culture et aux arts nobles fut appliquée dans les domaines du théâtre, de la danse, de la musique et du cinéma. Un déploiement territorial conséquent sous la forme d'une décentralisation fut mis en place avec la création des Maisons de la Culture et des premières Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC).

Au cours des années soixante-dix, apparaît une autre logique politique de la culture, celle de la démocratisation culturelle mise en œuvre à partir de 1981 avec l'arrivée au pouvoir des socialistes. Elle traduit « l'affirmation d'une prise en compte nouvelle de pratiques culturelles à la fois minoritaire (ou pas) ou locales (ou non) ». On assiste à une montée en puissance d'une volonté d'ouverture avec un intérêt porté vers la création et les nouvelles formes d'expression artistique. Ce phénomène s'illustre par la réhabilitation des cultures émergentes et populaires, ainsi qu'un rapprochement du culturel avec le socioculturel.

Les études sociologiques ont montré que les déterminants de l'inégalité culturelle étaient moins d'ordre économique que d'ordre symbolique. En ce sens, Jean Caune considère que l'ambiguïté originelle du projet de Malraux est fatale à la démocratisation : « l'application de ce dualisme [volonté de faire accéder à la culture sans toucher aux inégalités sociales et symboliques] ne se relèvera pas de sa contradiction interne : comment faire aimer ce que l'on ne connaît pas ? Comment faire naître la jouissance esthétique si elle n'est pas accompagnée des mécanismes qui suscitent le désir de culture ? ».¹⁰²

Selon Céline Romainville, « la démocratie culturelle se serait affirmée notamment sur une critique de la politique de démocratisation de la culture, mais plus encore sur la contestation de la représentation, dominante à l'époque, du phénomène culturel et sur une conception plus radicale, sociale et participative de la culture ainsi que d'une contestation du phénomène de la consommation culturelle »¹⁰³.

Ainsi, la démocratie culturelle entendrait « [...] assurer une reconnaissance des productions

¹⁰¹ Texte issu du décret du 24 Juillet 1959 créant le Ministère des Affaires Culturelles

¹⁰² Caune, Jean, « La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle », Grenoble (France), Presses universitaires, collection « Arts et culture », 2006.

¹⁰³ Céline Romainville, Idem.

culturelles populaires ou minoritaires face à des standards culturels qui étaient considérés comme liés aux classes dominantes, contribuant ainsi à la reproduction des inégalités sociales ». Elle se donnerait pour objectif de « *confier aux acteurs eux-mêmes leur destin culturel* » entraînant forcément l'ouverture à une pluralité d'acteurs dans la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques culturelles¹⁰⁴.

Toutefois, les processus de reconnaissance se portent alors sur des pratiques culturelles à qui on veut aussitôt faire jouer un rôle de cohésion sociale. On demande aux acteurs de la démocratie culturelle qu'ils fassent du lien social. Le nouveau visage paternaliste de la culture apparaît, mais cette fois plus consensuel, pour des populations en précarité socio-économique. Certains y voyaient un moyen d'acheter la paix sociale. « *Les artistes pompiers du social ont pu jouer un rôle en phase avec l'instrumentalisation de la culture à des fins de cohésion sociale* » explique Fabrice Raffin¹⁰⁵. En effet, ce processus de reconnaissance a ses limites, et il s'arrête lorsque l'expressivité esthétique rejoint l'expressivité politique dissidente. « *Il reste toujours aussi difficile, si ce n'est de reconnaître, tout au moins de laisser exister, ces pratiques initiées par les populations dans leur diversité, surtout quand elles sont empreintes d'un message politique, d'une intention contestataire, comme dans le hip-hop souvent, ou presque toujours dans les cultures alternatives* »¹⁰⁶.

En effet, les formes d'expressions artistiques à caractère politique nées en dehors de tout cadre institutionnel sont perçues comme une menace pour la cohésion sociale. Dans une logique de démocratisation, l'institutionnalisation via le processus de reconnaissance a pour effet de vider ces formes d'expressions de leur fonds. L'instrumentalisation des politiques culturelles marginalise alors les formes dites « *subversives* », discrédite leur discours, et étouffe ainsi le pluralisme des expressions culturelles.

Fabrice Raffin affirme que « *Des parcours individuels des acteurs alternatifs étudiés, beaucoup sont devenus des acteurs politiques locaux ou des citoyens engagés dans la vie de la cité... Même si elles se révèlent de pratiques contestataires, ces pratiques culturelles sont une véritable école de citoyenneté* »¹⁰⁷.

Ainsi, ces trois catégories de constats que nous partageons avec Etch et qui proviennent en partie de nos expériences respectives suscitent nos revendications. De fil en aiguille, elles nous incitent à la reprise de Keur Eskemm et sont aux fondements du renouvellement du projet associatif. D'une part, il a pour objet d'encourager le développement personnel des jeunes-adultes par la pratique artistique et l'engagement culturel en collectif. D'autre part, il s'inscrit dans une volonté de reconnaissance de ces formes émergentes d'engagement des jeunes-adultes en faveur de leur émancipation sociale, culturelle, économique et politique. Ce double objet se concrétise à travers l'expérimentation socioculturelle du Laboratoire Artistique Populaire.

¹⁰⁴ Céline Romainville, « Démocratie culturelle et démocratisation de la culture », Repères, Histoire des politiques culturelles, n°45, Juin 2014, Observatoire des politiques culturelles.

¹⁰⁵ Fabrice Raffin, « Culture, cohésion sociale et conflits », Écartis d'identité, n°119, 2011.

¹⁰⁶ Fabrice Raffin, « Culture, cohésion sociale et conflits », Écartis d'identité, n°119, 2011.

¹⁰⁷ Fabrice Raffin, « Culture, cohésion sociale et conflits », Écartis d'identité, n°119, 2011.

Partie 2 : Le LAP de Keur Eskemm : démarche collective, processus d'ingénierie et projet pédagogique

Au début de l'année 2014, nos revendications nous poussent à agir. Avec Etch, l'idée que nous partageons consiste à développer un espace collectif d'expérimentations autour des pratiques artistiques et culturelles à destination des jeunes adultes en quête de sens et de lien. Pour y parvenir, en avril, nous décidons de reprendre l'association Keur Eskemm, en sommeil depuis 2009. Etch étant l'un des fondateurs, il prend la présidence, et j'entame un volontariat en service civique dès le mois de mai. Nous nous rapprochons alors de la Maison Internationale de Rennes (MIR) dont Etch est également l'un des vice-présidents.

Emmanuelle Berthinier, directrice de la MIR, soutient et encourage des initiatives associatives de jeunes, notamment celles qui s'inscrivent en lien avec l'objet et les missions de sa structure. La MIR fait partie des institutions associatives de Rennes dont les activités participent à entretenir, développer et valoriser les relations internationales de la ville ainsi qu'à accompagner tous les rennais et les rennaises dans leurs initiatives qui contribuent à ces dynamiques. Par ailleurs, Etch et Emmanuelle entretiennent une relation de confiance depuis quelques années. A travers les associations ESPOIR puis Cité Solidaire¹⁰⁸, Etch a initié, entre 2007 et 2012, avec d'autres amis plusieurs actions soutenues par la MIR. Ces différentes initiatives l'ont amené progressivement à s'impliquer au sein du conseil d'administration.

À la présentation de notre projet associatif, Emmanuelle est favorable à nous accueillir au sein de la Maison au 7 quai Chateaubriand à Rennes. En plus de nous assurer une avance de fonds pour financer mon volontariat, un bureau, des fournitures, un ordinateur et un accès à internet sont mis à notre disposition. La directrice voit d'un bon œil notre présence au sein de la Maison. En contrepartie de son hospitalité et de son accompagnement, notre contribution à la vitalité de la MIR s'illustre à travers notre participation à la Semaine de la Solidarité Internationale par la relance du Forum Interculturalité Jeunesse (FIJ). En effet, le conseil d'administration de la MIR est composé d'une grande majorité de sexagénaires. L'intégration de Keur Eskemm contribue à rajeunir et apporter un vent de fraîcheur au sein de cette institution rennaise.

A la suite d'une première édition du FIJ portée et coordonnée par l'association au cours du mois de novembre 2014, nous nous focalisons sur l'idée de développer un espace collectif d'expérimentations autour des pratiques artistiques et culturelles à destination des jeunes adultes. Cette étape est marquée, en décembre 2014, par l'arrivée de Pierre D. surnommé Paya au sein des membres de Keur Eskemm.

Cette deuxième partie se consacre à décrire la démarche collective mise en œuvre par les porteurs de l'association pour constituer le LAP. A travers ce décryptage, il s'agit d'analyser le processus de conception et son croisement de savoirs pour qualifier la capacité du collectif relative au portage de son initiative. Cette

¹⁰⁸ ESPOIR et Cité Solidaire sont deux associations rennaises de jeunes-adultes qui travaillaient en faveur de la solidarité internationale et le dialogue interculturelle au travers de projets de rencontres et d'événements de sensibilisation.

partie de l'étude vise à éprouver l'hypothèse selon laquelle le processus expérimental mené par Keur Eskemm correspondrait aux étapes du cheminement d'une innovation sociale schématisée par les chercheurs du programme La Fabrique du Social¹⁰⁹. En effet, ce programme de recherches repose sur l'hypothèse principale suivante : « *la co-construction de pratiques sociales nouvelles est rendue possible par un travail de traduction et d'appropriation de savoirs pluriels* »¹¹⁰.

I. Le LAP et son réseau : démarche collective et système d'acteurs

Dans un premier temps, il apparaît essentiel de présenter la démarche d'ingénierie que Pierre D., Etch et moi-même avons menée avec le collectif de Keur Eskemm pour réaliser les expérimentations du LAP. Pour décrypter et analyser le processus de conception et de mise en œuvre, je fais le choix de me référer au programme de recherche *La Fabrique du Social, expérimentations et innovation sociale* afin de qualifier la capacité d'expérimentation du collectif de Keur Eskemm et de caractériser son système d'acteurs. Ce programme s'intéresse à : « *comment penser l'action collective et les situations construites par les acteurs ?* »¹¹¹ et s'inscrit dans la théorie d'Hans JOAS « *qui insiste sur la créativité de l'agir des acteurs en situation. Dans cette perspective, la situation n'est pas prédéterminée par les intentions initiales, elle ne détermine pas non plus le sens de l'action, elle est co-construite par les acteurs qui dialoguent, réfléchissent et agissent ensemble* »¹¹². Les auteurs de la Fabrique du social précisent : « *Dans certains cas, il s'agit de la création d'une structure spécifique (association, collectif, coopérative) ... Ces systèmes d'acteurs formés à partir d'une prise de conscience collective vont chercher à organiser leurs actions dans le cadre de réseaux territorialisés, de structures fédérales et aussi en cherchant à nouer un dialogue avec les collectivités publiques* »¹¹³. Je propose de détailler le système d'acteurs constitué par Keur Eskemm et de dérouler les dimensions de l'action collective concernant l'expérimentation sociale du LAP. L'enjeu est d'en déduire les capacités du collectif, de qualifier sa démarche et de déterminer les apports du réseau développé.

Selon l'étude, La Fabrique du Social, trois dimensions caractérisent les dynamiques collectives d'expérimentation sociale :

- Le leadership exercé par un nombre limité de personnes,
- La culture partagée qui sous-entend la mobilisation d'une pluralité d'acteurs et la constitution d'un réseau donc un système d'acteurs,
- Les capacités collectives du système d'acteurs.

¹⁰⁹ Coordinée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

¹¹⁰ Idem

¹¹¹ Coordinée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

¹¹² Idem

¹¹³ Idem

Les chercheurs du programme ont également schématisé « *le processus de la fabrique du social en quatre phases : la genèse, l'expérimentation, la cristallisation et enfin l'appropriation sociale ou sociétale (reconnaissance)* ». Ils ont croisé ces phases « *avec 5 dimensions de l'action collective : les acteurs, les situations, les objets, les formes organisationnelles et enfin les territoires et réseaux* ». Je m'appuie donc sur cette grille de lecture pour décrypter le collectif de porteurs, sa structure et caractériser sa capacité d'action. Ainsi, cette approche suppose de se pencher sur le processus mis en place par le collectif d'acteurs pour agir. Le choix de m'y référer se justifie par le caractère expérimental du LAP au travers duquel le projet politique de l'association se précise au fur et à mesure de la démarche pour prendre corps.

A) Le collectif de Keur Eskemm : atouts et faiblesses de l'interconnaissance

A travers la reprise de Keur Eskemm, notre rassemblement se concrétise notamment par la conduite collective de l'expérimentation du LAP et s'explique par les trois raisons suivantes : des liens d'amitié préexistants à cette reprise associative, le fait de vivre une période de vie et des épreuves en commun et le partage de valeurs et de convictions.

Histoire du collectif : constitution et identités

L'identité de l'association est jeune, nous sommes majeurs en voie de devenir adultes, et urbaine puisqu'au-delà de partager la même période de vie, nous partageons également la même localité de résidence. En effet, nous vivons tous et toutes à Rennes. Durant cette période d'émergence et de relance de Keur Eskemm, les membres qui composent l'association sont âgés de 18 à 26 ans. De plus, nous avons des situations sociales similaires. Certains sont étudiants et d'autres fraîchement diplômés.

Au départ, la reprise de l'association est impulsée par deux personnes, Etch et moi-même, et est animée par la volonté de créer une « résidence artistique » pour un groupe de jeunes rennais, s'étalant sur plusieurs mois, en coopération avec des artistes confirmés dans un double objectif, à la fois, de promouvoir le pluralisme des expressions culturelles et de favoriser la reconnaissance des formes émergentes d'engagement de jeunes. Pour ce faire, lors de l'année 2014, l'association se rapproche de la MIR en avril et relance le FIJ avec une nouvelle édition en novembre. Dès décembre, nous initions un processus de conception et de réflexion collective pour imaginer ce projet qui, quelques mois plus tard, deviendra le LAP. A ce stade, nous cherchons à mobiliser des personnes de notre entourage réceptives au projet et disposant de compétences complémentaires aux nôtres. Cette volonté répond à un besoin de renforcer le noyau dur existant pour garantir cette expérimentation sociale. De cette première vague d'enrôlements, nous réunissons quelques personnes dont Pierre D., un ami d'Etch qui l'a accompagné dans la création de son parti politique quelques années auparavant.

Le premier cercle de personnes qui compose l'association est caractérisé avant tout par un lien

d'amitié avec Etch. En effet, Ben, Pierre W., Clara, Pierre D., Pola et moi... le connaissons depuis plusieurs années au travers de ses différentes expériences : son parcours académique en Droit puis en Sciences Politiques et, enfin, en Sciences Sociales ; ses engagements associatifs antérieurs (ESPOIR, Cité Solidaire...) ; et son expérience en politique par la constitution d'un parti pour les élections cantonales et législatives. Le groupe d'initiateurs repose donc sur des relations au fort degré d'interconnaissance. Elles facilitent l'implication des uns et des autres à travers le développement d'une atmosphère conviviale dans un cadre de confiance. Par ailleurs, ce noyau est ponctuellement agrémenté de personnes extérieures à ce groupe d'amis et de connaissances par des offres de volontariats en service civique et de stages proposées au sein de l'association. Ainsi, Stéphane, Lydie, Carolane, Léa vont contribuer à la démarche collective d'expérimentation sociale qu'est celle du LAP.

Par ailleurs, les personnes qui composent ce premier cercle ont également en commun de poursuivre ou d'avoir poursuivi des études longues et également de développer un engagement associatif et militant depuis plusieurs années.

Keur Eskemm : collectif de pairs

Dans le cadre de leur étude du LAP, les chercheuses Patricia Loncle et Céline Martin constatent, au sujet de Keur Eskemm : « *le groupe de porteurs est très diplômé. Ils sont tous titulaires d'un ou deux masters. Ils sont tous un long passé militant. Ils se retrouvent dans ce projet à la fois pour réaliser un engagement et pour construire leur parcours professionnel* »¹¹⁴. Si on se retrouve, c'est parce que l'on vit les mêmes situations, les mêmes épreuves, on rencontre les mêmes limites auxquelles, ensemble, on souhaite trouver des solutions.

En l'occurrence, l'épreuve commune que nous traversons correspond aux *épreuves d'investissement* qui renvoient au placement des individus dans l'espace social et à la gestion d'éventuels écarts entre la position désirée, la position probable et la position obtenue. En effet, nous nous réunissons car nous partageons des liens d'amitiés, des idées et des valeurs mais aussi une situation sociale relative à notre période de vie. « *Si on se retrouve là... il y a effectivement une convergence au niveau des projets, au niveau des valeurs dans lesquelles on se retrouve. Mais c'est vrai que c'est aussi parce qu'on est dans cette réalité-là du LAP, on sort de nos études, on a tous du mal à trouver une activité professionnelle, et on se rejoint aussi là-dessus en terme individuel* »¹¹⁵.

Le durcissement des conditions d'entrée dans la vie active a pour conséquence une intégration difficile sur le marché du travail qui caractérise les trajectoires des jeunes Français. Cette épreuve partagée

¹¹⁴ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

¹¹⁵ Extrait de l'entretien collectif du 20 octobre 2015 mené par Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

explique en partie notre rapprochement que nous pouvons analyser dans le cadre d'une relation de pairs. En effet, comme présenté précédemment, les pairs sont les personnes qui occupent le même rang, sont égaux en dignité et en situation sociale. La relation de proximité favorise le développement d'une réciprocité dans la manière de se considérer. On reconnaît l'autre comme son pair et on se reconnaît alors dans la figure de son pair. « *La relation de pair à pair est favorable à l'échange (...) favorise la confiance mutuelle* »¹¹⁶. A partir de leurs expériences, les pairs co-construisent des savoirs sur mesure et propres à la situation singulière qui les réunit. En ce sens, le groupe de pairs développe des capacités et chaque pair acquiert des compétences. Ils contribuent à surmonter individuellement et collectivement les épreuves communes.

Dans notre cas, face aux épreuves d'investissement sources de pressions auxquelles nous faisons face, nous cherchons à composer entre le temps dédié à une stratégie individuelle d'insertion professionnelle et celui en faveur de notre développement personnel, notamment au travers de nos engagements respectifs. Traversé par cette tension, comme une majorité des jeunes-adultes, j'ai tendance à adopter une attitude qui distingue et sépare ces deux temporalités développant des cheminements parallèles : d'un côté ma pratique artistique et mon engagement culturel ; et de l'autre, mon parcours académique et mon insertion professionnelle. Keur Eskemm constitue alors un espace collectif d'implication au sein duquel je rencontre des personnes aux valeurs et convictions proches des miennes avec qui nous souhaitons trouver des réponses à cette problématique commune. En effet, nous nous rassemblons pour concevoir et porter un projet associatif en faveur du développement personnel des jeunes-adultes en vue de contribuer à leur émancipation sociale. Cette initiative collective vise donc à répondre aux tensions que nous rencontrons en tant que jeunes en voie de devenir des adultes, et en particulier, à mieux appréhender l'articulation entre le cheminement relatif à la construction de soi et celui propre à son intégration sociale.

Culture et diagnostic communs

Les fondements du projet associatif autour duquel nous nous réunissons puisent leurs racines dans nos vécus et les problématiques que nous rencontrons en tant que jeunes-adultes. La prise de conscience collective des sources de tensions communes au cœur de nos trajectoires individuelles nous pousse à nous organiser pour agir. En partant de nos situations individuelles, nous constituons au fur et à mesure un objet collectif autour duquel nous nous mettons en mouvement. Pour les auteurs de la Fabrique du social, ce point de départ consiste en « *une impulsion initiale, qui renvoie à la capacité à constituer un enjeu comme problème partagé et comme bien commun sur la base d'un manque ressenti (sentiment de l'absence de traitement significatif de cet enjeu à l'échelle des acteurs concernés), d'une insatisfaction à l'égard de l'existant, d'une aspiration créative, d'une opportunité repérée* »¹¹⁷.

Le projet associatif se base alors sur un double objet comme expliqué en conclusion du chapitre 1 :

¹¹⁶ Eve Gardien, Journée d'études Expairs EHESP, Maison des Sciences de l'Homme à Rennes « L'accompagnement par les pairs : approche transversale aux champs de la santé, de la santé mentale et du handicap. »

¹¹⁷ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

d'une part, le soutien à l'engagement culturel et collectif des jeunes-adultes dans une visée émancipatrice, et d'autre part, la promotion du pluralisme des expressions culturelles. En ce sens, fin d'année 2014, nous travaillons à formaliser un diagnostic collectif relatif aux enjeux de reconnaissance de la diversité des pratiques culturelles en faveur de la cohésion sociale. De plus, en s'appuyant sur nos expériences d'engagement et à partir des écrits de Fabrice Raffin¹¹⁸ et Jean Caunes¹¹⁹, nous construisons également notre approche sur l'idée de favoriser et valoriser l'implication culturelle des jeunes-adultes pour contribuer à leur épanouissement et favoriser leur émancipation sociale. *« L'engagement culturel apparaît ici comme moyen de construction de soi. La dimension sociale de telles initiatives se joue ici dans un processus de re-socialisation à base culturelle. Elles sont l'opportunité d'apprentissages professionnels pour des individus en « marge » et en posture de refus du monde du travail salarié traditionnel. La re-socialisation peut donc prendre les chemins de l'insertion professionnelle, dans une perspective auto-formatrice et inventive qui dépasse largement les cadres habituels des dispositifs publics »*¹²⁰.

A partir des constats et des critiques que nous partageons, présentés précédemment, motivant le projet associatif de Keur Eskemm, notre parti pris consiste à concevoir l'engagement culturel comme vecteur de construction de soi et de bien-être pour les jeunes. En effet, durant cette période de vie où l'individu est incité socialement à devenir autonome mais rencontre des difficultés à obtenir son indépendance matérielle, la pratique artistique et l'engagement culturel en collectif apparaissent comme des leviers salutaires au développement personnel et à la construction identitaire. Devenir autonome nécessite de l'expérience et de la liberté. Nous sommes donc intimement convaincus, notamment au regard de nos trajectoires de vie, qu'offrir les conditions favorables à ce type d'expériences pour les jeunes qui se portent volontaires contribueraient à leur émancipation sociale.

A partir de ce travail de documentation, nous amorçons un travail de « pré » conception au début de l'année 2015 afin de concrétiser nos idées en un projet. Il prend la forme d'un dossier de présentation soumettant les propositions suivantes : *« Satisfaire les attentes et répondre aux besoins en termes d'offres culturelles et d'expressions artistiques émises par un groupe de jeunes Rennais issus des quatre coins de la ville constituent le point de départ au projet de Laboratoire Artistique et Populaire. Ce projet de laboratoire entend valoriser les cultures et encourager le dialogue afin de promouvoir le respect des identités multiples, variées et hétéroclites. Cette démarche de reconnaissance entend participer à l'inclusion sociale. En effet, l'association s'attache à stimuler la participation citoyenne chez les jeunes, contribuer à leur insertion professionnelle et à leur épanouissement au sein de la société, et favoriser leur implication sur le territoire par la prise en compte de leur engagement, notamment culturel et urbain »*¹²¹.

¹¹⁸ Fabrice Raffin est sociologue, maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Vernes et directeur de recherches de S.E.A. Europe à Paris. Il enseigne depuis dix ans les sociologies urbaines et politiques, les sociologies de la culture et de l'art. Il mène de nombreuses recherches et interventions à la croisée de ces différentes sociologies. Il est notamment spécialiste de l'aménagement territorial, de la requalification urbaine par la culture, des politiques de la ville et des politiques culturelles en France et en Europe.

¹¹⁹ Jean Caune est docteur de 3ème cycle en esthétique et sciences de l'art, docteur d'Etat en sciences de la communication. Il a également été directeur artistique de la Maison de la culture de Chambéry et de la Savoie (1982-1988), et professeur à l'Université Stendhal de Grenoble (en 1992).

¹²⁰ Fabrice Raffin, « Culture, cohésion sociale et conflits », Écarts d'identité, n°119, 2011 ; Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

¹²¹ Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

Notre proposition repose avant tout sur une logique ascendante de la participation citoyenne dans le sens où l'idée principale consiste à mobiliser des jeunes-adultes à concevoir collectivement, sous la forme de leur choix, une offre culturelle et artistique dans laquelle ils se retrouvent. Il s'agit donc de partir des personnes, de leur situation, leur histoire, leurs pratiques et leurs savoirs pour leur permettre collectivement d'amorcer une dynamique instituante. Traitant de la citoyenneté culturelle des jeunes-adultes, notre positionnement constitue donc une réponse aux écueils des politiques de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle soulignés précédemment. Elle consiste notamment à s'extraire des logiques élitistes et verticales qui imprègnent les politiques publiques relatives au secteur culturel au profit du soutien aux émergences notamment celles portées par les jeunes.

De plus, nous portons l'idée de regrouper des jeunes « *issus des quatre coins de la Ville* » afin de garantir une mixité sociale au sein du groupe de participants. Le concept de « mixité sociale », apparu au cours des années 1970, « *fait référence aux mélanges de classes et groupes sociaux et peut concerner tous les domaines de la vie sociale. Cette description invite à poser la question de l'échelle d'action pour l'espace considéré (ville, quartier, école, classe, etc.) et des critères retenus concernant les caractéristiques des groupes (catégorie socioprofessionnelle, niveau de revenu, de diplôme, etc.)* »¹²². Développée dans le cadre des politiques de la ville, cette notion s'inscrit dans les volontés de lutte contre les inégalités sociales et de ségrégation spatiale. Néanmoins, elle interroge dès lors qu'il s'agit de la mettre en pratique.

Les enjeux liés à la cohésion - la mixité, l'équité et la justice - sociale et au soutien à l'engagement culturel des jeunes sont aux fondements de notre conception du LAP. En cela, nous situons le projet au carrefour de l'action sociale et de l'action culturelle avec la spécificité de s'adresser aux jeunes-adultes dans une volonté de favoriser leur pouvoir d'agir en collectif à travers une démarche ascendante. D'une part, la volonté est de traiter, dans une visée d'équité sociale, les enjeux relatifs aux inégalités et ce, face aux épreuves qui incombent les jeunes-adultes. D'autre part, l'ambition est de questionner les enjeux relatifs aux cultures juvéniles et populaires et à la reconnaissance de leurs expressions dans un rapport d'égalité. Ainsi, notre ambition relève d'un double objectif. Ce dernier est une source de tensions dans la recherche de son articulation et se répercute dans l'ensemble de nos choix en termes d'ingénierie et de pédagogie. La recherche d'équilibre entre l'objectif social et l'objectif culturel nécessite une réflexivité constante pour garantir un ajustement régulier. Cette tension se cristallise autour de l'enjeu central du projet qui relève de l'accompagnement.

En effet, le projet du LAP est porté par des jeunes et s'adresse à d'autres jeunes. Cet aspect le démarque d'un encadrement professionnel classique. De plus, le projet porte une critique des formes existantes d'accompagnement ainsi que des politiques culturelles locales et souhaite expérimenter une nouvelle approche. « *Il (le projet) porte en lui-même une critique assez forte des formes d'accompagnement*

¹²² Aude Kerivel et Samuel James, *Les enjeux de la mixité sociale en France*, fiches repères INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire), Mars 2019.

déjà proposées à Rennes aussi bien dans le domaine de la jeunesse que dans celui de la culture. »¹²³. En ce sens, la prise d'initiative de Keur Eskemm tend à dépasser la stade de la critique pour construire, au fil d'une démarche expérimentale, une réponse susceptible de transformer l'existant.

Pour décrypter le processus d'élaboration de l'expérimentation du LAP au travers duquel la capacité collective de Keur Eskemm est mise à l'étude, il est nécessaire d'analyser le fonctionnement du collectif de porteurs.

L'organisation de Keur Eskemm

Au fur et à mesure que se dessine l'initiative du LAP, Keur Eskemm recherche des forces vives et suscite l'adhésion de nouveaux membres soit pour apporter une aide ponctuelle, obtenir une expérience déterminée dans le temps ou bien s'engager sur la durée. Selon les situations et les circonstances, ces diverses contributions se réalisent sous la forme de bénévolats, de stages et de volontariats en service civique. Elles participent à développer les capacités du collectif à mettre en œuvre ses actions et à étayer ses réflexions. Ces ralliements constants et croissants prouvent également que l'activité de l'association et son identité sont sources de sens pour ses différentes parties prenantes qui sont toutes des jeunes-adultes. Ce sens serait à l'origine du partage d'une culture commune et du développement d'un sentiment d'appartenance par ses membres. « *Ces initiatives portées par... des groupes de bénévoles, des militants associatifs, sont motivées par des expériences vécues suffisamment préoccupantes pour être partagées et traduites en projets collectifs.* »¹²⁴.

En cela, nous répondons à la définition du collectif qui consiste en un ensemble d'individus se rassemblant pendant un temps donné, autour d'un projet commun, qui se donnent les moyens de le réaliser et donc, qui se mettent d'accord pour y arriver. À travers notre rassemblement répondant à nos préoccupations, nous nous inscrivons dans une appartenance collective développant une identité commune et en revendiquons la filiation. Toutes ces caractéristiques constituent les dénominateurs d'un collectif qu'on peut qualifier d'« intelligent » : soit des degrés élevés d'interconnaissance, de confiance mutuelle (confiance dans les capacités des uns et des autres) et un but commun (la volonté de travailler les uns avec les autres). Expliquées précédemment, ces configurations relationnelles structurent un espace collectif en faveur de dynamiques d'apprentissage. A partir de notre partage de convictions et de notre prise de conscience commune relative aux tensions éprouvées au sein de nos trajectoires personnelles, nous développons progressivement un projet collectif, une organisation sous la forme associative et une capacité d'agir. Les auteurs de la Fabrique du Social analysent : « *que l'impulsion prenne la forme d'une association nouvelle ou d'un projet porté par un système d'acteurs préexistant, l'on peut mettre en évidence dans tous les cas étudiés*

¹²³ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

¹²⁴ Coordinée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale.*

l'importance du leadership exercé par un nombre limité de personnes dans la dynamique de l'innovation »¹²⁵. Le cas de Keur Eskemm ne semble pas faire exception à la règle. Cette phase d'impulsion initiale présentée comme la genèse de l'innovation sociale correspond au « *résultat de l'engagement d'un collectif d'acteurs constitué et mobilisé par un acteur leader (individu ou groupe)* »¹²⁶.

Les trois premières années, durant la période d'émergence de l'association (2014-2016), l'organisation collective s'appuie sur un leadership fort qu'Etch, Pierre D. et moi incarnons. *Le leadership est l'influence politique, psychologique, sociale... d'un individu ou d'un groupe d'individus sur un groupe ou un autre groupe. Le leader a des compétences personnelles qui lui confèrent une différence et qui lui permettent d'être écouté et suivi par un groupe de personnes.* En effet, Etch contribue fortement à la mobilisation des membres qui composent l'association tandis qu'avec Pierre D., nous nous impliquons à mener la conception et la mise en œuvre de l'expérimentation du LAP. En cela, nous développons, tous les trois, une certaine complémentarité.

Etch dégage une réelle faculté à fédérer autour de lui et du projet collectif que nous portons. De plus, il dispose d'un large réseau qui va permettre de tisser des alliances au cours de notre démarche. Quant à Pierre et moi, nous nous retrouvons énormément sur le projet du LAP qui fait résonance à nos propres trajectoires personnelles. Tous les deux, nous développons chacun des parcours d'engagement culturel conséquent. Pierre est très impliqué dans la réalisation d'un documentaire audiovisuel relatif aux rites de la danse au Sénégal. De mon côté, je poursuis ma pratique du rap au sein d'Artisanal et mon engagement dans l'association Check Da Vibes. Nous sommes donc fortement animés par la démarche en cours puisque notre propre développement personnel s'est réalisé en grande partie au travers de nos parcours d'engagement culturel. Étant intimement convaincus de la pertinence de notre initiative, nous dégageons une réelle capacité de persuasion renforcée par notre aisance à nous exprimer, à l'oral comme à l'écrit. De surcroît, nos expériences artistiques nous confèrent une certaine aptitude à la créativité. Par ailleurs, étant tous les deux diplômés de masters, nous disposons chacun des compétences en matière d'ingénierie et de gestion de projets ainsi que des codes et grilles de lectures nécessaires à l'interpellation des pouvoirs publics. Cette capacité va notamment nous permettre d'inscrire notre initiative dans l'environnement rennais par l'analyse des politiques publiques locales (elle est analysée dans la suite de ce chapitre). « *Les différentes capacités collectives du système d'acteurs indispensables pour conduire une démarche d'innovation de l'idée initiale à sa traduction et sa concrétisation sont souvent portées par des personnes singulières, dotées de vision et d'imagination, de force d'argumentation et de conviction, de charisme, de talents d'entrepreneurs et d'organiseurs, de réseaux relationnels pertinents. Souvent, plusieurs leaders peuvent porter ces différentes capacités, en fonction de leur personnalité et de leurs compétences respectives* »¹²⁷.

Tous les trois, nous menons le collectif vers l'expérimentation du LAP et construisons chemin-

¹²⁵ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

¹²⁶ Idem

¹²⁷ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

faisant une organisation. Elle s'illustre à travers l'établissement d'un conseil d'administration au sein duquel nous discutons des grandes orientations et la composition de comités de travail pour assurer les fonctions supports (communication, administration et gestion financière) et réaliser collectivement les projets. Selon les fonctions supports et les dimensions abordées dans l'élaboration des actions, nous mobilisons les compétences spécifiques de certains membres telles que celles de Pola qui est chargée de communication et de Sofiane qui suit des études de gestion financière et administrative.

De plus, notre position est renforcée par nos statuts puisqu'Etch préside l'association tandis que Pierre et moi travaillons à nous salarier sous la forme de contrats aidés durant l'année 2015. Cependant, l'écueil du système d'acteurs au démarrage de l'association consiste à ce que ce soient trois jeunes hommes qui occupent les rôles de leaders. En cela, nous reproduisons les effets du système de domination qui configure des rapports inégaux entre les hommes et les femmes au sein des organisations sociales en France. De plus, la situation d'un noyau dur composé de personnes aux forts degrés d'interconnaissance au préalable peut poser des difficultés pour l'intégration de nouveaux membres extérieurs à ce cercle d'amis et de connaissances. Enfin, nous sommes un nouvel acteur composé de jeunes-adultes envers qui l'injonction à faire ses preuves est prégnante et percevons un certain déficit de confiance à notre égard.

Notre volonté de répondre à un manque identifié et vécu par les promoteurs de l'initiative que nous sommes se mêle au développement de notre critique qui, cependant, ne tient pas à remettre en question l'existant mais plutôt à apporter une nouveauté en complément pour contribuer à la transformation de l'action publique en matière de jeunesse et de cultures. En ce sens, nous nous sommes en quelque sorte auto-missionnés pour résoudre une problématique que nous éprouvons dans une situation donnée. Ainsi, la préfiguration de notre projet vise à mobiliser un réseau d'acteurs locaux afin de concevoir et mettre en œuvre le LAP dans une logique coopérative.

B) La démarche partenariale : entre alliance et défiance

A ce stade, se pose la question de la recherche de complémentarité avec les initiatives existantes et de son implantation dans l'environnement rennais déjà riche en propositions. En ce sens, à partir d'avril 2015, nous identifions les acteurs locaux impliqués dans les secteurs que notre projet entend questionner :

- La participation et l'animation jeunesse,
- L'intervention et l'accompagnement social auprès des jeunes-adultes,
- L'action culturelle.

Cette identification vise à solliciter des professionnels de milieux variés pour répondre à plusieurs enjeux :

- Faire dialoguer les expertises, réfléchir ensemble, avoir des conseils et obtenir des consultations tout en décroissant les secteurs pour une approche transversale en faveur d'une prise en considération globale des personnes,
- Construire des coopérations opérationnelles pour ancrer le LAP dans l'environnement et sur le territoire de la ville de Rennes, en lien avec les initiatives existantes,
- Légitimer notre démarche et faire reconnaître notre approche.

L'intégration des réseaux professionnels et institutionnels

Pour répondre à ces objectifs, nous prenons contact avec plusieurs professionnels et réalisons des rencontres individuelles en vue de constituer une démarche de consultation de mai à septembre 2015. Cette approche multi-partenariale et interdisciplinaire est développée afin de concevoir et de mettre en œuvre le LAP en lien avec les initiatives existantes au sein de l'environnement rennais. En effet, nous sommes jeunes, fraîchement diplômés ou encore sur les bancs de l'université. Malgré ses deux années d'activités entre 2007 et 2009, Keur Eskemm est un nouvel acteur non identifié au sein des réseaux professionnels et institutionnels des secteurs ciblés. Nous cherchons donc à nous faire connaître, nous rendre visibles, nous faire accepter, nouer des liens, convaincre par notre approche, prouver par notre démarche, intégrer les réseaux et apparaître comme légitime en tant que nouvel acteur et jeunes en cours de professionnalisation. Afin de nouer des contacts, nous investissons des réseaux professionnels et des manifestations institutionnelles.

D'abord, nous prenons part au processus des États généraux de la culture¹²⁸ initiés par la ville de Rennes d'avril à novembre 2015. Cette démarche de concertation est présentée par la ville comme une « *mise en partage de ses politiques publiques pour co-construire, avec les personnes volontaires, l'horizon culturel de demain* »¹²⁹. Pour Benoît Careil, le nouvel adjoint municipal en charge de la Culture, « *Il ne s'agit pas de faire table rase de la politique culturelle actuelle mais bien de lui donner un nouvel élan... Mais c'est sûr qu'il va falloir mieux répartir les subventions pour soutenir d'autres acteurs. Le problème qui se pose à Rennes depuis une quinzaine d'années, c'est que nous n'avons pas réfléchi à la manière de faire émerger de nouveaux acteurs et de nouveaux projets, nous n'avons fait que consolider ceux qui existaient déjà. On doit moins se focaliser sur l'événementiel mais plus sur la durée en demandant aux acteurs culturels de s'engager dans des actions plus participatives avec les habitants* »¹³⁰.

Étant donné que notre diagnostic se recoupe en quelques points avec celui de l'élu aux affaires culturelles, cet espace de rencontres et d'échanges apparaît comme une réelle opportunité à saisir pour interpeller les pouvoirs publics, partager nos revendications et présenter notre démarche en faveur du soutien

¹²⁸ Les États Généraux de la Culture est une démarche de concertation portée par la Ville de Rennes et l'élu à la Culture, Benoît Careil, au début du mandat de Nathalie Appéré. Il répond à plusieurs objectifs dont celui d'actualiser les politiques culturelles de la Municipalité, à savoir d'ajuster les réponses de la collectivité en fonction des besoins et selon les évolutions territoriales dans ce secteur d'activités.

¹²⁹ États généraux de la culture : point d'étape sur la mise en œuvre des engagements, Janvier 2018, Ville de Rennes.

¹³⁰ Propos recueillis par Jérôme Gicquel lors d'un entretien avec Benoît Careil, Rennes : « *la politique culturelle d'une Ville ne se limite pas à ses subventions* », 20 minutes Rennes, 1er avril 2015.

aux émergences, notamment celles portées par les jeunes. Néanmoins, les ambitions affichées par la ville de Rennes semblent entretenir une certaine dichotomie dans un contexte de baisse des dotations publiques de la part de l'État. D'une part, un des enjeux revient à susciter, auprès des acteurs culturels, « *plus d'implication avec les centres sociaux ou dans les quartiers* » et « *des engagements aussi bien en matière de responsabilité sociale, mais aussi de développement durable et d'égalité homme-femme* »¹³¹. D'autre part, « *il y a une vraie volonté de la ville d'avoir des événements plus visibles au niveau national voire même international. Ce sera d'autant plus important quand nous disposerons du Centre des Congrès qui permettra d'accueillir des événements d'envergure* », affirme Benoît Careil¹³². A la lecture des volontés politiques affichées, les États Généraux de la Culture laissent entrevoir une promesse de la part de la Municipalité d'une évolution des orientations culturelles vers une plus grande reconnaissance du pluralisme des expressions et pratiques dans une visée de cohésion sociale. En cela, cette démarche institutionnelle sous-entend l'amorçage de nouveaux arbitrages en termes de soutiens publics et donc de nouvelles répartitions des subventions, notamment en faveur des acteurs émergents et éventuellement au détriment des principaux opérateurs du secteur. « *Il faut déjà dire que la ville s'est engagée à maintenir pendant les trois prochaines années le budget de la culture, alors que dans le même temps les dotations de l'État sont en baisse. Mais c'est sûr qu'il va falloir mieux répartir les subventions pour soutenir d'autres acteurs* »¹³³. Toutefois, dans ce contexte de stagnation de la dépense publique, l'affirmation parallèle de soutenir également des manifestations d'ampleur nationale dans un objectif d'attractivité territoriale peut apparaître contradictoire. En effet, l'hypothèse consiste à penser que les principaux opérateurs déjà fortement soutenus soient missionnés pour contribuer à cet axe de la politique culturelle car étant donné leurs moyens, ils sont les seuls en mesure de le faire. En cela, la municipalité risquerait d'accentuer les écueils soulignés précédemment par son nouvel adjoint à la Culture. En tout cas, il est nécessaire à ce niveau et, dans cette conjoncture, d'imaginer d'autres modèles financiers et sources de financement pour tenir de telles promesses.

Les premières rencontres d'avril et mai 2015 des États Généraux de la Culture nous permettent de croiser le réseau institué des opérateurs culturels, des artistes et des professionnels de différents champs (social, économique, de l'aménagement urbain, de l'éducation...). Les habitants non-initiés à ce secteur et les amateurs en matière de pratique artistique sont en minorité, voire absents ou du moins quasi inexistantes lors des échanges au sein des ateliers, rencontres et temps forts qui se déroulent sur six mois. Les deux premiers temps forts sont suivis d'une série de cafés culturels répartis dans différents lieux et lors de plusieurs temps aux quatre coins de la ville selon la variété des thématiques traitées.

Avec Pierre, nous nous manifestons particulièrement lors du café culturel dédié aux projets émergents se déroulant le 30 septembre au sein de l'ancienne faculté Pasteur reconvertie depuis peu en hôtel à projets. Au cours de ce dernier, nous interpellons Corinne Poulain, nouvelle directrice du service culturel de la ville de Rennes, au sujet de notre préoccupation. Nous lui exprimons notamment notre conviction

¹³¹ Idem

¹³² Propos recueillis par Jérôme Gicquel lors d'un entretien avec Benoît Careil, *Rennes : « la politique culturelle d'une Ville ne se limite pas à ses subventions »*, 20 minutes Rennes, 1er avril 2015.

¹³³ Idem

concernant la nécessité de soutenir et garantir la citoyenneté culturelle des jeunes à Rennes, vectrice d'inclusion et d'émancipation sociale. Ce café culturel est suivi d'un second temps en compagnie de Benoît Careil, le 2 novembre à la « fac Pasteur ». Selon les interlocuteurs en charge d'animer cette démarche de concertation, « *la Direction de la Culture de la Ville de Rennes a pris la mesure de la forte demande d'un lieu ouvert pouvant accueillir de jeunes équipes sur de nouveaux projets. Le besoin exprimé porte sur une forme nouvelle de lieu, défini par l'usage et sans ligne artistique, un lieu pour expérimenter, un lieu de partage, de croisements et de rencontres, ouvert à des disciplines diverses* »¹³⁴. Notre participation nous permet d'être identifié en tant que porteurs d'initiatives par la Direction Culturelle de la Ville de Rennes et de faire entendre notre critique. De plus, nous nous rapprochons d'autres acteurs avec qui nous partageons nos revendications tels que Sophie Ricard, en charge de l'animation de l'Hôtel à projets Pasteur dans le cadre d'une permanence architecturale ainsi que Jade Bechtel et Délphine Battour de l'association Houraillis qui vise à promouvoir l'émergence artistique¹³⁵.

En novembre 2015, le bilan des États généraux acte que les sujets prioritaires de l'évolution de la politique culturelle sont : « *La place à donner à la jeunesse et à la jeune création dans la vie culturelle, la participation des habitants notamment des quartiers prioritaires, le besoin de lieux d'expression et d'expériences, l'élargissement des temps de la vie culturelle, l'accessibilité pour toutes et tous à la vie culturelle, l'espace public comme lieu privilégié de la vie culturelle* »¹³⁶. En ce sens, les constats que nous tirons et qui nous poussent à initier le projet du LAP se croisent avec les orientations données aux politiques culturelles locales.

Ensuite, Pierre et moi nous immissons dans le réseau professionnel « Passeurs de Culture » co-animé par Nathalie Ribet en charge des actions socio-culturelles pour la direction culturelle de la ville de Rennes, Claire Gasparutto, conseillère actions territoriales pour la DRAC Bretagne, Raphaël Trépos Pouplard, chargé de mission DDCSPP 35. Ces rencontres visent à favoriser les collaborations entre acteurs culturels et acteurs sociaux. Nous participons à une réunion au Domaine de Tizé¹³⁷, le 23 juin 2015. Nous prenons des contacts, notamment avec ces trois représentants d'institutions publiques qui contribuent à organiser, soutenir et régir le secteur socio-culturel local. Notre approche vise à leur présenter le projet du LAP en perspective d'obtenir des aides financières pour sa réalisation ainsi que des suggestions en matière de partenariats.

Enfin, nous participons aux rencontres de la « Plate-forme sensible »¹³⁸ lors de la 4ème réunion, le lundi 18 mai à l'Espace Anne de Bretagne et de la 5ème réunion, en octobre à la Salle de la Cité. Autour

¹³⁴ Contenu tiré d'un e-mail d'invitation au café culturel du 2/11/15 expédié par Pauline Guyard, Chargée de mission « États généraux de la culture », Direction Générale Culture, Ville de Rennes.

¹³⁵ A travers *Vacarme*, festival de la jeune création interdisciplinaire pour l'art vivant, l'association promeut les premiers spectacles de compagnies issues principalement de la région bretonne.

¹³⁶ *États généraux de la culture : point d'étape sur la mise en œuvre des engagements*, Janvier 2018, Ville de Rennes.

¹³⁷ Le Domaine de Tizé est un site magnifique au bord de la Vilaine, lieu privilégié de promenades et de repos situé au cœur de la métropole rennaise, sur la commune de Thorigné-Fouillard (Bretagne / France). Il compte 13 hectares comprenant des prairies, un bois et un manoir de plus de 1000 m².

¹³⁸ Dispositif débuté en 2010, Parcours Sensibles est un projet de découvertes artistiques et culturelles en direction de personnes en situation de précarité sociale. À l'origine de Parcours Sensibles se trouve la Déclaration de Fribourg, relative à la lutte contre les exclusions et l'accès de tous aux droits fondamentaux. Son objectif est de favoriser l'accès à la culture et aux droits culturels des personnes en situation d'exclusion sociale par diverses actions : rencontres, visites, ateliers de pratiques artistiques...

de Parcours Sensibles, gravite un large réseau de structures sociales et culturelles. Organisées par l'association Electroni[k]¹³⁹, ces rencontres ont pour objectif de développer ce réseau de professionnels, de favoriser l'interconnaissance et de faciliter la mise en place d'actions sur le territoire régional en lien notamment avec la FNARS Bretagne (Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale)¹⁴⁰. Pour nous, cet espace est une réelle opportunité de rencontrer des structures sociales qui accompagnent des jeunes-adultes et des organisations culturelles qui développent des actions de sensibilisations, d'initiations et de découvertes artistiques telles qu'Electroni-k. Nous en profitons pour nous faire connaître et y présenter notre démarche en vue d'imaginer des pistes de coopérations avec certains membres de la Plate-forme.

Ainsi, notre stratégie d'immersion des réseaux professionnels répond à notre nécessité, en tant que promoteurs d'une nouvelle démarche, de mises en relation avec les acteurs des secteurs ciblés et de mises en lien avec les initiatives existantes en matière d'accompagnement de jeunes-adultes et d'actions culturelles. Nous cherchons à la fois, à inscrire notre initiative dans l'environnement rennais et à gagner en légitimité en tant que nouvelle association par la constitution d'un système d'acteurs à l'échelon local.

La stratégie partenariale : la recherche de transversalité

Au vue des enjeux transversaux du projet LAP, nous rencontrons des acteurs locaux spécialisés dans les domaines de l'animation jeunesse, l'intervention sociale (insertion des jeunes), l'action culturelle, l'éducation populaire et l'étude de la participation jeunesse dans le milieu la recherche sociologique. Notre volonté est de former un comité consultatif au sein duquel les regards se croisent et les savoirs dialoguent au sujet de notre projet. Les différents acteurs sollicités, collaborant de manière étroite ou ponctuelle de 2015 à 2018, sont :

- Les acteurs jeunesse : le 4 Bis, ex CRIJ Bretagne (Maryline Régent), la MJC Antipode, la Maison Verte,
- Les acteurs de l'éducation populaire : l'Aroeven Bretagne (Geoffrey Vigour), Rhizome (Benjamin Beucher), le Kerfad (Damien Gouery),
- Les acteurs culturels : l'Hôtel Pasteur (Sophie Ricard), le Bureau Cosmique (Gildas Prudhomme), l'Association des Trans Musicales, le Théâtre National de Bretagne (Lucie Benquet), la Criée, Clair-Obscur (Jacques Froger), Electroni-K (Juliette Josselin), le collectif Lacavale (Erwan Marion), la compagnie 3ème acte (Nils), la compagnie Engrenage, IDLV (les Indiens Dans La Ville), la Maison de la Poésie de Rennes, le Phakt, l'Oeil d'Oodaaq, Démozamau (Rémi Zuka),
- Les acteurs du champ social : Mission locale / We Ker (Catherine Le Hir), les Amitiés Sociales

¹³⁹ ElectroniK développe depuis 2001 un projet dédié à la création artistique d'aujourd'hui dans les domaines du son, de l'image et des nouveaux médias, avec une attention particulière portée aux créations pluridisciplinaires et innovantes. L'association produit tous les ans en octobre le festival Maintenant, pensé comme un instantané des pratiques artistiques contemporaines, et crée avec ses partenaires de multiples dispositifs d'action culturelle à l'année à destination de nombreux publics autour des mots-clefs arts, musiques et technologies.

¹⁴⁰ La FNARS a pour mission principale d'interpeller tous les acteurs de la société pour construire des politiques publiques ambitieuses de lutte contre l'exclusion et la pauvreté .

(Yann Poutrel), Breizh Insertion Sport (Erwan Gaudet), l'Association D'ici ou d'Ailleurs, le CCAS Kléber, l'EPIDE (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi), la MIJEC (Mission d'Insertion des Jeunes de l'Enseignement Catholique (Chloé Rambeau) ... ,

- Les acteurs du secteur sanitaire : Philippe Le Ferrand (Hôpital Guillaume Régner et Hôtel Pasteur), le Centre post cure psychiatrique de la Thébaudais...,
- Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire : la Belle Déchette ,
- Les acteurs de la recherche scientifique : la Chaire de recherche sur la jeunesse (Patricia Loncle et Céline Martin) et les étudiants du master politiques de jeunesse,
- Les collectivités : Ville de Rennes (services jeunesse, vie associative, culturel, égalité) Rennes Métropole, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, DDCSPP 35, DRAC de Bretagne, l'Université Rennes 2, la CAF 35.

Cette recherche de transversalité caractérise notre approche qui vise à considérer les personnes, en l'occurrence, les jeunes-adultes dans leur entièreté. En ce sens, assurer leur accompagnement par une prise en compte globale de ce qu'ils sont est favorisé par le décloisonnement des pratiques et le croisement des différentes interventions professionnelles. Ce travail d'ouverture et d'articulation se concrétise dans la mise en place du comité consultatif pour la réalisation du LAP. Il est au fondement de ce processus expérimental depuis sa conception jusqu'à son évaluation en passant par sa mise en œuvre. Cette reconnaissance de la dignité humaine par la prise en compte de la personne dans sa globalité s'illustre notamment au travers de notre revendication à valoriser les pratiques artistiques et culturelles des jeunes, notamment issues des classes relativement défavorisées. Les chercheurs qui ont mené l'étude La Fabrique du social constate « *un fort décloisonnement des domaines et un effort d'articulation pour de nouvelles combinaisons* » et souligne « *l'importance accordée à la culture et aux pratiques artistiques et également la capacité des acteurs à dépasser les logiques sectorielles pour bâtir collectivement des projets de territoire ou de réseau.*»¹⁴¹.

Les alliés

Les alliés sont des professionnels exerçants dans les secteurs d'activités que nous questionnons, au sein de structures implantées à Rennes, qui nous apportent leur appui et prennent partie pour l'association Keur Eskemm. Dans le cadre de leurs fonctions, ces personnes convaincues par notre démarche s'impliquent de différentes manières pour l'expérimentation du LAP. Parmi ces structures et à travers nos rencontres, nous tissons des liens et identifions une pluralité d' « alliés » :

- Patricia Loncle, chercheuse et directrice de la Chaire de recherche sur la jeunesse,
- Pauline Legal, chargée de mission à la DAJé, Ville de Rennes,
- Sophie Ricard, chargée de la permanence architecturale de l'Hôtel Pasteur,
- Raphaël Trépos-Pouplard, chargé de mission à la DDCSPP 35 (Direction Départementale de la

¹⁴¹Coordonnée par Nadine Souhard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine),

- Geoffrey Vigour, directeur de l'Aroeven Bretagne,
- Catherine Le Hir, chargée de formation à la Mission Local du Bassin Rennais.

Comme présenté précédemment, nous manquons de réseaux, de certaines compétences et de ressources tant matérielles que financières. Nous n'avons pas de légitimité professionnelle dans les différents secteurs ciblés et notre projet demeure abstrait. Ainsi, nous sollicitons ces professionnels pour dépasser les limites que nous rencontrons en vue de développer notre initiative. Nous identifions Patricia Loncle comme une référence en France dans le domaine de la sociologie de la jeunesse. En quête d'un « terrain de jeu », nous rencontrons Sophie Ricard dans l'intention de réaliser le LAP à l'Hôtel Pasteur. Ne disposant pas de savoirs formalisés sur le plan éducatif au sein de l'association, Geoffrey Vigour nous apparaît comme une ressource intéressante pour nous aider à concevoir notre approche pédagogique. Dans notre recherche de soutiens financiers auprès des collectivités territoriales, Pauline Legal et Raphaël Trepos-Pouplard sont des interlocuteurs qui nous semblent adhérer immédiatement aux valeurs et aux objectifs que nous prônons à travers le LAP. Enfin, dans la volonté de mobiliser une pluralité de jeunes-adultes, notre stratégie vise, en premier lieu, à se rapprocher des missions locales du bassin rennais au sein desquelles Catherine Le Hir saisit de suite les enjeux et la complémentarité avec leurs activités.

Ces alliés nous apportent des ressources en termes de conseils, d'expertises, de contacts et mises en relation, de méthodes et de soutiens financiers. Patricia nous aide à structurer la démarche d'évaluation et y contribue à travers son étude du LAP dans le cadre du programme de recherche Partispace¹⁴². Sophie nous partage ses expériences sur le portage d'expérimentations sociales, nous inspire par sa vision et son approche transversale, nous ouvre un réseau d'acteurs et nous permet de disposer d'espaces au sein de l'Hôtel Pasteur pour tester notre projet du LAP. Pauline Legal et Raphaël Trépos-Pouplard facilitent notre interpellation des institutions, en l'occurrence, la Ville de Rennes et la DDSCPP 35, et instruisent nos demandes de subventions. Tandis que Geoffrey Vigour nous soutient grandement dans l'élaboration pédagogique du projet et nous dispense des formations relatives à l'animation et l'accompagnement. Par ailleurs, Catherine Le Hir favorise notre collaboration avec les missions locales du bassin rennais pour la mobilisation des publics en nous faisant intervenir devant l'ensemble des conseillers du territoire pour leur présenter le LAP durant l'appel à participation de la deuxième édition en octobre 2016. Tous ces acteurs participent à la réalisation du projet LAP, à son inscription territoriale ainsi qu'à favoriser sa reconnaissance. De plus, notre initiative comporte plusieurs intérêts pour les personnes avec qui nous créons des alliances.

Patricia Loncle nous choisit comme le premier des six terrains d'études du programme européen de recherche comparative au sujet de la participation des jeunes : « Partispace ». A travers son activité au sein de la Chaire de recherche sur la jeunesse, Patricia contribue à soutenir des dynamiques de jeunes-adultes et s'engage en tant que telle¹⁴³. De plus, elle fait la connaissance d'Etch par l'intermédiaire de Fransez dont elle

¹⁴² Partispace est un programme de recherche comparative entre huit villes à l'échelle européenne au sujet de la participation des jeunes.

¹⁴³ La Chaire de recherche sur la jeunesse a été inaugurée le 16 novembre 2012 et a cessé ses travaux le 31 décembre 2018. Patricia Loncle-Moriceau, titulaire de la Chaire, et son équipe travaillaient autour de 3 objectifs principaux : améliorer les connaissances

est la directrice de recherche pour sa thèse. Etch et Fransez sont amis de longue date et ont développé des engagements communs au travers des associations ESPOIR et Cité Solidaire. « *Le LAP me semble une très bonne opportunité pour Partisapce ; cette association est en train de se monter, on va donc pouvoir suivre toutes les étapes de son fonctionnement ; elle est intéressante en termes de contenu, c'est une forme hybride de participation entre des jeunes porteurs (ayant plutôt plus de 25 ans) et des participants (entre 16 et 25 ans, voire plus). Elle est originale par rapport à pas mal d'autres initiatives locales.* »¹⁴⁴. Dans ce contexte, Etch sollicite Patricia au sujet de notre démarche dont nous lui faisons part lors d'un déjeuner le mercredi 20 mai 2015.

Le « terrain de jeu et d'aventures » : l'Hôtel Pasteur

Après deux années d'expérimentations de l'Université Foraine¹⁴⁵, d'octobre 2012 à décembre 2014, sous le mandat du Maire sortant, Daniel Delaveau, Sophie Ricard ré-ouvre les portes de l'ancienne université dentaire désaffectée depuis 2006. Un temps mis en attente, la démarche se poursuit sous le nom d'Hôtel à projets Pasteur avec l'accord du nouveau Maire, Nathalie Appéré. « *En 2015, la Ville de Rennes a souhaité, dans le prolongement de cette expérience et de ces conclusions, engager une nouvelle étape du projet. Elle a confié en ce sens une mission à la société Publique Locale d'Aménagement, Territoires Publics, qui repose sur deux axes : la réalisation d'un nouveau groupe scolaire, le maintien d'un lieu capable d'accueillir et de répondre aux attentes de porteurs de projets éphémères ou en phase émergente...* »¹⁴⁶.

En ce sens, Sophie est ravie d'accueillir de nouvelles initiatives au sein de l'hôtel à projets, et notamment celle du LAP en adéquation complète avec la « philosophie Pasteur » inspirée des œuvres de Patrick Bouchain¹⁴⁷. « *La philosophie de l'hôtel à projet Pasteur se conjugue entièrement avec les conceptions du LAP* »¹⁴⁸. Les enjeux soulevés par son projet de permanence architecturale consistent à questionner l'état transitoire des patrimoines urbains vacants. En effet, encourageant l'appropriation éphémère des espaces de l'ancienne Faculté par une pluralité de « contributeurs », cette permanence vise à requalifier les usages du lieu tout en soutenant les dynamiques émergentes qui ne trouvent pas de place ailleurs et interrogent l'existant. En cela, cet espace-tiers participe à favoriser les inventions sociales, comparées sur la jeunesse et les évolutions des politiques et pratiques qui s'adressent aux jeunes, renforcer les interconnaissances et les échanges de pratiques avec les décideurs et les professionnels intervenant auprès des jeunes, et faciliter les coopérations entre l'action publique et le monde de la recherche, et former des professionnels en exercice, des étudiants et des jeunes chercheurs pour promouvoir la connaissance et l'amélioration des processus d'intégration et d'accompagnement des jeunes dans notre pays.

¹⁴⁴ Extrait de journal de terrain, 18 juin 2015, Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

¹⁴⁵ « *L'Université Foraine se propose d'intervenir à Rennes sur des sites inoccupés, sans programme prédéfini, et de faire émerger un projet par la participation, l'ouverture au public, en travaillant sur l'appropriation. Rassemblant des savoirs académiques, abstraits, et des savoirs concrets, des savoir-faire, des professionnels reconnus et des usagers potentiels, elle souhaite conduire une démarche expérimentale et innovante en vue d'une occupation éphémère, limitée dans le temps, du site « Moulin d'Apigné » situé en périphérie dans un environnement naturel, et du bâtiment « Pasteur », ancien équipement universitaire en plein centre-ville.* » cf. Site Internet de l'Hôtel Pasteur.

¹⁴⁶ Site internet de l'Hôtel Pasteur

¹⁴⁷ Patrick Bouchain est un architecte, urbaniste, maître d'œuvre et scénographe français. Il a pratiqué avec l'agence Construire, qu'il a fondé en 1986, une architecture « HQH » (« Haute Qualité Humaine »). C'est un pionnier du réaménagement de lieux industriels en espaces culturels (le Lieu unique à Nantes, la Condition publique à Roubaix, le Channel à Calais...). A Boulogne-sur-Mer et Tourcoing, il contribue à sauver des maisons de la démolition lors d'opérations de réhabilitation. Militant d'une méthode collaborative avec les habitants, ouvriers, architectes, permettant de définir une action collective, il reçoit en 2019 le Grand prix de l'urbanisme.

¹⁴⁸ Compte-rendu de la troisième réunion du Comité Consultatif du 10 septembre 2015

sanitaires, écologiques, culturelles, économiques dans une visée transformatrice de l'environnement et de l'action publique. Au sein de ce lieu intermédiaire, le rapport au temps est déconstruit et le mouvement devient la règle. Hors des logiques productivistes, l'espace-tiers est propice aux dynamiques d'expérimentation, d'apprenance, de création et de recherche-action. En quête d'un espace pour réaliser notre projet en pleine gestation, je fais la rencontre de Sophie et découvre l'Hôtel à projets Pasteur le 6 juillet 2015. « *Aménagé a minima (eau, électricité et cuisine collective), ce lieu possède de grandes salles dans lesquelles les porteurs de projets peuvent développer leurs activités et leurs univers respectifs tout en conservant l'idée d'une rencontre publique. Ainsi, les initiateurs du LAP ont bénéficié pendant plusieurs mois de cet espace* »¹⁴⁹.

Rencontré lors de l'édition du FIJ 2014 portée par Keur Eskemm, nous sollicitons Geoffrey Vigour, coordinateur de projets au sein de l'association l'Aoreven Bretagne, pour son expertise pédagogique en matière d'animation et d'accompagnement¹⁵⁰. Lors d'un rendez-vous le 6 mai 2015, nous lui soumettons notre intention en lui proposant de participer aux réunions du comité consultatif pour contribuer à la réflexion collective. Favorable à notre proposition, Geoffrey y trouve un intérêt professionnel dans le sens où l'ambition de notre démarche se rapproche de ses valeurs et ses exigences en matière de pédagogie. Par ailleurs, l'espace de concertation que nous proposons constitue un cadre de créativité au sein duquel il prend plaisir à s'impliquer et qui lui constitue un espace libérateur sur le plan professionnel.

Ensuite, au cœur de notre double recherche, à la fois, d'ancrage territorial à travers la constitution de partenariats avec les opérateurs locaux, et de développement d'une approche transversale pour favoriser le croisement de savoirs et le décloisonnement des pratiques, nous souhaitons nous rapprocher des Missions Locales. Dans le cadre d'une expérience professionnelle en tant qu'animateur du dispositif « D-Code »¹⁵¹, Etch a noué des contacts avec plusieurs acteurs dont Catherine Le Hir, en charge de la formation des conseillers au sein de la Mission locale du bassin rennais. Par l'intermédiaire d'Etch, je fais sa rencontre le 2 juin au sein de leurs bureaux, place de la Parcheminerie à Rennes. A la présentation de notre initiative, Catherine y trouve une complémentarité évidente et nécessaire à l'activité d'accompagnement exercée par les conseillers de la Mission Locale auprès des jeunes-adultes âgés de 18 à 25 ans. Ayant été témoin, aux premières loges, du basculement progressif de l'objet des missions locales au cours des années 2000, passant d'un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes vers un soutien uniquement à l'insertion professionnelle, Catherine est convaincue du « bien-fondé » de notre initiative. En effet, elle est persuadée du besoin de penser et de favoriser l'accompagnement au développement personnel des jeunes-adultes, notamment pour ceux rencontrant le plus de difficultés à s'insérer sociale et subissant de plein fouet les effets délétères des inégalités.

¹⁴⁹ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

¹⁵⁰ L'Aoreven Bretagne est l'Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale.

¹⁵¹ Le dispositif D-Code consiste en un point d'accès des droits des jeunes. L'animatrice ou l'animateur de D-Code propose une écoute et une information sur les droits dans différents domaines de la vie quotidienne (travail, droit des étrangers, droits sociaux, famille, droit pénal, discrimination...) Elle ou il aide à connaître et faire valoir ses droits et oriente au besoin. L'animatrice peut, si besoin, accompagner une personne au-delà du 1er accueil. Ce service est proposé au sein des locaux du 4 bis, ex CRIJ Bretagne.

Enfin, Pauline Legal, chargé de mission pour la direction jeunesse de la Ville de Rennes, et Raphaël Trépos- Pouplard, conseiller d'éducation populaire à la DDCSPP 35, y décèlent une véritable volonté de développer une initiative comportant une réelle mixité sociale. Concernant la politique de jeunesse locale, un des axes prioritaires de la nouvelle équipe municipale élue en avril 2014 concerne les jeunes issus des quartiers défavorisés dans une visée de lutte contre les inégalités et de cohésion sociale. En effet, en introduction du dossier de la réponse rennaise, organisée par l'APRAS¹⁵², à l'Appel A Projets (AAP) pour le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) « projets innovants en faveur de la jeunesse », le maire Nathalie Appéré écrit : « nous souhaitons aujourd'hui concentrer nos efforts au bénéfice des jeunes qui connaissent, ou risquent de connaître, des temps de ruptures ou de fragilité. C'est le sens de notre nouveau Projet Éducatif Local, de notre plan Emploi pour les quartiers, ou encore de la reconstruction d'une MJC couplée à une scène de musique actuelle et une bibliothèque. C'est le sens de notre candidature au Programme d'Investissement d'Avenir, dans la suite logique du premier axe transversal de notre Contrat de Ville : la jeunesse. »¹⁵³. En ce point précis, l'un des objectifs de notre projet relatif au soutien du développement personnel des jeunes-adultes, notamment de ceux qui disposent le moins d'opportunités et rencontrent le plus de difficultés à cause des inégalités sociales, semble converger avec les orientations de la Municipalité en matière de politique jeunesse.

De manière générale, les institutions publiques des démocraties européennes traversent une large crise de représentativité. « Dégoût du politique, rejet des politiques, peur de l'Europe, corruption, abstention, votes extrémistes... la démocratie représentative semble être en crise. (...) Ces problèmes ne sont pas vraiment spécifiques à la France. » analyse Marie-Anne Cohendet¹⁵⁴. Pour Emmanuel Dockès, le mot même de « représentation » : « est à la source de l'un des principaux mythes du droit et de l'une de ses falsifications les plus grossières. (...) Le Parlement représente le peuple. Obéir aux lois, dès lors, c'est obéir à nos représentants, c'est encore obéir un peu à nous-mêmes. Le concept de représentation sauve (...) les apparences. La duperie n'est en pourtant pas moins évidente. »¹⁵⁵. Il conclut au sujet de la représentation : « elle risque toujours de conduire à une confiscation du pouvoir des gouvernés, et il est donc nécessaire que les élus soient réellement contrôlés. »¹⁵⁶. Face à ce phénomène répandu en France et en Europe, les politiques et dispositifs en faveur de la participation citoyenne se multiplient, notamment en direction des jeunes. A l'échelon des politiques locales, Nathalie Appéré affirme : « Dès à présent, nous allons vers ces jeunes pour créer, pour chacun d'entre eux, un environnement favorable à la construction de leurs parcours d'accès à l'autonomie. Nous le faisons dans l'esprit de la « Fabrique citoyenne de Rennes », en les intégrant

¹⁵²L'APRAS (Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale) est une association créée en 1977 par la Ville de Rennes, la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine et les organismes rennais de Logement Social. L'objectif -inscrit dès l'origine dans les statuts- est d'« offrir un cadre de coopération et d'interventions communes ou concertées à des collectivités assurant la promotion, la gestion de biens ou de services d'intérêts social, socio-éducatif ou culturel sur le territoire de la ville de Rennes et sa périphérie ».

¹⁵³Dossier de candidature rennais, cordonnée par l'APRAS, au PIA « projets innovants en faveur de la jeunesse, « Jeunes à Rennes : La Cité se mobilise pour élargir le champ des possibles », janvier 2016.

¹⁵⁴ Marie-Anne Cohendet, *Une crise de la représentation politique ?* Presses Universitaires de France « Cités », 2004/2 n° 18 | pages 41 à 61.

¹⁵⁵ Emmanuel Dockès, « Le mythe de la représentation juridique », dans E. Dockès et G. Lhuillier (dir.), *Le corps et ses représentations*, Éd. Litec, 2001, p. 164.

¹⁵⁶ Marie-Anne Cohendet, « une crise de la représentativité politique ? »

directement aux débats, et en redonnant la parole aux jeunes en rupture avec les formes institutionnelles »¹⁵⁷. Présentée précédemment, l'étude de Tom Chevalier expose les enjeux, en France, de soutien envers la citoyenneté socio-économique des jeunes-adultes issus des classes sociales les moins favorisées, du fait des effets délétères du régime des politiques publiques qui globalement accentuent le poids des inégalités sociales¹⁵⁸. Robert Castel rappelle quant à lui que si la citoyenneté sociale et économique est menacée alors la citoyenneté politique est mise en péril¹⁵⁹. En ce sens, l'association Keur Eskemm vise, à travers la mise en œuvre du LAP, à garantir le pouvoir d'agir des jeunes et à favoriser la reconnaissance de leurs engagements citoyens. En effet, à travers l'application d'une logique coopérative, la finalité de notre projet est d'encourager l'auto-détermination des participants. Pauline et Raphaël identifient notre initiative comme une réponse intéressante à la « problématique » de la participation citoyenne des jeunes à l'échelon local, du fait de son caractère ascendant.

Ainsi, notre recherche de partenaires dans une stratégie à triple dimension, à la fois, d'ancrage territorial, de développement d'une approche transversale et de gain en légitimité permet la constitution d'alliances qui configurent un système d'acteurs autour de Keur Eskemm. Sa mise en mouvement se concrétise par le processus de réunions du comité consultatif, instance qui structure ce système d'acteurs. Néanmoins, le projet n'a pas toujours été bien accueilli par certaines structures d'accompagnement de jeunes, professionnels du secteur social et institutions.

Les sceptiques et les défiants

Durant notre démarche partenariale, toutes nos sollicitations n'aboutissent à la formation d'alliances et la constitution de collaborations effectives. En effet, nous rencontrons quelques écueils face à certains acteurs qui semblent adopter une attitude circonspecte et une position de défiance.

*« Ce projet représente une alternative au cadre d'engagement habituellement proposé aux jeunes adultes dans le territoire rennais par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Malgré, ou à cause, de cela, il n'a pas été aisé pour les responsables de Keur Eskemm de s'imposer dans le réseau rennais d'associations s'adressant aux jeunes. Pendant toute la phase de construction du projet, ils ont fait l'objet d'une certaine suspicion de la part d'un certain nombre de professionnels et de décideurs. »*¹⁶⁰. Pour analyser ces positionnements d'adversité face à notre initiative, je propose d'exposer quatre cas de défiances qui ont été marquants :

- Le 24 juin 2015 : Association Tout Atout, rencontre avec Jérôme T., coordinateur ;
- Le 1^{er} juillet 2015 : Association Prisme, participation de Robin D. à la deuxième réunion du comité

¹⁵⁷ Dossier de candidature rennais, cordonnée par l'APRAS, au PIA « projets innovants en faveur de la jeunesse, « *Jeunes à Rennes : La Cité se mobilise pour élargir le champ des possibles* », janvier 2016.

¹⁵⁸ Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses États*, Le lien social, PUF, 2018.

¹⁵⁹ Robert Castel, *La citoyenneté sociale menacée*, Cités 2008/3 (n°35), pages 133 à 141.

¹⁶⁰ Patricia Loncle et Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres. L'exemple du Laboratoire artistique populaire à Rennes », *Jeunesses : les voies de l'autonomie*, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales » 2016/4 n° 195 | pages 127 à 130

consultatif pour mettre en œuvre le LAP ;

- Les sollicitations de certains acteurs d'équipements en QPV ;
- Le 22 juin 2015 : rendez-vous avec les élus de la Ville de Rennes, Tristan Lahais, conseiller municipal à la vie associative et Benoît Careil, adjoint à la culture.

Keur Eskemm apparaît comme un nouvel acteur dans le domaine de l'accompagnement des jeunes-adultes au niveau de la Métropole Rennaise. Comme expliqué précédemment, le projet du LAP porte une critique relative aux difficultés rencontrées par les jeunes-adultes, notamment ceux qui sont le plus exposés aux conséquences des inégalités sociales, à favoriser leur développement personnel. Cette critique s'étend à un constat de manque de reconnaissance des formes émergentes d'engagement des jeunes, notamment dans le secteur culturel. En ce sens, l'association pointe un manque dans le maillage des initiatives existantes à l'échelle locale pour traiter cette problématique. De plus, le projet du LAP est porté par des jeunes et s'adresse à d'autres jeunes. Cet aspect le démarque d'un encadrement professionnel classique. En cela, le projet porte une critique des formes existantes d'accompagnement et souhaite expérimenter une nouvelle approche. « *Il (le projet) porte en lui-même une critique assez forte des formes d'accompagnement déjà proposées à Rennes aussi bien dans le domaine de la jeunesse que dans celui de la culture.* »¹⁶¹. Keur Eskemm souhaite à travers le projet du LAP s'inscrire en complémentarité de l'existant dans une visée transformatrice. Au cours de notre recherche de partenaires, cette complexité provoque des situations ambiguës qui génèrent des tensions. L'hypothèse consiste à retenir que certains acteurs peuvent y déceler une forme de concurrence ou de remise en cause de leurs activités et donc y percevoir une forme de menace.

Par ailleurs, il semble intéressant de contextualiser structurellement notre démarche pour saisir les tensions rencontrées par les acteurs du secteur socio-culturel. En effet, même si l'action socio-culturelle demeure un secteur à dominante non marchande principalement financé par les pouvoirs publics, Roland Janvier explique que : « *Le format entrepreneurial affirme désormais son hégémonie modélisatrice largement au-delà des limites des activités marchandes et concurrentielles ou du secteur industriel. Les activités de service, dont l'action sociale, les actions publiques, l'organisation de l'État jusque dans le fonctionnement de l'administration s'inspirent directement de ce nouveau modèle dominant. Les associations n'échappent pas à cet isomorphisme avec le modèle marchand au moment où l'État, selon le même processus, se convertit au nouveau management public (new public management)* »¹⁶².

De plus, dans un contexte de raréfaction de la dépense publique, les associations rencontrent de plus en plus de difficultés à financer leur fonctionnement, notamment à créer, stabiliser et sauvegarder des emplois. En cela, les petites structures employeuses sont mises à mal et les professionnels du secteur sont relativement précarisés. Dans ce contexte, les acteurs associatifs ont tendance à prioriser leur survie en se focalisant sur leur structure et leurs actions. Dans certains cas, face aux sollicitations pour des collaborations,

¹⁶¹ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

¹⁶² Janvier R., *La concurrence : une pratique incongrue en action sociale*, jeux d'acteurs et stratégies de positionnement des ESSMS sur le « marché » du social et du médico-social, Desclée De Brouwer, septembre 2013, 256 pages.

nous assistons à un phénomène de « repli sur soi ». Cette conduite contribue à nuire aux logiques coopératives renforçant les situations de compétition et de rivalités entre acteurs. Roland Janvier précise que : « *L'avatar de ces nouveaux canons productivistes et rationalistes est la mise en concurrence des opérateurs. L'État s'est converti à ce nouveau mode régulation qui réarticule l'offre et la demande non plus à partir d'une planification de l'action publique ouvrant un espace à l'initiative des organismes à but non lucratif mais sur la base des cahiers des charges enfermant les associations dans la commande publique et réduisant leur action à la prestation la moins disante* »¹⁶³.

D'abord, dans le cas de notre démarche, j'ai sollicité Jérôme T., responsable et coordinateur de l'association Tout Atout, que je rencontre dans les locaux de la MIR le 24 juin 2015. A la présentation du projet du LAP qui demeure flou, Jérôme m'explique sèchement que cela ressemble beaucoup à ce qu'il développe au sein de Tout Atout et me souhaite « *bon courage* » pour sa mise en œuvre. « *L'association rennaise Tout Atout se donne pour mission première « l'insertion individuelle et sociale des jeunes en difficulté par l'action artistique et culturelle ». Elle s'appuie sur le postulat selon lequel « l'art et la culture participent au processus de construction individuelle et collective tout au long de la vie de chacun et notamment dans l'étape complexe qu'est le passage de l'adolescence à l'âge adulte ». L'association occupe une place singulière, « à la croisée des champs sociaux, culturels et artistiques ». « Ni une structure éducative, ni une organisation artistique ou culturelle », elle se propose de développer « un espace expérimental sensible entre le social et le culturel ». Elle propose ainsi sur le territoire rennais à des personnes fragilisées (adolescents et jeunes adultes) d'aller à la rencontre des acteurs de la vie culturelle locale et de participer à des projets artistiques et culturels (sensibilisation, expression, création). Elle vise également à « animer et développer un réseau de réflexion et d'action, commun au champ artistique et au champ social, au bénéfice des jeunes et des professionnels ».* »¹⁶⁴. En effet, à la lecture d'une présentation sommaire de l'objet et des activités de l'association Tout Atout, le projet du LAP qui reste à affiner à cette époque comporte des similitudes apparentes en termes de fondements.

Jérôme termine l'échange en déclinant ma proposition de prendre part aux réunions du comité n'ayant ni le temps ni l'énergie pour. Il me fait comprendre que l'entreprise associative de petite taille dans le secteur socio-culturelle est éreintante à cause des degrés élevés d'incertitudes en termes de sources de financement et donc de menaces étant soumis au jeu des orientations politiques. Dans ce cas, l'hypothèse consiste à penser que l'association Tout Atout rencontre des incertitudes fréquentes quant à son devenir. Étant donné la proximité de nos approches, Jérôme nous perçoit dès lors comme une forme émergente de concurrence. En ce sens, il adopte une posture de défiance à notre égard.

De plus, au-delà d'un sentiment de mise en concurrence et au regard de la critique portée par le projet, certains peuvent voir une remise en question de leur pratique professionnelle, voire de leur professionnalité. En effet, l'apparition d'un nouvel acteur porteur d'une approche novatrice peut constituer

¹⁶³ Idem

¹⁶⁴ Coordonnée par Nadine Soucard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, tome 2, p.45.

une forme de défiance aux yeux des acteurs déjà positionnés sur le secteur. « *En cela, il (le projet) rejoint des constats déjà posés dans la littérature sur les difficultés à établir des relations permettant aux jeunes accompagnés, en particulier les plus en difficulté, de développer leur autonomie et de gagner en estime de soi et en compétence grâce à l'accompagnement proposé.* »¹⁶⁵.

En prenant part à la deuxième réunion du comité consultatif du LAP 1, Robin D., professionnel chevronné de l'association Prisme¹⁶⁶, saisit la tension entre notre objectif culturel et notre objectif social en l'analysant comme ambiguë. Au regard de son expérience et du public qu'il accompagne, il s'est montré critique vis-à-vis de notre démarche en qualifiant le projet de « *trop ambitieux* » pour des jeunes en difficulté. Robin D. conclut que : « *Pour les publics le plus en difficulté, éloignés des dispositifs de droit commun, en situation d'urgence (besoin de se loger), le projet ne répond pas à leurs prérogatives et leur réalité du moment. Ce ne sont pas leurs priorités.* »¹⁶⁷.

De surcroît, une partie des politiques publiques est territorialisée. Cette approche met l'accent sur les spécificités de chaque territoire, par opposition à une approche verticale organisant l'action publique par secteurs d'activités cloisonnés. Les politiques de la ville en sont une forme¹⁶⁸. Elles mobilisent alors des opérateurs spécifiques dont l'action est territorialisée et se destine à une certaine frange de la population : « les foyers des classes défavorisées », « les résidents des quartiers populaires ». Dans le cadre de notre démarche partenariale, certains professionnels d'équipements situés dans les QPV de Rennes tels que les Maisons de Quartier (MQ), Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) et les points d'accueil de Missions locales ont décliné notre sollicitation. Cette situation de rejet se manifeste notamment par la remise en question de notre initiative. En effet, ces professionnels nous signifient de prime abord qu'ils considèrent notre projet inadapté aux publics qu'ils accompagnent. A leurs yeux, notre approche ne contribuerait pas à répondre directement à l'urgence de leurs besoins dont les enjeux sont principalement d'ordre social et économique. Dans ce cas précis, les professionnels adoptent une attitude dubitative. Face à notre proposition, ils justifient leur refus par le caractère spécifique de leur métier, c'est-à-dire ils interviennent auprès de populations paupérisées.

Ainsi, porter une nouvelle approche en matière d'accompagnement de jeunes-adultes qui sous-tend une critique des formes classiques et travailler à sa complémentarité avec les initiatives existantes génère des situations de tensions. De surcroît, cette tension est exacerbée du fait que Keur Eskemm soit un nouvel acteur composé de jeunes-adultes en voie de professionnalisation portant un nouveau projet qui à ce stade demeure flou. En effet, certains acteurs sollicités adoptent un comportement circonspect, voire une posture de

¹⁶⁵Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

¹⁶⁶Prisme est une association loi 1901 qui exerce son activité à Rennes développant des accompagnements individuels et spécialisés à l'intersection de l'intervention sociale, de la formation continue et du secteur économique pour des personnes « marginalisées ».

¹⁶⁷Extrait du compte-rendu de la deuxième réunion du comité consultatif du 1^{er} juillet 2015

¹⁶⁸Chargées de traiter les problèmes les plus aigus de la société française, des violences urbaines à l'échec scolaire, de la discrimination ethnique dans le travail à la ségrégation résidentielle, les Politiques de la Ville se focalisent sur des zones urbaines estampillées « Quartier Prioritaire des Politiques de la Ville » (QPV) par les institutions publiques. Au sein de ces quartiers, les problématiques explicitées au-dessus seraient donc particulièrement manifestes et justifie l'intervention conjointe de l'État, du Conseil Départemental, de la Métropole et de la Ville.

suspicion quant à notre démarche. Ces cas de figure peuvent s'expliquer par un sentiment de mise en concurrence pour certains alors que d'autres semblent percevoir une remise en cause de leur professionnalité. Cette complexité renvoie également à notre capacité à nouer des relations de collaboration avec les initiatives existantes et donc à saisir les enjeux des acteurs.

Par ailleurs, le secteur socio-culturel concernant principalement le champ de l'action publique, se pose la question de la relation avec les institutions. Au sein de Keur Eskemm, en situation d'auto-missionnement, notre position consiste à interpeler les collectivités locales afin de trouver des espaces de coopération dans la volonté de contribuer à l'évolution des politiques publiques. En ce sens, nous avons interpellé la Municipalité de Rennes (DAJé et DG Culture), la Métropole de Rennes (service jeunesse), le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, le Conseil Régional de Bretagne, les services déconcentrés de l'Etat au niveau départemental et régional (DDCSPP et DRAC) ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine. Ces interpellations ont donné lieu à différents cas de figures selon les interlocuteurs. Néanmoins, au premier abord, nous avons rencontré un certain scepticisme, voire une forme de défiance de la part de certains élus peu enclins à soutenir un processus d'expérimentation porté par un nouvel acteur associatif, à qui on demande de faire ses preuves, composé de jeunes-adultes en voie de professionnalisation, le tout dans un contexte de raréfaction des dotations publiques.

Notre rendez-vous du 22 juin 2015 avec Messieurs Tristan Lahais, adjoint à la vie associative, et Benoît Careil, élu à la culture pour la Ville de Rennes, en atteste. En effet, se montrant très dubitatif, Monsieur Lahais nous a lourdement questionné sur la plus-value de notre initiative au regard du maillage conséquent d'actions socio-culturelles sur le territoire de la Ville de Rennes. Nous sortons de cette rencontre sans garantie d'être soutenus et avec le sentiment d'être peu légitimes aux yeux de nos interlocuteurs. Cet entretien a renforcé notre situation d'incertitude en tant que porteurs d'initiatives quant à la probabilité d'obtenir des aides publiques par l'intermédiaire de la Municipalité. Par ailleurs, le doute affiché par la Ville en premier lieu n'incite pas particulièrement les autres financeurs sollicités tels que le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et la DRAC de Bretagne à nous soutenir. On observe un phénomène de concomitance dans les formes de réticence à promouvoir d'emblée notre initiative. Ainsi, au début de l'été 2015, nous sommes complètement dans le flou quant à l'obtention de subventions pour la mise en œuvre du LAP.

Après cette première série de sollicitations, nous comprenons rapidement qu'il nous faut faire nos preuves, préciser notre projet qui s'avère encore flou et lancer notre démarche de co-construction afin de convaincre les décideurs par l'action. Nous entamons le processus de concertation à travers une série de réunions du comité consultatif regroupant la pluralité de partenaires mobilisés. En référence au programme de La Fabrique du Social, l'hypothèse avancée par mon travail de recherche est que cette étape correspondrait, à la fois, à : « *la traduction du bien commun dans une organisation ou un dispositif* » et « *la mobilisation d'un ensemble d'acteurs en vue de traiter cet enjeu : il faut en effet constituer et stabiliser un collectif autour du bien commun identifié, trouver un public, obtenir des agréments, des financements,*

etc. »¹⁶⁹. Ainsi, l'analyse du processus de réflexion et de co-conception du comité consultatif vise à qualifier la capacité du groupe d'acteurs constitué par Keur Eskemm dans la perspective d'expérimenter le LAP. Ce décryptage permettra d'attester ou de réfuter l'hypothèse soulevée quant à la correspondance entre le processus mené par Keur Eskemm et les étapes du cheminement de l'innovation sociale identifiée par les chercheurs à travers le programme de La Fabrique du Social.

II. La conception du LAP : processus d'ingénierie et projet pédagogique

Cette deuxième section se consacre d'abord au cheminement de conception du LAP au travers une série de concertations et de débats entre les acteurs mobilisés. Il s'agit notamment d'analyser la capacité du groupe d'acteurs à conduire le processus de croisements de savoirs pluriels. Ensuite, nous nous pencherons sur les résultantes de ce processus qui parachèvent le projet pédagogique du LAP avant sa mise à l'épreuve. Avant toute chose, il paraît essentiel de présenter les fondements du projet.

Dans cette deuxième section, deux « je » se croisent particulièrement : d'une part, on retrouve le « je » relatif à mon expérience en tant que porteur du LAP, c'est-à-dire l'acteur que j'ai été dans le processus d'expérimentation du LAP entre 2015 et 2018 ; et, d'autre part, on rencontre le « je » qui mène cette recherche aujourd'hui en 2019. Ces deux « je » risquent de se confondre au fil de cette étude. Conservant le « je » relatif à ma position actuelle de chercheur, je propose de mettre à distance mon expérience d'acteur en passant du « je » au « il » et du « nous » (le collectif Keur Eskemm) aux « ils », « les porteurs » ou « les promoteurs ». Pour la suite de ce travail de recherche, la mise à distance de mon expérience d'acteur entend contribuer à la mise au point de l'analyse du processus de conception et d'expérimentation du LAP.

A) Le processus collectif de conception du LAP : des valeurs à la pratique

Au cours du printemps et de l'été 2015, la formation d'alliances configure la construction d'un système d'acteurs propre à la démarche engagée par Keur Eskemm. A travers la mise en œuvre du comité de consultation, l'intention des promoteurs est de mettre au travail ce groupe d'acteurs dans une visée de croisements de savoirs et de décloisonnement des pratiques contribuant à l'élaboration et la réalisation du LAP. En effet, on y décèle une pluralité d'acteurs détenant une diversité d'expertises, de compétences et de connaissances au regard de leurs activités et pratiques. Dans la plupart des approches des savoirs, on développe une tripartition des types de savoirs, associée à une tripartition des types d'acteurs : aux usagers correspondent des savoirs d'expérience d'usage ; aux professionnels des savoirs techniques et des savoir-faire ; aux scientifiques et aux experts des savoirs formalisés, en particulier théoriques¹⁷⁰. Dans notre cas

¹⁶⁹Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

¹⁷⁰Galvani, P. (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative : le programme de recherche-formation-action Quart Monde / Université » dans *Revue Française de Pédagogie*, n°128, juilletaoût-septembre, Paris : Institut Nationale de Recherche Pédagogique.

d'étude, se réunissent d'abord des « usagers » que les membres de Keur Eskemm représentent puisque l'objet de l'association provient partiellement de leurs savoirs expérientiels. En effet, leur initiative collective a pour origine des constats partagés provenant de situations vécues et ainsi, la constitution d'une volonté commune à répondre aux tensions vécues en tant que jeunes en voie de devenir des adultes. En particulier, l'enjeu du projet consiste à « mieux » appréhender ou à appréhender « autrement » l'articulation entre le cheminement relatif à la construction de soi et celui propre à son intégration sociale.

Ensuite, le comité regroupe également des savoirs techniques et des savoir-faire au travers des figures professionnelles telles que Geoffrey Vigour, Maryline Régent (CRIJ Bretagne), Catherine Le Hir ou encore Jacques Froger (Association Clair Obscur)¹⁷¹. En cela, sont mobilisés des acteurs exerçant dans les champs de l'éducation populaire et l'animation jeunesse, de l'intervention sociale et de l'action culturelle. Enfin, les porteurs s'entourent également de chercheuses avec Patricia Loncle et Céline Martin de la Chaire de recherche sur la jeunesse. Ainsi, nous rassemblons également des savoirs « formalisés » issus de travaux scientifiques. En ce sens, la constitution de ce groupe d'acteurs rejoint l'hypothèse principale du programme de recherche la Fabrique du social : « *la capacité d'innovation sociale du système d'acteurs renvoie effectivement notamment à sa capacité à combiner différents types de savoirs et à produire de nouvelles connaissances* »¹⁷². Pour vérifier cette hypothèse afin de qualifier la capacité de Keur Eskemm et de son système d'acteurs à innover, l'étude du processus de co-conception (co-construction) du comité consultatif qui réunit les acteurs présentés précédemment consiste à analyser la faculté à hybrider et s'appropriier les savoirs pluriels.

a) Les valeurs fondatrices du LAP

« *Leur démarche a longtemps semblé floue et difficile à cerner et, en particulier, l'accompagnement de jeunes par d'autres jeunes n'a pas toujours été bien accepté au début du projet.* »¹⁷³. A l'entame de réunir le comité consultatif, il y a une double raison à l'aspect abstrait du projet. Il s'explique, d'une part, par l'absence du cheminement de création vers l'éclosion d'un nouvel objet. Celui-ci comporte des inconnues, des incertitudes et des doutes qu'il faut progressivement dissiper et lever. Le projet va se préciser chemin faisant. En ce sens, la recherche de croisements de savoirs au sein du comité consultatif vise à clarifier plusieurs aspects du projet tels que les publics visés, les temporalités, les configurations relationnelles, les lieux, etc. D'autre part, le caractère flou est justifié par l'ambition même du projet qui consiste à ce que les participants en déterminent eux-mêmes la finalité et une partie du programme. Le document de « pré-conception » réalisé entre janvier et avril 2015 porte quelques indications sur la manière dont nous envisageons les contours de ce Laboratoire Artistique et Populaire :

¹⁷¹Depuis le quartier de Villejean à Rennes, Clair Obscur assure la promotion du cinéma et de l'audiovisuel sur l'ensemble du territoire de la Bretagne. Clair Obscur est une association ouverte sur la vie culturelle de la métropole, du département et de la région, tournée vers la diffusion du cinéma indépendant, l'éducation à l'image, aux médias et au numérique.

¹⁷²Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

¹⁷³Patricia Loncle et Céline Martin, « Quand des jeunes accompagnent d'autres. L'exemple du Laboratoire artistique populaire à Rennes », *Jeunesses : les voies de l'autonomie*, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales » 2016/4 n° 195 | pages 127 à 130

« Appelés Laboratoire Artistique et Populaire (LAP), cet espace et ces temps prendront la forme d'une entreprise collective au fonctionnement participatif dont la finalité consistera à concevoir une « commande populaire » aux dimensions artistiques et culturelles.

Dans la perspective d'amorcer une entreprise collective, l'objectif est d'amener les jeunes à prendre du recul sur leur environnement pour mieux déterminer ensemble les attentes et les besoins relatifs à l'art et ses expressions sur le territoire. L'élaboration de la « commande populaire » se réalisera par le recours à des processus de décisions démocratiques.

Mobiliser une quinzaine de jeunes autour de leur intérêt pour le milieu de la culture et de leur volonté d'accès aux pratiques artistiques de leur choix permettra la construction d'une proposition alternative dédiée au soutien de l'engagement chez les jeunes, à la promotion de l'interculturalité, et de la participation citoyenne. »¹⁷⁴.

Un espace d'apprentissage et d'engagement pour le développement personnel

On y trouve l'idée d'un processus et d'un espace d'implication pour un groupe de jeunes en vue de constituer un collectif. Cet espace-tiers est d'abord un lieu de rencontres et de liens au sein duquel on déconstruit le rapport au temps, on s'initie, on s'essaye et on expérimente. Au fur et à mesure des échanges et des interconnaissances, l'espace du LAP entend favoriser l'expression, la prise d'initiative et l'organisation des participants pour soutenir leur dynamisme et leur détermination. En cela, le projet du LAP vise à contribuer à la construction de soi des jeunes-adultes par l'inscription dans des appartenances collectives. De plus, inspiré par les écrits de François Raffin, Keur Eskemm développe l'intention de favoriser la reconnaissance des pratiques culturelles et urbaines des jeunes-adultes en tant que formes de participation citoyenne, et surtout la potentialité de chaque engagement. *« Considérer chaque projet artistique dans son ensemble, sur la forme comme sur le fonds, en prenant conscience de sa dimension sociale, économique, politique et urbaine constitue un enjeu majeur sur le plan de la cohésion sociale et de la citoyenneté participative »¹⁷⁵.*

Cette ambition imprègne fortement le projet car elle constitue en partie la réponse aux problématiques que les porteurs partagent et soulèvent. Dans le sens où s'ils se retrouvent au sein de Keur Eskemm en tant que promoteurs d'une telle initiative, c'est que, d'une part, ils souffrent personnellement, en tant que jeunes-adultes, d'un relatif manque de reconnaissance de leurs engagements et donc d'espaces, de temps et de ressources pour les mener ; et d'autre part, ils éprouvent la tension entre la valorisation à « devenir soi » par l'affirmation de sa singularité et l'adaptation aux contraintes temporelles d'une détermination sociale par les études. Explicitée précédemment, cette tension témoigne d'une ambiguïté, celle avec laquelle les jeunes se positionnent par rapport leur trajectoire d'intégration sociale et quant à leurs

¹⁷⁴Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

¹⁷⁵Fabrice Raffin, « Culture, cohésion sociale et conflits », Écarts d'identité, n°119, 2011.

projections personnelles à l'âge adulte. Cette ambiguïté consiste en un auto-positionnement contradictoire séparant explicitement leur propre inscription dans un chemin identitaire vers l'adulte et un chemin plus objectif en matière d'installation professionnelle. Ainsi, l'initiative collective de Keur Eskemm vise, pour les jeunes-adultes, notamment ceux qui sont issus de milieux défavorisés, à « mieux appréhender » ou à leur permettre « d'appréhender autrement » l'articulation entre le cheminement relatif à la construction de soi et celui propre à son intégration sociale. Cette proposition de penser concrètement le développement personnel des jeunes-adultes prend ici la forme d'un espace collectif d'engagement et d'apprentissage entre pairs.

« Formuler une commande populaire » : la révélation des potentiels pour l'auto-détermination des jeunes-adultes

In fine, la volonté des porteurs est d'encourager l'auto-détermination des jeunes-adultes, à la fois, individuellement et collectivement à travers les pratiques culturelles. Cette intention s'illustre par l'idée d'accompagner le groupe de participants à formaliser un projet artistique sous le format d'une « commande populaire ».

D'abord, « *L'idée de développer un laboratoire artistique dit « populaire » répond à une conception ascendante de la culture, du bas vers le haut, avec l'enjeu de prendre en compte la pluralité des expressions* »¹⁷⁶. La notion de « populaire » est utilisée dans le sens où le peuple est entendu comme « *une construction sociale permanente des populations se recomposant et s'affirmant dans une dynamique de transformation sociale à travers la conscience d'être un acteur de la société* »¹⁷⁷. Dans l'imaginaire collectif, cette notion renvoie également à désigner les franges de la population les moins favorisées. L'usage du terme « populaire » est aussi lié à une préoccupation de l'association Keur Eskemm quant à la quête d'équité et de justice sociale pour l'accès à l'autonomie de chacune et chacun. Cette conviction repose sur le constat suivant : les jeunes issus de milieux défavorisés rencontrent relativement plus de difficultés à conjuguer leur parcours d'intégration sociale et leur quête de développement personnel que ceux issus des classes moyennes et aisés. Les études de Cécile Van De Velde¹⁷⁸ et Tom Chevalier¹⁷⁹ qui alertent sur l'existence d'un phénomène de citoyenneté socio-économique « refusée », notamment pour cette frange de la population française se fondent sur les travaux de Robert Castel¹⁸⁰ pour affirmer que leur citoyenneté politique s'avère gravement menacée. Face à cette préoccupation, l'association Keur Eskemm souhaite participer à favoriser la pratique artistique et l'engagement culturel, notamment des jeunes-adultes issus des classes « populaires », pour encourager leur développement personnel, et ainsi contribuer à la reconnaissance de leurs participations pour garantir leur citoyenneté politique.

Pour saisir les enjeux relatifs à ce sujet, il est intéressant de se référer aux travaux scientifiques qui

¹⁷⁶Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

¹⁷⁷Hugues Bazin, *Quand les tiers-espaces interrogent les tiers-lieux ou comment favoriser une politique des hors-lieux ?* Revue sur les tiers-lieux, n°4, octobre 2019, la coopérative tiers-lieux de Nouvelle Aquitaine.

¹⁷⁸ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

¹⁷⁹ Tom Chevalier, *La jeunesse dans tous ses États*, Le lien social, PUF, 2018.

¹⁸⁰ Robert Castel, *La citoyenneté sociale menacée*, Cités 2008/3 (n°35), pages 133 à 141.

analysent la corrélation entre le déterminisme social et les pratiques culturelles. Globalement, la consommation des biens et services culturels continue de refléter les caractéristiques de la stratification sociale, et le bilan de la démocratisation de la culture apparaît assez limité selon les travaux d'Olivier Donnat¹⁸¹. Toutefois, Philippe Coulangeon nuance cette analyse. « *Selon le modèle de « la distinction » qui repose sur la sociologie du goût fortement imprégnée du concept de légitimité culturelle et qui colle au plus près à la définition marxiste des classes sociales, le goût dominant est le goût des classes dominantes. Autrement dit, les goûts et les pratiques culturelles des classes populaires sont dominés par la conscience de leur illégitimité et sont définis en creux par une rhétorique de l'écart à la norme de la culture dominante. Cette idée a fortement marqué, en France, la définition du cadre des politiques publiques de la culture basé sur un objectif de démocratisation conçu comme une volonté de popularisation des chefs d'œuvre de l'art savant, historiquement incarnée par la double figure tutélaire de Jean Vilar et d'André Malraux, et dont l'aporie n'est nulle part aussi bien résumée que dans l'oxymore de « l'élitisme pour tous » de Maïakovski. »¹⁸².*

Pourtant, cette conception de la stratification sociale des styles de vie est remise en question. Il semble en effet aujourd'hui que le style de vie des classes supérieures se caractérise moins par la légitimité culturelle des préférences et des habitudes que par l'éclectisme des goûts et des pratiques. « *Inversement, l'éclatement du champ de la production culturelle renforce l'autonomie des pratiques populaires, qui ne sont plus nécessairement vécues sur le mode de l'indignité culturelle. Les enjeux sociaux et politiques de cette double transformation suggèrent un abaissement des frontières symboliques entre les groupes sociaux et un affaiblissement du poids de la légitimité culturelle dans l'orientation des pratiques individuelles »¹⁸³. Philippe Coulangeon conclut que : « *En définitive, l'éclectisme des classes supérieures incarne en quelque sorte la forme contemporaine d'une légitimité culturelle fondée sur la tolérance esthétique et la transgression des frontières entre les générations, les groupes sociaux ou les communautés ethniques, à l'égard de laquelle la stratification sociale des attitudes demeure très accentuée. Ce qui est en cause, ce n'est donc pas tant le mécanisme décrit dans « la distinction » que la nature de ses manifestations, dans un environnement rendu plus incertain par l'éclatement du champ de la production culturelle. La persistance de fortes inégalités culturelles qui n'ont pas pour fondement exclusif la distance à la culture savante porte ainsi désormais sur cette capacité à maîtriser l'incertitude de la diversité que procurent les ressources culturelles, sociales et économiques des acteurs. »¹⁸⁴. Ainsi, dans cette lignée, à travers le LAP, Keur Eskemm souhaite soutenir l'autonomisation des pratiques artistiques et culturelles des jeunes-adultes, notamment de ceux issus des classes « populaires », pour contribuer à leur développement personnel dans une visée d'émancipation sociale et politique. En ce sens, les porteurs du LAP veulent constituer un groupe de participants répondant à leur idée de la mixité sociale afin de lutter face aux inégalités et, ainsi, favoriser une pleine citoyenneté pour**

¹⁸¹ Olivier Donnat, La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997, *Revue française de sociologie*, 1999, 40-1. Fluidité et hiérarchie. L'évolution de la stratification sociale en France. pp. 111-119;

¹⁸² Philippe Coulangeon, (2004). Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? *Sociologie et sociétés*, 36 (1), 59–85.

¹⁸³ Philippe Coulangeon, (2004). Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? *Sociologie et sociétés*, 36 (1), 59–85.

¹⁸⁴ Philippe Coulangeon, (2004). Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? *Sociologie et sociétés*, 36 (1), 59–85.

les jeunes-adultes à Rennes. C'est à travers cette approche que les promoteurs de l'association entendent promouvoir le pluralisme des expressions culturelles.

Le pouvoir d'agir des jeunes-adultes par l'engagement culturel

Ensuite, une des volontés à travers l'initiative du LAP consiste à interroger l'ordre établi dans le champ de la culture. En effet, les membres de l'association partagent le constat que les programmations des institutions culturelles à Rennes sont en décalage avec leurs références artistiques. Ils souhaitent ainsi questionner les procédures de programmation qu'offrent les équipements et les structures culturelles. A leurs yeux, ce secteur apparaît très élitaire et discriminant dans le sens où les personnes qui ont en charge la direction et la programmation des festivals, des salles de spectacle, des musées, des cinémas sont une petite poignée de personnes dont les caractéristiques sociales coïncident généralement avec les catégories de la population plutôt aisées¹⁸⁵. Selon Benoit Rousseau, directeur de la programmation artistique de la Gaîté Lyrique : « *Le truc, c'est que les programmeurs de SMAC (Scènes des Musiques Actuelles), c'est que des mecs blancs hétéros, hein. Des SMAC, il y en a beaucoup en France, et il y a deux femmes programmatrices, dans les gros festivals tu as aussi deux programmatrices. Sinon c'est que des mecs, donc c'est pas qu'ils veulent pas, c'est que ça leur vient même pas à l'idée de programmer des femmes ou des queers, ils se sentent pas concernés* »¹⁸⁶.

Face à ce constant, à travers le LAP, Keur Eskemm souhaite donc influencer sur les programmations en offrant du pouvoir et de la visibilité à des jeunes Rennais dont la constitution du groupe respecte leur conception de la mixité sociale (qui nous précisons par la suite). Un des enjeux de fond consiste donc à lutter contre les discriminations qui règnent au sein du milieu de la culture à Rennes. « *Le milieu culturel est un reflet tragique de l'état de la société Française. Une société qui cantonne le/la racisé-e, le/la queer, la femme, à l'exotisme et aux styles « genrés » de l'exotisme, une société qui insidieusement pratique l'invisibilisation de ces questions de discrimination sous couvert d'une « égalité » qui n'existe apparemment pas. Une société où quand les « autres » ne sont pas ce à quoi ils doivent correspondre pour les « uns » majoritaires, on les rend simplement invisible et inexistant* »¹⁸⁷. Dans le cas de Keur Eskemm, le champ culturel est également remis en question sur son caractère descendant. En la matière, un des enjeux des politiques publiques consiste à soutenir des dynamiques de participation citoyenne pour atténuer les effets inégalitaires d'un système globalement élitiste. A travers ce projet, les promoteurs du LAP souhaitent donner le pouvoir de programmer, c'est-à-dire de choisir les esthétiques artistiques, à un groupe hétérogène de jeunes-adultes. « *Le concept de "commande populaire" est considéré ici comme la formulation d'une demande alternative et innovante par un groupe de jeunes, en termes d'offre culturelle et de pratiques artistiques, auprès d'institutions locales compétentes dans une volonté de promouvoir la diversité des*

¹⁸⁵Gilles Ivain, *Les incidiieuses oreillères des vieux mâles blancs programmeurs de musique*, Blog de Gilles Ivain, Le Culb de Médiapart, septembre 2016.

¹⁸⁶ Idem

¹⁸⁷ Idem

expressions, de favoriser l'engagement, et de participer aux prises de décisions publiques. »¹⁸⁸.

Ainsi, l'enjeu principal du LAP est de permettre l'auto-détermination des jeunes-adultes et la légitimation de leur engagement. Il rejoindrait donc les constats tirés par Benoît Careil, adjoint aux affaires culturelles pour la Ville de Rennes, en avril 2015 à l'entame des États Généraux de la Culture : « *Le problème qui se pose depuis une quinze d'années, c'est que nous n'avons pas réfléchi à la manière de faire émerger de nouveaux acteurs et de nouveaux projets, nous n'avons fait que consolider ceux qui existaient déjà. On doit moins se focaliser sur l'événementiel mais plus sur la durée en demandant aux acteurs culturels de s'engager dans des actions plus participatives avec les habitants »¹⁸⁹.*

b) Le comité consultatif : croisement des savoirs pluriels

Le processus de consultation du comité

Jusqu'ici, les projections des promoteurs (Keur Eskemm) sont relativement floues et substantiellement théoriques. A travers le processus de consultation et les différentes réunions du comité des partenaires, les porteurs vont progressivement concrétiser l'accompagnement des participants, matérialiser le programme d'activités et préciser les reliefs pédagogiques du projet de LAP. « *En fait, le projet s'est affiné progressivement autour de l'été 2015. Le premier « noyau » dur de porteurs s'est entouré très vite d'un assez large groupe de partenaires issus de milieux variés. »¹⁹⁰. Le comité consultatif se tient pendant les deux premières éditions du LAP et se transforme en comité de suivi pour en assurer les évaluations durant le déroulement du projet. En amont de la première édition, le comité se réunit à trois reprises à Rennes :*

- Le 3 juin 2015 à la MIR,
- Le 1^{er} juillet 2015 dans les locaux de l'Aroeven Bretagne,
- Le 10 septembre 2015 au CRIJ de Bretagne.

« *Dans notre projet, nous opterons pour la mise en place d'un comité consultatif qui donnera ses suggestions, ses avis et ses conseils au sujet de la proposition d'un programme artistique et culturel concernant le Laboratoire Artistique et Populaire. »¹⁹¹. En l'état, il ne s'agit pas d'un comité de pilotage au sein duquel les décisions sont prises entre les différentes parties en présence à travers un processus délibératoire. Le comité de consultation correspond à une assemblée de « bons » conseils et d'échanges de connaissances qui permettent d'apporter des éclairages et d'offrir des préconisations aux décideurs. En l'occurrence, les décisionnaires sont les promoteurs de l'initiative, c'est-à-dire les porteurs de projets qui forment le collectif Keur Eskemm dont Etch, Pierre et moi apparaissons comme les meneurs. S'étant « auto-*

¹⁸⁸ Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

¹⁸⁹ Propos recueillis par Jérôme Gicquel lors d'un entretien avec Benoît Careil, Rennes : « *la politique culturelle d'une Ville ne se limite pas à ses subventions* », 20 minutes Rennes, 1er avril 2015.

¹⁹⁰ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

¹⁹¹ Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

missionné », l'intention de garder la main sur les orientations données au LAP est affichée dès le départ par les porteurs. Ainsi, au sein du comité, les membres sont invités à débattre, échanger, imaginer... En ce sens, la constitution du comité en tant que système d'acteurs induit de s'intéresser à sa faculté d'innovation qui « renvoie à sa capacité à combiner différents types de savoirs et à produire de nouvelles connaissances »¹⁹². Pour cela, l'étude du processus de co-construction du comité consultatif qui réunit les acteurs de divers secteurs d'activités consiste à analyser sa faculté à hybrider et s'appropriier les savoirs pluriels.

En interne, entre eux, les promoteurs de l'initiative font des choix au regard des suggestions apportées par les membres du comité tout en conservant la ligne directrice que nous nous sommes fixés. Ils gardent la main sur les décisions suivantes: la programmation des intervenants artistiques, des partenariats culturels, les répartitions budgétaires, la constitution du groupe de participants, les critères de sélection des participants, des contenus d'animation, du programme d'activités ainsi que la posture d'accompagnement. Toutefois, les porteurs souhaitent qu'une large partie de ces choix soient appropriés progressivement par les participants pour favoriser leur autonomie et leur auto-détermination.

La constitution du groupe : les publics, les dénominateurs communs et le lieu

La première réunion du comité, le 3 juin 2015, à la Maison Internationale de Rennes, réunit dix-huit personnes dont quatre font partie de Keur Eskemm : Carolane, Pierre D., Etch et moi. Les quatorze autres sont des partenaires. Antoine Chaudet de l'association l'Age de la tortue, Gildas Prodhomme du Bureau Cosmique ainsi que Rémi Le Bihanic et Mickaël Vinerier de l'association Démozameau sont des acteurs culturels. Caroline Mérian et David Meheust de l'EPIDE ainsi que Chloé Rambeau de la MIJEC relèvent du champ de l'intervention socio-éducative auprès des jeunes. Le secteur de l'animation jeunesse est représenté par Maryline Régent du CRIJ Bretagne, Geoffrey Vigour, Lauriane Mordellet et Nine Jacquet de l'Aroeven Bretagne. Enfin, Patricia Loncle accompagnée d'Anaïs Mainfray et de Marin Larmagnac, tous les trois de l'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique), constituent le versant scientifique du système d'acteurs en présence. Parmi ces membres du comité, je dénombre douze jeunes-adultes, âgés entre 18 et 30 ans, partageant des expériences relatives à l'autonomisation et la prise d'indépendance telles que des situations de professionnalisation (stages et premiers emplois), de chômage, de formation académique et d'engagement associatif (bénévolat, volontariats en service civique). De plus, Pierre D., Rémi La Bihanic, Lauriane Mordellet et moi développons chacun une pratique artistique poussée et un engagement culturel conséquent.

Ce premier temps a pour objet, après le rappel du cadre de notre démarche, d'échanger sur les éléments suivants : les profils des jeunes, le nombre de participants pour l'aventure collective et le processus de mobilisation. Un débat apparaît sur la question de l'âge des participants : quelle tranche d'âge est retenue ? Le projet peut-il s'adresser à des mineurs ? La réponse adoptée consiste à être « flexible » en

déterminant « une fourchette d'âge, au lieu de se fixer un seuil », c'est-à-dire « avoir un cœur de cible, les
¹⁹²Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

18-25ans, mais ne pas s'interdire d'ouvrir au plus de 25ans jusqu'aux 30ans »¹⁹³. Pour des raisons d'allongement de la jeunesse et de responsabilité civile, les porteurs optent pour la tranche des 18-30 ans et refusent d'intégrer des jeunes mineurs. Par ailleurs, les discussions relatives au nombre de jeunes à participer aboutissent sur un idéal de 20 personnes et au maximum 25. « *Au-delà de 20 personnes, la part individuelle n'est pas forcément respectée* »¹⁹⁴. Geoffrey Vigour précise que le nombre idéal en faveur d'une cohésion collective garantissant la place de chacun est de l'ordre de quinze personnes. Prenant en compte la durée du LAP estimée entre 4 et 6 mois, les membres du comité incitent à anticiper une perte progressive allant de 4 à 8 personnes au cours de l'aventure. En ce sens, une fourchette de 20-25 participants est retenue.

Concernant la constitution du groupe, le choix se fait en faveur de l'hétérogénéité en termes de genres, d'origines socioculturelles, de parcours de vie. Les membres du comité se prononcent favorables à une « *mixité en termes d'expériences, jeunes au fait des politiques et dispositifs, jeunes plus néophytes* »¹⁹⁵. Toutefois, concernant l'idée de mobiliser à la fois, des jeunes qualifiés « *d'initiés* » et ceux désignés comme « *néophytes* » quant à la pratique des arts et les offres culturelles, un point de vigilance est apporté concernant les risques de déséquilibre et de « *violence symbolique* ». De surcroît, les avis favorables à une hétérogénéité du groupe de participants se résument selon l'idée de « *faire travailler ensemble des personnes ayant des ressources humaines, des richesses différentes pour une complémentarité des profils* »¹⁹⁶. L'approche plébiscitée par le comité est la coopération pour apprécier la mixité sociale et culturelle en faveur de la cohésion collective à travers : « *la mutualisation des ressources pour une entreprise collective, l'identification des caractères et difficultés des jeunes et l'établissement d'un programme d'activités prenant en compte la diversité des profils* »¹⁹⁷. L'idée de mixité développée par les porteurs prend en compte les éléments relatifs au lieu de résidence, à la temporalité d'implantation à Rennes, à la situation socio-professionnelle, la situation sociale, l'origine culturelle, ethnique, les motivations de la personne, l'envie de faire des rencontres... Les statuts des futurs participants peuvent être étudiants, chercheurs d'emploi, en emploi, en situation d'errance, de migrations, etc. En ce sens, leur intention consiste à s'extraire des « *logiques d'étiquettes* » prégnantes dans le champ de l'intervention sociale considérant que les catégorisations des publics ont tendance à stigmatiser les personnes.

De plus, pour composer le groupe, les échanges au sein du comité convergent vers le principe de « *mixité et d'égalité de genre* ». Lauriane Mordellet ajoute que les offres culturelles sont réalisées par une dominante masculine¹⁹⁸. Face à ce constat, l'ouvrage *Du Genre dans les institutions culturelles* dirigé par Sylvie Octobre et Frédérique Patureau part de l'hypothèse d'un caractère doublement normatif des mondes de l'art. « *D'une part, parce que ce sont des espaces de production des représentations sociales qui jouent à ce titre un rôle décisif dans la reproduction ou au contraire la transformation des imaginaires et, d'autre part, parce qu'au sein de ces mondes professionnels cadrés par la puissance publique, les organisations*

¹⁹³ Compte-rendu de la première réunion du Comité Consultatif du 3 juin 2015

¹⁹⁴ Idem

¹⁹⁵ Compte-rendu de la première réunion du Comité Consultatif du 3 juin 2015

¹⁹⁶ Idem

¹⁹⁷ Idem

¹⁹⁸ Compte-rendu de la première réunion du Comité Consultatif du 3 juin 2015

peuvent être considérées comme de véritables institutions dotées de l'autorité de produire des normes légitimes. De là découle la thèse centrale de l'ouvrage, selon laquelle les institutions culturelles constituent un « laboratoire privilégié du genre » (p. 12), qu'elles renforcent les stéréotypes genrés et les discriminations ou au contraire qu'elles opèrent comme lieu d'élaboration d'autres modèles plus égalitaires mais aussi plus diversifiés »¹⁹⁹. En ce sens, l'association et les membres du comité visent à s'inscrire dans un mouvement de transformation des imaginaires par la promotion de la mixité sociale et de la parité entre les femmes et les hommes à travers la mise en œuvre du LAP. Ainsi, un des enjeux principaux du projet consiste à favoriser l'équité sociale et à encourager l'égalité des genres en luttant contre les inégalités et les discriminations que subissent les jeunes-adultes en la matière. Cet engagement s'illustre en premier lieu à travers la composition du groupe de participants.

Au sujet de la mobilisation, les critères retenus sont l'attrait pour les arts et la culture, l'envie de travailler avec autrui, des personnes aux profils divers et compétences variées, faire preuve de curiosité, volonté de s'engager pour devenir force de proposition. En effet, les « dénominateurs communs aux jeunes » plébiscités par les membres du comité dans le perspective de participation au LAP sont « l'appétence pour la culture, la curiosité pour l'autre, l'ouverture d'esprit, la volonté d'être acteur de l'offre culturelle et d'être moteur de projets, (...) de travailler en équipe »²⁰⁰. A travers ces éléments, les promoteurs du LAP affirment la volonté de « sélectionner » les personnes pour constituer le groupe de participants en respect des valeurs et principes retenus ci-dessus. En cela, même si les critères présentés ne répondent pas à la logique méritocratique prédominante dans le système académique français mais s'inscrivent dans le sens d'une justice sociale, la méthode de la sélection rejoint plutôt une forme de reproduction sociale qu'une intention de transformation.

Pour informer les jeunes en vue de les mobiliser à participer au LAP, deux éléments sont approfondis entre les membres du comité : les réseaux de communication et la médiation. Concernant les réseaux, l'idée d'une large communication est partagée en s'appuyant à la fois sur les partenaires pour relayer et les entourages des membres de Keur Eskemm pour favoriser la mobilisation par les pairs, ainsi qu'en démarchant les médias locaux et en prenant part à diverses manifestations telles que les festivals Quartier d'été et Tam Tam organisés par le CRIJ. Relevante de la médiation auprès des jeunes, les échanges au sein du comité aboutissent à l'idée d'« être clair avec la notion d'engagement, de présenter les modalités, les enjeux et définir les contraintes » pour eux²⁰¹. Les suggestions des membres du comité sont d'expliquer aux jeunes intéressés que : « c'est un programme d'activités conséquent, varié et long, (...) c'est ensemble, et donc avec les autres qu'ils vont créer, ce sont eux les protagonistes du projet et le projet a pour but de les mettre en avant (estime de soi) »²⁰². Ils invitent également d'exposer la notion de plaisir pour rendre le projet attractif. Au sujet des enjeux, il est notamment évoqué par Catherine Le Hir de « mettre en avant les acquisitions de compétences, de savoir-faire, de formation » et suggérer de « proposer une certification,

¹⁹⁹ Bérénice Hamidi-Kim, *La culture à l'âge de l'intercommunalité*, l'Observatoire, 2019/2 n°54, p. 96-97, Observatoire des politiques culturelles.

²⁰⁰ Compte-rendu de la première réunion du Comité Consultatif du 3 juin 2015

²⁰¹ Compte-rendu de la première réunion du Comité Consultatif du 3 juin 2015

²⁰² Idem

attestation »²⁰³.

Ensuite, afin de favoriser l'accessibilité et les conditions d'implication au LAP pour les jeunes-adultes, les porteurs revendiquent un principe de gratuité pour les participants. Toutefois, face aux logiques consuméristes, se pose la question de l'engagement : « *comment rassurer et lier les jeunes, instaurer un lien de confiance pour qu'ils aient envie de travailler avec des inconnus (présence d'un accompagnateur de structure?)* »²⁰⁴. Certains membres du comité suggèrent de passer un contrat moral entre les accompagnateurs et les jeunes ou de constituer une charte morale d'engagement mutuel. Refusant de s'inscrire dans une logique d'activation par la contractualisation, l'idée de formaliser l'engagement est abandonnée par souci de « *ne pas effrayer en amont les jeunes* »²⁰⁵. Au contraire, les promoteurs souhaitent adopter le mode de la « libre participation » qui suppose l'établissement de relations de confiance mutuelle. En ce sens, en amont, les membres du comité s'accordent sur l'importance d'une médiation claire et précise transmettant les enjeux qui concernent les jeunes intéressés, les modalités de la participation ainsi que les contraintes au regard des situations personnelles entre disponibilités, temporalités et accessibilités. Le comité avertit les porteurs de « *prendre conscience que les jeunes peuvent quitter l'aventure en cours de route pour des raisons professionnelles ou autres* »²⁰⁶. La question se pose alors d' « *intégrer des jeunes en cours de route* »²⁰⁷. Le débat à ce sujet se conclut sur l'idée de ne pas prendre de nouvelles personnes après le démarrage du projet afin de privilégier la dynamique collective.

Après, les grandes lignes du projet pédagogique sont discutées : « *proposer un programme ouvert (semi-directif) permettant aux jeunes de s'appropriier le projet, de choisir leurs ateliers et construire leurs parcours. Être clair avec la notion d'engagement* »²⁰⁸. En effet, le principe autour duquel les membres du comité s'entendent est qu'une partie de l'aventure soit programmée par Keur Eskemm tandis que le restant soit consciemment non programmé, en guise de page blanche, pour favoriser l'auto-détermination des participants. Cette partie non déterminée vise à favoriser l'appropriation du projet par le groupe de jeunes-adultes afin de leur offrir une large marge de manœuvre quant à leur organisation et leurs prises d'initiatives durant l'aventure et après celle-ci. « *La responsabilisation des jeunes par eux même entraîne une autonomisation du groupe favorable à la formation d'un noyau dur et à la dynamique collective* »²⁰⁹. Dans le prolongement de l'idée d'auto-détermination des participants, c'est le concept de « commande populaire » qui est débattu. La première suggestion est de « *transformer la « commande populaire » en production artistique par les jeunes* » au motif que « *si la forme écrite est la seule à rendre compte de la commande populaire, elle discrimine les jeunes en difficulté avec l'écriture. (...) Il est préférable d'imaginer plusieurs formes pour exprimer la commande populaire* »²¹⁰. En ce sens, Geoffrey Vigour souligne qu' « *il paraît important de permettre la remise en question du cadre, du résultat, de la « commande populaire ». Le terme de «*

²⁰³ Idem

²⁰⁴ Compte-rendu de la première réunion du Comité Consultatif du 3 juin 2015

²⁰⁵ Idem

²⁰⁶ Idem

²⁰⁷ Idem

²⁰⁸ Idem

²⁰⁹ Idem

²¹⁰ Compte-rendu de la première réunion du Comité Consultatif du 3 juin 2015

commande populaire » apparaît trop technique »²¹¹. Le comité suggère donc de laisser les jeunes choisir la dénomination de cet outil.

Enfin, la question du lieu a été pointée. *« Réfléchir à un lieu ? La fac dentaire (université Pasteur). Il est important qu'il y ait un lieu où ils (les participants) puissent se retrouver pour créer des rites et du lien, important pour continuer les échanges et les projets en dehors des temps formels »* souligne Gildas Prodhomme²¹². Nos échanges aboutissent sur l'idée de *« créer un Quartier Général »* : *« un lieu que les jeunes puissent s'approprier, ce qui permettrait l'établissement de règles communes entre les jeunes (...), de favoriser le plaisir d'être ensemble pour apporter une dynamique collective, une cohésion de groupe, afin que l'attribution des rôles et la répartition des missions entre les jeunes se fasse naturellement »²¹³. Gildas met les promoteurs sur la piste de l'Hôtel à Projet Pasteur qui vient d'ouvrir ses portes suite à deux années d'expérimentation sous le nom d'Université Foraine. Il les invite à rencontrer Sophie Ricard avec qui il collabore depuis quelques temps. En tant que porteur du LAP, je fais la connaissance de Sophie et découvre l'Hôtel Pasteur le 6 juillet 2015.*

Les étapes et les temporalités du LAP

Le 1^{er} juillet, lors de la deuxième rencontre du comité, les sujets traités concernent le programme d'activité et les étapes du projet pédagogique. La question de l'accompagnement social est également soulevée. Quelle articulation entre activités artistiques et accompagnement social ? Quelle périodicité du LAP : fréquence et temporalités ? Pour ce temps, des nouvelles personnes prennent part au comité : Lucie Beignet (Association Trans Musicales), Emmanuelle Berthinier-Brié (Maison Internationale de Rennes), Robin Desse et Charlotte Mantrand (Prisme) et Yann Poutrel (Amitiés Sociales).

Au sujet du programme d'activités, il est d'abord suggéré d' *« aborder des aspects concerts de l'engagement et de l'interculturalité pour mieux les (participants) interpeller »²¹⁴. Toutefois, Robin Desse explique que : « Pour les publics les plus en difficultés, éloignés des dispositifs de droit commun, en situation d'urgence (besoin de se loger), le projet ne répond pas à leurs prérogatives et leur réalité du moment. Ce ne sont pas leurs priorités »²¹⁵. Pour d'autres membres du comité, cette affirmation qui témoigne de réalités vécues professionnellement n'est pas une fatalité. Au contraire, des initiatives telles que le LAP contribuent à dépasser des situations préoccupantes en offrant un espace de liens de confiance et de quiétude. « Un des enjeux du LAP est de leur démontrer que la culture et les arts sont complémentaires à leurs priorités et non contradictoires, qu'ils sont des moyens d'expression permettant l'épanouissement, la construction de soi et l'émancipation »²¹⁶. En ce sens, cet enjeu doit être traité au travers du « processus d'apprentissage à concevoir par étapes dans le programme », « étapes qui au fur et à mesure de l'aventure*

²¹¹Idem

²¹²Idem

²¹³Idem

²¹⁴Compte-rendu de la deuxième réunion du Comité Consultatif du 1er juillet 2015

²¹⁵Compte-rendu de la deuxième réunion du Comité Consultatif du 1er juillet 2015

²¹⁶Compte-rendu de la deuxième réunion du Comité Consultatif du 1er juillet 2015

seront validées par les jeunes afin d'encourager et valoriser leur engagement »²¹⁷. Geoffrey Vigour insiste sur l'importance de « *mettre en œuvre un accompagnement de qualité, des formes de récompenses et de valorisation* »²¹⁸. Le processus d'apprentissage est unanimement apprécié par les membres du comité dans une logique de pédagogie active. « *L'approche pédagogique aura pour intérêt d'appréhender les arts et la culture de manière transversale et participative pour favoriser l'implication par l'action* »²¹⁹.

De plus, le principe d'un programme semi-directif comportant une partie déterminée en amont par les concepteurs du projet et une autre à déterminer par les participants au cours de l'aventure est rappelé et confirmé. En effet, pour favoriser l'implication des participants et encourager leur appropriation du projet, il s'agit de « *trouver un juste milieu entre activités « imposées » en amont et activités menées par l'initiative/sur proposition des jeunes* »²²⁰. En ce sens, les membres du comité approuvent que « *l'intérêt est de savoir ce que les jeunes veulent faire, informations à récolter en priorité pour agencer le programme en fonction de leurs envies* »²²¹. Par ailleurs, au sujet de la programmation, les échanges convergent sur « *l'importance de la pratique avec l'artiste, que la relation soit basée sur l'échange, qu'elle soit un aller-retour, (...) la prégnance de l'humain qui doit être le fondement de la relation entre les jeunes et l'artiste* ». Pour le comité, la priorité à donner est de « *trouver des artistes qui soient pédagogues* », de « *choisir des artistes qui ont envie de s'investir auprès des jeunes et pour les jeunes dans l'accompagnement de leur création* »²²². Ainsi, la figure de l'artiste, dans l'établissement d'une relation de confiance avec la personne apprenante, apparaît comme un élément déterminant pour le processus d'implication du groupe de participants.

Durant cette deuxième réunion, les échanges entre les membres contribuent à dégager les grandes étapes du LAP. La première consiste à « *faire connaissance, découvrir, prendre ses marques pour la cohésion de groupe* »²²³. Pour le comité, le contenu de la première étape doit « *favoriser les moments informels de vivre ensemble (partir en camping, organiser des repas, un weekend d'intégration...) pour permettre aux participants de se connaître et se lier d'amitié afin que le groupe se soude, qu'ils sachent pourquoi ils sont réunis...* »²²⁴. Les avis se retrouvent sur le principe de favoriser l'interconnaissance par des moments de convivialité. Certains proposent d'organiser des « *sorties culturelles, au sens d'aller faire des choses dans le cadre du loisir, plutôt que dans le cadre de rencontrer des artistes, d'investir des lieux culturels, au sens de prendre du plaisir, aller sur des temps forts des festivals* »²²⁵. Par la suite, il s'agit de « *permettre la création de rituels et la responsabilisation des jeunes pour qu'ils prennent les commandes* » le tout notamment « *par l'appropriation d'un local, un QG* »²²⁶. Pour finir, les suggestions relatives au programme de la première étape sont « *la présentation de la gamme des ateliers aux jeunes, la constitution*

²¹⁷ Idem

²¹⁸ Idem

²¹⁹ Idem

²²⁰ Idem

²²¹ Idem

²²² Idem

²²³ Idem

²²⁴ Idem

²²⁵ Compte-rendu de la deuxième réunion du Comité Consultatif du 1er juillet 2015

²²⁶ Idem

de parcours, et l'appréciation du budget »²²⁷. Les membres du comité partagent l'idée d'inclure les jeunes sur la question du budget, « le fait qu'il puisse appréhender ce facteur permettra de les responsabiliser »²²⁸.

A la lecture du compte-rendu, la deuxième étape consiste à « exprimer les envies et expérimenter les pratiques », c'est-à-dire à « préciser le fil rouge au mois de décembre, permettre l'expression de chacun sur ses attentes et récolter les demandes et propositions des jeunes . Au mois de janvier : face au risque de désengagement des jeunes, espace de médiation, faire le lien entre l'histoire de vie, les projets personnels, l'identité du groupe, et se projeter ensemble vers une commande populaire. En février : réflexions collectives, échanges-débats, orientations. Ateliers, rencontres, découvertes. Organiser des restitutions pour partager les travaux de groupe et mettre en commun. Processus de prises décisions collectives. Courant mars, formulation de la commande populaire. Les avancées dans le programme vont dépendre du groupe, de sa motivation, de ses initiatives, de son engagement »²²⁹.

Ces réflexions amènent des questionnements sur la périodicité du LAP : « Quelle période de temps est la plus appropriée ? En 3 ou 4 mois, est-il possible de découvrir, d'expérimenter et créer pour mettre en place une commande populaire ? 5 à 6 mois, est-ce trop long pour tenir les jeunes à leur engagement ? A quelle fréquence les jeunes doivent ils se rencontrer ? Pour ne pas perdre le fil, mais pour ne pas non plus être écœuré »²³⁰. Les membres du comité distinguent deux grandes phases relatives à la fréquence et aux temporalités du LAP : « Au départ, se voir régulièrement, une à deux fois par semaine en groupe complet pendant la phase de connaissance et de découverte ! Puis après faire des sous-groupes qui se réunissent à leur fréquence »²³¹. La distinction de ces deux phases relève de la répartition du pouvoir entre les parties prenantes et son attribution évolutive au cours de l'aventure. Sur le principe d'une appropriation progressive du projet par les participants pour favoriser leur autonomisation, il paraît essentiel que le début de l'aventure soit mené par l'équipe accompagnante de Keur Eskemm. Cette entame correspond donc à partie semi-directive du programme d'activités qui a pour objectif de structurer les relations et la dynamique collective. Au fur et à mesure, le programme tend vers l'inconnu et l'indétermination afin d'encourager la prise du pouvoir par les participants facilitée par la mise en retrait des accompagnants. « Au début, rythme assez soutenu pour impliquer les jeunes, dynamiser le groupe et entretenir la motivation car les gens viennent de se lancer dans le projet. Ensuite, rythme dicté par les jeunes en fonction des petits groupes de travail selon leur implication et disponibilités (plus grande liberté du fait de la responsabilisation au préalable), risque d'une baisse d'engagement chez certains, importance de la présence des accompagnateurs. A cette étape, il faut organiser chaque semaine une réunion collective où le groupe entier se retrouve »²³².

L'évaluation du LAP

²²⁷ Idem

²²⁸ Idem

²²⁹ Idem

²³⁰ Idem

²³¹ Idem

²³² Compte-rendu de la deuxième réunion du Comité Consultatif du 1er juillet 2015

Pour la troisième réunion du comité consultatif, le 10 septembre au 4 Bis CRIJ Bretagne, il est question de penser collectivement la démarche d'évaluation ainsi que la campagne de communication. De nouveaux membres intègrent le comité : Pauline Legal (Service DVAJ de la ville de Rennes), Morgane Rouet (Service culture de la ville de Rennes), Aurélie Fraval (TNB : Théâtre National de Bretagne) et Jacques Froger (Clair Obscur). Durant l'été, l'équipe de Keur Eskemm a fait des choix quant à l'ensemble des suggestions et remarques apportées par les membres du comité au cours des deux premières réunions de juin et juillet. Ainsi, le projet se précise et la troisième réunion du comité permet aux promoteurs de l'initiative, l'association Keur Eskemm, de présenter leur projet pédagogique : le calendrier et le programme d'activités. Ces éléments sont détaillés dans la partie suivante de ce travail de recherche ().

Les membres du comité sont également sollicités pour penser l'évaluation du projet. C'est l'objet de cette troisième réunion avant le lancement de l'appel à participation à la première édition du LAP prévu début octobre. En ce sens, avec eux, les porteurs élaborent les principes et les modes d'évaluation. *« Au cours et jusqu'au terme du projet, cet organe de conseil aura pour rôle d'évaluer la gestion du projet ainsi que sa réalisation. Pour y parvenir, les membres du comité consultatif détermineront au préalable des critères, des indicateurs, et des méthodes d'évaluation. Pour obtenir une évaluation complète et aboutie, les jeunes engagés sur le LAP seront invités à participer à l'évaluation générale du projet »*²³³. Pour la conception et la mise en œuvre de l'évaluation, la Chaire de recherche sur la jeunesse par l'intermédiaire de Patricia Loncle et Céline Martin accompagne spécifiquement les promoteurs de Keur Eskemm dans le cadre de son programme d'étude européen : Partispace.

Ce travail collectif au sujet de l'évaluation du LAP s'articule et se structure autour des trois questions suivantes : *« Qu'est-ce qu'on évalue ? Pourquoi évaluer ? Et comment ? »*²³⁴. Au fil des échanges, trois formes d'évaluations sont retenues : *« la co-évaluation entre accompagnateurs et jeunes, l'auto-évaluation des deux parties et l'évaluation externe comme tiers au projet »*²³⁵. Pour agencer ce dispositif d'évaluation, les porteurs et le groupe d'acteurs envisagent ces trois formes de manière interconnectée *« à travers des outils de type « d'évaluation active » qui permettent d'ouvrir le dialogue dans un groupe. Ces outils peuvent se décliner sous la forme écrite ou orale (...). Cela participe à la dynamique du groupe et permet de repérer les leaders, la répartition de la parole... »*²³⁶. Par ailleurs, au regard de la durée du projet (5 à 6 mois), d'autres supports sont plébiscités pour assurer l'évaluation sur le moyen terme : *« un carnet de bord, un petit journal, un blog, une émission de radio régulière, des podcasts, un album photos, un web doc sous la forme de petites vidéos, d'autoportraits visuels »*²³⁷. Les membres du comité soulèvent donc l'enjeu d'une évaluation embarquée qui soit appropriable par les participants au sens où celle-ci doit être ludique et attractive. *« L'intérêt est de valoriser le jeune en donnant une valeur artistique, une réflexion sur son projet, cela gomme l'aspect formel de l'évaluation. L'important étant de faire coexister une évaluation formelle à*

²³³ Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

²³⁴ Compte-rendu de la troisième réunion du Comité Consultatif du 10 septembre 2015

²³⁵ Idem

²³⁶ Compte-rendu de la troisième réunion du Comité Consultatif du 10 septembre 2015

²³⁷ Idem

une autre plus détournée par la création »²³⁸. Ces suggestions participent donc à répondre à la question « comment on évalue ? ».

Ensuite, se basant sur les principes affichés et partagés par les acteurs mobilisés autour du projet LAP, le comité se positionne quant à la question « qu'est-ce qu'on évalue ? » par les éléments suivants : *« la participation des jeunes (les critères, conditions d'intégration, les ressources, la durée de leur engagement), la mobilisation des partenaires (structures, intervenants, financiers) ; l'accompagnement par Keur Eskemm, les partenaires, les intervenants ; l'impact auprès des jeunes, des structures accompagnatrices, sur le territoire, les pouvoirs publics et Keur Eskemm ; la communication (supports, la relations aux médias...) et les réajustements tout au long du projet ; la valorisation des compétences pour les jeunes d'une part, en prenant en compte au début et à la fin du projet leurs attentes et ressentis. En quoi ce projet a-t-il constitué un tremplin pour eux ? Et d'autre part, comment va-t-on certifier, valoriser ce projet ? (Dispositif Européen) ; la notion de plaisir pour l'ensemble des participants du projet »²³⁹.*

Enfin, à la réponse « pourquoi évaluer », plusieurs raisons peuvent être avancées. Tout d'abord, pour les parties prenantes (les promoteurs, les accompagnants et les participants), il s'agit de vérifier si le projet répond aux objectifs qui ont été fixés et démontrer en quoi cette initiative représente un type de solutions aux problématiques soulevées préalablement. Ensuite, le travail évaluatif dans un processus d'expérimentation sociale vise à apporter des préconisations, à dégager des pistes d'ajustements, et in fine, à contribuer à l'amélioration du projet. *« Ils (les porteurs de Keur Eskemm) ont également mis beaucoup d'énergie et d'efforts de réflexivité pour pouvoir amender le projet et s'appuyer sur l'évaluation afin de la faire évoluer pour sa deuxième édition »²⁴⁰. Enfin, l'évaluation permet également de rendre compte aux membres associés, à la pluralité de partenaires mobilisés ainsi qu'acteurs extérieurs mais potentiellement concernés des utilités d'une telle initiative pour le territoire et ses populations.*

Les suites données au comité

De plus, les porteurs sollicitent les membres du comité pour poursuivre les réflexions pendant le déroulement du projet sous la forme d'un comité de suivi. *« En amont, le comité aura pour mission d'évaluer la faisabilité du projet de laboratoire, à savoir estimer à quel point les objectifs sont cohérents et en adéquation avec les ressources et les moyens dont disposent l'association Keur Eskemm pour mener à bien ce projet »²⁴¹. Le comité de suivi est également mobilisé durant le LAP pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de l'évaluation.*

Par ailleurs, certains membres du comité prennent part aux rencontres de sélection des candidats

²³⁸ Idem

²³⁹ Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

²⁴⁰ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?*, sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

²⁴¹ Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

pour constituer le groupe de participants. Et d'autres deviennent des partenaires opérationnels avec lesquels les porteurs élaborent des ateliers artistiques et des actions culturelles pour constituer le programme du LAP. Interviennent également des professionnels de l'éducation populaire soit pour former l'équipe accompagnante en amont du LAP, soit pour interroger et agencer la dynamique du groupe des participants au cours de l'aventure. « *Les membres du comité consultatif souhaitant s'engager de manière plus considérable sur le LAP peuvent évidemment se positionner en tant qu'intervenant, structure d'accueil ou bien d'accompagnement, voir comme observateur lors de l'élaboration du programme d'activités* »²⁴².

Ainsi, ce comité permet de fédérer autour du projet, d'en favoriser une certaine visibilité ainsi qu'une reconnaissance qui confère de la légitimité aux promoteurs qui apparaissent comme novices. Il participe surtout à questionner, affiner, ajuster et améliorer les éléments du projet par les réflexions croisées et l'hybridation des savoirs pluriels qui en résultent. Les participants du LAP ainsi que les acteurs institutionnels qui contribuent à son financement prennent également part au comité après le lancement de la première édition.

Concernant l'hypothèse de départ selon laquelle « *la capacité d'innovation sociale du système d'acteurs renvoie notamment à sa capacité à combiner différents types de savoirs et à produire de nouvelles connaissances* »²⁴³, nous pouvons en déduire que le processus collectif de consultation a permis le croisement de différents types de savoirs (expérientiels, techniques, formalisés) pour contribuer à la conception du LAP. De plus, ce processus a permis d'initier une approche transversale des pratiques professionnelles concernées : l'intervention sociale, l'action culturelle, les secteurs de l'animation jeunesse et de l'éducation. Cette transversalité et ces croisements concourent fortement à élaborer, façonner et amender le projet par l'assimilation et la combinaison de savoirs pluriels. Il s'agit alors d'analyser quels sont les impacts de « *l'intéressement et l'enrôlement d'alliés* » qui, pour favoriser les conditions de réalisation de l'expérimentation, « *vont fréquemment de pair avec des redéfinitions des projets et des solutions. (...) En particulier, l'une des questions majeures qui se pose en matière d'innovation concerne la maîtrise du processus* »²⁴⁴. Comme en atteste le nom donné au groupe d'acteurs : « comité consultatif », les membres externes à Keur Eskemm n'ont pas de pouvoir de décision sur les orientations données au LAP. Présenté explicitement lors des trois réunions du comité par les promoteurs aux membres et, précisé précédemment dans ce travail de recherche (le comité consultatif), l'association Keur Eskemm détient le pouvoir d'arbitrage quant aux suggestions, réflexions et interrogations qui émergent des échanges et débats. En l'état, il ne s'agit pas d'un comité de pilotage au sein duquel les décisions sont prises entre les différentes parties en présence à travers un processus délibératoire. Le comité de consultation correspond à une assemblée de « bons » conseils et d'échanges de connaissances qui permettent d'apporter des éclairages et d'offrir des préconisations aux décideurs. Ainsi, il est possible d'affirmer que Keur Eskemm a la pleine maîtrise du processus de croisements de savoirs pluriels et, d'en déduire une nouvelle hypothèse selon laquelle la capacité

²⁴² Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

²⁴³ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

²⁴⁴ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

d'appropriation et d'hybridation de ces connaissances est développée par le noyau dur de l'association. L'analyse du développement d'une telle capacité de conception de savoirs spécialisés par l'assimilation et la combinaison de savoirs pluriels peut se vérifier à travers l'étude du projet pédagogique du LAP conçu par les membres de l'association en parallèle, au cours et au terme du processus de consultation.

B) Le projet pédagogique : entre accompagnement et autonomisation des participants

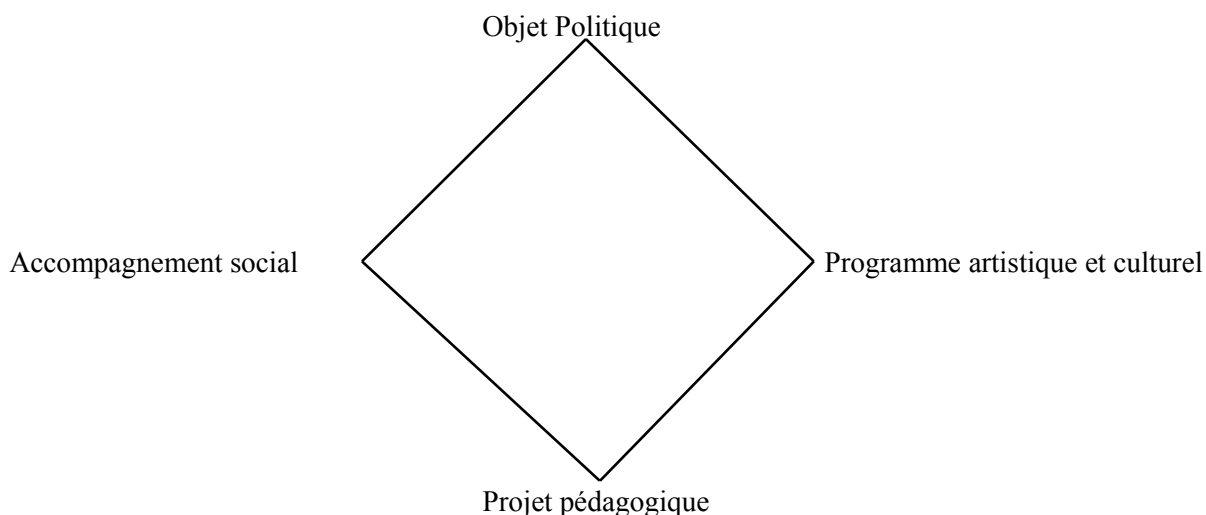
Au fil du fructueux processus de consultation mobilisant un groupe d'acteurs autour de Keur Eskemm et, au cours de l'été 2015, les promoteurs finalisent la conception du LAP qui aboutit à la formalisation du projet pédagogique. Celui-ci est le fruit d'un long cheminement créatif parsemé d'arbitrages, de priorisations et de remises en question entre les membres de l'association. Ce travail collectif consiste en une assimilation, une appropriation et une combinaison des apports issus du processus de consultation permettant le croisement de différents types de savoirs (expérientiels, techniques, formalisés) et le développement d'une approche transversale par la rencontre entre différents champs professionnels concernés (l'intervention sociale, l'action culturelle, l'animation jeunesse et l'éducation populaire). L'hypothèse avancée est que cette hybridation menée par les promoteurs de Keur Eskemm produit des savoirs spécialisés qui composent du LAP. *« Lorsque les initiateurs de l'innovation sociale ont une connaissance approfondie des expériences de vie correspondant à l'objet du projet, une vision précise de ce qu'ils souhaitent mettre en place et la capacité de monter en compétence et en expertise, les savoirs dits d'expérience ou d'usage sont aussi des savoir-faire spécialisés et contiennent des formes de théorisation et de conceptualisation parfois très poussées »*²⁴⁵. La conduite de ce travail collectif permet d'affirmer que l'association Keur Eskemm détient la pleine maîtrise du processus de croisements de savoirs pluriels et par prolongement, posséderait également celle relative à la production de savoirs spécialisés. A travers l'étude du projet pédagogique du LAP, l'objectif est donc d'analyser la capacité de conception de savoirs spécialisés développée par le noyau dur de l'association.

L'élaboration du projet pédagogique vise à répondre par la configuration de pratiques et donc le développement d'un registre d'actions à des objectifs précis qui structurent l'objet politique de la démarche collective. Pour le cas du LAP, Keur Eskemm formalise trois enjeux principaux, décrits précédemment, de la façon suivante : *« l'épanouissement personnel par la culture : une autre voie vers l'emploi, la nécessaire reconnaissance du pluralisme des expressions culturelles et le renforcement de la participation citoyenne locale et de la capacité d'agir »*²⁴⁶. En concordance avec leur approche transversale assise à travers le processus de consultation et la mobilisation d'une pluralité d'acteurs, les porteurs inscrivent l'objet du LAP à la croisée de trois thèmes qui animent les jeunes-adultes : l'articulation entre la construction de soi et son insertion sociale, la reconnaissance identitaire à travers la pratique culturelle et le pouvoir d'agir par la considération des engagements émergents. Construire consiste donc à concevoir les réponses à ces trois

²⁴⁵ Coordonnée par Nadine Souhard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

²⁴⁶ Document de présentation du LAP par Keur Eskemm, mars 2016.

enjeux majeurs et ce, de manière interconnectée. Ce travail d'ingénierie vise à articuler la formalisation du projet pédagogique avec son objet politique. Ainsi, à travers la description du travail de conception mené par les porteurs, il s'agit de déduire leur préparation et leur anticipation quant aux potentielles tensions qu'ils seront susceptibles de rencontrer au cours de l'expérimentation. Elles s'illustrent notamment dans la recherche d'une adéquation entre les exigences relatives à l'enjeu social et celles concernant la revendication culturelle que comporte le LAP. L'analyse du projet pédagogique du LAP vise donc à décrypter le couplage singulier entre l'accompagnement socio-éducatif et le soutien à la pratique artistique et l'engagement culturel des jeunes-adultes dans une visée émancipatrice tant sur le plan individuel que collectif.



Les échanges durant le comité consultatif ont permis de soulever des points de vigilance et des enjeux essentiels à appréhender par les porteurs à travers la conception d'un projet pédagogique. D'abord, il est question de penser l'articulation entre garantir le place et l'épanouissement de chacun et favoriser la dynamique du groupe de participants. Cet enjeu invite les initiateurs à réfléchir à l'ajustement entre l'accompagnement individuel et l'accompagnement collectif, à leurs configurations et leurs juxtapositions. En cela, il s'agit de penser les façons d'apprécier l'hétérogénéité du groupe de participants qui se manifeste, à la fois, dans la rencontre de personnes aux origines sociales différentes, aux âges variés, aux situations socio-professionnelles diverses, aux connaissances plurielles quant au domaine des arts et des cultures... Ensuite, les porteurs se penchent sur la conception du programme devant répondre à plusieurs enjeux qu'il faut concilier. D'une part, il s'agit de déterminer le cadre pour permettre l'émergence d'une base commune entre les parties prenantes. Cette partie sous-tend la mise en œuvre d'un programme semi-directif par les porteurs, la participation conséquente de l'équipe accompagnante et l'intervention d'artistes détenant des compétences pédagogiques. D'autre part, l'enjeu est d'encourager l'appropriation du projet à travers la prise d'initiatives des participants. Pour cela, l'indétermination d'une partie du programme, le recours aux pédagogies actives et le retrait de l'équipe accompagnante sont nécessairement requis. En cela, les concepteurs du projet cherchent à articuler le programme du LAP entre une partie déterminée en amont par eux-mêmes et une partie à déterminer au cours de l'aventure par les participants. Enfin, les porteurs imaginent, au fil de l'expérimentation, l'après LAP pour les participants, à la fois, à titre individuel et collectif. D'une part, il s'agit

de penser les conditions d'engagement des participants qui désirent poursuivre l'aventure avec le collectif émergent du LAP. D'autre part, il est question de réfléchir à la reconnaissance de l'expérience dont ces apprentissages pour chaque participant et ainsi, créer des passerelles propices aux parcours individuels des uns et des autres. Ce dernier enjeu qui visent à encourager l'auto-détermination des jeunes-adultes sera plus amplement traité par les porteurs au cours de la deuxième édition du LAP.

Ainsi, l'articulation entre l'exigence sociale et la revendication culturelle se concrétise dans la tension à garantir un espace sécurisé et sécurisant tout en offrant un espace de liberté aux participants. Comment asseoir et ajuster ces deux dimensions tout au long de l'aventure ? Quelle articulation singulière entre les exigences de l'accompagnement social et celles du programme artistique et des activités culturelles est mise en œuvre par les promoteurs du projet ? En quoi cette articulation qui vise à l'équilibre du projet pédagogique permet l'appropriation de cet espace par les participants et leur autonomisation en vue d'encourager leur auto-détermination ?

Définition du LAP

Pour étudier, il paraît essentiel de souligner la manière dont les promoteurs définissent leur initiative et dont ils en déterminent les objectifs. Au mois de septembre 2015, à la suite du 3ème comité consultatif, Keur Eskemm produit un dossier de présentation du projet LAP au sein duquel on trouve la définition suivante : « *Par l'appropriation des arts, traiter des problématiques sociales et culturelles soulevées et partagées par un groupe hétéroclite de jeunes constitue le point de départ du projet LAP. Dans une volonté de reconnaissance du pluralisme des expressions, l'association Keur Eskemm propose de créer un espace de rencontres et des temps d'échanges pour les jeunes dédiés à la réflexion et l'expérimentation concernant les pratiques, les offres, les demandes et l'environnement en termes d'arts et de cultures à Rennes et dans sa Métropole. Le LAP consiste en un parcours long d'activités artistiques et culturelles aux dimensions pédagogiques et coopératives envisagé comme un cadre d'engagement, de découverte et de création permettant aux participants de devenir une véritable force de proposition. Ainsi, la finalité du LAP réside dans la conception et l'émission d'une « commande populaire »*²⁴⁷.

Par la mise en œuvre du LAP, au printemps 2015, les objectifs fixés par les porteurs de l'initiative sont les suivants : « *Exprimer la volonté d'engagement des jeunes ; Mettre en avant leur capacité de création ; Encourager la prise d'initiative chez les jeunes ; Favoriser leur épanouissement personnel, leur insertion professionnelle et leur inclusion sociale ; Permettre aux jeunes d'être force de proposition ; Expérimenter des outils innovants en matière de coopération et de démocratie participative ; Promouvoir la diversité des expressions culturelles (...)* »²⁴⁸. Pour répondre à ces objectifs, les porteurs s'approprient et hybrident des savoirs pluriels qu'ils érigent en principes. Ces grands principes structurent du LAP. Ils ont fait l'objet de débats au sein du comité et en interne à Keur Eskemm. Ces échanges ont contribué à inciter, influencer, inspirer, persuader, voire confirmer les porteurs dans leur prise décisions. Ils sont aux fondements

²⁴⁷Dossier de présentation du projet LAP par Keur Eskemm, septembre 2015.

²⁴⁸Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

de l'approche pédagogique des porteurs. D'une part, je propose de présenter ceux qui répondent aux enjeux de l'accompagnement pour l'épanouissement individuel et la dynamique collective. D'autre part, il s'agit de décrypter les principes qui visent à encourager l'autonomisation des participants et leur appropriation du projet.

Les grands principes pour l'accompagnement des participants

Le premier principe est la composition d'un groupe hétérogène de participants. Lors des « recrutements », les porteurs veillent à constituer le groupe de participants en respect de leur conception de la mixité sociale et culturelle, de la parité entre femmes et hommes ainsi qu'en équilibrant, à la fois, le nombre de « novices » et « initiés » quant à la pratique des arts et l'engagement culturel, et la pluralité d'âges allant de 18 à 30 ans. Cet objectif d'hétérogénéité vise à s'extraire des logiques d'étiquetage et à lutter contre les stigmatisations que génèrent une partie des dispositifs d'intervention sociale. Toutefois, la vigilance en termes d'accompagnement porte sur le risque potentiel de violences symboliques que peut engendrer l'hétérogénéité d'un collectif. Pour composer le groupe de participants, les porteurs font le choix d'une mobilisation par sélection à partir d'une liste de critères (envie de faire des rencontres, de prendre part à un collectif, de découvrir des pratiques artistiques, curiosité, etc)²⁴⁹. La sélection sous-tend des situations de refus qui comportent le risque de mettre en difficulté les personnes concernées. Face à cette limite, les porteurs envisagent l'orientation vers d'autres dispositifs existants : « Parcours » du CRIJ Bretagne, les projets de l'association Tout Atout, les offres de volontariat d'Unis-cité, etc. Même si le principe du recrutement ne correspond pas à une pratique de transformation mais plutôt de reproduction sociale, les porteurs font ce choix pour maîtriser la composition du groupe et garantir un nombre de participants jugé adéquate par les membres du comité de consultation (entre 20 et 25 personnes) en anticipant une déperdition au cours de l'aventure. De plus, les porteurs font le choix de la gratuité pour assurer les conditions de participation à l'ensemble des jeunes-adultes retenus.

Un des aspects novateurs du LAP, dans le sens où il se distingue des formes classiques de l'animation jeunesse, se trouve dans les modalités d'accompagnement des jeunes. Il consiste à développer une relation d'apprentissage par les pairs. En effet, les porteurs et les accompagnants sont de la même tranche d'âge que les publics ciblés (les futurs participants), c'est-à-dire que l'ensemble des parties prenantes du LAP a entre 18 et 30 ans. Il est évident qu'on ne vit pas les mêmes expériences à 18 ans qu'à 30 ans mais les épreuves rencontrées par les personnes de 18 à 22 ans ne sont pas si lointaines pour celles approchant de la trentaine. De plus, la tranche intermédiaire, 22-26 ans, peut faire le lien en occupant un rôle de médiation entre les personnes de 18 à 22 ans et celles de 26 à 30. Même si les situations à 18 ans et à 30 ans ne sont pas les mêmes, les personnes si situant dans cette tranche d'âge sont en processus de construction identitaire et d'intégration sociale : soient elles l'entament, le poursuivent ou bien le concluent. En cela, ces configurations relationnelles de l'accompagnement peuvent favoriser l'empathie, la confiance mutuelle et la considération entre les personnes impliquées car elles se sont susceptibles de se reconnaître à travers les épreuves relatives

²⁴⁹ Voir la liste des critères de sélection des candidats en annexe.

au passage à l'âge adulte étant vécues ou en cours d'être vécues. En cela, ces relations sont propices à la co-construction de savoirs et à l'établissement d'apprentissages expérientiels. « *Sur le plan de l'accompagnement les jeunes doivent repérer un référent qui peut les remobiliser à tout moment et suivre leur engagement dans la durée* »²⁵⁰. Ainsi, l'objectif est de tendre vers une horizontalité dans la configuration des relations pour encourager l'autonomie des participants. L'accompagnement pensé par les porteurs a une triple focale : la personne, la personne dans le groupe et la dynamique collective. Ce positionnement répond aux objectifs suivants de l'accompagnement fixés par les porteurs : « *se positionner en tant que ressources, repères, et force de proposition auprès des participants ; assurer un suivi individuel des jeunes tout au long du projet ; permettre l'autonomisation du groupe en étant semi-directif ; être en lien avec les référents des jeunes suivis par des structures ou dispositifs et dans une posture de médiation, écoute, conseil et orientation* »²⁵¹.

Les porteurs conçoivent l'accompagnement du collectif dans une approche conviviale et coopérative. Pour eux, la cohésion va se façonner par le faire-ensemble et les moments de plaisir partagés. Ces configurations sont notamment imaginées par l'organisation de repas collectifs et de sorties culturelles ainsi que l'initiation de temps informels favorisée par des respirations régulières au cœur et tout au long du programme. Selon les porteurs, l'inscription dans une appartenance collective et la prise de plaisir des participants constituent des éléments majeurs pour contribuer à leur épanouissement. Pour cela, ils estiment que favoriser l'interconnaissance entre les parties prenantes est une condition nécessaire. De plus, un des enjeux de l'accompagnement est d'encourager l'appropriation de la démarche par les participants. Pour ce faire, les membres du comité ont souligné la priorité à donner concernant l'animation des activités, et ce, prioritairement au début de l'aventure. Elle consiste à susciter l'intérêt des participants en basant les fondements du programme à partir de ce qu'ils sont, ce qu'ils désirent, ce qu'ils connaissent et ce qu'ils font. Pour structurer chemin faisant le programme du LAP et ses animations à partir des envies, volontés, connaissances et inspirations des participants, il faut leur donner les opportunités de les exprimer afin que les animateurs puissent les récolter.

Les grands principes pour l'autonomisation du collectif

D'abord, le LAP est pensé comme un cadre facilement appropriable par les participants favorisant leur engagement qui se concrétise sur un temps conséquent et dans un espace-tiers. Le projet s'écoule sur cinq mois et se veut « une deuxième chance » après la rentrée de septembre pour les jeunes-adultes éprouvant des situations intermédiaires dans leur parcours d'insertion sociale. Son démarrage se fait donc début décembre. Dans une période de vie caractérisée par la volatilité et l'incertitude, la durée du LAP peut être considérée comme conséquente pour les participants. En effet, l'enjeu majeur est donc celui de l'implication des participants au quotidien et sur la durée du projet. Par ailleurs, le LAP se déroule principalement à l'Hôtel à projets Pasteur qui offre une grande liberté d'appropriation pour que les participants y établissent leur QG.

²⁵⁰Dossier de présentation du projet LAP par Keur Eskemm, septembre 2015.

²⁵¹Dossier d'évaluation du LAP I par Keur Eskemm, juillet 2016.

Ensuite, dans cette volonté d'encourager l'implication des participants, les porteurs, en se basant sur les suggestions des membres du comité et leurs expériences, prônent une pédagogie active d'apprentissage par l'expérimentation. Elle consiste à mettre à l'épreuve ses idées, à tester ses pratiques, à s'essayer, c'est-à-dire à s'initier par le faire avec le droit à l'erreur. Se tromper est préconisé dans cette forme d'apprentissage qui relève de l'idée suivante : *c'est en tombant qu'on apprend à marcher !* Cette pédagogie implique l'établissement d'un cadre de confiance pour garantir une certaine sécurisation des apprenants. Pour offrir aux participants ces conditions d'exercice pédagogique, les porteurs couplent l'apprentissage par les pairs à celui par l'expérimentation. En ce sens, le LAP vise à favoriser l'implication par l'action afin que les participants deviennent les moteurs de l'aventure.

Enfin, le LAP repose sur un principe de « semi-programmation » pour un « programme ouvert » aux initiatives des participants et en ce sens, appropriable au gré de leur implication. Une partie du programme est définie par les porteurs pour stimuler les participants et encourager la cohésion du groupe. L'autre partie est à déterminer chemin faisant par les prises d'initiatives des participants. L'objectif est de partir du semi-directif pour progressivement permettre l'appropriation du projet par les participants à travers leur implication grandissante et le retrait progressif des accompagnants. *« La participation active des jeunes caractérise ce projet collectif et expérimental qui vise à innover en termes de prises de décisions dans le champ culturel. Cela passe notamment par l'implication des jeunes en tant que force de proposition concernant le contenu des activités du LAP. En effet, le programme d'activités n'est pas totalement figé, une place importante est donnée à l'appropriation du projet, la création et l'initiative par les participants à différents niveaux du projet : l'appropriation de « l'hôtel à projets Pasteur » comme pôle de vie et de travail par les participants du LAP, en coopération avec le collectif d'architectes « le Bureau Cosmique » ; le choix laissé aux jeunes de suivre 2 parcours approfondis parmi 6 proposés, faisant du LAP une expérience personnalisée ; la liberté des thématiques abordées et du contenu de chaque parcours qui restent modulables et ajustables à la suite d'échanges avec les intervenants et les artistes-pédagogues ; un budget dédié aux propositions et initiatives des jeunes au sein de chaque parcours ; la possibilité laissée aux jeunes tout au long du projet d'émettre des propositions, des remarques et des critiques constructives qui seront discutées en prises en compte par les animateurs référents »*²⁵².

La programmation par Keur Eskemm

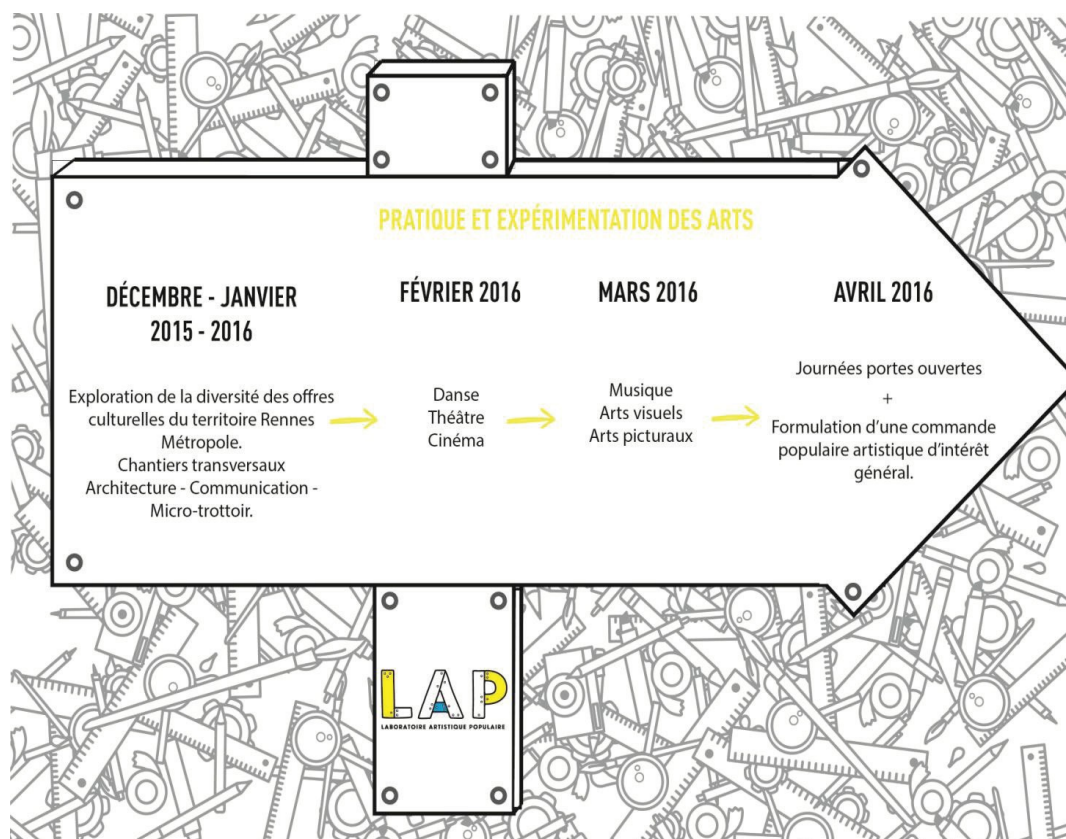
Les porteurs gardent la main sur la programmation avec le souci de solliciter des artistes « pédagogues » et d'élaborer avec les partenaires culturels des actions en adéquation avec les principes du LAP. Concernant les interventions artistiques, les porteurs s'appuient sur leur réseau pour « choisir des artistes qui ont envie de s'investir auprès des jeunes et pour les jeunes dans l'accompagnement de leur création »²⁵³: Gildas prodhomme (architecte), Olivier Bodouin (rappeur et slameur), Saï-t (musicien et beatmaker) Damien Stein (réalisateur audiovisuel), Franco (danseur), Nils Gauthier (comédien), Cyrille

²⁵² Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, novembre 2015.

²⁵³ Compte-rendu de la deuxième réunion du Comité Consultatif du 1er juillet 2015

Hassoun (peintre), Erwan Marion (créateur sonore). Ces artistes et créateurs interviennent chacun et chacune à hauteur d'une vingtaine d'heures dans le cadre d'ateliers auprès de petits groupes (7 à 10 participants). De plus, plusieurs actions culturelles sont élaborées avec le Théâtre National de Bretagne, Le Triangle, l'association des Trans Musicales, La Criée, l'association Clair-Obscur et son festival Traveling et l'association Pick Up qui organise le festival « Hip Opession » à Nantes.

Le programme et les étapes



Le programme du LAP est pensé en trois grandes étapes pour structurer l'autonomisation du groupe de participants. D'abord, la première s'écoulant de décembre à février est dédiée à l'interconnaissance des parties prenantes, à l'établissement d'un climat de confiance et de convivialité en faveur de la cohésion collective, à l'introduction au LAP par la récolte des envies individuelles pour la création d'un commun ainsi qu'à l'aménagement du QG et à l'organisation du groupe. Ensuite, de février à mars, les participants expérimentent les arts en s'impliquant au sein de parcours composés d'ateliers de pratiques et de découvertes culturelles. Enfin, la dernière grande étape, d'avril à mai, consiste à l'organisation de « portes ouvertes » et l'élaboration d'un projet collectif sous la dénomination de « commande populaire ». Cette construction du LAP en trois grandes phases répond à une série d'objectifs qui ont été longuement discuté au sein du comité. « *Le programme d'activités du LAP répondra aux enjeux suivants : assurer la dynamique collective tout comme l'implication de chacun autour d'objectifs communs ; garantir une organisation, un fonctionnement, et un processus décisionnaire à caractère démocratique ; réfléchir sur les identités et les cultures représentées sur le territoire de Rennes, et leur reconnaissance à travers l'expression artistique et l'offre*

culturelle ; comprendre les mécanismes du milieu culturel rennais, en appréhender les professions et identifier les acteurs ; stimuler l'esprit de création et d'innovation des jeunes impliqués dans le laboratoire ; récolter les avis et propositions d'un échantillon de la population rennaise au sujet de l'offre culturelle ; et formuler une "commande populaire" »²⁵⁴. Enfin, cette conception du programme en trois grandes étapes s'appuie principalement sur la suggestion suivante du comité de consultation : « il est nécessaire de construire le programme par étapes qui au fur et à mesure seront validées par les jeunes afin d'encourager et valoriser leur engagement »²⁵⁵.

Les finalités

L'appropriation progressive du projet par les participants visent à favoriser leur autonomisation par leur organisation en collectif autour de la détermination d'un projet commun. En cela, les concepteurs entendent le LAP comme un aventure collective contribuant à l'auto-détermination des jeunes-adultes qui y prennent part. « Les jeunes du LAP déterminent ensemble un projet artistique commun. Au terme des étapes de découvertes, de réflexions, d'expérimentations, d'échanges, le laboratoire a pour finalité opérationnelle la production d'une commande populaire par les jeunes qui l'investiront. Cette commande sera adressée aux pouvoirs publics pour garantir sa mise en œuvre. La commande a pour vocation de déterminer l'architecture d'un projet artistique aux dimensions sociales et culturelles, et d'influencer les politiques publiques, ou tout du moins les décisionnaires en matière d'arts, de cultures. Le LAP et la réalisation de la commande ont également pour enjeu de contribuer à la reconnaissance des engagements et des expressions de la diversité. Dans le cadre du LAP, les jeunes sont stimulés pour en devenir les protagonistes. Le but est que le groupe mobilisé s'autonomise et se responsabilise pour mieux s'approprier le projet et traiter des problématiques partagées »²⁵⁶.

En conclusion, la conception et la formalisation du projet pédagogique du LAP par ces porteurs confirme l'hypothèse selon laquelle ils détiennent et assurent la maîtrise du processus d'appropriation et d'hybridation des savoirs pluriels. Ce dernier aboutit à l'élaboration de savoirs spécialisés dont sa maîtrise selon les chercheurs de La Fabrique du social : « passe aussi plus fortement par une visée d'internalisation et d'appropriation de ces savoirs initialement externes, à travers une montée en compétences et en expertise, afin de conserver la maîtrise dans le temps de l'action collective »²⁵⁷. En effet, à l'étude de la conduite du processus de consultation, le collectif qui compose l'association Keur Eskemm vise un degré de maîtrise élevé s'organisant pour mettre en œuvre son projet et en application les principes conçus à travers l'expérimentation du LAP (Partie 3). Cette organisation renvoie à la notion de compétence collective qui « peut en effet être entendue de deux manières sensiblement différentes selon qu'elle renvoie à des compétences portées par certaines personnes et mises au service du collectif ou à des compétences

²⁵⁴ Dossier de présentation du LAP par Keur Eskemm, février 2015.

²⁵⁵ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

²⁵⁶ Compte-rendu de la troisième réunion du Comité Consultatif du 10 septembre 2015

²⁵⁷ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

partagées et à des formes d'apprentissage collectif»²⁵⁸. En référence au programme de La Fabrique du Social, l'hypothèse selon laquelle l'étape relative au processus collectif d'ingénierie du LAP correspondrait, à la fois, à : « *la traduction du bien commun dans une organisation ou un dispositif* » et « *la mobilisation d'un ensemble d'acteurs en vue de traiter cet enjeu : il faut en effet constituer et stabiliser un collectif autour du bien commun identifié, trouver un public, obtenir des agréments, des financements, etc* »²⁵⁹ se confirme. Ainsi, cette maîtrise des savoirs spécialisés soutiendrait et révélerait la capacité d'expérimenter de l'association Keur Eskemm épaulée par son système d'acteurs. Ouvrant le troisième chapitre, cette nouvelle hypothèse fait éclore une autre question qui : « *concerne la distribution interne de ces savoirs* »²⁶⁰.

Ainsi, ce processus de réflexion du comité consultatif contribue à développer la capacité de l'association Keur Eskemm à concevoir le LAP par la constitution de savoirs spécialisés. Cette analyse confirme l'hypothèse soulevé quant à la correspondance entre le processus mené par Keur Eskemm et les étapes du cheminement de l'innovation sociale identifiée par les chercheurs à travers le programme de La Fabrique du Sociale.

²⁵⁸ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

²⁵⁹ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

²⁶⁰ Idem

Partie 3 : L'émergence d'une innovation sociale : l'expérimentation et la reconnaissance du LAP

Ce troisième chapitre est dédié à l'étude de l'expérimentation du LAP. A travers cette étude, il s'agit d'abord d'analyser l'application des principes et la réalisation du projet pédagogique, c'est-à-dire de mesurer le degré de maîtrise déployé par l'association Keur Eskemm quant au processus expérimental et à sa production de savoirs spécialisés. En ce sens, l'hypothèse de cette troisième partie consiste à avancer que le processus expérimental du LAP produirait des savoirs spécialisés générés par la capacité du groupe d'acteurs, à la fois, auto-réflexive, à l'internalisation des compétences requises et de traduction pour asseoir leur maîtrise. En cela, les porteurs développeraient une capacité d'innovation sociale. Nous nous pencherons donc sur l'organisation du collectif de porteurs, sa mobilisation de ressources et son niveau de compétences pour qualifier sa capacité d'internalisation des savoirs produits. Dans cette dernière partie, l'enjeu de ce travail de recherche revient également à décrypter les éléments constitutifs du LAP qui apparaîtraient comme socialement novateurs au sein des registres d'actions développés par les porteurs. Enfin, nous nous pencherons sur le processus de reconnaissance institutionnelle qui accompagne cette initiative à l'échelon local dans un enjeu de garantir son déploiement et une recherche d'atténuer les incertitudes inhérentes à l'expérimentation sociale par les promoteurs.

Selon l'hypothèse retenue qu'il existerait une correspondance entre le processus expérimental du LAP et les étapes du cheminement d'une innovation sociale schématisé par les chercheurs du programme La Fabrique du Social²⁶¹, cette troisième partie vise à analyser la réalisation de deux éditions entre octobre 2015 et juillet 2017 à l'Hôtel Pasteur, tiers-lieu situé dans le centre-ville de Rennes. En cela, nous cherchons à démontrer en quoi cette phase de l'initiative de Keur Eskemm concorderait à la fois : « *la mobilisation et la combinaison d'un ensemble de ressources matérielles et symboliques permettant de soutenir le projet et de le décliner en activités et en productions* » et « *la consolidation de l'initiative, avec des enjeux d'organisation interne d'une part, de reconnaissance externe et éventuellement de diffusion et d'essaimage d'autre part* »²⁶².

En abordant le processus d'expérimentation du LAP, il paraît essentiel de contextualiser les conditions de sa mise en œuvre. En octobre 2015, à travers le lancement de l'appel à participation, les porteurs amorcent la réalisation du projet dans une contexte de fortes incertitudes quant à l'obtention de financements. L'expérimentation du LAP comporte donc une part considérable de risques tant pour le déroulement du projet que pour le devenir de l'association et de ses membres, pour la plupart, en situation de précarité. En effet, comme présenté précédemment, les membres composant l'association Keur Eskemm sont tous des jeunes-adultes et ne font pas « exceptions à la règle ». En ce sens, durant l'expérimentation du LAP,

²⁶¹ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

²⁶² Idem

les membres de Keur Eskemm rencontrent des situations intermédiaires dans leurs parcours d'autonomisation et de recherche d'indépendance pris entre leur cheminement d'intégration sociale (études, chômage, recherche d'emploi, premier emploi) et leur développement personnel. Ces situations intermédiaires sont sources d'ambiguïtés et génératrices d'états de précarité, ce qu'éprouvent Pierre, Maxime et leurs compères.

Dans ce troisième chapitre tout comme dans le deuxième, deux « je » se croisent particulièrement : d'une part, on retrouve le « je » relatif à mon expérience en tant que porteur du LAP, c'est-à-dire l'acteur que j'ai été dans le processus d'expérimentation du LAP entre 2015 et 2018 ; et d'autre part, on suit le « je » du chercheur, celui qui mène cette étude aujourd'hui en 2019. Ces deux « je » risquent de se confondre au cours de ce chapitre. Conservant le « je » relatif à ma position actuelle de chercheur, je poursuis ma proposition de mettre à distance mon expérience d'acteur en passant du « je » au « il », à « Maxime » et du « nous » (le collectif Keur Eskemm) aux « ils », « les porteurs » ou « les promoteurs ». Pour la poursuite de ce travail de recherche, la mise à distance de mon expérience d'acteur entend contribuer à la mise au point de l'analyse du processus de conception et d'expérimentation du LAP.

I. L'expérimentation du LAP : la capacité d'internalisation du groupe de porteurs

Cette partie entend étudier l'expérimentation des savoirs spécialisés qui structurent du LAP et la capacité interne au collectif de porteurs à développer des compétences en la matière et les distribuer en interne.

En octobre 2015, Keur Eskemm lance l'appel à participation au Laboratoire Artistique Populaire à Rennes pour mobiliser une vingtaine de jeunes à s'engager à partir de décembre jusqu'au mois d'avril 2016. Cette étape marque le démarrage de l'expérimentation du LAP. En ce sens, les porteurs s'organisent pour assurer la mise en œuvre et à l'épreuve du projet pédagogique dans une volonté d'internalisation des savoirs spécialisés produits au cours de l'expérimentation. En premier lieu, je propose d'étudier l'organisation interne de l'association pour et au cours de la réalisation du projet afin d'analyser sa capacité d'internalisation des savoirs spécialisés : *« Si la question de la maîtrise des savoirs spécialisés qui soutiennent la capacité d'innovation est essentielle, une autre question majeure concerne la distribution interne de ces savoirs. Comme nous l'avons vu plus haut à propos du leadership, la notion de compétence collective peut en effet être entendue de deux manières sensiblement différentes selon qu'elle renvoie à des compétences portées par certaines personnes et mises au service du collectif ou à des compétences partagées et à des formes d'apprentissage collectif »*²⁶³. L'étude de l'organisation interne des porteurs qui cherchent à gagner en maîtrise dans la conduite du processus expérimental vise à décrypter la stratégie mise en œuvre pour mobiliser des ressources et développer ses capacités. Ainsi, cette analyse contribue à mesurer son niveau de compétences.

²⁶³ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

A) L'organisation interne de Keur Eskemm au service de la réalisation du LAP

Présenté précédemment, les activités de l'association, et en particulier l'initiative du LAP, sont menées par un leadership fort incarné par Etch, Pierre D. et Maxime. Ces trois meneurs disposent de compétences certaines dans la lecture des enjeux politiques locaux, l'interpellation des pouvoirs publics, la conceptualisation de savoirs pluriels dont certains sont issus de leurs expériences, la gestion de projet et la mobilisation de partenaires. De plus, ils fédèrent également des personnes de leur entourage pour renforcer le noyau dur de l'association et déployer les compétences du collectif formant l'association.

L'organisation déployée par Keur Eskemm pour réaliser le projet vise à ce qu'en interne, leur démarche collective développe une maîtrise élevée des savoirs spécialisés produits au cours de la mise en œuvre. Cette stratégie impose de mobiliser tout un ensemble de compétences au sein du collectif qui permet de gagner en capacité d'agir dans une pluralité de domaines tels que l'animation, l'accompagnement, la coordination de projet, la gestion des partenariats, l'obtention de subventions, la mobilisation de ressources matérielles, la communication, l'administration... Ainsi, l'association développe une stratégie délibérée de monter en compétences du collectif par les trois logiques suivantes : la professionnalisation et la formation des salariés, la mobilisation de nouveaux membres aux compétences spécifiques et la formation des bénévoles, la sollicitation de partenaires et de leurs ressources.

La professionnalisation

Au cours de l'année 2015, l'association travaille successivement à salarier Maxime puis Pierre sous la forme de contrats aidés. Ces deux membres sont face aux épreuves d'investissement, c'est-à-dire, dans leur parcours respectif d'insertion sociale, l'étape à franchir consiste en l'obtention d'un premier emploi en corrélation avec leur niveau de formation. Après un volontariat en service civique durant l'année 2014, Maxime est embauché en juin 2015 par Keur Eskemm. Quant à Pierre, à son retour à Rennes à la fin d'année 2014 après un tour du monde en solitaire, il est enrôlé par Etch et s'implique progressivement sur le projet du LAP. Pour sa part, son salariat débute en décembre 2015 au moment du démarrage du LAP. Étant tous les deux jeunes diplômés et en recherche de leur première expérience professionnelle, leur éligibilité au dispositif des contrats aidés permet de les employer chacun vingt heures par semaine, rémunérés au SMIC²⁶⁴, dans le cadre de deux CDD d'un an et renouvelable une année. Ce dispositif a pour but d'aider l'insertion des personnes sur le marché l'emploi. Pour ces formes de contractualisation, l'employeur, en l'occurrence l'association Keur Eskemm, perçoit des aides financières de l'État qui s'élèvent, dans le cas présent, à 90% du salaire net. En contrepartie, l'employeur s'engage à accompagner l'employé dans sa professionnalisation par l'élaboration et le suivi d'un plan de formations. En ce sens, Keur Eskemm développe une stratégie d'envoi « *en formation de ses salariés, avec une double finalité : favoriser leur montée en compétences et en qualification sur des bases individuelles ; mais aussi doter le collectif de compétences accrues au service du*

²⁶⁴ Le salaire minimum de croissance (Smic) correspond au salaire horaire minimum légal que le salarié doit percevoir.

projet partagé »²⁶⁵.

A l'aide du dispositif des contrats aidés, l'association se professionnalise par les embauches successives de Maxime et Pierre. Cette professionnalisation contribue à la montée en compétences du collectif de porteurs pour mener son initiative du LAP. D'une part, Keur Eskemm emploie deux personnes diplômées de masters relatifs à l'ingénierie et la gestion de projets, disposant d'expériences en matière d'engagements artistiques et en capacité d'analyser les enjeux politiques locaux en matière de jeunesse et de culture. D'autre part, Pierre et Maxime poursuivent leur professionnalisation par le suivi d'un plan de formation dans le cadre de leurs contrats aidés. En effet, ils suivent plusieurs apprentissages relatifs à l'animation de groupe et l'accompagnement, à la fonction de formateurs, à la recherche de mécénats... Après le premier renouvellement de son contrat, en novembre 2016, Maxime intègre la formation au Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale du Collège Coopératif de Bretagne à Rennes. La recherche ici menée s'inscrit dans le cadre de cette formation. Toutefois, il s'agit de souligner que les conditions de ces deux salariats sont très précaires. L'association n'ayant que peu de ressources financières, les emplois de Pierre et Maxime à hauteur de vingt-quatre par semaine au SMIC sont sous-payés au regard de leurs qualifications et sous-estimés en termes de volume horaire et en rapport au temps qu'ils consacrent à la mise en œuvre du projet.

Cette stratégie contribue à la montée en compétences du collectif pour gagner en maîtrise quant au processus expérimental du LAP et sa production de savoirs spécialisés. Néanmoins, elle a pour écueil de centraliser les savoirs entre les mains des salariés. Ainsi, les leaders de l'association cherchent à s'entourer d'un collectif composé de membres aux compétences spécifiques et complémentaires des leurs. Cette recherche prend trois formes : la mobilisation et la formation de bénévoles (ou le bénévolat de compétences), l'accueil de stagiaires et de volontaires en service civique et la sollicitation de partenaires spécifiques.

La complémentarité des compétences entre les membres du collectif

Les trois figures du leadership de Keur Eskemm mènent le collectif au cours des expérimentations du LAP et, de fil en aiguille, construisent une organisation. Cette entreprise associative et la réalisation du projet requièrent la disposition de nombreuses compétences. Comme présenté dans le chapitre précédent, la volonté des porteurs est de maîtriser l'ensemble du processus expérimental, de sa conception à son évaluation en passant par sa réalisation. Cette maîtrise s'acquiert par l'appropriation et l'hybridation, au fil de l'expérimentation, de savoirs pluriels mobilisés produisant, ainsi, des savoirs spécialisés. Nous faisons ici référence à l'idée d'une faculté de conceptualisation et de réflexivité développée par les porteurs. Dans la recherche d'obtenir cette maîtrise, les leaders de l'association cherchent à internaliser une grande partie des compétences nécessaires, soit par la mobilisation et la formation des bénévoles, soit par l'enrôlement et le recrutement de nouveaux membres. Toutefois, cet enjeu est traité dans un contexte de précarité affichée en tant que nouvel acteur et d'incertitudes prononcées quant au niveau de financements récoltés.

²⁶⁵ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale.

Selon les fonctions supports ou les dimensions abordées dans l'élaboration du projet, les leaders identifient les compétences spécifiques de leurs membres et cherchent à les mobiliser en complémentarité des leurs. En l'occurrence, ils s'appuient sur les connaissances de Pola, chargée de communication, qui s'implique sur la campagne d'appel à participation au LAP et également sur celles de Sofiane, étudiant en gestion administrative et économique, qui participent au montage budgétaire du projet et développent des outils de suivi financier. De plus, les porteurs proposent des formations ponctuelles aux bénévoles de l'association afin de répondre à l'objectif de montée en compétences du collectif. Ces formations concernent les domaines de la communication, l'organisation événementielle, la reconnaissance des expériences bénévoles, la vie associative, l'animation de réunions, la comptabilité en association...

Ensuite, l'association propose des volontariats en service civique, mobilise des bénévoles et reçoit des demandes de stages. Au fur et à mesure que se dessine l'initiative du LAP, Keur Eskemm suscite l'adhésion de nouveaux membres soit pour apporter une aide ponctuelle, obtenir une expérience déterminée dans le temps ou bien s'engager sur la durée. Elles participent à développer les capacités du collectif à mettre en œuvre le LAP. Pour la première édition, les porteurs recrutent plusieurs personnes : Léa, éducatrice spécialisée, Lydie, étudiante en communication et Eloi, animateur, dans le cadre de volontariats en service civique ; Nora, photographe et étudiante en audiovisuel, et Nine, étudiante à l'IUT Carrières Sociales, sous la forme de stages ; et Chloé, éducatrice spécialisée et en période délibérée d'inactivité, en tant que bénévole. Tous ces nouveaux membres se consacrent directement à l'animation des activités du LAP ainsi qu'à l'accompagnement des participants. Concernant les cas étudiés à travers le programme La Fabrique du Social (LFS), Yves Bonny analyse la capacité d'internalisation et de distribution interne des savoirs développés par les collectifs sous les formes suivantes : « *d'autres orientations d'action vont dans le même sens, comme l'accueil fréquent de stagiaires ou le choix de s'engager dans une recherche coopérative avec l'équipe de chercheurs du projet LFS, avec le souci de ne pas être considérés comme un « objet d'étude », mais bien comme un sujet partenaire d'une recherche conjointe* »²⁶⁶.

La sollicitation de partenaires clefs

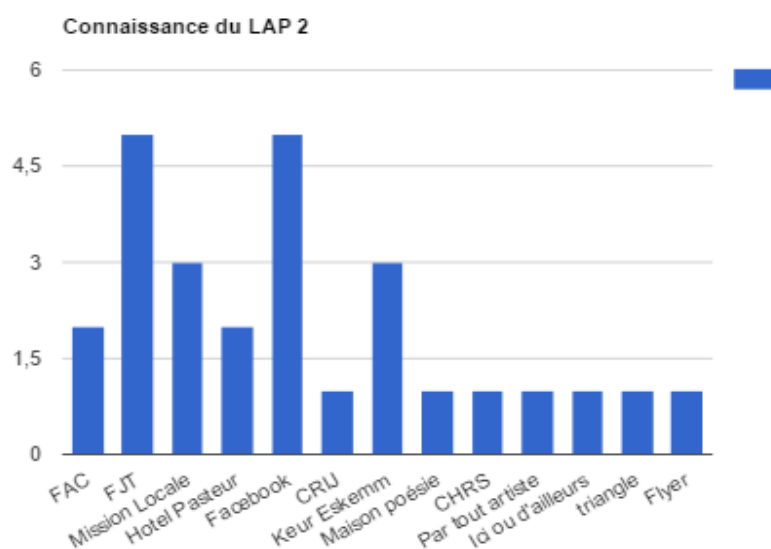
Enfin, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins en termes de compétences, l'association Keur Eskemm sollicite également leurs partenaires et font appel à leurs ressources en termes de savoirs et d'expertises dont l'équipe de chercheurs de la Chaire de recherche sur la jeunesse. « *D'autres partenariats forts ont été mis en place sur les questions de formation de Keur Eskemm (Aroéven Bretagne), de mises à dispositions de locaux et de matériaux (Maison Internationale de Rennes, Hôtel à projets Pasteur), de relais d'information et mobilisation des jeunes (FJT Amitiés Sociales, Mission Locale, APF 35, MIJEC etc.), d'évaluation du projet (Chaire Jeunesse de l'EHESP), et de liens avec l'enseignement supérieur (Université Rennes 2)* »²⁶⁷.

²⁶⁶ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

²⁶⁷ Dossier d'évaluation du LAP I par Keur Eskemm, juillet 2016.

Au sujet de la communication, en complément des forces internes que sont Pola et Lydie, les porteurs sollicitent les savoirs d'Antoine Chaudet, en charge de la communication et salarié de l'association l'Age de la Tortue²⁶⁸. Ce dernier les aide à concevoir la stratégie de communication et à structurer le plan de diffusion pour la campagne de mobilisation du LAP. De surcroît, les porteurs font appel au graphiste Maxime Leclanche pour la réalisation du visuel du LAP éditions 1, 2 et 3²⁶⁹. Par ailleurs, concernant la mobilisation des publics, l'association sollicite une pluralité de partenaires à travers la Ville de Rennes pour identifier des jeunes-adultes susceptibles d'être intéressés et les sensibiliser à candidater à l'appel à participation : les Missions Locales du bassin d'emploi de Rennes, les foyers de jeunes travailleurs des Amitiés Sociales, le CRIJ Bretagne, les MJC Antipode, Bréquigny, La Paillette et Grand Cordel, la Maison Verte, le CCAS Kléber, le Triangle, l'EPIDE (Établissement pour l'Insertion dans l'Emploi), l'Association d'Ici ou d'Ailleurs, le Centre Post Cure Psychiatrique de la Thébaudais...

Les sources d'information de l'appel à candidature au LAP pour les participants de la deuxième édition²⁷⁰



Pour assurer l'animation du projet et l'accompagnement du groupe de participants, les porteurs constituent une équipe en interne composée des deux salariés de l'association (Pierre et Maxime), trois volontaires en service civique (Léa, Lydie et Eloi), deux stagiaires (Nora et Nine) ainsi qu'une bénévole (Chloé). Les porteurs s'appuient alors sur les compétences de leur partenaire, Goeffrey Vigour, salarié de l'association l'Aroeven Bretagne, qui organise deux sessions de formations à la conduite de groupe et la gestion de conflits pour l'ensemble de l'équipe accompagnante. « *Toute l'équipe de Keur Eskemm s'est formée auprès de l'Aroeven Bretagne, en amont et pendant le projet, sur la question de l'accompagnement des participants du LAP* »²⁷¹.

Par ailleurs, Pierre et Maxime collaborent étroitement avec Patricia Loncle et Céline Martin quant à la démarche d'évaluation du LAP. Après avoir pris part aux échanges du comité consultatif, les deux chercheuses poursuivent leur implication au sein du comité de suivi et par leur participation active à

²⁶⁸ L'âge de la tortue c'est une structure qui conçoit et met en œuvre des projets artistiques dans le champ des arts visuels et des arts vivants. Implantée dans le quartier du Blosne à Rennes, L'âge de la tortue développe ses projets depuis l'échelle micro-locale en articulation avec d'autres territoires en Europe. L'âge de la tortue est une association (loi 1901) fondée en 2001 à Rennes.

²⁶⁹ Affiche et flyer créés par Maxime Leclanche en annexe.

²⁷⁰ Compte-rendu du comité de suivi du LAP, mardi 6 décembre 2016 par Keur Eskemm

²⁷¹ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

l'évaluation en tant que tiers pour la partie externe. En effet, elles procèdent à des observations participantes des étapes du LAP, des temps collectifs, des ateliers artistiques... ainsi qu'à des entretiens individuels et collectifs auprès des participants et des accompagnants pendant le déroulement du projet. Ces matériaux nourrissent à la fois, le travail d'évaluation du LAP et leur étude de cas pour le programme européen de comparaison de la participation des jeunes : Partispace. *« Dès la conception du LAP, Keur Eskemm a jugé nécessaire d'effectuer un véritable travail d'évaluation, en amont, pendant et en aval du projet. Après plusieurs temps de réflexions en interne, il a été décidé d'associer les différents partenaires du projet ainsi que les participants du LAP à ce processus d'évaluation. Trois comités de suivi ont été organisés à cet effet (en novembre 2015, janvier et mai 2016). Ces journées de travail ont été l'occasion de mettre autour de la table les partenaires financiers, les structures d'accompagnement des jeunes et d'insertion sociale, structures culturelles, sociologues de la jeunesse et participants du LAP, et ainsi de réfléchir collectivement à la démarche de l'évaluation, aux ressources et aux outils disponibles. (...) Une vision particulière a été accordée à l'évaluation des éléments « non-visibles » et qualitatifs. A cet effet, la Chaire Jeunesse de l'EHESP dirigée par Patricia Loncle étudie le LAP dans le cadre de « Partispace », un projet européen d'étude sur la participation des jeunes. En parallèle de ce travail, des sociologues de la Chaire ont mené deux séries d'entretiens individuels avec les participants, au milieu et à la fin du projet, dans le but de contribuer à l'évaluation »*²⁷². De surcroît, Patricia invite les porteurs à témoigner leur expérience dans différents espaces scientifiques et académiques : participation à des colloques à l'Université de Liège en mai 2016²⁷³ et Rennes en décembre 2016²⁷⁴, interventions au sein du master « politiques jeunesse » à l'École des Hautes Études en Santé Publique à Rennes. A ce niveau, nous pouvons qualifier de coopérative la recherche menée autour du LAP entre les porteurs et les chercheuses impliquées. *« Très tôt, les leaders du collectif vont s'entourer d'experts et de chercheurs, mais dans une perspective de coopération et de génération d'un chercheur collectif dans lequel chacun est impliqué et non dans une posture classique de demande d'éclairage par la science »*²⁷⁵. Ainsi, cette recherche coopérative contribue à la montée en compétences de l'association Keur Eskemm et à son gain de maîtrise relative au processus d'expérimentation et sa production de savoirs spécialisés.

La distribution des savoirs en interne

Au sujet de l'organisation interne de l'association pour assurer l'expérimentation du LAP, Patricia et Céline analysent qu' *« ils (les porteurs) mettent donc leurs acquis professionnels au service du projet : sur les versants de la gestion du projet et de la communication, de l'animation artistique, du suivi des jeunes les plus vulnérables. Tout au long de la démarche, ils ont montré leur volonté de mobiliser ces acquis au service du projet. Ils sont également mis beaucoup d'énergie et d'efforts de réflexivité pour pouvoir amender le projet et s'appuyer sur l'évaluation afin de le faire évoluer pour sa deuxième édition »*²⁷⁶.

²⁷² Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁷³ Politiques de jeunesse et politiques culturelles : vers une citoyenneté culturelle ? Université de Liège, Faculté des Sciences Sociales, 26 et 27 mai 2016

²⁷⁴ Jeunes en TTTrans (Transversalité, Transition, Transformation), journées d'études des 23 et 24 novembre 2016 au 4 bis à Rennes.

²⁷⁵ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

²⁷⁶ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein

A travers la stratégie des porteurs de montée en compétences au sein l'organisation interne, « *on observe une volonté forte d'inscrire les savoirs spécialisés dans la dynamique collective* »²⁷⁷. En ce sens, l'analyse de l'évolution du système organisationnel de Keur Eskemm, entre l'entame du processus de conception (juin 2015) et l'amorce de l'expérimentation (décembre 2015) démontre la volonté de développer la capacité d'internalisation des savoirs spécialisés au sein du collectif des porteurs. Cependant, l'écueil du système d'acteurs, au démarrage de l'expérimentation comme au lancement de l'association, se perdure : ce sont trois jeunes hommes qui occupent les rôles de leaders. En cela, nous reproduisons les effets du système de domination qui configure des rapports inégaux entre les hommes et les femmes au sein des organisations sociales en France. Ce leadership est renforcé par leurs statuts puisqu'Etch est président tandis que Maxime et Pierre sont salariés. On peut également observer un phénomène de centralisation des savoirs par les salariés, et donc une certaine concentration des pouvoirs. Ce constat représente également une limite dans la distribution des savoirs en interne et le développement d'une organisation « démocratique » au sein de Keur Eskemm. En ce sens, dans leur fonctionnement interne pour mener le LAP, les porteurs reproduisent, sur ces aspects, la configuration dominante des systèmes de relations sociales. Toutefois, un des écueils soulevés lors du lancement de l'association semble être dépassé par le recrutement de personnes, notamment sous la forme de volontariats et de stages, externes au noyau dur existant. La situation initiale d'un noyau dur composé de personnes au fort degré d'interconnaissance pouvant poser des difficultés pour l'intégration de nouveaux membres extérieurs a été dépassée par les porteurs dans une logique d'internalisation des savoirs et donc d'élargissement des champs de compétences au sein du collectif.

B) Le processus d'expérimentation du LAP : des registres d'action au service de l'accompagnement et de l'autonomisation des participants

Par la suite, à travers l'étude de l'application du projet pédagogique et de son travail d'évaluation, nous analyserons la capacité d'expérimentation de l'association Keur Eskemm, c'est-à-dire sa faculté à atteindre les objectifs fixés et à se questionner sur les limites et difficultés rencontrées pour apporter des ajustements et des évolutions. A ce stade, notre hypothèse consiste à penser que l'internalisation des compétences requises à la réalisation du projet et son évaluation contribuerait au développement de la capacité d'expérimentation et de réflexivité des porteurs. En cela, l'association Keur Eskemm détiendrait la pleine maîtrise des savoirs spécialisés issus de l'expérimentation du LAP et donc la capacité à innover socialement.

L'étude de l'application du projet pédagogique se base sur l'analyse des évaluations des LAP 1 et 2 , sources des enseignements tirés par les porteurs. Il s'agit moins de montrer en quoi le LAP contribuerait à

du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

²⁷⁷ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

favoriser le développement personnel (épanouissement et construction identitaire) des jeunes-adultes mais bien d'étudier les articulations singulières relatives à l'ingénierie pédagogique et les ajustements apportés dans la production de savoirs spécialisés par les porteurs en vue de contribuer à l'épanouissement et l'encapacitation des participants dans une visée émancipatrice. Comme présenté précédemment, les porteurs développent une approche transversale qui imprègne inscrivant l'objet du LAP à la croisée de trois thèmes qui animent les jeunes-adultes : l'articulation entre la construction de soi et son insertion sociale, la reconnaissance identitaire à travers la pratique culturelle et le pouvoir d'agir par la considération des engagements émergents. La réalisation du projet pédagogique constitue donc le traitement interconnecté de ces trois enjeux majeurs. En cela, les expérimentations du LAP révèlent la rencontre de tensions dans une recherche d'adéquation entre des exigences relatives à l'enjeu social et celles concernant la revendication culturelle que comporte le projet.

En prenant compte des conseils du comité consultatif, la conception du projet pédagogique par les porteurs, dans une étape de préparation à sa réalisation, a visé l'appréciation des enjeux essentiels à travers l'établissement de registres d'action comme explicité précédemment. Notre analyse a distingué deux types de registres en fonction des enjeux énoncés : d'une part, on trouve une catégorie de pratiques relative à l'accompagnement ; d'autre part, on observe une rubrique concernant l'autonomisation des participants. Cette classification s'appuie sur les bases de l'étude du processus de co-conception du LAP qui, dès les échanges au sein du comité, révélait la nécessaire recherche d'articulation entre l'intervention accompagnante et l'appropriation du projet par les participants. En ce sens, l'analyse du registre d'action relatif à l'accompagnement s'intéresse à la composition du groupe, aux degrés de la participation, à la dynamique collective et aux pratiques des accompagnants. Concernant la catégorisation des actions en faveur de l'autonomisation des participants, nous étudierons les prises de décisions collectives, les prises d'initiatives des participants, la vie à l'Hôtel Pasteur et le développement des compétences. L'étude de la réalisation du projet pédagogique reprend alors la même grille de lecture utilisée pour l'analyse de sa conception (Chapitre 2).

Dans le dossier d'évaluation édité en juillet 2016, après le premier LAP, les porteurs définissent alors le projet de la façon suivante : « *Le Laboratoire Artistique Populaire est un parcours dense de 5 mois d'activités artistiques et culturelles, aux dimensions implicatives, pédagogiques et coopératives. Destiné aux jeunes adultes de la région rennaise, ce projet permet à 26 participants d'en être les protagonistes à travers 4 étapes. Cet espace d'engagement expérimental et innovant donne l'opportunité à des jeunes issus d'horizons totalement différents de devenir collectivement une véritable force de proposition en formulant un projet artistique (la « Commande Populaire ») sous forme de cahier des charges, destinée au territoire rennais et à ses résidents* »²⁷⁸. Cette définition apparaît alors plus succincte et plus concrète que celles proposées précédemment avant la réalisation du projet tout comme les objectifs qui se précisent : « *épanouissement personnel par l'engagement collectif et la pratique artistique, inclusion socio-professionnelle par le mieux-être et le développement de savoirs, savoir-faire et savoir-être, reconnaissance de l'engagement des jeunes adultes, notamment dans les périodes dites « de latence » et de transition des*

²⁷⁸ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

trajectoires individuelles, expression du pluralisme culturel, renforcement de la démocratie participative locale et de la capacité d'agir des citoyens »²⁷⁹. L'analyse des registres d'action mis en œuvre par l'association Keur Eskemm entend décrire son approche pédagogique pratique visant à atteindre les objectifs présentés ci-dessus.

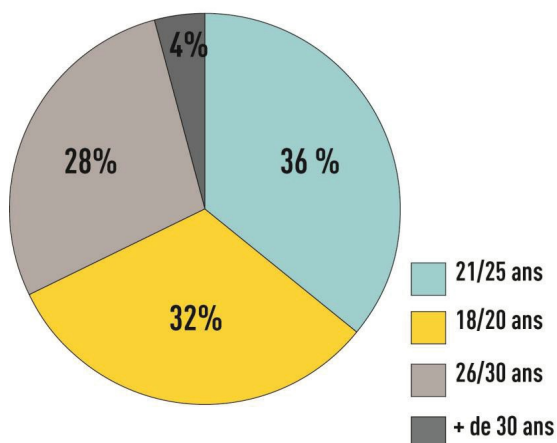
a) Les registres d'action relatifs à l'accompagnement des participants

Concernant le nombre de participants, lors de la première édition, les porteurs retiennent 26 jeunes pour 57 candidatures tandis que pour la deuxième, c'est 27 pour 45. Faisant face aux difficultés à refuser des personnes étant donné la dimension sociale du projet et dans la perspective d'une déperdition de participants au cours de l'aventure, Keur Eskemm fait le choix de « recruter » un nombre de participants supérieur au « nombre idéal », conseillé par le comité, en faveur d'une cohésion collective garantissant la place de chacun. « Au-delà de 20 personnes, la part individuelle n'est pas forcément respectée »²⁸⁰. De plus, au cours de la campagne de mobilisation pour la deuxième édition, les porteurs modifient leur stratégie de communication cherchant à cibler plus qualitativement les candidats, notamment pour atténuer les effets néfastes de la sélection en diminuant le nombre de refus.

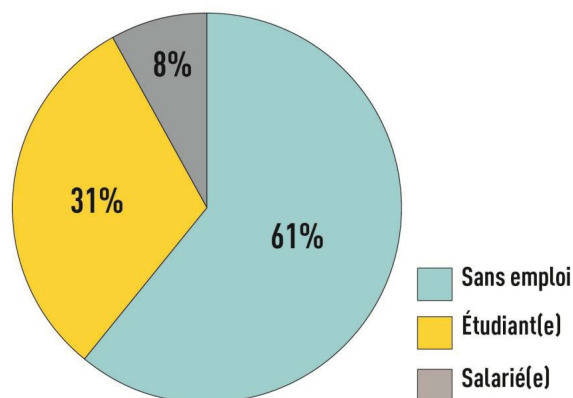
La composition du groupe de participants

Au sujet de la composition du groupe, le principe d'hétérogénéité dans une recherche de mixité sociale, de pluralité d'âges, de parité entre les hommes et les femmes, les « initiés et novices » est globalement respecté pour la première comme pour la deuxième édition du LAP. Ci-dessous, ce sont les statistiques issues de l'évaluation du premier LAP au sujet de l'hétérogénéité du groupe de participants²⁸¹.

RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR SITUATION PROFESSIONNELLE



Pourcentages de la composition du groupe de participants du LAP 1

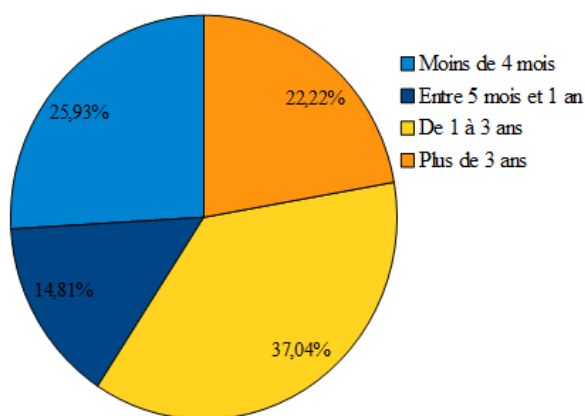
²⁷⁹ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁸⁰ Compte-rendu de la première réunion du Comité Consultatif du 3 juin 2015

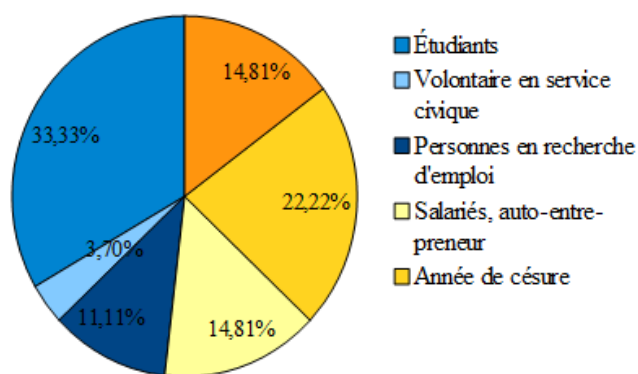
²⁸¹ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

« L'objectif de composition hétérogène du groupe a dans l'ensemble été atteint, avec une répartition par âge, genre, et situation socio-professionnelle très équilibrée. Cette diversité du groupe s'est aussi exprimée avec la participation de 2 jeunes en situation de handicap. Le dialogue interculturel à l'échelle locale a été illustré par la participation de 7 personnes de nationalité étrangère, bi-nationaux, ou ayant des parents de nationalité étrangère »²⁸². Néanmoins, les porteurs analysent qu'une plus large diversité sociale est souhaitable tant au niveau de la provenance territoriale que des situations individuelles. « Il serait toutefois possible d'inclure au projet un plus grand nombre de jeunes en provenance des Quartiers Prioritaires de la Ville et des zones rurales et péri-urbaines, ainsi que des jeunes rencontrant des difficultés sociales plus importantes »²⁸³. En ce sens, les statistiques de l'évaluation de la deuxième édition apportent des données plus précises sur les situations socio-professionnelles ainsi que sur la parité entre « nouveaux » et « anciens » rennais. Elles démontrent la volonté des porteurs d'accentuer la mixité sociale au sein du groupe de participants.

Répartition rennais et nouveaux rennais (en décembre)



Situation des 27 participants au début du LAP



Pourcentages de la composition du groupe de participants du LAP 2

En effet, les porteurs concluent que « peu de jeunes sont en très grande vulnérabilité. Cependant, les participants ont apprécié la diversité des profils et la possibilité de rencontrer des personnes ne venant pas du même milieu : « Ça nous permet de rencontrer des gens qu'on n'aurait pas pu rencontrer » et une « ouverture à d'autres visions et avis ». »²⁸⁴.

La participation : un cadre flexible d'engagement

Au sujet de la participation, les porteurs évaluent qu'elle « a généralement dépassé les attentes » tout comme l'implication. Même si « tout au long du LAP, nous avons observé une baisse de la participation »²⁸⁵ qui était anticipée, le principe d'une libre participation a favorisé des degrés élevés d'engagements. « Le fait que le QG du LAP soit accessible du lundi au vendredi (voire au samedi) a permis une véritable flexibilité du

²⁸² Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁸³ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁸⁴ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm juillet 2017.

²⁸⁵ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

cadre d'engagement. Cela a permis aux plus engagés de s'impliquer jusqu'à plus de 15h par semaine tout en maintenant un lien fort avec ceux qui étaient moins présents. Nous en avons conclu qu'à toute évidence, l'intensité de l'implication au sein du projet était très fortement corrélée au temps disponible de chacun, plus encore qu'à la motivation initiale »²⁸⁶. La souplesse du cadre d'engagement est un principe fort sur lequel les porteurs basent leur projet et son importance est confirmée au travers des résultats de l'expérimentation même s'il produit une implication à géométrie variable. « En conséquence il est nécessaire de maintenir un cadre d'engagement flexible et adapté à chacun, tout en ayant des temps collectifs forts »²⁸⁷. Néanmoins, l'engagement à géométrie variable est source de tensions entre les participants. « Une des plus grandes difficultés a été l'adaptation permanente du groupe à la discontinuité des rythmes individuels »²⁸⁸. En effet, il est générateur de frustrations chez les plus engagés qui ont l'impression d'attendre « les absents », estiment qu'ils perdent du temps souhaitant que le projet collectif progresse plus rapidement. En parallèle, les moins « disponibles » ou les plus en retraits développent au fur et à mesure un sentiment de non-légitimité du fait d'être moins impliqué que les autres au regard du temps passé au LAP. « Il y a donc une flexibilité concernant l'engagement des jeunes et une très grande variabilité du temps d'investissement par semaine. Les accompagnatrices étaient là pour veiller au quotidien à ce que chaque jeune trouve sa place au sein du collectif. C'est notamment la question de la légitimité dans le projet qu'elles ont soutenu quel que soit l'investissement horaire des jeunes »²⁸⁹.

Les éditions du LAP 1 et du LAP 2 comptabilisent des abandons mais ils restent marginaux. Pour la première édition, « les causes d'abandons ou d'absences ont été justifiées la plupart du temps par un emploi du temps (travail ou études) surchargé, un nouvel emploi trouvé, un déménagement, un engagement en service civique ou une situation familiale complexe. Seuls 2 jeunes ont véritablement quitté le projet parce qu'ils n'y trouvaient pas leur place »²⁹⁰. La deuxième en dénombre un de plus et amène les porteurs à se demander à quel point le principe de libre participation peut mettre en difficulté des jeunes en situation de grande vulnérabilité. « Notons qu'au cours de l'aventure, trois personnes ont choisi d'arrêter le LAP. Parmi elles, deux étaient suivies par des éducateurs. La flexibilité du cadre du projet est-elle perçue comme non sécurisante ? Il s'agira de trouver pour le LAP 3 des processus favorisant la participation et l'engagement de tous, tout en gardant à l'esprit que le LAP doit rester une aventure basée sur la participation volontaire des jeunes »²⁹¹.

L'accompagnement par les pairs

Pour sécuriser et lier les participants en instaurant un rapport de confiance, les porteurs mettent en œuvre un accompagnement par les pairs générateur de proximité : compréhension, empathie, considération

²⁸⁶ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁸⁷ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁸⁸ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?*, sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

²⁸⁹ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

²⁹⁰ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁹¹ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm juillet 2017.

mutuelle... « *A plusieurs reprises, cette façon d'accompagner, la similitude de l'âge entre participants et accompagnatrices ont été évoquées comme facteurs facilitant les échanges* »²⁹². « *Ils (les participants) (...) apprécient leur positionnement, ni hiérarchique, ni autoritaire. Le fait qu'elles (les accompagnantes) aient à peu près le même âge qu'eux est également très apprécié : « elles ont les mêmes valeurs que nous, on se sent bien, elles ont la même manière de travailler ».* »²⁹³. Cette proximité se concrétise également par la disponibilité et l'intervention journalière des accompagnants tout en veillant à rester une ressource pour les participants et à progressivement s'effacer. « *La présence au quotidien de deux volontaires en services civiques de Keur Eskemm à Pasteur a participé à l'établissement d'une liaison permanente entre l'association et les jeunes. Les accompagnants étaient des ressources tout au long du projet, en étant plus directifs lors des premiers mois et plus en retrait à la fin. La complémentarité des profils (animateur, et éducatrice spécialisée) s'est avérée très utile en fonction des situations et des besoins des participants* »²⁹⁴.

Toutefois, lors de la première édition, même si « *le suivi de chaque jeune a été très rigoureux, (...) a souvent dépassé le simple cadre des activités du projet pour être un véritable suivi social en lien avec les structures référentes* »²⁹⁵, ce mode d'accompagnement a éprouvé la complexité d'intervenir auprès d'un groupe hétérogène et les accompagnants ont rencontré des difficultés à satisfaire les différents besoins des participants. « *Une mise en perspective du sens de l'action a parfois manqué et eu pour effet de générer un sentiment de flou chez certains. D'autres, au contraire, revendiquaient encore plus de marge de manœuvre et de liberté. Pour eux, la présence des accompagnateurs était trop forte. (...) Ces jeunes étaient d'ailleurs les plus proches des accompagnateurs en termes de parcours et de centres d'intérêts* »²⁹⁶, soulignent Patricia Loncle et Céline Martin à travers leur article. Globalement, « *les animateurs du LAP ont cherché à guider sans trop intervenir dans les décisions* »²⁹⁷. En ce sens, l'équipe accompagnante cherche à développer une relation plutôt horizontale et donc un rapport de coopération avec les participants tandis que les coordinateurs, Pierre et Maxime, adoptent une posture plus distante, à la fois, dans la volonté de maîtriser le processus expérimental, dans une préoccupation de s'atteler à boucler son financement et dans l'idée d'incarner une figure d'autorité. Celle-ci peut sembler « *surplombante* » aux yeux des participants. « *Certains participants ont toutefois regretté la distance entre eux et l'équipe de Keur Eskemm, perçue comme bienveillante mais hiérarchique. L'absence de transparence totale, notamment sur les questions budgétaires, entre l'association et les participants, a légèrement affecté la dynamique du projet* »²⁹⁸. Faisant face à un degré élevé d'incertitudes quant au financement de la première édition, les coordinateurs ont fait le choix de ne pas divulguer ces difficultés aux participants par volonté de ne pas perturber leur implication. En cela, « *certain regrettent de ne pas mieux connaître les coordinateurs et de ne pas avoir davantage l'occasion de les rencontrer* »²⁹⁹. A travers, l'évaluation du LAP 1, les porteurs tirent les conclusions suivantes : « *la*

²⁹² Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

²⁹³ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

²⁹⁴ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁹⁵ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁹⁶ Patricia Loncle, Céline Martin, « *Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ?* », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?*, sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

²⁹⁷ Idem

²⁹⁸ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

²⁹⁹ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

posture de Keur Eskemm s'est avérée bénéfique pour les jeunes plus en difficultés qui avaient besoin d'un accompagnement fort. En revanche, selon certains participants les plus autonomes, l'équipe a pu être trop directive, et a mis trop de temps à placer les jeunes en situation de liberté et de prise d'initiative totale. Auprès d'un groupe si hétérogène, il a été compliqué de trouver le juste milieu entre distance professionnelle et proximité conviviale, ainsi qu'entre accompagnement directif et autonomisation »³⁰⁰.

La dynamique collective

Au sujet de la dynamique du groupe, l'enjeu est de créer un commun car les personnes qui participent au LAP ne se connaissent pas avant l'aventure. *« Afin de mettre en œuvre une dynamique de groupe positive et bienveillante, une grande attention a été portée à l'interconnaissance et aux jeux coopératif, et ce, particulièrement durant le mois de décembre »³⁰¹. Toutefois, le programme de la première édition a eu « pour effet de diviser le grand groupe avant même que le socle commun ne soit établi »³⁰². « En janvier trois groupes se sont constitués à travers des ateliers « communication », « micro-trottoirs » et « aménagement/architecture », avec une cohésion particulièrement forte au sein de ce dernier »³⁰³. En cela, les porteurs ont constaté une disparité relative au degrés d'implication et au niveau d'appropriation du projet selon ces sous-groupes et le profil des participants. Même si l'étape suivante a permis de rectifier partiellement cette tendance par la recomposition de nouveaux sous-groupes, la disparité n'a pu être ni totalement dépassée ni entièrement gommée contribuant à l'émergence d'un noyau dur. « Les parcours artistiques de février et mars ont permis la composition de nouveaux projets et ainsi d'amorcer de nouvelles pratiques collectives. Début avril, la préparation et l'organisation des Portes Ouvertes a dessiné un noyau de participants fortement impliqués. Ce collectif d'une quinzaine de participants s'est engagé jusqu'à l'élaboration de la Commande Populaire »³⁰⁴. Pour la deuxième édition, les porteurs ont mis l'accent sur les temps collectifs « de réflexions sur la vie de groupe, la convivialité, et l'appréhension du projet »³⁰⁵ et informels « entre participants mais également entre les participants et l'équipe de Keur Eskemm »³⁰⁶ pour ne pas tomber dans l'écueil d'une trop forte disparité des niveaux d'implication en fonction de la répartition en sous-groupes. Ces ajustements « ont porté leurs fruits, la dynamique s'est ressentie jusqu'à la fin de la phase I du LAP. De nombreux temps informels ont eu lieu à l'initiative des participants (sorties culturelles, repas, soirées, loisirs...). Ces temps ont favorisé la convivialité au sein du collectif, le développement de relations d'entraide ainsi que de relations amicales (...) ont amené les participants à inviter, de leur propre initiative, les membres de l'équipe de Keur Eskemm à des temps de regroupement (anniversaire, boire un verre en ville...) »³⁰⁷. En finalité, les reliefs de la dynamique collective du LAP 2 se rapprochent des suggestions du*

³⁰⁰ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³⁰¹ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

³⁰² Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?*, sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

³⁰³ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³⁰⁴ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³⁰⁵ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

³⁰⁶ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

³⁰⁷ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

comité consultatif : « dans la globalité du projet et ce jusqu'aux Portes Ouvertes, c'est un collectif d'une vingtaine de jeunes qui est encore très engagé »³⁰⁸.

b) Les registres d'action relatifs à l'autonomisation des participants

Le mode d'accompagnement développé par Keur Eskemm vise à favoriser l'appropriation du projet par les participants pour contribuer à l'autonomisation du groupe de participants. A travers les évaluations du LAP 1 et 2, les porteurs et son groupe d'acteurs mesurent l'atteinte de ces objectifs à travers les dimensions suivantes : les prises d'initiatives des participants, les modes de prises de décisions au sein du collectif, l'appropriation du QG et l'acquisition et le développement de compétences.

Les prises d'initiatives des participants

Les prises d'initiatives des participants durant le LAP s'illustrent par les propositions suivantes, d'une part, au sein du QG à l'Hôtel Pasteur : « soirées jeux de société, collecte de vêtements pour l'association Utopia 56 à destination des migrants, atelier « Tie and Dye 3 », couture, reliure, rencontres avec les danseurs de la compagnie camerounaise « Xtrem Fusion », expositions publiques de travaux des participants, dessins collectifs, jeux d'improvisation théâtrale, sieste musicale etc » ; et d'autre part, hors du QG : « sortie urbex⁴, goûter au jardin du Thabor, visite guidée à l'Antipode, préparation soirée Dazibao, soirées festives au bar associatif La Bascule, vernissages de participants, sorties chez les uns et les autres, rencontre avec les collectifs des Prairies St-Martin, sortie Rennes 2030, bénévolat festivals (Travelling, L'Oeil d'Oodaaq...), participation aux mouvements sociaux etc »³⁰⁹. Ces prises d'initiatives sont facilitées par la vie en collectif au sein du QG et les temps informels qu'elle implique. « Les prises d'initiative ont favorisé l'interconnaissance entre les jeunes lors de temps informels, et renforcé leur engagement collectif. Ces activités ont permis de tisser des liens forts avec certains acteurs du territoire (associations, collectifs, centres culturels, habitants). Ces moments ont été des occasions privilégiées de partages de savoirs entre pairs »³¹⁰. Toutefois, au cours de la première édition du LAP, les participants ont souffert d'un manque de légitimité dans leur prise d'initiatives en rapport à la programmation mise en place par Keur Eskemm. « Certains participants regrettaient que ses prises d'initiatives n'aient pas été assez facilitées et valorisées par l'équipe de Keur Eskemm »³¹¹. Ce sentiment s'explique, d'une part, par une insuffisante reconnaissance de la part de l'équipe accompagnante concentrée à la fois, sur le suivi individuel des plus vulnérables et la mise en œuvre de la programmation ; et d'autre part, par un manque de soutien matériel aux prises d'initiatives des participants, en grande partie, à cause des incertitudes aiguës rencontrées par les porteurs concernant les attributions de financements à la réalisation du projet. Lors du LAP 2, l'équipe accompagnante a vivement encouragé les démarches initiées par les participants qui ont été riches et fructueuses. Leurs initiatives ont été soutenues plus aisément du fait d'une forte atténuation des incertitudes relatives à

³⁰⁸ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

³⁰⁹ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³¹⁰ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³¹¹ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

l'obtention de subventions pour la réalisation de cette deuxième édition. Ce type de valorisation constitue un principe fort dans l'établissement d'une pédagogie de l'apprentissage par l'expérimentation en faveur de l'autonomisation des personnes. Cette dimension avait été suggérée par les membres du comité insistant sur l'importance de « *mettre en œuvre un accompagnement de qualité, des formes de récompenses et de valorisation* »³¹².

Les processus de prises de décisions collectives

Par ailleurs, l'évaluation des prises de décisions collectives contribue à l'analyse du processus d'autonomisation du groupe de participants. Au cours du LAP 1, « *les participants ont évoqué l'idée de personnes référentes dans le groupe, mais cela n'a pas abouti par souci de préservation d'un rapport horizontal et non-hiérarchique entre eux* »³¹³. Dans la volonté de stimuler et d'inspirer les participants, des méthodes et des outils à la délibération ont été proposés et éprouvés au cours de la première étape du LAP par l'équipe accompagnante adoptant, à ce stade du projet, une posture semi-directive. « *Les participants se sont assez peu appropriés les outils de décisions collectives, qui se prenaient de façon informelle et le plus souvent consensuelle* »³¹⁴. Le manque d'organisation des processus de délibération en grand groupe a généré de la frustration parmi les participants. « *Certaines lenteurs ont été déplorées. La sensation de stagnation au détriment du sentiment d'efficacité est la conséquence des prises de décisions en groupe complet. Les processus de décisions ont été rendus difficiles par le grand nombre de participants. Les décisions étaient systématiquement plus efficaces dans le cadre de groupes plus restreints, néanmoins les décisions en groupe complet ont donné lieu à des actions de plus grandes envergures* »³¹⁵. Malgré ces mécontentements, les participants faisant preuve de tolérance et l'équipe accompagnante veillant à une répartition équitable de la parole ont favorisé l'instauration d'un climat convivial et d'une cohésion collective. « *Une bonne ambiance et une bienveillance générale régnaient lors des temps collectifs, bien que certaines personnes ne se sentaient pas toujours légitimes à prendre la parole, notamment les personnes moins présentes au sein du projet. Le groupe avait une volonté forte de ne pas établir de hiérarchie, de se répartir les rôles de façon naturelle. Ainsi, certains assuraient un rôle de médiateur, d'autres se positionnaient en moteurs, tandis que quelques un se contentaient de suivre les initiatives du groupe. Un véritable esprit de coopération, de compromis et de débrouillardise émanait de ce collectif au sein duquel il n'y a pas eu de conflits majeurs* »³¹⁶. Pour la deuxième édition, les porteurs ont souhaité renforcer l'accompagnement des participants dans leurs prises de décisions pour restreindre le risque d'insatisfactions. « *L'une des nouveautés importantes par rapport au LAP 1, est la formation du collectif à des techniques et des outils de prises de décisions collectives, dès le début du projet. Une première intervention a eu lieu sur les thématiques suivantes : faire groupe, comprendre le fonctionnement d'un groupe, réflexion sur l'organisation de ce dernier; dans le but que le collectif soit en autogestion par la suite. Suite à cette première intervention, un autre atelier a eu lieu en milieu de parcours afin d'ajuster la dynamique de groupe, évaluer ce qui fonctionnait ou non concernant les*

³¹² Idem

³¹³ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³¹⁴ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³¹⁵ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³¹⁶ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

prises de décisions collectives »³¹⁷. En comparaison à la première édition, la sollicitation d'un intervenant extérieur et spécialisée sur le sujet a contribué à structurer les prises de décisions du collectif et ainsi à développer son intelligence. « *Cette conscience aiguisée du collectif a permis à chacun de prendre une place au sein du groupe* »³¹⁸.

L'appropriation du lieu

L'appropriation du projet par les participants est un enjeu majeur du LAP qui notamment peut être apprécié au regard du degré d'appropriation du lieu mis à leur disposition. « *La volonté de s'approprier le projet de la part des jeunes s'est exprimée par une forte implication dans l'aménagement du QG à l'Hôtel Pasteur* »³¹⁹. En effet, Keur Eskemm a eu l'opportunité d'investir des espaces de l'Hôtel à projets Pasteur qui a été bénéfique pour le déroulement du LAP 1 comme du LAP 2. « *L'hôtel Pasteur, sa configuration, son esprit et ses occupants ont joué un rôle positif et considérable dans la dynamique du LAP. Si bien que, pendant plusieurs mois, le LAP et Pasteur ont été indissociables dans l'esprit de beaucoup de gens* »³²⁰. L'occupation temporaire, quatre à cinq mois, d'une partie de Pasteur par les participants a fortement contribué à leur appropriation du projet. Beaucoup d'entre eux ont perçu le QG du LAP comme « une seconde maison ». « *Le LAP est l'un des projets qui a occupé l'Hôtel Pasteur le plus longtemps, tant sur la durée (quatre mois) que sur la fréquence (tous les jours de la semaine). De fait, les participants connaissent bien le fonctionnement du lieu* »³²¹. Ce sentiment de bien-être et de confiance développé par les participants s'explique, à la fois, par la philosophie du projet Pasteur en totale adéquation avec l'esprit du LAP et par la grande liberté donnée aux participants (aux usagers) pour aménager et transformer les espaces qui leurs étaient attribués. « *Pour les participants, cela a été l'occasion de découvrir un lieu de liberté, de rencontres, qui a permis l'expression de chacun. Un lieu à la fois rassurant et ouvert* » au sein duquel « *les jeunes ont participé à divers ateliers, forgé des liens avec différentes associations et beaucoup appris sur l'utilisation d'un espace collaboratif de façon responsable. A la quasi-unanimité, il s'est construit un lien affectif très fort entre le LAP et cet endroit, à tel point que le départ du lieu a perturbé un temps la dynamique du groupe* »³²². Cette appropriation éphémère a favorisé le développement de la pédagogie prônée par les porteurs, c'est-à-dire l'apprentissage par l'expérimentation qui offre un cadre de libertés aux apprenants (participants) pour s'essayer induisant au préalable une sécurisation de leur situation. « *La part de liberté inhérente au LAP est unanimement appréciée, par opposition à un modèle organisationnel et sociétal très formaté. Les participants expriment de fait, un gain de confiance en eux et un fort sentiment de liberté. Toutefois, plusieurs d'entre eux ont estimé qu'ils pouvaient parfois y en avoir trop, et ont pu exprimer la sensation d'être «un peu perdu» ou «déstabilisé car pas habitué à ça* »³²³. L'occupation de l'Hôtel Pasteur a également permis de concrétiser le principe de participation libre par la mise en œuvre d'un cadre flexible d'engagement favorisant l'implication des participants. Ces réussites ont pleinement contribué à la

³¹⁷ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

³¹⁸ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

³¹⁹ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³²⁰ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³²¹ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

³²² Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³²³ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

reconnaissance de l'engagement des participants et de l'action du LAP portée par Keur Eskemm, notamment grâce à Sophie Ricard, hôte et coordinatrice de l'hôtel à projets, qui a joué un rôle déterminant dans cette aventure. « *L'engouement pour ce lieu générateur de nouvelles pratiques a eu pour effet de valoriser fortement les individus (participants et accompagnants du LAP) et leurs actions. La relation avec Sophie Ricard fut également centrale dans l'expérience des jeunes. Elle a été sollicitée et identifiée à quelques reprises pour guider les jeunes lorsqu'ils pensaient perdre le fil du projet* »³²⁴.

L'acquisition de savoirs et le développement de compétences des participants

Enfin, l'autonomisation des participants peut également se mesurer à travers l'analyse du développement de leurs compétences. En effet, le LAP s'avère être un véritable espace d'apprentissage et de transmissions de savoirs pour ses parties prenantes. « *Les participants déclarent avoir acquis une palette assez vaste de compétences techniques, artistiques et psychosociales. Des compétences acquises pendant le projet ont été réutilisées par certains dans leur parcours professionnel ou universitaire. La mise en avant de la participation au LAP et de compétences acquises, sur un CV ou lors d'un entretien, a parfois facilité l'embauche, l'engagement en service civique ou l'acceptation dans un parcours académique* »³²⁵. Toutefois, durant la première édition, les accompagnants ont éprouvé des limites à la fois, pour estimer le niveau d'acquisition de compétences des participants ainsi que pour valoriser et certifier cet apprentissage. Ces difficultés s'expliquent notamment par un manque d'anticipation et donc une insuffisante préparation des porteurs à ce sujet. « *Certains participants ont exprimé le regret de ne pas avoir vu leur engagement pouvoir être certifié de façon officielle en tant que parcours de formation* »³²⁶. Pour la deuxième édition, les porteurs engagent un travail en ce sens, à la fois, pour accompagner les participants à valoriser leur expérience du LAP et contribuer à la reconnaissance du projet comme un véritable espace d'apprentissage non-formel. « *L'équipe de Keur Eskemm développe un protocole d'accompagnement autour des compétences acquises au sein du LAP avec le soutien de ses partenaires. Ce dernier a pour objectif de valoriser et favoriser la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel. Le but est de proposer aux participants, une démarche d'accompagnement sur les compétences développées et acquises durant le LAP. Cette démarche est bien évidemment mise en place sur la base du volontariat et débutera en juillet 2017* »³²⁷. Pour ce faire, ils poursuivent leur démarche partenariale basée sur une approche transversale en mobilisant Patricia Loncle et Céline Martin de la Chaire de recherche, Catherine Le Hir, responsable du pôle environnement social pour les Missions Locales du bassin d'emploi rennais, Goffrey Vigour de l'Aroéven Bretagne, Valérie Morel, responsable du pôle information-documentation au CRIJ Bretagne, Caroline Haby et Fabienne Boscher, ingénieures pédagogiques pour le pôle formation-emploi de l'Université de Rennes 2. Cette approche multi-sectorielle (éducation académique, éducation populaire, formation et insertion professionnelle des jeunes-adultes et animation jeunesse) permet de décloisonner les pratiques en matière de reconnaissance des

³²⁴ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

³²⁵ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³²⁶ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³²⁷ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

apprentissages pour produire une méthode et un référentiel spécifiques à l'action du LAP. De plus, elle contribue à créer des passerelles d'après LAP pour les jeunes-adultes dans la poursuite de leur parcours d'insertion sociale par la valorisation de leurs compétences et la reconnaissance de leur expérience par cet ensemble de professionnels et de structures à l'échelon de Rennes Métropole. Parallèlement, les porteurs et accompagnants réalisent un travail conséquent d'observations et de récoltes, au cours d'entretiens avec les participants, des tâches réalisées au cours du LAP 2. Suite à ce processus de collectes, ils procèdent à une classification des tâches et une recherche de correspondance avec des catégories de compétences. Quatre domaines de compétences développées au sein du LAP sont formalisés au sein d'un référentiel : psychosociales, la conduite de projets, le domaine artistique ainsi qu'une rubrique « civique et citoyen ». De plus, Florence, en stage à l'association Keur Eskemm dans le cadre de son master « politiques jeunesse » à l'EHESP, conçoit un accompagnement à la reconnaissance des compétences acquises au sein du LAP en quatre étapes : la conscientisation, la verbalisation, la valorisation et la formalisation³²⁸.

En conclusion, l'analyse de l'expérimentation du LAP à travers l'étude des deux types de registres d'action suivants : l'accompagnement de Keur Eskemm et l'appropriation du projet par les participants ; repose sur la distinction initiale faite par le comité de deux phases relatives à la répartition du pouvoir entre les parties prenantes et son attribution évolutive au cours de l'aventure. D'une part, on assiste à l'établissement d'une première phase « semi-directive » dès le début de l'aventure menée par l'équipe accompagnante de Keur Eskemm qui vise à structurer les relations et la dynamique collective. D'autre part, les accompagnants veillent à se retirer et le programme tend vers l'inconnu et l'indétermination afin d'encourager la prise du pouvoir par les participants. Ce principe d'une appropriation progressive du projet par les participants pour favoriser leur autonomisation est centrale dans le LAP et constitue une production de savoirs spécialisés durant son expérimentation quant à l'approche pédagogique développée par Keur Eskemm. *« Concernant l'appropriation du LAP et d'autonomisation du groupe, nous pouvons clairement identifier deux phases distinctes du projet : décembre – mars : phase semi-directive pendant laquelle Keur Eskemm était à l'origine de la plupart des activités ; avril-juin : phase d'autonomie du groupe qui organise ses propres temps de réflexions collectives, avec Keur Eskemm qui joue un rôle de médiateur, facilitateur et ressource. Il semble que le basculement entre les deux phases soit survenu trop tardivement et de façon trop soudaine. Toutefois, le groupe d'une douzaine de jeunes en charge de mettre en place la Commande Populaire a fonctionné en quasi-autonomie de mai à septembre »*³²⁹.

Ainsi, l'analyse comparée des évaluations du LAP 1 et du LAP 2 à partir de la catégorisation des registres d'action démontre la capacité d'expérimentation de l'association Keur Eskemm, c'est-à-dire sa faculté à mettre en application conçu pour atteindre les objectifs fixés et à se questionner sur les limites et difficultés rencontrées pour apporter des ajustements et des évolutions. A ce stade, notre hypothèse se confirme. En effet, l'internalisation des compétences requises à la réalisation du projet et à son évaluation par

³²⁸Protocole d'accompagnement : *Valorisation et formalisation des compétences développées*, par Florence Martin, Master 2 Politiques et prises en charges jeunesse, dans le cadre de son stage au sein de l'association Keur Eskemm.

³²⁹Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

le groupe de porteurs contribue au développement de sa capacité d'expérimentation. En cela, à travers une seconde partie, nous poursuivons ce travail de recherche autour de l'hypothèse générale selon laquelle l'association Keur Eskemm détiendrait la pleine maîtrise du processus expérimental et donc celle de la production de savoirs spécialisés qui en sont issus pour innover socialement. Pour ce faire, nous nous penchons sur le processus de reconnaissance, à la fois, professionnelle et institutionnelle du LAP qui serait soutenu par le développement d'une capacité auto-réflexive et de traduction au sein du groupe de porteurs.

II. La reconnaissance institutionnelle et professionnelle : la capacité auto-réflexive du groupe de porteurs

Cette deuxième partie se consacre au processus de reconnaissance institutionnelle et professionnelle de l'action du LAP portée par Keur Eskemm. Dans le prolongement du programme de recherche la Fabrique du Social, l'hypothèse relative à la reconnaissance du LAP comme un objet innovant socialement, à la fois, par les acteurs institutionnels et professionnels du territoire de Rennes Métropole consiste à penser qu'elle repose en grande partie sur les capacités d'auto-réflexivité et de traduction développées par les porteurs. Dans un premier temps, nous tenterons d'expliquer en quoi les promoteurs du LAP développe une capacité réflexive afin de comprendre comment elle contribue à leur attribuer une reconnaissance professionnelle. Puis, nous nous pencherons sur son processus de reconnaissance institutionnelle pour analyser la capacité de traduction des porteurs auprès des pouvoirs publics.

A) La capacité auto-réflexive des porteurs comme soutien à la reconnaissance professionnelle

A travers l'analyse comparée des évaluations du LAP 1 et du LAP 2, nous avons apprécié la capacité d'expérimentation des porteurs. Après la phase de conception, nous observons que l'étape de mise à l'épreuve des idées et des principes implique les porteurs dans un aller-retour constant entre action et réflexion. En ce sens, nous avançons l'hypothèse que la capacité d'expérimentation de Keur Eskemm serait soutenue par le développement d'une capacité auto-réflexive qui contribuerait fortement à la production de savoirs spécialisés issus des éditions du LAP. En cela, cette capacité de réflexivité que développeraient les concepteurs participerait également à la reconnaissance professionnelle de l'action et de l'association.

Au cours de la première édition, les porteurs et les accompagnants ont rencontré un bon nombre de difficultés et fait face à certaines limites dans l'expérimentation de leur projet pédagogique. Cette première tentative a consisté à appréhender l'inconnu permettant d'éprouver les idées, les concepts et le projet du LAP. La conception des « savoirs spécialisés » issus d'un premier travail d'appropriation et d'hybridation de savoirs pluriels se poursuit donc à travers leur mise en action au cœur du processus expérimental. Par

l'expérimentation, les porteurs ont pu observer, identifier, saisir et expliquer un ensemble d'erreurs, d'oublis et d'approximations commis au cours de la première édition et ce, à travers la conduite et la réalisation d'une longue et méticuleuse évaluation. De plus, cela a pu se réaliser à partir des points de vue et ressentis de l'ensemble des parties prenantes. « *Le cadre flexible du projet et les espaces de dialogues ont permis une remise en cause de certains aspects du projet tel qu'il avait été pensé lors de sa conception* »³³⁰. Ainsi, le groupe d'acteurs poursuit sa réflexion à travers la mise en action de son projet. Ce travail réflexif engendre des remises en cause de certains éléments mais aussi un gain en certitudes sur d'autres aspects. En effet, cette première tentative apporte également des confirmations, notamment sur le principe d'un cadre flexible d'engagement, d'une pédagogie de l'apprentissage par l'expérimentation et l'appropriation d'un lieu vacant par les participants. Patricia Loncle et Céline Martin soulignent : « *Ils (les porteurs) ont mis beaucoup d'énergie et d'efforts de réflexivité pour pouvoir amender le projet et s'appuyer sur l'évaluation afin de le faire évoluer pour sa deuxième édition* »³³¹. Ainsi, à travers le travail d'évaluation, les porteurs approfondissent leur conception du projet et gagnent en capacité de réflexivité quant à la conduite de l'action. En cela, l'évaluation contribue pleinement à tirer des enseignements, déduire des préconisations et envisager des pistes d'amélioration et de développement pour les deuxième et troisième éditions.

L'agir créatif et le principe de fins visées

L'ensemble de ces apports permet de procéder à des ajustements, des rectifications et de donner de nouvelles orientations afin notamment de « *trouver un juste milieu entre activités « imposées » en amont et activités menées par l'initiative/sur proposition des jeunes* »³³² comme le conseillaient les membres du comité. Les porteurs s'inscrivent alors dans un mouvement de va-et-vient permanent entre la pratique et la conception. En cela, ils dégagent une certaine faculté à la réflexivité. En effet, l'association Keur Eskemm démontre sa capacité d'expérimentation, à la fois, en internalisant, chemin faisant, les compétences lui permettant d'atteindre les objectifs fixés tout en se questionnant sur les limites et difficultés rencontrées pour apporter des ajustements et des évolutions (réflexivité). Ainsi, les incertitudes, les doutes et les inconnues relatives à la nouveauté se dissipent au fil du processus expérimental. A ce stade, nous pouvons donc confirmer l'hypothèse selon laquelle l'internalisation des compétences requises à la réalisation du projet et à son évaluation contribue au développement d'une capacité d'auto-réflexivité des porteurs. En ce sens, l'association Keur Eskemm tend à détenir la pleine maîtrise des savoirs spécialisés issus de l'expérimentation du LAP. Nous y décelons ainsi un lien fort avec la théorie de Joas³³³ à partir de laquelle les chercheurs de la Fabrique du Social basent leurs analyses des démarches collectives d'innovation sociale : « *Joas élabore une théorie pragmatiste de l'agir créatif. Celle-ci consiste à poser une séparation tranchée entre les buts et les moyens. Les objectifs de l'action y sont conçus comme le produit d'une réflexion détachée de l'action et d'une décision, après quoi l'action serait mise en œuvre en vue de les atteindre. Joas substitue à cette*

³³⁰ Dossier d'évaluation du LAP I par Keur Eskemm, juillet 2016.

³³¹ Patricia Loncle, Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?* sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.

³³² Idem

³³³ Joas H., (1999), *La créativité de l'agir*, Editions du Cerf, 306p.

conception ce qu'il appelle une vision autoréflexive de l'intentionnalité. Il mobilise pour cela le concept de « fin visée » (*end-in-view*) de Dewey, qui établit une relation réciproque entre les fins et les moyens de l'action. Les fins visées sont souvent relativement indéterminées et elles se réélaborent constamment dans le cours des actions et interactions. Elles constituent « des projets qui structurent l'acte présent » mais ont rarement la clarté de fins précisément définies »³³⁴.

A partir d'un travail pré-réflexif aboutissant à la conception du projet pédagogique, les acteurs ont envisagé l'action. Au cours de sa réalisation, les porteurs s'organisent et se consacrent à développer leur capacité réflexive à travers un travail pointu d'évaluation et d'analyse pour maîtriser le processus expérimental et sa production de savoirs spécialisés. Ces savoirs s'élaborant chemin faisant, leur constitution vient alors remettre en question certains concepts initiaux et plusieurs objectifs de départ ouvrant sur de nouvelles idées et perspectives au cours de l'action. A contrario, durant leur élaboration, à l'étape de la mise à l'épreuve, ces savoirs peuvent confirmer des pré-établis et favoriser l'approfondissement de certains objets conçus en amont. Ce cheminement réflexif permanent durant la réalisation du projet soutient la capacité de création et d'innovation des porteurs. « Les objectifs sont partiellement indéterminés, souvent pluriels, et où les fins et les moyens s'inscrivent dans une relation de réciprocité, les modalités de réalisation du projet constituent elles-mêmes souvent une composante intrinsèque de ce dernier contribuant à redéfinir les fins. L'inscription des savoirs dans l'action plutôt qu'en dehors d'elle invalide d'autre part toute séparation tranchée entre pratique et théorie, savoirs d'expérience ou savoir-faire et savoirs formalisés »³³⁵. Ainsi, les objectifs énoncés au départ n'aboutissent pas forcément aux résultats espérés et peuvent être modifiés au fil des éditions du LAP. A l'inverse, certains résultats n'étaient pas soupçonnés avant la mise à l'épreuve des concepts et principes fondateurs. Ils offrent alors de nouvelles perspectives aux porteurs telles qu'établir une référentiel de compétences et concevoir un accompagnement spécifique à cet égard pour favoriser la reconnaissance de l'apprentissage non-formel et informel développé au cours du LAP. En ce sens, on observe une certaine réciprocité entre les objectifs du LAP et les pratiques déployées qui caractérise leurs évolutions respectives au fil de l'expérimentation des éditions.

Le développement de savoirs en usage

Dans son analyse, Yves Bonny se réfère au concept de « savoir en usage » élaboré par Malglaive (1998) correspondant à cette approche pragmatiste de l'action et des savoirs. « Malglaive inscrit en effet sous ce concept aussi bien des savoirs de l'action (savoirs pratiques et savoir-faire) que des savoirs formalisés (savoirs théoriques et savoirs procéduraux) »³³⁶. Ce concept de « savoir en usage » met en exergue la production de savoirs spécialisés issue d'une capacité auto-réflexive d'un collectif d'acteurs. « L'acteur collectif s'inscrit de fait dans un va-et-vient permanent entre le bien commun visé qui fonde et entretient son

³³⁴ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale, tome 2, p. 45.*

³³⁵ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale, tome 2, p. 45.*

³³⁶ Maglaive G., (1998), *Enseigner à des adultes*, PUF, 285p.

existence, les formes de cristallisation passées de son action, les opportunités et contraintes qui pèsent sur elle, les forces et faiblesses qui la traversent et la travaillent. Sa capacité d'innovation tient alors à son aptitude à exercer sa réflexivité critique et projective sur tout cela et à dégager ce faisant des marges d'autonomie pour des positionnements instituants à même de relancer la dynamique d'innovation. Dans cette perspective, les connaissances sont inscrites dans l'action et dans les recherches engagées au cœur de l'action, comme des ressources mobilisées par le système d'acteurs... »³³⁷. En ce sens, la production de registres d'action spécialisés générée à travers l'expérimentation du LAP illustre ce concept de « savoirs en usage ». Développant une palette de « savoirs en usage » au terme de la première édition, les porteurs abordent le LAP 2 avec plus de garanties procurant un gain en certitudes, un ensemble d'enseignements quant aux erreurs à ne pas reproduire ainsi que la détermination de mieux faire, d'approfondir et d'aller plus loin dans l'expérimentation. Ainsi, nous observons une série d'évolutions quant aux registres d'actions mis en œuvre entre les LAP 1, 2 et 3 :

- Concernant la composition du groupe de participants, pour la deuxième édition, les porteurs veillent également à garantir une mixité entre « nouveaux » et « anciens » rennais ;
- Après la première édition, les porteurs ont opéré un rapprochement et mis en place des partenariats avec des structures psycho-sociale comme le centre de la Thébaudais approfondissant l'accompagnement de jeunes-adultes vulnérables au sein du groupe de participants ;
- Suite aux deux premières éditions, dans une volonté confirmée de favoriser l'auto-détermination des participants, les porteurs abandonnent le terme « commande populaire » étant trop abstrait du point de vue des participants ;
- Pour le LAP 2, les concepteurs font intervenir l'association Rhizome auprès des participants pour les former à la prise de décisions collectives et aux techniques coopératives ;
- Au cours du LAP 2, Keur Eskemm engage un travail pour la constitution d'un référentiel de compétences et la proposition aux participants d'un accompagnement dédié afin de favoriser la reconnaissance des apprentissages informels et non formels développés au sein du LAP (2016-2018) ;
- Pour les éditions 2 et 3, on observe un épurement du programme d'activités. En ce sens, les porteurs favorisent de plus en plus de temps informels et d'espaces libres pour encourager les prises d'initiatives des participants. Au fur et à mesure que les porteurs gagnent en maîtrise concernant la production de savoirs spécialisés relative au processus d'expérimentation, le Lap devient de plus en plus indéterminé offrant une plus grande liberté d'appropriation et une meilleure reconnaissance aux

³³⁷ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale, tome 2, p.45.*

les prises d'initiatives des participants ;

- Après la première édition, Keur Eskemm a fait preuve de plus de transparence auprès des participants, notamment sur la question budgétaire. En ce sens, à partir du LAP 2, les porteurs ont attribué une partie du budget aux participants pour faciliter et soutenir leurs prises d'initiatives.
- A partir de la deuxième édition, l'association Keur Eskemm obtient un agrément service civique auprès de la DDCSPP 35. Celui-ci leur permet une mise à disposition de volontariats en service civique après le LAP pour quelques participants afin de faciliter l'autonomisation du collectif ;
- Le projet d'après LAP des participants de la première édition ne s'étant pas conclu après l'été 2016, ce collectif s'est dissout. Les éditions 2 et 3 aboutissent quant à elles à la création de deux collectifs : les Lapsus issus du LAP 2 et les Malappris du LAP3. Les Lapsus développent une initiative participative de création et d'édition de fanzines tandis que les Malappris s'impliquent dans des projets de documentaires sonores ;
- L'association s'est extraite de Pasteur après deux éditions pour réaliser la troisième dans un local commercial vacant dans le centre-ville de Rennes mis à disposition par la société publique locale d'aménagement : Territoires Publics.

L'émergence d'une expertise d'usage

Ces évolutions caractérisent l'acquisition de « savoirs en usage » des porteurs favorisée par le développement de leur capacité réflexive au fil des trois éditions du LAP. Selon Yves Bonny, cette capacité génère, au fur et à mesure de l'expérimentation, une « expertise d'usage » qui sous-tend une « vision » incarnée par les leaders du groupe de porteurs. « Cette « vision » et cette « traduction » sont alimentées par des savoirs d'expérience, des savoir-faire, des formes plus ou moins élaborées de théorisation et de conceptualisation, mais toujours inscrits dans le cours de l'action. Mettre une vision à l'épreuve du réel revient à expérimenter, tâtonner, à chercher par soi-même en situation d'action et d'entreprise et pour les besoins de celle-ci, en faisant appel à différentes ressources. Cette notion de « vision » rejoint les analyses en termes de leadership développées plus haut. Le principal leader est justement dépeint comme un visionnaire capable d'entraîner d'autres personnes et de transformer cette vision en bien commun singulier (Laville) autour duquel se structure l'action collective »³³⁸. Ainsi, porteur d'une vision, l'association Keur Eskemm emmenée par ses leaders a développé une capacité auto-réflexive à travers la mise en œuvre de son projet du LAP produisant chemin faisant des savoirs spécialisés. En cela, les promoteurs du LAP gagnant en maîtrise dans la conduite de leur expérimentation acquièrent une « expertise d'usage ».

³³⁸ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale, tome 2*, p.45.

L'étude de l'expérimentation du LAP démontre donc le développement d'une capacité réflexive des porteurs dans leur volonté de maîtriser le processus de production de savoirs spécialisés. Cette capacité de réflexivité favorise l'acquisition d'un ensemble de « savoirs en usage » à travers la constitution des registres d'action structurant le projet du LAP et son approche pédagogique. Au fil des trois éditions du LAP, la constitution de cet ensemble de savoirs octroie alors une « expertise d'usage » aux porteurs qui participent directement à la reconnaissance professionnelle du LAP et de l'association Keur Eskemm au sein de son réseau de partenaires et des secteurs d'activités concernés à l'échelon local. Cette reconnaissance se traduit par la reconduite des partenariats tissés d'édition en édition comme avec les Missions locales, les Foyers de Jeunes Travailleurs des Amitiés Sociales ou le Théâtre National de Bretagne et le développement de nouvelles collaborations : la Maison de la Poésie, la PHAKT, le Centre de Thébaudais...

B) La capacité de traduction comme soutien à la reconnaissance institutionnelle

Cette deuxième partie se consacre au processus de reconnaissance institutionnelle qui accompagne cette initiative à l'échelon local. Pour ses promoteurs, l'enjeu est ici de garantir son déploiement et d'atténuer les incertitudes inhérentes à l'expérimentation sociale, notamment d'ordre financier. « *Parce que l'innovation sociale suppose une forme de rupture avec des pratiques établies, elle génère de l'incertitude et de l'instabilité* »³³⁹. L'hypothèse avancée ici serait que les porteurs développent une capacité de traduction auprès des pouvoirs publics pour favoriser la reconnaissance de leur « expertise d'usage ». Le gain de cette reconnaissance participerait alors aux transformations de l'action publique à l'échelle locale.

Les difficultés inhérentes à la démarche singulière de Keur Eskemm

Le LAP apparaît flou avant la démarche de consultation car il demande à être étayé, précisé et amendé. « *Leur démarche a longtemps semblé floue et difficile à cerner et, en particulier, l'accompagnement de jeunes par d'autres jeunes n'a pas toujours été bien accepté au début du projet.* »³⁴⁰. Comme exposé précédemment, à l'entame de réunir le comité consultatif, l'aspect abstrait du projet comporte deux raisons. Il s'explique, d'une part, par l'essence du cheminement de création vers l'éclosion d'un nouvel objet. Dans la Fabrique du Social, Nadine Souchard parle de « *l'incertitude de la nouveauté* »³⁴¹. Celle-ci comporte une grande part d'inconnues qui progressivement se dissipent au fur et à mesure que le projet se précise chemin faisant, notamment au fil des réunions du comité, durant sa conception et enfin, au cours de son expérimentation. D'autre part, le caractère flou est justifié par l'ambition même du projet qui consiste à

³³⁹ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale, tome 2, p.45.*

³⁴⁰ Patricia Loncle et Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres. L'exemple du Laboratoire artistique populaire à Rennes », *Jeunesses : les voies de l'autonomie*, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales » 2016/4 n° 195 | pages 127 à 130

³⁴¹ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale, tome 2, p.45.*

ce que les participants en déterminent eux-mêmes la finalité et une partie du programme. En ce sens, à cette étape, les porteurs n'ont pas éprouvé leurs concepts au réel. Ils ne sont qu'à l'amorce de l'élaboration de savoirs spécialisés et ne peuvent se prévaloir d'une certaine « expertise d'usage » auprès des décideurs.

De plus, le LAP porte une double critique : d'une part, la première concerne le renouvellement de l'accompagnement des jeunes-adultes dans leur trajectoire d'intégration sociale et de développement personnel ; d'autre part, la seconde est relative à la transformation des politiques culturelles en faveur d'une reconnaissance des émergences. Dans un premier temps, le caractère flou et l'aspect critique du projet ne facilitent pas les porteurs à convaincre les pouvoirs publics de leur apporter un soutien.

Par ailleurs, l'association Keur Eskemm est un nouvel acteur qui s'est « auto-missionné ». Non identifié au préalable au sein des réseaux professionnels et institutionnels des secteurs concernés sur le territoire de Rennes Métropole, les porteurs éprouvent un manque certain de légitimité à leur égard. En plus, ce sont des jeunes-adultes en fin de formation ou en voie de professionnalisation auprès de qui l'injonction à faire ses preuves est prégnante. Cette situation renforce leurs difficultés à convaincre les décideurs des collectivités territoriales de leur accorder un soutien dans leur démarche expérimentale.

Après sa conception et le processus de consultation, le projet se concrétise et vise à s'inscrire en complémentarité d'initiatives existantes à travers le développement d'un réseau de partenaires. Les porteurs développent alors une stratégie d'interpellation et de sensibilisation des institutions. Toutefois, le projet apparaît complexe aux yeux de certains élus et directeurs de services de collectivités territoriales. En effet, l'approche transversale des porteurs s'oppose en quelque sorte à la culture sectorielle de l'institution qui a pour effet de cloisonner les acteurs et leurs activités. *« L'association s'est heurtée à de réelles difficultés pour compléter le budget du projet. En effet, la dimension expérimentale du LAP combinée à la multiplicité des problématiques abordées (arts, insertion sociale, engagement des jeunes, démocratie participative) et l'hétérogénéité du groupe de jeunes a rendu la tâche difficile. Le projet ne rentrait pas dans les cases de certains financeurs publics ou mécènes qui ne subventionnent que les projets destinés exclusivement à des bénéficiaires clairement identifiés (ex : Quartiers Prioritaires de la Ville, jeunes sous-mains de justices, jeunes en situation de handicap, bénéficiaires du RSA etc.) »*³⁴². De surcroît, la volonté de rompre avec les pratiques établies, à la fois, sur le plan de l'accompagnement social des jeunes-adultes ainsi qu'au niveau de la prise en considération des émergences « populaires » au sein des politiques culturelles représentent un frein à la reconnaissance du LAP. *« Ce projet représente une alternative au cadre d'engagement habituellement proposé aux jeunes adultes dans le territoire rennais par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Malgré, ou à cause, de cela, il n'a pas été aisé pour les responsables de Keur Eskemm de s'imposer dans le réseau rennais d'associations s'adressant aux jeunes. Pendant toute la phase de construction du projet, ils ont fait l'objet d'une certaine suspicion de la part d'un certain nombre de professionnels et de décideurs. »*³⁴³. Ainsi, les critiques portées par le projet suscitent une forme de défiance

³⁴²Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

³⁴³ Patricia Loncle et Céline Martin, « Quand des jeunes en accompagnent d'autres. L'exemple du Laboratoire artistique populaire à Rennes », *Jeunesses : les voies de l'autonomie*, Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales » 2016/4 n° 195 | pages 127 à 130

de la part de quelques décideurs. « *La radicalité de la critique est tout à la fois une source de créativité mais aussi une source d'incertitude et de vulnérabilité pour des associations qui se donnent donc comme contexte et horizon l'expérimentation de nouveaux rapports sociaux auprès de personnes traditionnellement bénéficiaires de dispositifs sociaux* »³⁴⁴. Ce nouvel objet au sein de l'environnement rennais est appréhendé avec réserve et suspicion malgré les efforts de traduction des porteurs et le développement d'un réseau de partenaires. Ainsi, sans réelle garantie de financement, l'association lance la première édition du LAP en octobre 2015 afin de convaincre les décideurs par l'action.

Malgré les réticences, les réserves, voire les refus qui génèrent de fortes incertitudes quant à l'attribution de soutiens financiers, les porteurs se plongent dans l'expérimentation. Ajouté à ce climat de suspicions et de défiances quant à leur initiative, ils doivent également manœuvrer avec les calendriers et les longues procédures de délibération des institutions. En cela, le démarrage du LAP au mois de décembre 2015 se fait avec quelques « promesses » de soutiens, notamment de la Direction de la jeunesse de la Ville de Rennes, de la Métropole et de la DDCSPP 35, mais sans aucune réponse valide précisant des montants de subventions. Pour le reste, la majorité des demandes est en cours d'instruction et des retours ne sont attendus que pour le début d'année 2016. Cette situation augmente considérablement le degré d'incertitudes quant à la dimension budgétaire du projet. Le lancement de l'expérimentation constitue donc une réelle prise de risques pour cette jeune association employeuse.

Les éléments favorables

Durant deux années, leur implication au sein de l'Hôtel à projets Pasteur pour la réalisation des éditions 1 et 2 leur permet de s'inscrire dans un nouveau système d'acteurs portant des critiques similaires et des valeurs proches. Se structurant progressivement en association intitulée « l'Hôtel Pasteur », la dynamique instituante du lieu qui laisse une part belle à la nouveauté, la jeunesse et l'émergence renforce les porteurs dans leur démarche. En effet, ce tiers-espace donne à s'exprimer au vivant qui n'a pas encore trouvé sa place dans l'existant. Offrant un véritable « terrain de jeu » et croisant une pluralité d'acteurs, d'activités, de disciplines et de savoirs, les porteurs y trouvent de nombreuses ressources : intellectuelles, techniques, matérielles, relationnelles, etc. « *C'est un espace d'expérimentation, entre la réalité intérieure de l'individu et le monde du dehors. C'est l'espace du « play », le jeu inventif, qui se traduit chez l'adulte par le goût de la recherche et de l'invention. Pasteur est l'un de ces lieux où la question du bien-être trouve sa place. Il contribue à répondre à un besoin de vivre autrement, de rencontrer des gens qui sont dans d'autres sphères. Cet espace de rencontre ne peut pas être déterminé à l'avance. (...) Le Laboratoire Artistique et Populaire de Keur EsKemm est un exemple de ces jeunes intellectuels désireux d'agir. Il faut des temps et des lieux permettant aux gens d'expérimenter et de se mettre en quête de sens. Sans Pasteur, un laboratoire tel que celui-ci n'aurait pas vu le jour. Il rassemble 26 jeunes aux parcours très différents et qui ont en commun de chercher un sens, un lien, une aventure collective. L'aventure individuelle prend sens dans un collectif.*

³⁴⁴Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, tome 2, p.45.

Pasteur; c'est une possibilité d'agir. »³⁴⁵. S'investissant progressivement dans la vie du lieu, Pierre et Maxime deviennent représentants de l'association l'Hôtel Pasteur, lors de son assemblée constitutive, le 14 octobre 2016, en tant qu'usagers du lieu porteurs d'une initiative³⁴⁶. En ce sens, ils sont identifiés, voire assimilés à « la mission Pasteur » par les pouvoirs publics locaux dont la Mairie de Rennes.

En passant à l'action, les promoteurs multiplient les sollicitations et les demandes de soutiens auprès d'une pluralité d'institutions en cherchant à regrouper les différents services concernés (affaires culturelles, actions sociales, jeunesse, éducation populaire, etc). « *Problématique inhérente à tout projet associatif expérimental, le financement du LAP a nécessité une stratégie de diversification des pistes de soutiens et de subventions* »³⁴⁷. Dans l'optique de convaincre les décideurs quant à la pertinence de leur projet, et dans la volonté de contribuer aux transformations de l'action publique locale, notamment concernant l'accompagnement des jeunes-adultes et les politiques culturelles, les promoteurs développent une stratégie de dialogue et de rapprochement des institutions plutôt qu'une mise à distance. En effet, les chargés de missions, directeurs des services et élus sollicités sont invités aux différentes réunions des comités (consultation, suivi et évaluation). De plus, les porteurs les convient aux temps forts de la première édition : aux portes ouvertes du 26 au 29 avril 2016 à l'Hôtel Pasteur ainsi qu'à un temps de « *bilan et perspectives* » le 7 juin 2016 à la Maison Internationale de Rennes. Cette stratégie porte en partie ses fruits puisque l'association obtient des soutiens financiers du service jeunesse mutualisé de la Ville de Rennes et Rennes Métropole, de la direction culturelle de la Ville de Rennes, du service actions culturelles du Département d'Ille-et-Vilaine, de la DDCSPP 35, de la DRAC de Bretagne et du CROUS de Bretagne. « *Keur Eskemm a réussi à obtenir la confiance de différents partenaires financeurs et de collectivités territoriales* »³⁴⁸. Toutefois, l'association essuie des refus auprès de la Région Bretagne, la Fondation SNCF, la Fondation de France, la Fondation MAIF et la dispositif Passeurs d'images³⁴⁹. Pour une partie, ces aides financières ont été attribuées au cours de la réalisation du projet, et pour l'autre, après sa réalisation. Un climat de fortes incertitudes relatives aux éléments budgétaires a régné tout au long de la première édition. Cette situation a eu des impacts négatifs sur l'application du projet pédagogique et la relation entre les participants et l'équipe de Keur Eskemm. Les porteurs ont dû se démener à trouver d'autres modalités de financement. « *L'association a su se mobiliser pour trouver d'autres fonds, via une campagne de financement participatif mais aussi en étant lauréat de l'appel à La Riposte organisé par Animafac* »³⁵⁰. Ainsi, l'association réussit à récolter plus de 80 % du budget prévisionnel au bout de l'année 2016 mais enregistre un déficit d'environ 2000 euros pour cette première édition.

Ces incertitudes s'atténuent mais se poursuivent pour la réalisation de la deuxième édition.

« *L'objectif de financement du LAP n'a pas encore été tout à fait atteint à l'heure de la rédaction de ce*

³⁴⁵ Mission Pasteur | CR du Forum du 18 décembre 2015 « nouveaux besoins, nouveaux équipements » : <http://www.hotelpasteur.fr/>

³⁴⁶ CR de l'assemblée constitutive de l'association de l'Hôtel Pasteur du 14/10/2016 : <http://www.hotelpasteur.fr/>

³⁴⁷ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³⁴⁸ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

³⁴⁹ <http://www.passeursdimages.fr/2018-wp/passeurs-dimages/>

³⁵⁰ Dossier d'évaluation du LAP 1 par Keur Eskemm, juillet 2016.

La Campagne de financement participatif a été menée sur la plateforme Proarti, dans le cadre du projet de Dynamo Culturelle de Rennes Métropole. La Riposte est un appel à projet national s'adressant aux associations étudiantes porteuses de projets socialement innovants. Le LAP a été deuxième de cet appel à projet, sur plus de 180 candidats.

dossier, c'est à dire début juillet 2017. En effet, nous sommes toujours dans l'attente de certaines demandes de subventions, auprès de services publics comme de fondations privées. Par rapport à l'édition précédente, le budget du LAP a été consolidé grâce au soutien confirmé de La Ville de Rennes et Rennes Métropole, ainsi que de la DDCSPP 35 (augmentation des subventions par rapport à l'édition précédente). Une subvention du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine (35), qui était à l'origine allouée au LAP 1 et que nous n'avons reçu que pendant le LAP 2 a été reversée sur cette édition. La CAF 35, quant à elle, est un nouveau soutien du LAP que l'on souhaiterait pérenniser. La DRAC de Bretagne, qui avait financé le LAP 1 de façon exceptionnelle, n'a pas été sollicitée pour cette édition »³⁵¹. Passer à l'action sans des garanties de financement représente un réelle prise de risques. L'association rencontre alors des difficultés à régler les intervenants du LAP et accuse de longs retards de paiement.

Par ailleurs, si le financement du projet tend à se consolider pour les LAP 2 et 3, l'incertitude croissante concerne le financement du fonctionnement de l'association qui rencontre ponctuellement des difficultés à régler les salaires et charges sociales. « *Les modalités contemporaines de financement de l'innovation sociale conduisent rapidement les promoteurs à composer avec des niveaux multi-scalaires, sésames et contraintes de leur reconnaissance. Les programmes européens, voire nationaux, et aujourd'hui ceux des régions sont ainsi analysés ou considérés comme une modalité de repérage des innovations. Mais en privilégiant le projet au détriment du fonctionnement, ils soutiennent certes la créativité mais qui est souvent associée à une très forte précarité socio-économique tant des structures que des personnes en l'absence de consolidation territoriale* »³⁵².

Dans ce climat de précarisation, les porteurs travaillent à la reconnaissance de leur « expertise d'usage » par le développement d'une stratégie de traduction auprès des pouvoirs publics. Elle se concrétise à travers plusieurs événements. Au cours du LAP 2, quatre élus Ville de Rennes et Rennes Métropole font la rencontre du groupe de participants au sein de leur QG à l'Hôtel Pasteur³⁵³. Cette rencontre organisée en avril 2016 par les porteurs répond, d'une part, à leur stratégie de traduction visant à convaincre les décideurs, et d'autre part, croise la volonté des élus de (re)nouer le dialogue avec la jeunesse rennaise dans un contexte de tensions aiguës. En effet, le printemps 2016 est marqué par un mouvement national de grèves et de manifestations d'opposition au second gouvernement Valls et à la loi travail portée par la ministre Myriam El Khomri. Rennes et sa population étudiante constituent alors une place forte de ce mouvement de contestations qui rencontre de fortes répressions policières durant trois mois.

En avril 2017, dans le cadre de la Fabrique citoyenne, la Ville de Rennes lance une concertation « *Fabrique ta ville : les jeunes ont les rennes* » à travers une série de manifestations³⁵⁴. Au cours de cet

³⁵¹ Dossier d'évaluation du LAP 2 par Keur Eskemm, juillet 2017.

³⁵² Coordinée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, tome 2, p.45.

³⁵³ Benoît Careil, adjoint délégué à la Culture, Glenn Jégou, conseiller municipal délégué à la jeunesse et la vie étudiante, Geneviève Letourneux, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à l'égalité et Gaëlle Rougier, conseillère municipale 6ème Vice-présidente en charge de la jeunesse et de la formation.

³⁵⁴ La Fabrique citoyenne est un dispositif de la Ville de Rennes qui vise à promouvoir une dynamique locale de « démocratie participative » : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/>

événement, les élus mettent en exergue une pluralité d'initiatives jeunes soutenues par les services de la Ville dont le Laboratoire Artistique Populaire. Les porteurs saisissent cette opportunité pour sensibiliser les décideurs sur leurs difficultés à financer le fonctionnement de l'association poursuivant leur stratégie de traduction.

En mai 2018, les participants du LAP 3 et l'équipe de Keur Eskemm accueillent la Maire de Rennes, Nathalie Appéré au sein de leur QG installé au sein d'un local commercial vacant en centre-ville. Cette rencontre symbolise la reconnaissance institutionnelle du LAP et de « l'expertise d'usage » développée par l'association. Elle ouvre alors un processus de négociation entre la Ville de Rennes et Keur Eskemm sur la formalisation d'un partenariat à travers l'élaboration d'un conventionnement qui aboutit en septembre 2019 par un vote des élus au Conseil Municipal.

En conclusion de cette deuxième section, la reconnaissance du LAP comme un objet socialement innovant, à la fois, par les acteurs institutionnels et professionnels du territoire de Rennes Métropole est permise en grande partie par les capacités d'auto-réflexivité et de traduction des porteurs. En effet, les promoteurs du LAP développent une capacité réflexive leur favorisant l'acquisition d'une expertise d'usage reconnue professionnellement au niveau local. De plus, en proie aux incertitudes, notamment financières, le processus de reconnaissance institutionnelle favorisé par la capacité de traduction des porteurs auprès des pouvoirs publics contribue à la consolidation de l'action leur conférant un statut d'innovation sociale à l'échelon local.

Pour terminer cette troisième partie, en référence au programme de La Fabrique du Social, le développement des capacités d'internalisation, d'expérimentation, de réflexivité et de traduction par Keur Eskemm à cet étape du processus collectif d'ingénierie du LAP correspond, à la fois, « *la mobilisation et la combinaison d'un ensemble de ressources matérielles et symboliques permettant de soutenir le projet et de le décliner en activités et en productions* » et « *la consolidation de l'initiative, avec des enjeux d'organisation interne d'une part, de reconnaissance externe et éventuellement de diffusion et d'essai d'autre part* »³⁵⁵.

³⁵⁵ Coordinée par Nadine Souhard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

Conclusion

Le recours aux écrits, notamment de Tom Chevalier et de Cécile Van De Velde, en sciences sociales et politiques nous a permis de mettre en exergue la double problématique qui traverse les expériences des jeunes-adultes en France. D'une part, on observe une disjonction entre des aspirations à l'indépendance résidentielle précoce et des capacités réelles d'autofinancement plus tardives : « semi-dépendance » et « indépendance sans finance ». Elle génère de longs et progressifs accès à l'indépendance comportant de multiples situations intermédiaires « ambiguës »³⁵⁶. D'autre part, on distingue une forte tension entre valorisation du « devenir soi » par l'invitation au développement personnel et l'adaptation aux contraintes d'une détermination sociale par les études.

A Rennes, depuis 2015, la conduite du LAP par l'association Keur Eskemm constitue une expérimentation sociale localisée visant à traiter autrement la période et la situation jeune-adulte par le soutien et la reconnaissance des apprentissages au sein de parcours d'engagements culturels dans une visée d'émancipation sociale. Cette initiative porte une critique des politiques locales et des pratiques établies en matière d'accompagnement social et de considération culturelle des jeunes-adultes, notamment issus de milieux « populaires ».

En se basant sur le programme de recherche la Fabrique du social qui analyse la maîtrise du processus d'innovation sociale, l'étude de l'expérience de l'association Keur Eskemm a permis de mettre en exergue le développement des capacités suivantes pour l'expérimentation du LAP :

- la constitution d'un enjeu « *comme problème partagé et comme bien commun sur la base d'un manque ressenti* »³⁵⁷,
- la mobilisation et le croisement des savoirs pluriels,
- le conception de savoirs spécialisés,
- l'internalisation des compétences pour expérimenter,
- la réflexivité pour le développement d'une expertise d'usage,
- la traduction pour une reconnaissance sociale, institutionnelle et professionnelle.

La capacité à « constituer un enjeu comme problème partagé et comme bien commun sur la base d'un manque ressenti » par le leadership

D'abord, la démarche collective de Keur Eskemm est « portée par des personnes singulières, dotées de vision et d'imagination, de force d'argumentation et de conviction, de charisme, de talents

³⁵⁶ Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008

³⁵⁷ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

d'entrepreneurs et d'organiseurs, de réseaux relationnels pertinents. Souvent, plusieurs leaders peuvent porter ces différentes capacités, en fonction de leur personnalité et de leurs compétences respectives »³⁵⁸. Pour les auteurs de la Fabrique du social, ce point de départ consiste en « une impulsion initiale, qui renvoie à la capacité à constituer un enjeu comme problème partagé et comme bien commun sur la base d'un manque ressenti (sentiment de l'absence de traitement significatif de cet enjeu à l'échelle des acteurs concernés), d'une insatisfaction à l'égard de l'existant, d'une aspiration créative, d'une opportunité repérée »³⁵⁹.

Les capacités de mobilisation et de croisement des savoirs pour la transversalité et la pluralité

Ensuite, la recherche de partenaires dans une stratégie à triple dimension, à la fois, d'ancrage territorial, de développement d'une approche transversale et de gain en légitimité permet la constitution d'alliances qui configurent un système d'acteurs autour de Keur Eskemm. Sa mise en mouvement se concrétise par le processus de réunions du comité consultatif, instance qui structure ce groupe d'acteurs. Néanmoins, le projet n'a pas toujours été bien accueilli par certaines structures d'accompagnement de jeunes, professionnels du secteur social et institutions.

La capacité de conception par l'appropriation et l'hybridation des savoirs

Puis, le processus collectif de consultation permet aux porteurs de croiser différents types de savoirs (expérientiels, techniques, formalisés) pour contribuer à la conception du LAP. De plus, ce processus participe au développement d'une approche transversale des pratiques professionnelles concernées : l'intervention sociale, l'action culturelle, les secteurs de l'animation jeunesse et de l'éducation. Cette transversalité et ces croisements concourent fortement à élaborer, façonner et amender le projet par l'assimilation et la combinaison de savoirs pluriels à travers la formalisation du projet pédagogique du LAP. En référence au programme de La Fabrique du Social, le développement des capacités de croisement de savoirs pluriels ainsi que d'appropriation et d'hybridation par Keur Eskemm à cette étape du processus collectif d'ingénierie du LAP correspond, à la fois, à : « la traduction du bien commun dans une organisation ou un dispositif » et « la mobilisation d'un ensemble d'acteurs en vue de traiter cet enjeu : il faut en effet constituer et stabiliser un collectif autour du bien commun identifié, trouver un public, obtenir des agréments, des financements, etc »³⁶⁰.

La capacité d'internalisation pour la mise à l'épreuve et la maîtrise d'œuvre

A travers la stratégie des porteurs de montée en compétences au sein l'organisation interne, « on

³⁵⁸ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

³⁵⁹ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

³⁶⁰ Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.

observe une volonté forte d'inscrire les savoirs spécialisés dans la dynamique collective »³⁶¹. En ce sens, l'analyse de l'évolution du système organisationnel de Keur Eskemm, entre l'entame du processus de conception (juin 2015) et l'amorce de l'expérimentation (décembre 2015) démontre le développement de la capacité d'internalisation des savoirs spécialisés au sein du collectif des porteurs. Cependant, l'écueil du système d'acteurs, au démarrage de l'expérimentation comme au lancement de l'association, se perdure : ce sont trois jeunes hommes qui occupent les rôles de leaders. En cela, l'association reproduit les effets du système de domination qui configure des rapports inégaux entre les hommes et les femmes au sein des organisations sociales en France. On peut également observer un phénomène de centralisation des savoirs par les salariés, et donc une certaine concentration des pouvoirs. Ce constat représente également une limite dans la distribution des savoirs en interne et le développement d'une organisation « démocratique » au sein de Keur Eskemm. En ce sens, dans leur fonctionnement interne pour mener le LAP, les porteurs reproduisent, sur ces aspects, la configuration dominante des systèmes de relations sociales. Toutefois, un des écueils soulevés lors du lancement de l'association semble être dépassé par le recrutement de personnes, notamment sous la forme de volontariats et de stages, externes au noyau dur existant. La situation initiale d'un noyau dur composé de personnes au fort degré d'interconnaissance pouvant poser des difficultés pour l'intégration de nouveaux membres extérieurs a été dépassée par les porteurs dans une logique d'internalisation des savoirs et donc d'élargissement des champs de compétences au sein du collectif.

Par la suite, l'analyse comparée des évaluations du LAP 1 et du LAP 2 à partir de la catégorisation des registres d'action démontre la capacité d'expérimentation de l'association Keur Eskemm, c'est-à-dire sa faculté à mettre en application le projet pédagogique conçu pour atteindre les objectifs fixés et à se questionner sur les limites et difficultés rencontrées pour apporter des ajustements et des évolutions. En ce sens, l'internalisation des compétences requises à la réalisation du projet et à son évaluation par le groupe de porteurs contribue au développement de sa capacité d'expérimentation.

Les capacités réflexive et de traduction pour l'expertise d'usage et la reconnaissance

Enfin, la reconnaissance du LAP comme un objet innovant socialement, à la fois, par les acteurs institutionnels et professionnels du territoire de Rennes Métropole est permise en grande partie par les capacités d'auto-réflexivité et de traduction des porteurs. En effet, les promoteurs du LAP développent une capacité réflexive leur favorisant l'acquisition d'une expertise d'usage reconnue professionnellement au niveau local. De plus, en proie aux incertitudes, notamment financières, le processus de reconnaissance institutionnelle favorisé par la capacité de traduction des porteurs auprès des pouvoirs publics contribue à la consolidation de l'action leur conférant un statut d'innovation sociale à l'échelon local.

En référence au programme de La Fabrique du Social, le développement des capacités d'internalisation, d'expérimentation, de réflexivité et de traduction par Keur Eskemm à cet étape du processus collectif d'ingénierie du LAP correspond, à la fois, « *la mobilisation et la combinaison d'un ensemble de*

³⁶¹ Coordonnée par Nadine Soucard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

ressources matérielles et symboliques permettant de soutenir le projet et de le décliner en activités et en productions » et « la consolidation de l'initiative, avec des enjeux d'organisation interne d'une part, de reconnaissance externe et éventuellement de diffusion et d'essaimage d'autre part »³⁶².

Par ce mémoire de recherche, nous affirmons que l'association Keur Eskemm par la maîtrise du processus d'expérimentation du LAP a acquis une expertise d'usage au sujet de l'émancipation sociale des jeunes-adultes par le soutien et la reconnaissance des apprentissages relatifs au parcours d'engagements culturels. Ainsi, le développement des capacités de constitution d'un enjeu partagé en « bien commun », de mobilisation, d'hybridation de savoirs, de conception, d'internalisation, de réflexivité et de traduction a été requis par le groupe de porteurs afin d'innover socialement.

Aujourd'hui, dans un contexte de stabilisation, l'association Keur Eskemm poursuit la conduite du projet du LAP au sein du quartier de Maurepas à Rennes. En pleine rénovation urbaine, Maurepas, Quartier Politique de la Ville, est considéré comme « l'un des plus pauvres de Bretagne ». Cette orientation est le fruit d'une convergence entre les intérêts de l'association et les enjeux de la Ville de Rennes. Toutefois, cette direction pose la question des risques relatifs à l'institutionnalisation. En effet, est-ce que le conventionnement avec la Ville peut générer une forme d'« aseptisation » du projet politique initial de l'association ? En cela, est-ce que le LAP serait plutôt reconnu pour sa dimension sociale que sa revendication culturelle ? Enfin, en quoi un phénomène de normalisation de l'expertise d'usage de l'association par la professionnalisation de son organisation risque d'affaiblir ou d'atténuer sa capacité critique ?

Par ailleurs, cette étude permet d'expliquer et de mettre en avant les capacités et les ressources nécessaires au développement d'une expérimentation sociale. Ainsi, elle participe à prendre conscience de l'ensemble des épreuves à franchir, des difficultés à surmonter ainsi que des limites à dépasser dans le cheminement pour faire émerger la nouveauté. En cela, est-ce que l'association Keur Eskemm ne constitue pas une exception à la règle ?

Pour étudier ces questionnements, ce mémoire ne suffit pas. En cela, je souhaite poursuivre ce travail de recherche à travers plusieurs pistes :

- une étude comparative des activités de l'association avec d'autres structures comme Tout Atout, la Fédé à Redon... afin de préciser les spécificités et d'apporter un éclairage sur les aspects novateurs du LAP,
- une étude historique relative aux cycles d'innovations sociales qui ont participé à transformer l'action publique dans le champ de la jeunesse et de la culture.

³⁶² Coordonnée par Nadine Souchard, avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*, p.12.

Bibliographie

- Barbier J., « Peut-on parler d' « activation » de la protection sociale en Europe ? », *Revue Française de Sociologie*, 2002, XLIII, n°2, p. 307-332.
- BAZIN H., *La culture hip-hop*, Paris: Desclée de Brouwer, 1995, 305 p.
- Bazin H., « Quand les tiers-espaces interrogent les tiers-lieux ou comment favoriser une politique des hors-lieux ? », *Revue sur les tiers-lieux*, n°4, octobre 2019, la coopérative tiers-lieux de Nouvelle Aquitaine.
- Castel R., *La citoyenneté sociale menacée*, Cités 2008/3 (n°35), pages 133 à 141.
- Caune J., «La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle», Grenoble (France), Presses universitaires, coll. *Arts et culture*, 2006.
- Cichelli V., *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes-adultes face aux études*, Paris, PUF, coll. *Sciences Sociales*, 2001, 228p.
- Chevalier T., « La jeunesse dans tous ses Etats », *Le lien social*, PUF, 2018.
- Chauvel L., *Le destin des générations. Structures sociales et cohortes en France au XXème siècle*, Paris, PUF, 1998, 301p.
- Cohendet M-A., *Une crise de la représentation politique ?* Presses Universitaires de France « Cités », 2004/2 n° 18 | pages 41 à 61.
- Coulangeon P., (2004). *Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ?* *Sociologie et sociétés*, 36 (1), p. 59–85.
- Donnat O., *La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997*, *Revue française de sociologie*, 1999, 40-1. Fluidité et hiérarchie. L'évolution de la stratification sociale en France. pp. 111-119;
- Dubet F., *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?*, Paris, Le Seuil, coll. « La République des idées », 2004.
- Dubet F., « La jeunesse est une épreuve », *Revue de philosophie et de sciences sociales*, no 5, 2004b, pp. 275-291.
- Galvani, P. (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative : le programme de recherche-formation-action Quart Monde / Université » dans *Revue Française de Pédagogie*, n°128, juillet-août-septembre, Paris : Institut Nationale de Recherche Pédagogique.
- Gardien E., Journée d'études Expairs EHESP, Maison des Sciences de l'Homme à Rennes « L'accompagnement par les pairs : approche transversale aux champs de la santé, de la santé mentale et du handicap. ».
- Grignon C., Gruel L., *La vie étudiante*, Paris, PUF, 1999.
- Hamidi-Kim B., *La culture à l'âge de l'intercommunalité*, l'Observatoire, 2019/2 n°54, Observatoire des politiques culturelles, p. 96-97.
- Ivain G., *Les incidieuses oreillères des vieux mâles blancs programmeurs de musique*, Blog de Gilles Ivain, Le Culb de Médiapart, septembre 2016.
- Janvier R., *La concurrence : une pratique incongrue en action sociale*, jeux d'acteurs et stratégies de positionnement des ESSMS sur le « marché » du social et du médico-social, Desclée De Brouwer, septembre 2013, 256 pages.
- Joas H., (1999), *La créativité de l'agir*, Editions du Cerf, 306p.
- Kerivel A. et James S., *Les enjeux de la mixité sociale en France*, fiches repères INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire), Mars 2019.
- Lima L., « L'âge de l'État social : une comparaison France-Québec des systèmes d'assistance-jeunesse », Paris, 2004.
- Lima L., « Les jeunes vulnérables : laboratoire de l'Etat social-actif ? », art. cit.
- Loncle P., Martin C., « Quand des jeunes en accompagnent d'autres : de nouvelles modalités d'accompagnement au sein du Laboratoire artistique et populaire ? », *L'accompagnement social et éducatif, quelles modalités pour quelles finalités ?*, sous la coordination de Valérie Becquet, Les Francas, Édition L'Harmattan, 2017, p. 131.
- Raffin F., « *Culture, cohésion sociale et conflits* », *Écarts d'identité*, n°119, 2011.
- Romainville C., « Démocratie culturelle et démocratisation de la culture », *Repères, Histoire des politiques culturelles*, n°45, Juin 2014, Observatoire des politiques culturelles.
- Shwartz B., *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes*, rapport au Premier Ministre, la documentation française, Paris, septembre 1981.
- De Singly F., « Penser autrement la jeunesse », in M. Gauthier, F. de Singly (dir), « Voir autrement la jeunesse », *Lein social et politique*, n° 43, 2000.
- Souchard N., avec les contributions de Yves Bonny, Alain Penven, Jorge Munoz et la collaboration de Virginie Fontier, Programme de recherche ASOSc (2010-2012), *La Fabrique du social, Expérimentation et innovation sociale*.
- Van de Velde C., *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Le lien Social, Presses universitaires de France, Paris, 2008.

Annexes

En Tome 2 :

- les 3 compte-rendus des comités consultatifs,
- les dossiers de présentation du LAP : février 2015, octobre 2015, octobre 2016,
- les évaluations du LAP 1 et du LAP 2,
- Le référentiel de compétences et son protocole d'accompagnement,
- Les critères de sélection du LAP,
- L'argumentaire à la mobilisation du LAP.